LETTRES, MEMOIRES ET NEGOCIATIONS

DE MONSIEUR LE

COMTE D'ESTRADES,

Tant en qualité d'Ambaſſadeur de S. M. T. C. en Italie, en Angleterre & en Hollande, Que comme Ambaſſadeur Plénipotentiaire

À LA PAIX DE NIMEGUE,

Conjointement avec Meſſieurs

COLBERT & COMTE D'AVAUX;

Avec les

REPONSES DU ROI ET DU SECRETAIRE D'ETAT:

Ouvrage où ſont compris

L'ACHAT DE DUNKERQUE,

Et pluſieurs autres choſes très-intéreſſantes.

NOUVELLE EDITION,

Dans laquelle on a rétabli tout ce qui avoit été ſupprimé dans les précedentes.

TOME NEUVIEME.



A LONDRES,

Chez J. NOURSE, proche Temple-Bar.

MDCCXLIII.

FH
MVSEVM
BRITANNICVM

LETTRES

De Messieurs le Maréchal

D'ESTRADES,

COLBERT ET D'AVAUX,

Ambassadeurs Plénipotentiaires de Sa Majesté Très-Chrêtienne, à la Paix de Nimegue.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du premier Juillet 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. La dépêche que vous m'avez écrite le 28. du mois passé, a été accompagnée du Projet de Traité & du Mémoire qui vous ont été remis par les Ambassadeurs des Etats Généraux. Les témoignages qu'ils vous

ont donnez dans la Conférence que vous avez euë avec eux, de la joye avec laquelle leurs Maîtres avoient apris la diſpoſition où j'étois de leur rendre ma premiére amitié, peuvent bien être une marque du déſir qu'ils ont de la paix; mais l'attachement qu'ils vous ont fait paroître à ne la point traiter ſans leurs Alliez, peut faire douter qu'ils la veulent faire ſéparée.

Comme il m'importe toutefois de leur en faire naître la penſée, ou de cultiver celle qu'ils en auroient déja, je juge que vous en devez prendre l'occaſion du Mémoire & du Projet qu'ils vous ont remis, bien que vous leur ayez déja témoigné, qu'en finiſſant un Traité avec eux, j'aurois égard à la demande qu'ils me faiſoient de rétablir le Traité de 1662. Je déſire que vous les aſſûriez de nouveau, que ma diſpoſition eſt entiére pour convenir des mêmes articles qui y réglent la Navigation & le Commerce entre mes Sujets & les leurs. Pour les deux articles qui ſont contenus dans leur Mémoire; l'un touchant l'augmentation des impoſitions, l'autre touchant les 50. ſols par tonneau, quoique vous leur ayez déja répondu ſur ces points, je déſire que vous le faſſiez encore, & bien que ſans prendre aucun engagement, d'une maniére toutefois qui puiſſe les ſatisfaire davantage & leur laiſſer plus d'eſpérance.

C'eſt pour ce ſujet que je trouve bon que

que vous commenciez à leur donner ſatisfaction par une partie de ce qui regarde leſdits cinquante ſols. Je vois par leur Mémoire qu'ils s'expliquent de deux choſes; l'une, de l'impoſition en ſoi, l'autre de l'abus que font les Commis qui ſont prépoſez pour la recevoir. Sur ce dernier point, aſſûrez-les dès cette heure, que je donnerai ordre qu'il y ſoit remedié, & quà l'avenir il n'y aura plus de ces vexations dont ils ſe plaignent, de n'être pas taxez juſtement ſelon la capacité & la portée des Vaiſſeaux, mais ſuivant l'eſtimation arbitraire qui en eſt faite par les Commis. Pour ce qui regarde l'impoſition, comme elle a été convenuë par le même Traité de 1662, ſuivant lequel ils veulent encore ſe régler, il paroît raiſonnable qu'ils l'obſervent en cette partie, comme ils jugent à propos de le maintenir en tout le reſte.

Le même Traité laiſſe la liberté de part & d'autre d'augmenter les droits d'entrée & de ſortie dans les Etats, & c'eſt ſuivant cette liberté que l'on a agi dans les miens. Mais comme je ſuis bien aiſe que vous laiſſiez concevoir quelque eſpérance aux Etats ſur un point qui les touche ſi fort, je trouve bon que vous témoigniez à leurs Ambaſſadeurs, que je ferai conſidération ſur ce qu'ils m'ont repréſenté dans le Mémoire touchant cet article.

Vous voyez que je ne juge pas enco-

re à propos de m'expliquer préciſément ſur ce que je leur pourrois accorder; parce que, comme ils témoignent vouloir toûjours demeurer unis à l'Eſpagne, ils pourroient tirer avantage des choſes que j'aurois accordées, ſans que j'en tiraſſe aucun fruit: mais comme il importe toutefois que, pour augmenter le déſir de la paix dans leurs peuples, ils ſoient inſtruits des avantages qu'ils trouveroient dans leur Commerce, je déſire que vous accompagniez cette réponſe de tant de marques de ma bonne volonté, qu'ils ſoient aſſûrez, non ſeulement qu'ils ne ſeront plus expoſez à l'avenir à la vexation dont ils ſe plaignent, mais qu'ils conçoivent encore, ſans aucun engagement de ma part, une modération des droits d'entrée dans mon Royaume. C'eſt dans cette même vûë d'accoûtumer la Hollande au bien de la paix, que j'ai approuvé la différence que vous avez établie, en cas qu'ils vouluſſent parler pour eux ſeuls, ou pour leurs Alliez, & qu'ils en fiſſent dépendre leur Négociation. Dans le premier, vous avez pû continuer à leur faire enviſager la reſtitution de Maſtricht, comme vous avez dû l'aſſujettir, dans le ſecond, à l'équivalent qui en ſeroit donné par les Eſpagnols, auxquels ils ſe ſont obligez de remettre cette Place.

Ainſi le fruit que je ſouhaite qui revienne de la Conférence que vous avez euë, & de la réponſe que vous devez ren-

rendre, eſt que les Etats & leurs peuples connoiſſent qu'il eſt dans leurs mains de traiter avantageuſement avec moi pour Maſtricht, & pour leur Commerce, & que la connoiſſance qu'ils auront qu'ils ne peuvent plus trouver d'utilité dans la Guerre, & qu'ils peuvent tirer un grand avantage de la paix, les diſpoſera à ne plus ſuivre la paſſion de l'Eſpagne & à s'accommoder ſéparément avec moi.

Je n'ai rien à ajoûter à ce que vous avez répondu touchant le Prince d'Orange, tant il eſt peu raiſonnable de me demander un dédommagement des choſes paſſées il y a longtems, lorſque j'offre de le remettre en poſſeſſion de ſes Terres.

Vôtre lettre particuliére du 28. de ce mois, eſt toute ſur la maniére dont le Marquis de los Balbaſez s'étoit diſpoſé à vous rendre ſa premiére viſite, & la difficulté qui s'y étoit rencontrée, parce qu'il ne vouloit pas ſe ſéparer des Sieurs Ronquillo & Chriſtin, qui n'ont pas encore la qualité d'Ambaſſadeurs. J'ai vû que cet incident s'étoit terminé par l'entremiſe du Nonce, & s'étoit terminé à vôtre ſatisfaction. L'expedient a été très-bien penſé, qu'ils vous ayent donné part de leur arrivée, & qu'ils ayent remis à recevoir vos viſites, lorſqu'ils auroient reçû dans leurs pleinpouvoirs le Titre d'Ambaſſadeurs. Il paroît que le Marquis de los Balbaſez

en a le même beſoin que ſes Collégues, puiſqu'il n'a que la qualité de Plénipotentiaire dans ſon Pleinpouvoir.

L'Evêque de Strasbourg m'a témoigné, qu'il vouloit paroître ſeulement dans l'Aſſemblée de Nimegue ſous le nom de mon Allié, & ſous ma protection, & que le Sieur Ducker, qui eſt à Nimegue, aura ſoin de vous inſtruire de ſes intérêts. Mon intention eſt que vous les portiez, avec toute l'affection que j'ai pour ce Prince, dans toutes les occaſions qui s'en pourront préſenter.

J'ai vû & approuvé l'acte que vous avez remis entre les mains des Médiateurs, touchant les qualitez que le Prince Charles a pris dans les pleinpouvoirs de ſes Miniſtres, & la proteſtation que vous avez faite, que la qualité que je lui ai donnée dans mes paſſeports, conformément à ce qui a été arrêté entre les mains des Médiateurs, n'y pourra nuire ni préjudicier. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le premier Juillet 1677.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du premier Juillet 1677.

LA conférence, Meſſieurs, que vous avez euë avec Monſieur Beverning ſemble être quelque ouverture du Traité. Il importe que les Etats connoiſſent les diſpoſitions favorables que le Roi aporte pour le conclure en leur faveur, & quoique Sa Majeſté ne puiſſe s'engager préſentement ſur les deux points qu'ils déſirent le plus, ils peuvent pourtant connoître les facilitez qu'elle veut bien aporter pour rétablir leur Navigation & leur Commerce.

La conduite de Monſieur de Bevilaqua, pour chercher des expediens qui puiſſent vous être agréables, continuë à marquer les ſentimens d'affection qu'il a profeſſez pour Sa Majeſté. Celui qu'il a propoſé de remettre les viſites aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne, juſqu'à ce qu'ils ayent reçû leurs pleinpouvoirs avec la qualité d'Ambaſſadeurs, ne peut être plus raiſonnable; & Monſieur le Marquis de los Balbaſez fait bien paroître, en l'acceptant avec plaiſir, que ſon intention eſt de vous rendre ce qui vous eſt dû.

Je n'ai rien, Meſſieurs, à ajoûter à ce que Sa Majeſté vous écrit ſur tous les points de vos dépêches, juſqu'au vingt-huitiéme du mois paſſé. Monſieur le Prince d'Orange n'étoit point ſorti du Païs de Waes. Monſieur le Prince Charles avoit quitté ſon Camp le 26, & paroiſſoit marcher du côté de Trêves; Monſieur le Maréchal de Crequi le ſuivoit de près: mais c'eſt, dont vous avez des nouvelles plus fraîches que nous. Je ſuis, Meſſieurs, avec vérité, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 2. Juillet 1677.

SIRE,

Juſqu'à préſent on ne nous a fait aucune nouvelle inſtance pour donner la main au ſecond Ambaſſadeur de Brandebourg. Si on nous en preſſe (ce que nous ne croyons pas) nous nous en tiendrons à l'uſage établi à Munſter & à Francfort, ſuivant les ordres de Vôtre Majeſté.

Meſſieurs les Médiateurs Anglois vinrent hier nous apporter des propoſi-

tions

tions de la part de Monſieur le Prince Charles, & nous dirent en même tems, que ni les Ambaſſadeurs de l'Empereur, ni ceux d'Eſpagne, ne s'étoient pas engagez de ne pas demander un pouvoir ſéparé pour ce Prince. Nous ſoûtinmes au contraire, que Dom Ronquillo étoit ici lorſqu'on demeura d'accord qu'on ne demanderoit point à V. M. de donner plus de cinq Pleinpouvoirs, & enfin Meſſieurs les Médiateurs convinrent avec nous de cela: Que Monſieur de Beverning avoit bien dit à la vérité, que les Etats ne pourroient pas empêcher leurs Alliez de faire des inſtances pour avoir des pouvoirs ſéparez pour eux tous, & qu'eux Ambaſſadeurs ne pourroient non plus s'exempter de prier qu'on ſatisfit leurs Alliez; mais qu'ils donnoient leur parole, que telles demandes ne retarderoient point la Négociation, & que quand V. M. ne l'accorderoit pas, ils n'auroient nul ſujet de s'en plaindre; qu'en conſéquence de cette parole, & auſſi, ajoûtent-ils, dans l'eſpérance que V. M. voudroit bien accorder un ſixiéme Pouvoir, ils les avoient priez, eux Médiateurs, de nous donner les propoſitions de Monſieur de Lorraine. Nous avons jugé par ce diſcours, que les Alliez ne cherchoient qu'un prétexte honnête de ſortir de cette affaire, & qu'ils ne s'arrêteroient point du tout à cette nouvelle deman-

de. C'eſt pourquoi, Sire, nous avons répondu aux Médiateurs, qu'après la déclaration que nous leur faiſions, que nous n'aurions point de Pouvoir ſeparé pour traiter avec Monſieur le Prince Charles, ni avec pas un autre, nous étions prêts de recevoir ſes propoſitions comme d'un des Alliez, & que nous n'en écririons point à V. M., puiſqu'il étoit compris parmi les Princes pour qui nous avions des Pleinpouvoirs.

En conſéquence de cette Déclaration, Sire, nous avons reçû les propoſitions de Monſieur le Prince Charles, mais nous avons été fort ſurpris de voir, qu'au lieu de les faire par les Miniſtres qu'il a ici, il les faiſoit lui-même, & avoit ſigné l'écrit qu'on nous remettoit entre les mains, qui a été dreſſé il y a très long-tems, & qui eſt le même que nous avions refuſé tant de fois de recevoir de Monſieur Temple. Nous avions cru devoir rendre ce papier à Meſſieurs les Médiateurs, comme inutile, puiſqu'il eſt fait dans le tems que Monſieur le Prince Charles n'avoit perſonne ici de ſa part, & contre les formes, depuis qu'il peut parler par ſes Agens; mais nous avons jugé plus à propos, comme cette affaire ne preſſe pas beaucoup, d'attendre à y faire réponſe, lorſque nous aurons reçû les ordres de Vôtre Majeſté, auquel tems nous pourrons dire tout ce que nous aurions dit à cette heu-

heure. Nous ſommes avec un très-profond reſpect.

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 2. Juillet 1677.

LEs Médiateurs Anglois, Monſieur, ont traduit en Latin les réglemens qu'ils nous avoient préſenté au commencément, par leſquels ils eſpérent établir ici une entiére ſûreté, & maintenir l'intelligence ſi néceſſaire entre tous les Ambaſſadeurs qui compoſent cette Aſſemblée. Ils en ont même ajoûté deux nouveaux : un, concernant les duels dans l'étenduë de la Neutralité, & l'autre, touchant la liberté que nous donnerons aux Bourguemaîtres, de ſe ſaiſir de nos Domeſtiques qui auroient commis un aſſaſſinat, ou quelque autre action auſſi puniſſable. Comme nous avons déja été informez des intentions du Roi, nous avons acquieſcé à tous ces articles. Les autres Ambaſſadeurs, à ce que nous croyons, en auront fait de même. Ainſi, Monſieur, ces réglemens vont être obſervez d'un commun conſentement. Monſieur le Nonce qui en

a eu avis, & qui eſt bien aiſe qu'il paroiſſe que de ſon côté il travaille à maintenir l'union de cette Aſſemblée, & à prévenir tout ce qui peut en cauſer la rupture, a mis en Italien à-peu-près les mêmes articles, & nous a demandé ſi nous ne voulions pas bien les recevoir, nous aſſûrant en même tems, que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & de l'Eſpagne n'y feroient aucune difficulté. Sur quoi nous lui avons témoigné, que nous avions accepté ceux des Anglois, long-tems avant qu'il fût ici, mais que cela n'empêchoit pas que nous ne reçûſſions tous les écrits qu'il nous voudroit donner. C'eſt tout ce qu'il ſouhaite, ce qu'il fait en cette occaſion n'étant que pour la forme ſeulement, & pour pouvoir mander à Rome, le ſoin qu'il prend de la tranquillité de cette Aſſemblée.

Il nous aſſûre toûjours que Monſieur de los Balbaſez nous rendra la premiére viſite, après celle de lui, Nonce, des Médiateurs & des Ambaſſadeurs de l'Empereur; & ſi ces derniers inſiſtent à être viſitez avant les Ambaſſadeurs d'Angleterre, en ce cas il nous fait entendre, qu'on prendra l'expédient de les voir hors de rang, c'eſt-à-dire avant lui, Nonce, auquel cas nous recevrons tout l'honneur qui nous eſt dû, & nous pourrons dire que nous aurons un rang plus honorable que celui des Ambaſſadeurs de l'Empereur, puiſque nous ſerons

rons visitez immédiatement après le Nonce & les Ambassadeurs d'Angleterre.

Monsieur le Nonce nous fait aussi espérer, que Monsieur l'Evêque de Gurk, dont l'équipage est arrivé à Cologne, en usera de même à nôtre égard, & prendra l'expédient de Munster, de voir les Ambassadeurs d'Espagne, comme les Ministres d'un Prince de la même famille, & avant lui, Nonce. Il nous fait même entendre, qu'il espére alors trouver quelque expédient pour nous faire entrevoir avec les deux autres Ambassadeurs de l'Empereur, comme s'il leur faisoit recommencer quelque visite en Cérémonie tous trois ensemble. Il ne s'explique pas néanmoins avec nous sur cet expédient, dont nous rendrons compte à Sa Majesté quand nous le sçaurons. Cependant nous avons témoigné, que nous n'en pouvions recevoir aucun à l'égard du Ministre qui avoit manqué à ce qu'il doit au Roi, comme a fait Monsieur de Stratman, quoique lui se croye plus blessé par le refus que nous avons fait de le voir.

Nous n'augmenterons pas nôtre équipage, Monsieur, puisque Sa Majesté ne l'a pas agréable. Elle aura vû au moins que nous étions disposez, quelque chose qu'il nous en coûtât, à soûtenir avec éclat le Caractére dont elle nous a revêtus. Il est vrai que la dépense que nous avons faite tous seuls depuis un an,

nous mettoit hors d'état de le faire, & de soûtenir cette augmentation de nos propres forces. Mais il est vrai aussi, & nous sommes obligez de vous le dire, afin que Sa Majesté ait une entiére connoissance de ce qui se passe dans une Assemblée aussi célébre que celle-ci, qu'il y a six ou sept Ambassadeurs qui ont tous des livrées avec de l'or & de l'argent, & que, sans le rénouvellement que nous ferons à cette heure de nos livrées, un peu d'aide nous auroit mis en état d'en avoir de magnifiques, & si Sa Majesté eût voulu donner ce secours un peu plus fort, nous aurions eu un premier Caroſſe assez magnifique pour effacer tous ceux qui vont paroître ici. Nous sommes avec toute la vérité que l'on peut-être, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 6. Juillet 1677.

NOus n'avons eu, Monsieur, depuis vôtre derniére ni visite ni Conférence qui nous donne sujet d'écrire au Roi, & quoiqu'on nous assûre qu'on parle fort de paix à la Haye, depuis que Monsieur le Prince d'Orange & les Etats

Etats Généraux ſont entiérement déſabuſez, par le retour de Monſieur de Benthem, de toutes les eſpérances qu'ils avoient fondées ſur la jonction de l'Angleterre à la Ligue contre la France; néanmoins nous ne pourrons rien écrire de certain de leurs intentions, juſqu'à ce qu'après la réponſe du Roi ſur la derniére Conférence que nous avons eu avec les Ambaſſadeurs des Provinces-Unies, on voye quel train prendra la Négociation. Il y a même beaucoup de Miniſtres parmi les Alliez, qui ne croyent pas la devoir fort avancer pendant cette Campagne, dans laquelle ils ſont perſuadez que le pis qui leur puiſſe arriver, eſt de ne nous cauſer aucune perte conſidérable. Si Dieu nous en préſerve, comme nous le devons attendre de la continuation de ſa protection, & de la bonne diſpoſition des Armées de Sa Majeſté, nous eſpérons, Monſieur, qu'elle finira la guerre cette année par une bonne & glorieuſe paix. Monſieur de Beverning nous fait même connoître, qu'il n'en attendra pas la fin pour conclure ce qui regarde ſes Maîtres, ſi nous lui pouvons donner ſatisfaction ſur ſes derniéres demandes.

Le Sieur Abbé Roſſel vous a informé, Monſieur, des défenſes que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux ont faites aux Arbitres de cette Ville, de délivrer la ſentence Arbitrale qu'ils ont rendu ſur l'affaire que vous nous avez recommandé.

Nous

Nous n'avons pas crû, Monſieur, devoir ſolliciter ces Miniſtres de leurs défenſes, avant que vous nous ayez fait ſçavoir plus particuliérement vos intentions ſur cet incident. Et peut-être trouverez vous plus à propos que nous différions nos inſtances juſqu'à la concluſion de la paix, qui rendroit la Juſtice à la cauſe des François plus favorable qu'elle n'eſt à préſent. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Plenipotentiaires.

Du 8. Juillet 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux. Vôtre lettre particuliére du vingt-neuviéme du mois paſſé, contient ſeulement le compte que vous me rendez des complimens que vous aviez reçûs, & que vous aviez fait rendre aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne. Comme ils ont été une ſuite de l'expédient qui avoit été propoſé par le Nonce de Sa Sainteté, j'ai vû avec ſatisfaction qu'ils ayent aſſûré la premiére viſite qu'ils devront vous rendre dans vôtre rang, lorſqu'ils auront reçû la qualité d'Ambaſſadeurs dans leurs Pleinpouvoirs.

Vôtre Lettre du 29. m'a inſtruit de mê-

même des inſtances qui vous avoient été faites par le Nonce du Pape, pour obtenir un Pleinpouvoir ſéparé pour le Prince Charles. Vous vous étes renfermez en la maniére que vous le deviez, & que je pouvois déſirer, à ne point admettre cette diſtinction pour ce Prince, auſſi bien qu'à la parole ſi expreſſe qui a été donnée par les Ambaſſadeurs d'Angleterre, qu'il ne ſeroit demandé aucun Pleinpouvoir outre les cinq que j'ai accordez, mais que tous les Princes qui auroient à traiter, le feroient ſeulement comme Alliez d'un des principaux intéreſſez. Quelques inſtances qui vous ſoient renouvellées ſur ce ſujet, vous vous arrêterez à cette premiére réponce, & continuerez à faire regarder cette affaire entiérement terminée, par le conſentement même des Miniſtres qui ſe ſont trouvez à Nimegue.

Bien que j'aye donné les mains à l'Aſſemblée de Nimegue avant que le Prince Guillaume eût été remis en liberté, je l'ai fait à la ſeule priere du Roi d'Angleterre, & ſur l'aſſûrance qu'il m'a donnée, de s'employer fortement pour l'obtenir de l'Empereur. J'aurois pû me promettre que le ſoin qu'il a pris de la faire ſolliciter à Vienne auroit eu ſon effet avant que l'on eût pû entrer en Conférence, & j'aurois été en droit de l'attendre comme un Préliminaire qui auroit été terminé avant que la Négociation fût commencée.

cée. Je n'ai point voulu le faire toutefois, pour ne pas donner un prétexte à mes Ennemis de faire naître de nouvelles difficultez ſur l'ouverture des Conférences: mais aujourd'hui que l'Aſſemblée eſt formée, que preſque tous les Miniſtres des Parties s'y ſont rendus, & que, par les propoſitions qui ont été réciproquement communiquées, la Négociation y eſt tout-à-fait liée, mon intention eſt que vous faſſiez connoître le juſte ſujet que j'ai d'attendre que cette affaire ſe termine préſentement. Pour cela je déſire que vous faſſiez des inſtances auprès du Nonce & des Ambaſſadeurs d'Angleterre. Vous les pourrez faire ſouvenir, que je me ſuis deſiſté, pour le ſeul bien de la paix, de la déclaration ſi juſte que j'avois faite, de ne point en réprendre les Conférences, que toutes choſes ne fuſſent remiſes par la liberté du Prince Guillaume en l'état qu'elles étoient lorſque l'Aſſemblée fut rompuë: que j'ai donné ſeulement aux offices du Roi d'Angleterre de lier celle de Nimegue, ſous l'aſſûrance qu'il m'avoit donnée de s'employer fortement pour la liberté de ce Prince: que j'attens aujourd'hui que ſes Miniſtres travaillent fortement auprès de l'Empereur pour l'y diſpoſer. Vous parlerez dans le même ſens au Nonce du Pape, & après lui avoir fait connoître combien je ſuis en droit de prétendre d'être ſatisfait ſur ce point, vous

vous lui demanderez les mêmes offices que Sa Sainteté a employez juſqu'à cette heure avec tant d'application à Vienne pour ce ſujet. Agiſſez avec toute ſorte de chaleur auprès des Médiateurs pour les porter à agir de même de leur côté; mais ne portez pas toutefois vos demandes au point d'en faire dépendre la Négociation des autres affaires, ſi vous n'en obtenez point l'effet. Je donne ordre au Sieur Courtin de parler en ce même ſens au Roi de la Grande Bretagne, afin qu'il donne ordre à ſes Ambaſſadeurs de preſſer une liberté qu'il s'eſt engagé de procurer. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles, le 8. Juillet 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 8. Juillet 1677.

LE ſeul point, Meſſieurs, ſur lequel j'ai à répondre en particulier, dans les Lettres qu'il vous a plû de m'écrire, regarde la connoiſſance que vous déſiriez avoir des intentions du Roi, touchant l'augmentation de vôtre équipage

&

& de vôtre livrée, lorſque les Ambaſſadeurs d'Eſpagne iront étaler toutes leurs pompes à Nimegue. Sa Majeſté s'eſt confirmée dans ce que je vous avois déja marqué, que, comme vous avez déja parû avec une fort grande magnificence, elle ne juge pas que l'augmentation de vôtre train doive ſe régler ſur celui de ces nouveaux Ambaſſadeurs. Auſſi a-telle apris qu'il eſt tel, qu'il répond avec dignité à l'honneur du Caractére & de l'Emploi qu'elle vous a confié.

Les armées du Roi & celles de l'Empereur ſont toûjours en préſence l'une de l'autre au deſſous de Metz, & la Moſelle entre deux. Il s'y paſſe toûjours quelques actions avec une ſupériorité notable de la part des Troupes de Sa Majeſté. Celles de l'Empereur ſe diſſipent par le manque de vivres, qui cauſe les maladies & la deſertion, au lieu que celles de Sa Majeſté ſont dans l'abondance. Monſieur le Prince d'Orange étoit encore le quinziéme de ce mois dans le Païs de Waes, & le long-tems qu'il paſſe ſans ſe mettre en Campagne, eſt une marque de l'embarras où il eſt du parti qu'il doit prendre, dans un tems que l'armée de Sa Majeſté eſt aſſûrément plus forte que la ſienne. Je ſuis &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 9. Juillet 1677.

LA dépêche dont il a plû à V. M. nous honorer du prémier de ce mois, nous a donné occaſion de conférer avec les Ambaſſadeurs des Etats Généraux. Mais bien loin de les trouver auſſi empreſſez à terminer les différens qui peuvent retarder leur réconciliation particuliére avec elle, comme nous avions ſujet de l'eſpérer, & de la derniére déclaration que le Roi d'Angleterre a faite aux Miniſtres de la Maiſon d'Autriche qui ſont à Londres, & du bon état des affaires de V. M., ils nous ont aſſez témoigné, par la froideur avec laquelle ils ont reçû, non ſeulement nos réponſes telles qu'elles devoient paroître dans les Médiateurs, mais auſſi tous les adouciſſemens que nous y avons ajoûté, ſuivant l'ordre de V. M., pour leur faire concevoir un remede aux abus dont il ſe plaignent, & une modération dans l'augmentation des droits d'entrée; qu'ils ne ſont pas perſuadez que leurs conditions puiſſent être plus mauvaiſes à la fin de la Campagne qu'à préſent, & que juſqu'à ce que toutes leurs

leurs eſpérances ſoient évanouies, ils ne ſe détacheront point des intérêts de leurs Alliez.

C'eſt auſſi ce qui nous a fait parler avec plus de retenuë ſur la reſtitution de Maſtricht, & nous nous ſommes contentez de leur faire voir, que V. M. eſt très-bien fondée à la refuſer, s'il ne lui eſt donné un équivalent par les Eſpagnols, auxquels les Etats Généraux ſont obligez de remettre cette Place. Mais ſans leur témoigner aucun déſir de les détacher de leurs Alliez, nous leur avons encore laiſſé entendre, que ſi l'opiniatreté de ceux-ci leur faiſoit chercher les voyes de ſe ſoulager, dans un accommodement particulier, des dépenſes de la guerre, nous ne deſeſpérions pas qu'en rentrant de cette maniére dans les bonnes graces de V. M. elle ne leur accordât de plus grandes marques de ſon affection.

Il eſt vrai, Sire, qu'ils ne nous ont répondu que par un ſoûris ſur le fait de Maſtricht, comme ſi c'étoit une affaire qu'ils ne croyent pas devoir tomber en conteſtation, & ils n'ont inſiſté que ſur ce qui regarde le commerce, & la ſatisfaction de Monſieur le Prince d'Orange. A l'égard du prémier ils nous ont demandé, ſi V. M. conſentoit qu'on en fit un Traité ſéparé, qui ſeroit autoriſé par un ſeul Article du Traité général, & ils appuyent cette demande ſur la diſpoſition que V. M. pourroit avoir

avoir de leur accorder de plus grandes graces qu'à leurs Alliez.

En ſecond lieu, que comme ils ne ſe plaignent pas tant des abus que font les Commis prépoſez pour recevoir le droit de 50. ſols par Tonneau, que des Edits, Déclarations & Arrêts de V. M. qui les autoriſent dans les vexations que ſouffrent les Marchands Hollandois, il plaiſe à V. M. leur faire entendre, en quelle maniére elle veut bien remédier pour l'avenir à leurs plaintes, & ſi elle conſentira qu'il ſoit inſéré quelque article dans ce même Traité de Commerce qui pourvoye à la ſatisfaction des Marchands, & qui ſoit réciproquement exécuté, nous déclarant néanmoins, qu'ils ne ſe départoient point de l'inſtance qu'ils nous en ont faite pour la ſuppreſſion de ce droit.

En troiſiéme lieu, que puiſque Vôtre Majeſté veut bien rétablir le Traité de 1662. en ſon entier, elle veuille en conſéquence réduire au moins les droits impoſez ſur les cinq eſpèces de Marchandiſe énoncées dans le Mémoire que nous lui en avons envoyé, au même pied qu'ils étoient lors de la ſignature de ce Traité.

En quatriéme lieu, ſi Vôtre Majeſté conſent à tous les autres articles qu'ils nous ont ci devant préſentez pour compoſer le Traité de Commerce, & ſur leſquels nous ne leur avons rien répondu juſqu'à préſent: mais comme elle pourra voir,

voir, ſi elle ſe les fait repréſenter, que, ſur les XXV., XXVI. & XXXVII. Articles, nous avons fait quelques obſervations touchant le préjudice que ſon ſervice en pourroit recevoir, nous nous ſommes ſeulement chargez de nous informer plus préciſément de ſes intentions, d'autant plus qu'il ne ſera peut-être pas inutile à l'avancement des affaires que Vôtre Majeſté nous a commiſes, d'avoir de tems à autre de nouvelles occaſions de conférer avec leſdits Ambaſſadeurs.

Pour ce qui régarde la ſatisfaction du Prince d'Orange, nous nous ſommes tenus préciſément aux termes dont Vôtre Majeſté ſe ſert pour nous expliquer ſes intentions. La derniére demande que ces Ambaſſadeurs nous ont faite, a été, ſi dans tous les articles qui doivent entrer dans le Traité général en faveur des Etats Généraux, & dont nous avons envoyé depuis un mois à Vôtre Majeſté la copie, il n'y en a point d'autres, que ceux dont nous leur avons parlé auxquels elle faſſe quelque difficulté de conſentir; & nous leur avons ſeulement répondu, que lorſque celles dont nous nous étions entretenus ſeroient terminées, nous eſpérions qu'on ſurmonteroit facilement toutes les autres.

Nous avons enſuite informé les Médiateurs Anglois, le Nonce & les Ambaſſadeurs de Suéde, de la ſubſtance de nos réponſes, ſans y rien ajoûter de ce qui peut donner eſpérance aux Etats Gé-

Généraux d'une plus grande ſatisfaction, en cas de détachement d'avec leurs Alliez. Nous ſommes, avec un profond reſpect,

SIRE,

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 9. Juillet 1677.

VOus verrez, Monſieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que nôtre Négociation avec les Etats eſt bien éloignée d'être au point où nous la ſouhaitons. Dieu veuille que celle de Monſieur Courtin avance davantage, & que les Miniſtres de la Maiſon d'Autriche, qui ſont déſabuſez par le Roi d'Angleterre même & par ſes principaux Miniſtres, des vaines eſpérances qu'ils avoient fondées ſur les mauvaiſes intentions du Parlement, ſe laiſſent enfin perſuader par ce Prince, que le meilleur parti qu'ils puiſſent prendre dorénavant, eſt de ſouſcrire aux conditions que Sa Majeſté veut bien leur accorder. Il ſemble auſſi que les démarches de leurs Armées ne les doivent pas confirmer dans leur opiniâtreté, & qu'ils doivent appréhender que la Cam-

pagne ſe paſſant inutilement pour eux, il n'en ſera peut-être pas de même pour nous de la fin de l'hyver.

Il y a long-tems, Monſieur, que Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre continuent leurs inſtances en faveur de la Ville de Hambourg, pour nous obliger à demander au Roi des paſſeports pour leurs Députez. Nous voudrions bien nous pouvoir diſpenſer de vous en importuner; mais ils nous diſent, que comme le Roi leur a déclaré la Guerre, ils ſont forcez, malgré eux, d'envoyer des Députez pour ſe juſtifier envers Sa Majeſté, & faire tout ce qui dépend d'eux pour rentrer dans ſes bonnes graces. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 13. *Juillet* 1677.

NOus n'avons rien, Monſieur, à vous mander cet ordinaire, que le départ de Monſieur le Marquis de los Balbaſez avec ſa famille pour Amſterdam, où il fait état d'être dix ou douze jours. Nous ſommes, Monſieur, très-véritablement à vous.

Ajoû-

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite nous avons apris, Monſieur, que le Roi d'Angleterre a dépêché un exprès à Monſieur Temple, pour lui donner ordre de partir auſſi-tôt pour ſe rendre auprès de lui en Angleterre pour affaire importante, & qu'il en repartira peu de jours après pour revenir ici.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 15. Juillet 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux. Vôtre dépêche du 10. de ce mois & vôtre Lettre particuliére du ſixiéme, ſont toutes ſeulement ſur ce que les Médiateurs avoient négocié avec vous, pour obtenir un Pleinpouvoir pour traiter avec le Prince Charles, & ſur la propoſition de ce Prince qu'ils vous avoient remis entre les mains. Je vous ai fait connoître par le dernier ordinaire quelle étoit mon intention ſur le premier de ces points, auſſi vois-je que vous n'aurez pas beaucoup de peine à le combattre, puiſque les Ambaſſadeurs d'Hollande

s'étoient déclarez, que le refus que je ferois de ce ſixiéme pouvoir ne retarderoit point la Négociation de la Paix, & qu'ils ont aſſez fait connoître qu'ils employent plûtôt leurs offices en faveur d'un de leurs Alliez, qu'ils n'eſpérent d'en obtenir l'effet.

Auſſi paroît-il que les Miniſtres même de Lorraine ſe ſont déſiſtez de cette prétenſion, lorſqu'ils vous ont fait remettre par les Ambaſſadeurs d'Angleterre les prétenſions de leur Maître.

Quoique je veuille bien que vous receviez ces propoſitions lorſqu'elles ſeront faites dans les formes, je ne juge pas à propos que vous acceptiez cet Ecrit. La maniére dont il eſt conçû, qui ſuppoſe que, manque de Paſſeport, il n'avoit pû faire paſſer ſes Miniſtres à Nimegue, qu'ainſi il étoit réduit à faire valoir ſes prétentions par les mains des Ambaſſadeurs de l'Empereur, du Roi Catholique & des Etats Généraux, s'accorde ſi peu avec l'état auquel il eſt aujourd'hui, que ce ſeroit une eſpéce de nullité dans cet acte, lorſque le tems & les choſes ſont abſolument changées. C'eſt ce que vous pouvez témoigner aux Médiateurs, & leur faire connoître, que vous avez ſujet d'attendre que, quelles que ſoient les demandes du Prince Charles, il les explique par ſes Miniſtres, à cette heure que le beſoin qu'il avoit eu autrefois d'avoir recours à ceux de ſes Alliez ne ſubſiſte plus.

Le

Le reſte de vôtre dépêche regarde les réglemens qui avoient déja été arrêtez & qui vous ont été envoyez de nouveau par les Médiateurs, pour empêcher les déſordres que les rencontres des Ambaſſadeurs ou les querelles entre leurs gens pourroient cauſer. L'article qui a eté ajoûté touchant les Duels ne peut être que fort utile; mais celui qui donne autorité au Magiſtrat de Nimegue d'arrêter ceux de la famille des Ambaſſadeurs qui auroient commis quelque crime, peut être ſujet à quelque inconvenient à vôtre égard, puiſqu'il eſt vraiſemblable que ce Magiſtrat auroit autant d'indulgence pour la famille des Miniſtres Alliez des Etats Généraux, qu'il auroit peut-être de ſévérité pour les vôtres. C'eſt dont il ſera à propos que vous vous faſſiez expliquer par les Médiateurs, afin que les Etats Généraux lui donnent un ordre ſévére d'agir ſans prévention, & de tenir la balance égale entre les parties. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le 15. Juillet 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 15. Juillet 1677.

CE que je puis ajoûter, Meſſieurs, à la dépêche de Sa Majeſté que je vous envoye, eſt d'accuſer la reception de vôtre Lettre du 9. de ce mois, dont je vais lui rendre compte.

J'y puis joindre ſeulement la nouvelle d'un combat entre l'Armée du Roi & celle d'Eſpagne en Catalogne, dans lequel celle de Sa Majeſté, ſous Monſieur le Duc de Noailles, a remporté un fort grand avantage. Comme cet avis arriva ſeulement hier au ſoir fort tard, je ne vous en mande point encore toutes les particularitez.

Monſieur le Prince Charles étoit décampé & ſembloit ſe raprocher de la Sare, Monſieur le Maréchal de Crequy le tenoit toûjours de près, & les deux Armées continuoient à être fort proches: mais celle de l'Empereur ſe ruine beaucoup par le manquement de vivres, & eſt déperie de cinq mille hommes depuis cette Campagne.

Je vous rend graces, Meſſieurs, des ſoins que vous avez bien voulu prendre de l'affaire de Nortſtrant.

L'in-

L'injuſtice des Ambaſſadeurs des Etats paroît grande, dans la défenſe qu'ils ont faite aux Arbitres de délivrer la Sentence qu'ils ont renduë. Peut-être ſeront-ils plus raiſonnables après la protection que vous voulez bien donner à cette affaire, dont je vous ſuis très-obligé. Je ſuis, Meſſieurs, avec toute la vérité que l'on peut être, entiérement à vous.

Vous verrez, Meſſieurs, par le Mémoire que je joins à cette dépêche, quelles ſont les prétentions de Monſieur le Prince de L'Iſlebonne, à cauſe de Madame ſa Femme, contre le Roi d'Eſpagne, pour quelques jouïſſances de ſes biens. Il a ſupplié le Roi de vouloir bien lui accorder ſa protection dans le Traité de Paix ſur cette affaire. Sa Majeſté a trouvé bon de la lui accorder, & m'a commandé de vous envoyer le Mémoire. Vous le mettrez, s'il vous plaît, au nombre de ceux qui viennent dans la ſuite & dans la concluſion des Traitez, mais qui n'en ſont pas les conditions eſſentielles. Sa Majeſté ſera toutefois bien aiſe de procurer à Monſieur de L'Ilebonne, dont elle affectionne la perſonne & eſtime les ſervices, une ſatisfaction qui lui eſt ſi juſtement dûë.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 16 Juillet 1677.

SIRE,

Nous avons exécuté l'ordre de Vôtre Majeſté porté par ſa dépêche du 8. de ce mois, touchant Monſieur le Prince Guillaume de Furſtemberg, & fait les inſtances pour ſa liberté, dans les termes qu'elle nous a préſcrits, à Monſieur le Nonce & à Monſieur Jenkins, qui eſt reſté ſeul ici des Ambaſſadeurs d'Angleterre. Nous avons repréſenté audit Sieur Nonce toutes les raiſons qui avoient du raport à ſon miniſtére, pour les offices que nous avons à lui demander, & audit Sieur Jenkins toutes celles que Vôtre Majeſté avoit d'attendre que cette affaire ſe terminât à préſent; le faiſant pour cela ſouvenir, qu'Elle n'avoit donné les mains à cette Aſſemblée de Nimegue, qu'à la priére du Roi d'Angleterre, & que ſur l'aſſûrance qu'il lui donna de s'employer fortement pour la liberté de ce Prince, & que Vôtre Majeſté ne s'étoit deſiſtée, que pour le ſeul bien de la Paix, de la déclaration ſi juſte

juſte qu'elle avoit faite, de ne point reprendre les Conférences, que toutes choſes ne fûſſent remiſes, par la liberté du Prince, en l'état qu'elles étoient lorſque l'Aſſemblée fut rompuë à Cologne: que c'étoit ſeulement aux offices de Sa Majeſté Britannique qu'elle avoit donné de lier celle de Nimegue, qui étant aujourd'hui formée, & les propoſitions reciproquement communiquées, Vôtre Majeſté s'attendoit en cet état des choſes, que les Miniſtres du Roi d'Angleterre travailleroient fortement auprès de l'Empereur, & le diſpoſeroient à mettre ledit Prince Guillaume en liberté: & nous continuerons, Sire, les mêmes inſtances auprès d'eux & des autres Médiateurs, avec toute ſorte de chaleur, hors d'en faire dépendre la Négociation des autres affaires, conformément aux ordres de Vôtre Majeſté.

La réponſe que Monſieur le Nonce nous a faite a été, qu'il en parleroit, & feroit des offices près des Ambaſſadeurs de l'Empereur, & qu'il l'écriroit au Nonce à Vienne, qui avoit été chargé de l'affaire pour en ſolliciter l'exécution, & dès aujourd'hui à Sa Sainteté, afin qu'elle en pût réïtérer ſes ordres à l'un & à l'autre; qu'il nous prioit néanmoins de faire réflexion, que nous le priïons d'agir pour une liberté abſoluë; qu'il étoit bien tout prêt d'en parler en mêmes termes aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, mais que toutefois les ordres

qu'il avoit eus de Sa Sainteté étant à Vienne, & qui avoient été laiſſez à ſon départ au Nonce qui y réſide, avoient été ſeulement de demander & faire inſtance à l'Empereur, que Monſieur le Prince Guillaume fût remis, comme Eccléſiaſtique, entre les mains de ſa Sainteté comme en ſequeſtre. A quoi nous lui avions repliqué, que nous ſatisfaiſions à nos ordres, & que nous laiſſions l'exécution des ſiens à ſa prudence. Quant à Monſieur Jenkins, ſa réponſe a été, qu'il alloit parler aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, & rendroit compte au Roi ſon Maître des inſtances que nous lui faiſions au nom de V. M.; de quoi nous avons donné part à l'Envoyé de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, afin qu'il en fût inſtruit, & connût les bontez de V. M. pour ſes Maîtres, & les vives inſtances qu'elle faiſoit pour la liberté de Monſieur le Prince Guillaume.

Nous eſpérons, Sire, qu'on ne nous fera plus d'inſtances pour d'autres pouvoirs que les cinq qu'il a plû à V. M. d'accorder, ni pour Monſieur le Prince Charles, ni pour d'autres Princes; & ſi on venoit à nous en faire, ſes ordres pour un refus, dans leſquels V. M. nous confirme par ſa même dépêche, ſeront exactement exécutez. Nous ſommes avec un très-profond reſpect

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 16. Juillet 1677.

VOus verrez, Monſieur, par nôtre dépêche au Roi, que nous avons eu l'honneur d'exécuter ſes ordres touchant Monſieur le Prince Guillaume. Nous n'avons qu'à vous dire, que nous nous conformerons entiérement pour nos livrées, à ce qu'il vous a plû nous mander être de l'intention du Roi.

Monſieur & Madame Voëller demandent un paſſeport du Roi ſuivant ce Mémoire. Nous vous pouvons aſſûrer Monſieur, que Monſieur Voëller s'employe à Bruxelles avec affection pour tous ceux que nous demandons pour nos Domeſtiques, & qu'il mérite qu'on lui faſſe plaiſir. Nous ſommes, Monſieur, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 20. Juillet 1677.

NOus n'avons, Monſieur, cet ordinaire à vous rendre compte que de la réponſe que Monſieur Jenkins nous a faite de la part de Monſieur Kinsky ſur l'affaire de Monſieur le Prince Guillaume; qu'il étoit envoyé ici ſeulement pour traiter la Paix, que cette affaire ne la regarde en aucune maniére, mais ſeulement un particulier qui eſt criminel envers l'Empereur & l'Empire, dont la diſcuſſion ne doit pas être traitée à Nimégue, mais *in foro competenti*. A quoi, Monſieur, nous avons repliqué, que l'affaire de Monſieur le Prince Guillaume n'eſt point particuliére, mais publique, puiſqu'il s'agit du Droit des Gens violé dans une Aſſemblée de la Paix, en la perſonne d'un Miniſtre & d'un Prince Allié de Sa Majeſté: que la liberté du Prince Guillaume regarde la Paix, puiſque ſa détention en a rompu les Conférences: que s'il eût été criminel, on ne l'auroit pas laiſſé ſi long-tems en l'état où il eſt, mais que, quand il le ſeroit, il faut auparavant le mettre en liberté, & réparer le tort fait à la foi pu-

publique, après quoi on verra ce qu'on aura à faire. Nous avons enſuite redit à Monſieur Jenkins ce qui touche encore en ceci plus particuliérement le Roi d'Angleterre, qui n'eſt qu'une répétition de ce que nous avons eu l'honneur de vous écrire au dernier jour, & nous l'avons prié de continuer ſes inſtances: ſurquoi il attend les ordres du Roi ſon Maître, à qui il en a écrit.

Monſieur le Nonce, qui a quelque légére atteinte de goute, nous a fait dire par ſon Auditeur, qu'il avoit eu la même réponſe de Monſieur de Kinsky: Il ajoûte ſeulement, qu'en faiſant ces inſtances, il a proteſté que c'étoit ſans ſe départir de celles que ſon Collégue à Vienne avoit ordre de faire de la part de Sa Sainteté.

Monſieur le Marquis de los Balbaſez eſt revenu d'Amſterdam, très-mal-ſatisfait d'avoir reconnu dans le peuple & dans les Bourgeois des marques d'une grande averſion pour les Eſpagnols: En effet on nous dit de tous côtez, qu'on ne l'a vû en cette Ville qu'avec chagrin, & qu'il n'y a pas reçû la moindre honnêteté. Nous ſommes &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 22. Juillet 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. Vôtre dépêche du 9. de ce mois m'a fait voir la froideur avec laquelle les Ambaſſadeurs des Etats Généraux avoient reçû la réponſe que vous aviez donnée à leurs propoſitions, & les adouciſſemens que vous aviez aportez aux abus dont ils ſe plaignent, autant ſur la perception des cinquante ſols par tonneau, que ſur l'augmentation des droits d'entrée dans mon Royaume: bien qu'ils vous ayent témoigné, qu'ils étoient perſuadez que leur condition ne pouvoit être plus mauvaiſe à la fin de la Campagne, mon intention eſt toûjours que vous leur faſſiez connoître les ſentimens favorables que je conſerve pour en traiter avec eux.

Ce n'eſt pas toutefois que, dans le même tems que je trouve bon que vous les aſſûriez que je ferai remédier aux abus qui ſe commettent par les Commis qui reçoivent ce droit dans mes Ports, je veuille que vous vous engagiez à faire révoquer les declarations & arrêts qui ont été donnez ſur cette matiére: com-

comme ils l'ont été avec juſtice, il ſuffira de les faire obſerver exactement; auſſi, ſans entrer dans cette diſcuſſion, vous pouvez les aſſûrer, que ne pouvant révoquer un droit qui eſt établi par le Traité de 1662, je ferai tenir la main ſévérement qu'ils ni ait plus rien dans la levée dont ils ayent occaſion de ſe plaindre.

Vous devez vous renfermer, ſur la modération qu'ils demandent ſur les droits d'entrée, à ce que je vous ai déja ordonné de leur dire, & leur faire connoître que je ne puis me priver d'une liberté qui eſt commune à tous les Souverains, mais que, lorsqu'ils rentreront en amitié avec moi, je ſerai bien aiſe de prendre de tels tempéramens avec eux, qu'ils en reſſentent un effet avantageux pour leur Commerce.

Comme je n'ai point encore pris une réſolution préciſe ſur le pied que je voudrois reduire les impoſitions, & ſi ce ſeroit ſur celui qu'elles étoient en l'année 1662. ou ſur quelque autre, vous n'entrerez point préciſément avec eux dans la diſcuſſion de cet article, & ne déſcendrez point aux cinq eſpéces de marchandiſes qu'ils tranſportent de leurs Provinces, & qui ſont contenuës dans le Mémoire qu'ils vous en ont remis; vous nourrirez ſeulement l'eſpérance que vous leur avez déja donnée, des diſpoſitions qu'ils trouveront en moi pour le rétabliſſement de la bonne correſpondance & de leur Trafic.

Vous

Vous pourrez leur témoigner de même, que je veux bien, ainſi qu'ils vous l'ont propoſé, qu'en cas que nous puiſſions convenir enſemble ſur cet article, en faire un particulier, dont il ſera fait mention par un ſeul Article dans le Traité Général, pour y avoir la même force & vigueur.

Quelque peu d'empreſſement que les Ambaſſadeurs d'Hollande vous ayent fait paroître pour ſuivre la Négociation qu'ils avoient commencée, je déſire toutefois que vous continuiez à leur faire enviſager, qu'il eſt entre leurs mains, & de ſe delivrer du poids d'une Guerre qui les accable, & de trouver des conditions avantageuſes, telles que vous les leur avez offertes, toutes les fois qu'ils voudront profiter des voyes qui leur ſont ouvertes pour rentrer dans l'amitié & les premiéres liaiſons qu'ils ont euës de tout tems avec la France.

Mais parce que le bruit d'un Traité particulier qui ſe négocie entre moi & la Hollande eſt déja beaucoup répandu, ſoit par le déſir qu'en auroient les Etats Généraux, ſoit par l'artifice de mes Ennemis, pour en faire naître quelque jalouſie à l'Angleterre, je dois vous inſtruire des précautions que j'ai priſes, & qu'il eſt néceſſaire que vous preniez ſur ce ſujet.

Comme le Traité de 1662. contenoit les meſures que je prenois avec les Etats Généraux, non ſeulement pour la Marine, le

le Commerce & la Navigation, mais encore pour une Alliance défensive, l'on n'a pas été sans quelque inquiétude en Angleterre, que si ce Traité se renouvelloit en tous ses points, il ne m'engageât un jour à une Guerre contre cette Couronne, ainsi qu'il m'y obligea en l'année 1665. Pour prévenir l'inconvenient que ce soupçon pourroit causer auprès du Roi d'Angleterre, j'ai fait déclarer à ce Prince par le Sieur Courtin mon Ambassadeur, & je l'ai fait communiquer de même à son Ambassadeur auprès de moi, que le Traité que vous négociez avec les Etats regarderoit uniquement la Navigation & le Commerce, & qu'il ne s'y passeroit chose quelconque, que du consentement & de la participation de ce Prince. Ainsi il importe que, lorsque vous agiterez cette affaire avec les Ambassadeurs des Etats, vous renfermiez le Traité de 1662. à ce qui regarde la Navigation & le Commerce; c'est-à-dire proprement aux articles qui commencent au 16., les quinze premiers étant tous détachez de ce qui touche la Marine, & regardant particuliérement les mesures pour l'Alliance défensive. Vous observerez de même dans le 4. que l'obligation de s'entr'aider s'étend à la Pêche, & il importe d'autant plus de ne point entrer sur ce sujet, qu'il a causé diverses fois une contestation entre le Roi d'Angleterre & moi.

Pour ce qui touche le Prince d'Orange,

ge, mon intention eſt que vous vous renfermiez dans les termes que je vous ai préſcrits, & que, ſans entrer dans la moindre diſcuſſion des dédommagemens qu'il prétend, vous vous contentiez de lui faire enviſager, avec l'avantage de rentrer dans mes bonnes graces, la reſtitution de ſes Terres en l'état qu'elles ſe trouvent à préſent. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 22. Juillet 1677.

LA dépêche du Roi répond, Meſſieurs, à la vôtre du 9. de ce mois. Vôtre billet du 13., que j'ai reçû depuis, a apris à Sa Majeſté le départ de Monſieur Temple pour l'Angleterre, après qu'elle avoit déja ſçû par Monſieur Courtin l'orre que le Roi ſon Maître lui en avoit envoyé. Ce Miniſtre a toûjours fait paroître des intentions ſi peu favorables, que ſi le Roi étoit moins aſſûré du Roi d'Angleterre, on pourroit craindre que le compte qu'il lui rendroit de l'état des affaires de la Paix ne fît un mauvais effet.

Le

Le Roi a trouvé bon, Meſſieurs, d'accorder des paſſeports aux Députez que la Ville de Hambourg fait état d'envoyer à Nimegue; mais ſi la propoſition qui s'eſt faite à Ratisbonne, que l'Empire en corps députât à cette Aſſemblée, avoit lieu, il ſeroit peu néceſſaire que les particuliers y envoyaſſent.

Les nouvelles que nous avons des Armées tant du côté de la Moſelle que de celui de la Flandre, ne nous font encore voir quels peuvent être les deſſeins des Ennemis. Monſieur le Prince Charles s'eſt avancé ſous Luxembourg, Monſieur le Prince d'Orange a paſſé la Dendre à Aloſt, & a joint les Troupes de ſes Alliez. En l'état que ſont les armes du Roi, l'un & l'autre doivent être fort embaraſſez ſur l'entrepriſe qu'ils pourroient former.

Monſieur le Chevalier de Châteauregnault, Commandant cinq Vaiſſeaux du Roi, a attaqué dans la Manche une flote de quarante Vaiſſeaux Marchands, eſcortée de quatre Vaiſſeaux de Guerre. Après un long combat il en a coulé deux à fond & pris quatre autres. Il y a eu très-peu de perte, mais les Vaiſſeaux de Guerre ennemis en ont ſoufert une très-grande. Je n'ai pas beſoin de dire, Meſſieurs, à quel point je ſuis, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 23. Juillet 1677.

SIRE,

Nous exécuterons préciſément les ordres que nous recevons par la Lettre de V. M. du quinziéme de ce mois, touchant l'Ecrit que Meſſieurs les Médiateurs nous ont donné de Monſieur le Prince Charles. Nous n'y avons fait nulle réponſe juſqu'à cette heure. Nous avions même refuſé de le recevoir, il y a environ ſix mois, que Monſieur Temple voulut nous le donner. Cette derniére fois ici qu'il l'a mis entre nos mains, il l'a fait comme s'il nous donnoit les propoſitions de Monſieur le Prince Charles faites dans la forme ordinaire, mais quand nous eûmes vû ce que c'étoit, nous lui dîmes que nous ne pouvions pas le recevoir ; & ſur ce qu'il inſiſta à ne vouloir point le reprendre, nous réſolûmes d'attendre les ordres de V. M. Nous ſuivrons à cette heure nos premiers réglemens, & nous ferons connoître, qu'autant que nous ſommes prêts de recevoir les propoſitions de Monſieur le

le Prince Charles quand elles ſeront faites en la même maniére que toutes les propoſitions qui ont été données ici, autant pouvons-nous peu recevoir un écrit inutile, quant à préſent, puiſqu'il a ici ſes Envoyez, & qui porte en ſoi une eſpéce de nullité, lorſqu'il ſuppoſe que, faute de Paſſeports, il ne peut faire paſſer ici ſes Miniſtres.

Monſieur l'Auditeur, Sire, nous a dit, que le Pleinpouvoir de Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Eſpagne étoit arrivé; ainſi nous les verrons au premier jour. La difficulté qui étoit entre les Ambaſſadeurs de l'Empereur & les Médiateurs d'Angleterre, a été terminée par l'expédient qui avoit été propoſé. Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Eſpagne donneront part de leur arrivée aux Ambaſſadeurs de l'Empereur tous les premiers, & en recevront la viſite hors de rang, & un jour avant tous les autres. Le lendemain les Eſpagnols donneront part de leur arrivée à Monſieur le Nonce, aux Médiateurs d'Angleterre, & puis à nous. Ainſi on peut dire, que nous aurons en cela un rang plus honorable que les Ambaſſadeurs de l'Empereur. Les Ambaſſadeurs d'Eſpagne donneront auſſi un écrit à Monſieur le Nonce ſigné d'eux, comme quoi ils ont reçû cette premiére viſite de ceux de l'Empereur avant la ſienne, comme des Miniſtres d'un Prince de même ſang, & Monſieur le Nonce doit donner une copie de cet écrit ſigné

de

de ſa main. Monſieur le Nonce veut ſe ſervir du même expédient à l'arrivée de Monſieur de Gurk, afin que cet Ambaſſadeur, viſitant les Eſpagnols hors de rang, nous conſerve le nôtre; & de la maniére que Monſieur le Nonce nous a parlé, il compte cela comme une affaire faite.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, Sire, nous vinrent voir hier, & après nous avoir donné part de la méchante nouvelle de la perte conſidérable que leur flote a faite contre celle de Dannemarc, ils nous ont dit, qu'ils avoient une occaſion d'informer très-ſûrement le Roi leur Maître de l'état préſent des affaires, & des intentions de Vôtre Majeſté ſur ce qui regarde la Suéde: que cette Couronne étoit engagée dans une Guerre fâcheuſe & très-difficile, pour ne pas dire impoſſible à ſoûtenir, s'ils ne recevoient des ſecours conſidérables: Qu'ainſi ils nous prioient de nous éclaircir ſur ces points. Nous leur avons répondu, que les intentions de V. M. étoient telles que le Roi de Suéde les pouvoit ſouhaiter, & que V. M. faiſoit des efforts ſi prodigieux de tous les côtez, qu'il étoit impoſſible que la Suéde n'en reçût un ſoulagement conſidérable, ſi une fatalité, dont nous ne pouvions devenir la cauſe, ne rendoit inutiles pour eux tous ces grands efforts: que nonobſtant leurs malheurs & leurs pertes nous les pouvions aſſûrer, que nos uni-

uniques inſtructions juſqu'à préſent avoient été, de nous tenir fermes au rétabliſſement des Traitez de Weſtphalie, ſans en rien relâcher; qu'ils en devoient être plus perſuadez que perſonne, puisqu'ils ſçavoient bien que, dans la vûë que nous avions eu de détacher Monſieur le Duc de Zell de tous les Alliez, en lui cédant une place ou deux, & de conſerver par-là à la Suéde le reſte du Duché de Brême, & la partie de la Pomeranie qui leur appartient, nous n'avons cependant voulu rien faire ſans le leur communiquer; & quoique nous viſſions par-là le rétabliſſement aſſûré des affaires de Suéde en Allemagne, cependant nous n'avons fait nulle avance, depuis qu'ils nous ont témoigné que le Roi leur Maître ne vouloit ſe relâcher de rien de tout ce qui lui avoit été cédé par le Traité de Weſtphalie. Nous avons été bien aiſe de leur dire ceci en paſſant, pour les faire ſouvenir en tems & lieu qu'ils ont pû ſe retirer du miſerable état où ils ſont, en cédant quelque choſe au malheur qui les accable à préſent. Enſuite nous leur avons ajoûté, que cependant, comme nous avions ordre de les ſervir ſuivant leurs intérêts, & ſuivant les intentions du Roi leur Maître, que s'il s'expliquoit à eux ſur l'état de ſes affaires, & qu'ils vouluſſent nous le communiquer, nous ne manquerions pas d'en rendre compte à Vôtre Majeſté. Nous avons cru devoir ajoûter ceci ſur un

bruit

bruit qui a couru, que nous croyons néanmoins entiérement faux, qu'après la perte de la bataille navale, le Roi de Suéde avoit demandé qu'on envoyât des Commiſſaires pour traiter la Paix avec le Roi de Dannemarc, auquel il conſentiroit de céder la Scanie, afin de pouvoir tourner toutes les forces du côté d'Allemagne. Ce ſeroit tout ce que nous pourrions ſouhaiter de mieux dans l'état préſent des affaires, & qui ſeroit même avantageux au Roi de Suéde: car s'il étoit une fois rentré dans ſes Etats de l'Empire, il lui ſeroit aiſé de reprendre la Scanie; & les Hollandois, qui lui ſont à préſent contraires, ne le ſeroient pas, lorſqu'il s'agiroit de diminuer la puiſſance du Roi de Dannemarc dans la Mer Baltique, qui s'en trouveroit le Maître lorſqu'il le ſeroit des deux côtez. Nous ſommes avec un très-profond reſpect

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 23. Juillet 1677.

NOus n'avons rien, Monſieur, à ajoûter à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, qu'à vous

vous assûrer que nous appuyerons, autant qu'il sera en nous, l'affaire de Nordstrant. Nous avons aussi le Mémoire que vous nous avez fait l'honneur de nous envoyer de Monsieur le Prince de l'Islebonne, avec vôtre Lettre du 15. de ce mois, sur lequel nous exécuterons ponctuellement les ordres de Sa Majesté. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 27. Juillet 1677.

NOus avons été, Monsieur, bien surpris de voir par la Lettre de Monsieur Courtin du 20. de ce mois, & la copie qu'il nous a envoyée de celle de Messieurs Temple & Jenkins, écrite le deux, qu'encore que toutes les propositions qui nous ont été faites par les Ambassadeurs d'Hollande pour le rétablissement du Commerce & de la Navigation entre la France & les Provinces-Unies, ne commencent que par le 13. Article du Traité de 1662, que la premiére de leurs demandes soit cotée XIII.; & qu'ainsi nôtre derniére réplique, qui est que Sa Majesté pourroit convenir des Articles du Traité de 1662. qui réglent le Commerce & la Navigation, ne peut jamais s'éten-

dre aux prémiers Articles de ce même Traité, qui peuvent préjudicier à l'Angleterre, mais ſeulement à ceux qui ſuivent le douziéme, puiſqu'il n'a jamais été queſtion des précédens. Néanmoins ces mêmes Médiateurs, ou plûtôt Monſieur Temple, ſuivant les mouvemens de ſa paſſion contre la France, a donné par ces Lettres une explication toute contraire à nos intentions, & à ce qui ſe juſtifie par les demandes, réponſes & répliques. Nous nous en éclaircimes hier avec Monſieur Jenkins, qui nous a promis de déſabuſer le Roi ſon Maître & ſes Miniſtres; & vous verrez, Monſieur, ce que nous en écrivons à Monſieur Courtin par la copie de nôtre Lettre. Il eſt bien difficile de ſe parer des mauvais offices de Monſieur Temple, mais nous tâcherons de ne lui pas donner de juſtes ſujets de nous en rendre.

Monſieur le Nonce d'une part, & Monſieur Jenkins de l'autre, nous demanderent hier nos réponſes à l'écrit ſigné de Monſieur le Prince Charles, dont ce dernier & Monſieur Temple nous donnerent, il y a quelque tems, une copie. Et comme ils ont pris par écrit la ſubſtance de ce que nous leur avons dit, qui eſt tout conforme aux ordres du Roi, nous vous envoyons ſeulement, Monſieur, la copie de ce que leſdits Médiateurs en ont gardé.

Du reſte, Monſieur, vous jugez bien, que

que tant que Monſieur Temple ſera à Londres & Monſieur de Beverning à la Haye, la Négociation ſera fort muëtte ici, & qu'il n'y a que l'eſpérance ou la crainte que donne le mouvement des Armées qui faſſe la matiére préſente de l'entretien des Miniſtres qui ſont ici aſſemblez. Dieu veuille donner au Roi aſſez de proſpéritez pour conclure une bonne Paix, & nous ſommes, &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 29. Juillet 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. Vos Lettres du 16. & du 20. de ce mois me rendent compte principalement des offices que vous aviez fait auprès des Médiateurs pour la liberté du Prince Guillaume de Furſtenberg. Il y a lieu de croire que le Comte de Kinsky, ainſi qu'il s'en eſt expliqué, n'a rien trouvé dans ſes inſtructions touchant cette affaire, puiſque aſſûrément il ne pourroit en être informé, & la regarder comme celle d'un particulier. Toute la Chrêtienté eſt aſſez inſtruite qu'elle n'eſt que trop publique, puiſqu'elle a rompu une Aſſemblée où l'Europe entiére avoit intérêt,

& que celle de Nimégue ne ſeroit point formée, ſans l'aſſûrance que le Roi d'Angleterre m'avoit donnée de s'y employer fortement. Ainſi vous devez continuer à faire agir les Médiateurs pour le ſuccès de cette Négociation, qui a été commencée à Vienne par les ſoins du Miniſtre d'Angleterre, & par ceux du Nonce de Sa Sainteté.

Je vous ai déja fait connoître l'inquiétude qu'avoit cauſé à Londres l'avis qui étoit venu de Nimegue, que vous y traitiez le renouvellement entier du Traité de Commerce de 1662. avec les Etats Généraux. Je vous écrivis bien amplement l'ordinaire dernier ſur ce ſujet: auſſi veux-je croire que, lorſqu'il a été parlé de ce Traité, vous vous étes renfermez ſeulement aux Articles qui regardent la Navigation & le Commerce. Comme le Roi d'Angleterre m'en a fait parler de nouveau par ſon Ambaſſadeur, & que, bien que mon intention ſoit de prendre des meſures avec les Etats Généraux touchant le Commerce, elle n'eſt point d'en prendre aucunes pour un Traité défenſif ni aucune garantie, particuliérement pour la Pêche; j'ai jugé à propos de lever, par un écrit que j'ai fait remettre à ſon Ambaſſadeur, tous les ſcrupules qu'il auroit pû en concevoir. Je vous en envoye une copie, afin que vous ſoyez inſtruits, non ſeulement de mes ſentimens ſur ce point, mais encore de cet engagement nouveau

que

que j'ai pris avec le Roi d'Angleterre. Je n'ai point beſoin d'ajoûter à ce que je vous écrivis il y a 8. jours, qu'en cas que vous retombiez ſur cette affaire avec les Ambaſſadeurs des Etats Généraux, vous vous renfermiez aux Articles de la Navigation & du Commerce, & n'entriez en aucune ſorte dans ceux qui regardent des garanties & des défenſes réciproques. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le 29. Juillet 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 29. Juillet 1677.

JE reçois préſentement, Meſſieurs, vôtre dépêche du 23. de ce mois, mais comme je n'ai point encore eu l'honneur d'en rendre compte au Roi, je remets au premier ordinaire à vous inſtruire des ſentimens de Sa Majeſté ſur ce qu'elle contient.

Je vous envoye le Paſſeport que vous avez démandé en faveur du Sieur Voeller, & vous le trouverez conforme au

Mémoire qui étoit joint à vôtre dépêche.

L'Armée des Ennemis en Flandre s'eſt avancée entre Ninove & Grandmont. Quoiqu'elle s'approche en quelque ſorte d'Oudenarde & d'Ath, la raiſon ne veut pas qu'ils puiſſent rien entreprendre ſur l'une ou ſur l'autre de ces Places, toutes deux extrémement fortes par elles-mêmes, & en état d'être aiſément ſoûtenuës par Monſieur de Luxembourg, qui eſt campé proche de la derniére du côté d'Allemagne. L'Armée que commande Monſieur le Maréchal de Crequy, & celle de l'Empereur ſous Monſieur le Prince Charles, ſont toûjours fort proche l'une de l'autre dans le Luxembourg, & peu éloignées de Metz. Vous ſçavez, Meſſieurs, avec quelle vérité je ſuis &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 30. *Juillet* 1677.

SIRE,

L'abſence de Monſieur de Beverning nous oblige à ſurſeoir l'exécution des ordres que Vôtre Majeſté nous donne par

par ſa Lettre du 22. que nous reçûmes hier, touchant la maniére dont nous aurons à nous expliquer à l'avenir ſur tous les points des demandes de Meſſieurs les Etats Généraux: mais par les éclairciſſemens que nous avons eu le 25. de ce mois avec Monſieur Jenkins, dont nous avons rendu compte à Monſieur de Pomponne, Vôtre Majeſté aura pû voir que nous avons prévenu ſes intentions, & fait ſur les avis de Monſieur Courtin tout ce qui pouvoit dépendre de nous, pour deſabuſer le Roi d'Angleterre & ſes Miniſtres des mauvaiſes impreſſions qu'a fait en cette Cour l'extenſion que Monſieur Temple malicieuſement, à ce que nous croyons, & Monſieur Jenkins par inadvertance, ont donnée à nos réponſes, ſur des choſes qui n'ont point été demandées juſqu'à préſent, ni miſes en négociation. Il eſt vrai, Sire, que comme les propoſitions des Ambaſſadeurs des Etats Généraux commencent par le XIII. Article du Traité de 1662. & que Vôtre Majeſté, par les inſtructions qu'elle nous a données, n'avoit pas trouvé de difficulté ſur ce premier, qui eſt ordinaire dans tous les Traitez; que d'ailleurs Monſieur Courtin nous a fait connoître, que le Roi d'Angleterre ne ſe ſentiroit bleſſé que de la ſtipulation d'une garantie de la Pêche, & d'une Ligue défenſive avec quelque engagement d'offenſive qui commencent au IV. Article du Trai-

té de 1662. & finiſſent au XII.; nous n'avous point exclus de nos réponſes, dans l'éclairciſſement que nous avons eu avec Monſieur Jenkins le XIII., qui fait le premier des demandes deſdits Etats Généraux, d'autant plus qu'ils paſſent du XIII au XVI, ſans inſérer les XIV. & XV. du Traité de 1662. qui font encore mention de cette Ligue défenſive & garantie: mais nous lui avons dit, que nous nous renfermoins aux termes dont nous nous étions ſervis, qui ſont que Vôtre Majeſté pourroit convenir de tous les Articles du Traité de 1662. qui réglent le Commerce & la Navigation entre vos Sujets & ceux des Provinces-Unies; & nous lui dirons encore, que ſi dans aucun de ceux qui nous ont été propoſez il y en a quelqu'un qu'il juge pouvoir porter quelque préjudice au Roi de la Grande Bretagne ou à ſes Sujets, nous ne doutons pas que, ſur ce qu'il lui plaira nous en dire, Vôtre Majeſté ne nous ordonne de le reformer par nos repliques, de maniére qu'il ne puiſſe reſter aucun ſujet de plainte à Sa Majeſté Britannique.

Cette même connoiſſance que Vôtre Majeſté nous donne des mauvais effets que produit en Angleterre le bruit qui s'y eſt répandu d'un Traité particulier entre elle & la Hollande, nous fait croire, qu'il n'eſt pas de ſon ſervice de témoigner aucun empreſſement, au retour de Monſieur de Beverning, de l'entre-

tretenir & ſon Collégue des ſentimens de Vôtre Majeſté ſur leurs demandes, d'autant plus que nous ne ferions en cela que leur confirmer ce que nous leur avons déja dit pluſieurs fois par ſes ordres. Ainſi nous croyons qu'il vaut mieux attendre à nous ſervir des inſtructions que Vôtre Majeſté nous donne ſur les prétenſions des Etats Généraux, juſqu'à ce que ces Ambaſſadeurs nous faſſent de nouvelles inſtances de leur dire ce qu'ils en doivent eſpérer.

Celles que les Alliez nous font à préſent, par l'entremiſe de Monſieur le Nonce, en faveur de Monſieur le Prince Charles, paroîtront bien déraiſonnables à Vôtre Majeſté, & nous pouvons même dire ridicules, en ce qu'on veut ſçavoir nos réponſes avant que de nous donner la demande de ce Prince, & Monſieur le Nonce, qui commence à faire paroître en cela ſon penchant pour l'Empereur, nous fait entendre, que ſi, après que nous avons gardé quelque tems l'écrit qui nous a été préſenté de la part du Prince Charles, nous nous contentons de dire qu'il n'eſt pas dans la forme qu'il doit être, ſans vouloir promettre, qu'auſſi-tôt qu'il aura été reformé par le Miniſtre qu'il a ici, nous y donnerons nos réponſes, & que nous n'attendrons point de nouveaux ordres de Vôtre Majeſté, on aura ſujet de dire que nous ne cherchons que des prétextes de retardement: mais nous lui avons fait connoître, que la feu-

le lecture de l'écrit de Monſieur le Prince Charles, ſi contraire à l'état préſent des affaires, juſtifie aſſez les raiſons que nous avons de n'y pas répondre, & que lorſque ſon Envoyé aura fait ſa demande dans la forme qui a toûjours été obſervée dans cette Aſſemblée & dans les précédentes, ce ſera à nous pour lors de déclarer ce que nous aurons à faire en conſequence. Si Vôtre Majeſté jugeoit qu'il fût de ſon ſervice, comme nous le croyons, de retarder cette Négociation particuliére, les Ambaſſadeurs de l'Empereur nous en donnent un prétexte bien plauſible, par le refus qu'ils font de reconnoître l'Envoyé de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, diſant que ce Prince n'étant pas Ennemi de l'Empereur ni de l'Empire, il ne doit s'adreſſer qu'à la Cour Impériale ou à la Diéte de Ratisbonne, s'il a quelque demande à faire. Mais comme tout Prince de l'Empire a droit de faire des Alliances avec les Princes voiſins, que Vôtre Majeſté leur a fait confirmer ce même droit par les Traitez de Weſtphalie, & qu'elle veut bien reconnoître Monſieur l'Evêque de Strasbourg pour ſon Allié, perſonne ne pourra trouver étrange, qu'elle nous ordonne de refuſer toutes viſites des Miniſtres du Prince Charles & toutes propoſitions de leur part, juſqu'à ce que les Ambaſſadeurs de l'Empereur ayent reconnu le Sieur Duker comme Envoyé d'un Prince qui

a l'honneur d'être dans l'Alliance & ſous la protection de Vôtre Majeſté. Nous ne nous ſervirons pas néanmoins de ce moyen, qu'elle ne nous ait fait ſçavoir ſi elle l'agrée. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 30. *Juillet* 1677.

UNe auſſi languiſſante Négociation qu'eſt à préſent celle de Nimégue, ne nous fournit pas, Monſieur, de grands ſujets d'écrire au Roi. Cependant nous ſommes obligez d'ajoûter encore à la dépêche de Sa Majeſté la très-humble ſuplication que nous vous faiſons, de nous informer de ſes intentions ſur l'empreſſement que Monſieur le Nonce témoigne depuis quelque tems, de moyenner un Commerce de viſites entre les Ambaſſadeurs de l'Empereur & nous. L'occaſion qu'il nous a dit qu'il en vouloit prendre étoit l'arrivée de Monſieur de Gurk, qu'on attend ici dans quatre ou cinq jours, & il prétendoit le diſpoſer à la faire notifier conjointement avec ſes Collégues, dont

l'un n'ayant pas juſqu'à préſent fait prendre de livrée à ſes gens, peut, dit-il, être cenſé avoir demeuré *incognito*. Il y avoit plus de difficulté pour Monſieur Stratman, mais le Nonce croyoit que le Corps de l'Ambaſſade de l'Empereur, du moment qu'il eſt parfait par l'arrivée du Chef, nous envoyant faire un compliment, & s'aſſemblant chez ledit Sieur Evêque pour recevoir tous enſemble nôtre viſite, qu'ils nous viſiteroient auſſi en corps chez le premier de nous, immédiatement après les Médiateurs, nous ne pouvions pas déſirer une plus grande réparation des fautes que quelqu'un deſdits Ambaſſadeurs pourroit avoir commiſes à ſon arrivée, & qu'ils auroient parlà pleinement ſatisfait à ce qui eſt dû à l'Ambaſſade de France. Il ne nous paroiſſoit pas auſſi, Monſieur, que cet expédient pût porter aucun préjudice à nôtre Caractére: mais depuis deux jours l'Auditeur nous ayant fait connoître, que le Comte de Kinsky ne vouloit agréer aucune propoſition s'il n'étoit viſité en particulier avant l'arrivée de ſon premier Collégue, & nous ayant voulu perſuader que certaines déclarations particuliéres, ou plûtôt complimens, qui nous ſeroient faits de ſa part par les Médiateurs, pourroient détruire tout ce qu'il a fait de plus éclatant & de plus public, nous avons cru devoir rejetter entiérement cette Négociation: & il ne nous reſte qu'à ſçavoir, ſi le Nonce, laiſſant

ſant aux Ambaſſadeurs de l'Empereur la liberté de voir ceux d'Eſpagne hors de rang, comme parens de leur Maître, & diſpoſant ces premiers à nous rendre en Corps d'Ambaſſade la viſite immédiatement après les Médiateurs, Sa Majeſté agrée que nous acceptions ce parti, qui nous ſemble être le ſeul admiſſible.

Nous joignons, Monſieur, à cette Lettre le raport que le ſieur Duker nous a donné par écrit, de la réponſe que les Médiateurs ont faite à ſes demandes de la part des Ambaſſadeurs de l'Empereur, & nous ne parlerons point de cette affaire que vous ne nous ayez fait ſçavoir, Monſieur, de quelle maniére le Roi veut que nous nous y conduiſions. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 3. *Août* 1677.

NOus ne ſçaurions, Monſieur, vous mieux informer des raiſons que nous donne Monſieur le Nonce, pour ne nous pas raporter reformez les deux Brefs de Sa Sainteté, qu'en vous envoyant le Mémoire qui les contient,

avec les copies de ceux qu'il dit avoir été expédiez par un ordre & ſtile de la Secrétairerie Apoſtolique, tant à Monſieur le Duc de Longueville & aux Chefs des Ambaſſades de l'Empire & d'Eſpagne à Munſter, qu'à l'Evêque de Gurk & au Marquis de los Balbaſez, qui rempliſſent ici les mêmes places, ſur la forme de l'uſage deſquels il prétend que celui qui a été envoyé à moi Maréchal d'Eſtrades a été expedié, tant pour l'adreſſe que pour les titres de Meſſieurs mes Collégues.

Pour l'autre Bref facultatif, comme le plus conſidérable, où le Roi n'eſt pas ſpécialement nommé après l'Empereur, ni diſtingué des autres Rois, nous ne nous ſommes pas payez des raiſons de Monſieur le Nonce; parce qu'outre que nous ne les avons pas trouvées ſans replique, & particuliérement ne nous aportant pas le même Bref facultatif que Monſieur le Nonce Chigi a dû avoir à Munſter, comme il fait par copie ceux expédiez pour les Comtes de Trautmansdorf & de Pegneranda, & pour Monſieur le Duc de Longueville. Nous avons cherché de nôtre côté ce qui peut ſervir à appuyer ce Titre, qui ſert à la gloire de Sa Majeſté, & qui la diſtingue avantageuſement des autres Rois, en attendant que vous nous ayez du vôtre ſuggeré, ſi Sa Majeſté le déſire, ce que vous ſçavez mieux que nous, pour ſoûtenir cette prérogative. Nous avons déja trouvé

vé que Fra Paolo (*), Auteur qui ne ſera pas jugé partial pour la France, raporte dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, de même que Monſieur le Nonce en convient par ſon Mémoire, que Paul III. dans ſa Bulle d'indiction du Concile à Mantouë de 1541. nomme ſpécialement le Roi Très-Chrêtien après l'Empereur; & ſi Jules III. ne le nomma pas formellement dans la ſienne de continuation dudit Concile en 1550. il le fit implicitement par des termes qui équivaloient à une dénomination, ſçavoir, en ordonnant, par ſa Bulle que celle de Paul demeureroit dans toute ſa force & vertu, avec toutes les clauſes & décrets qu'elle contenoit, qu'il confirma & renouvella entant que de beſoin (†); enſorte qu'on peut dire que Jules a également nommé le Roi après l'Empereur, comme Paul: ce qui eſt parfaitement contraire à ce que Monſieur le Nonce allégue dans ſon Mémoire, que Jules III. n'a point nommé Sa Majeſté; & ſi Pie IV. n'a pas nommé François II. après l'Empereur, dans ſa Bulle de nouvelle indiction de 1560, Charles IX. en a fait faire des plaintes par ſes Ambaſſadeurs à ce Pape qui tiennent lieu de proteſtations, & ſont raportées bien au long par ce (§) même Hiſ-

(*) Fra Paolo Liv. 1. impreſſion de Geneve, pag. 104.

(†) Idem Liv. 3. impreſſion de Geneve, pag. 316.

(§) Idem Liv. 5. pag. 445. pag. 951. 952. 953. & 954.

Hiſtorien du Concile de Trente, ſur leſquelles Pie IV. ne s'eſt défendu que par une excuſe de l'avoir oublié, & de s'être repoſé du ſoin de ſa Bulle ſur les Cardinaux par lui à ce députez; qu'on ne pouvoit pas prendre garde à tout, qu'il échapoit bien ſouvent des choſes, mais que pour l'avenir il aporteroit toute diligence à ce qu'il ne fût rien omis: enſorte qu'on peut encore dire que ce Titre de diſtinction du Roi a été reconnu & autoriſé de tous les Papes, & nous n'eſtimons pas que le Décret de confirmation du Concile par ce même Pie IV. en 1564. mérite aucun contredit, parce que c'eſt un acte particulier depuis le Concile fini, auquel perſonne ne pouvoit contredire de la part du Roi, & moins encore ce que Monſieur le Nonce a allégué dans ſon Mémoire ſur le mot de deux Couronnes, raporté par Victorio Siri, qui n'a aucun raport au fait. Et lors, Monſieur, que nous avons demandé à Monſieur le Nonce, d'où venoit qu'il nous faiſoit bien voir des copies des Brefs qu'il prétend avoir ſervi à Munſter, & qu'il ne nous communiquoit pas celui facultatif de Monſieur le Nonce Chigi, qui pourroit beaucoup ſervir à l'éclairciſſement des choſes, il ne nous a ſçû répondre autre choſe, ſi non qu'il eſt ſurpris lui-même qu'on ne lui l'eût pas envoyé avec les autres, & qu'il croyoit qu'il ſeroit demeuré ſur la Table du Secrétaire, qu'il l'envoyeroit par l'ordinaire ſuivant.

Nous

Nous attendons, Monſieur, d'aprendre vos intentions ſur çe qu'il pourroit y avoir à faire, & les tempéramens qu'on pourroit y trouver, ſi Sa Sainteté ne jugeoit à propos d'entrer dans cette conteſtation, que nous devons dire être particuliére & ſecrete entre Monſieur le Nonce & nous; les Impériaux, Eſpagnols & autres n'en ayant aucune connoiſſance.

Vous ſerez, Monſieur, apparemment autant ſurpris que nous l'avons été, de ce que Monſieur le Nonce & Monſieur Jenkins nous vinrent hier dire ſéparément; ſçavoir Monſieur le Nonce, que les Alliez feroient enſorte que l'Envoyé de Monſieur le Prince Charles nous donneroit ſa propoſition en la forme que nous la pourrions déſirer, qui ſeroit en ſubſtance la même qui avoit été préſentée & ſignée par Monſieur le Prince Charles, toutesfois & quantes que nous voudrions aſſûrer ce Miniſtre, dans quel tems nous y voudrions répondre catégoriquement & ſans delai, nous priant ledit Nonce, de lui vouloir donner réponſe ſur cela, & nous aſſûrant que cette facilité ſerviroit autant à avancer le Traité de Paix, que le rétardement pourroit l'acculer; & Monſieur Jenkins nous a dit la même choſe en ſubſtance, & y en a ajoûté d'autres fort crûës, & demandé dans quel tems nous y répondrions, & que l'avancement de la Paix dé-

dépendoit de nôtre réponſe, ſans laquelle les Alliez n'y travailleroient plus, & avoient dit de nous déclarer, que le retardement que nous aporterions à répondre aux propoſitions de Monſieur le Prince Charles, ſeroit un rétardement pour la Paix générale, puiſqu'ils ne feroient aucun pas qu'après que nous aurions rendu nôtre réponſe.

Nous avons, Monſieur, répondu à l'un & à l'autre de ces Médiateurs, qu'encore que cette demande fût extraordinaire, & contraire à tout ce qui s'eſt pratiqué juſqu'à préſent, nous recevrions les propoſitions que Monſieur le Prince Charles nous pourroit donner par eux, lorſqu'elles ſeroient conformes, les examinerions & répondrions dans le tems & en la maniére que nous le jugerions plus à propos; & avons ajoûté à Monſieur Jenkins, qu'il pouvoit dire aux Alliez, que puiſqu'ils nous déclaroient que le Traité de Paix ne ſe pouvoit avancer que conjointement avec les affaires de Lorraine, ils avoüoient donc qu'ils avoient retardé ce bien à toute l'Europe depuis plus d'un an, qu'ils ne nous ont fait aucune demande pour le Prince Charles.

Monſieur Jenkins nous a encore demandé de la part des Alliez, d'écrire au Roi pour obtenir un paſſeport pour deux Députez Adminiſtrateurs du bien du Diocéſe de Strasbourg, pour pouvoir ve-

venir repréſenter leurs droits dans l'Aſſemblée; & nous lui avons répondu, que Monſieur Duker étoit ici ſur leurs Paſſeports de la part de Monſieur l'Evêque & Prince de Strasbourg leur Souverain, qui avoit ſoin des intérêts de ſon Maître & de ſon Diocèſe; que nous ne connoiſſions, ni ne reconnoîtrions pas d'autres Députez, ni n'écririons pas à Sa Majeſté pour le Paſſeport qu'il nous démandoit.

Nous croyons que cette demande ne nous eſt faite que dans la penſée que nous la refuſerions, & que nos Ennemis y aporteront un prétexte de refuſer, comme ils ont déja fait, de reconnoître ici Monſieur Duker; mais ſi Sa Majeſté nous ordonne, ſur ce que nous avons pris la liberté de lui remontrer, d'arrêter les affaires de Lorraine juſqu'à ce que l'Envoyé de Monſieur de Strasbourg fût reconnu, ces Meſſieurs ſe trouveront bien courts dans leurs meſures. Nous ſommes, &c.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Monſieur le Nonce nous a aporté les propoſitions ci-jointes de l'Envoyé de Monſieur le Prince Charles, & nous a dit en même tems, par forme de diſcours ſeulement, qu'il eſpéroit dans peu nous aporter des propoſitions nouvelles de tous les Alliez; & que Monſieur Jenkins, nous parlant

du

du delai que nous aporterions à la Négociation générale lorſque nous ne répondions pas aux propoſitions de la Lorraine, ne nous avoit dit que des paroles en l'air, que les Alliez pouvoient avoir avancé, mais auxquelles ils ne s'arrêteroient pas.

Nous avons cru, Monſieur, pouvoir ajoûter ici une penſée qui nous eſt venuë, touchant le Bref qui eſt adreſſé ici à moi Maréchal d'Eſtrades. Comme la plus grande difficulté roule ſur le ſeul mot de *præſtantibus viris*, que le Roi n'a pas trouvé convenable à des perſonnes que Sa Majeſté a honorées du Caractére de ſes Ambaſſadeurs, & que nous avons peine à croire, que ceux qui étoient à Munſter ayent reçû celui qu'on nous fait voir aujourd'hui, que peut-être on le voudroit bien reformer, ſi nous inſiſtions à le demander, mais qu'en tout cas nous ne le devions point recevoir encore, juſqu'à ce que les Ambaſſadeurs de l'Empereur ayent accepté le leur: car il pourroit arriver que Monſieur le Comte de Kinsky le feroit reformer, & que le Roi y ſouffriroit du préjudice, dans la différence qui ſe trouveroit alors du traitement qu'on auroit fait à ſes Ambaſſadeurs, à celui qu'on feroit à ceux de l'Empereur. Nous ſommes, &c.

LET-

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 5. Août 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux. Je répons à vos Lettres du 23. & 27. du mois paſſé. La premiére m'a fait voir, de quelle maniére la viſite de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à ceux de l'Empereur avoit été réglée par l'entremiſe du Nonce de Sa Sainteté. Rien ne peut mieux faire connoître qu'elle eſt hors de rang, & renduë ſeulement aux Miniſtres d'une même Maiſon, que qu'ils n'ont pas commencé par le Nonce du Pape, dont la prééminence eſt établie ſans conteſtation ſur tous les autres. Ainſi je trouve bon que vous vous contentiez d'être viſitez immédiatement après le Nonce & les Ambaſſadeurs d'Angleterre. Dans l'un la préſéance naturelle & la qualité de Médiateur ſe trouvent jointes également, dans l'autre le rang qui a été donné à la Médiation ne tire à aucune conſéquence. Mais bien que cette affaire ne puiſſe être plus clairement démêlée, & que j'y trouve en effet toute la précaution que j'y puis déſirer, il eſt bon toutefois que vous retiriez une copie de l'écrit que

les

les Ambaſſadeurs d'Eſpagne doivent donner au Nonce du Pape, par lequel ils déclareroient qu'ils avoient viſité ceux de l'Empereur hors de rang, dans la viſite qu'ils leur devoient rendre. Celui que vous devez tenir demeure en cette ſorte dans l'état qu'il doit toûjours être, puiſque ces tempéramens & cet écrit en ſont une eſpéce de confeſſion, même par les Ambaſſadeurs d'Eſpagne.

Vous avez ſuivi pleinement mes intentions, lorſque, ſans entrer dans les remontrances des Ambaſſadeurs de Suéde ſur le mauvais état des affaires de leur Maître, vous leur avez renouvellé les aſſûrances de mon amitié, & confirmé les ordres que vous aviez de demander la leur, & l'entier rétabliſſement des Traitez de Weſtphalie: mais outre que les nouvelles de Dannemarc conviennent, que la perte de la flote de Suéde avoit été beaucoup moindre qu'elle ne s'étoit publiée d'abord; j'attens avec impatience la confirmation du premier avis qui s'étoit répandu d'une Bataille gagnée par les Suédois dans le Schonen: s'il ſe trouve véritable, j'eſpérerai que les affaires de cette Couronne pourront ſe rétablir dans cette Province, & dans celles de l'Empire.

J'ai vû avec autant de ſatisfaction que d'indignation, dans vôtre dépêche du 27., la ſuppoſition que le Sieur Temple vous avoit faite, & la maniére dont vous l'avez éclaircie. On ne peut trouver

aſſez

assez étrange que ce Ministre ait osé imposer de cette sorte au Roi son Maître, dans une matiére si importante, & qu'il ait pû vous attribuer une explication préciſe du renouvellement entier du Traité de 1662. dans tous ses points. Autant que j'aurois trouvé à redire que vous vous en fûssiez déclarez de cette sorte, autant je vois avec plaisir que vous vous soyez renfermez dans mes intentions si exactement, & que vous ayez démêlé si nettement les articles de Garantie & d'Alliance d'avec ceux de Marine & de Commerce, desquels il s'agissoit seulement.

J'ai chargé le Sieur Courtin d'en porter ses plaintes au Roi d'Angleterre; parce que, dans les sentimens peu favorables que le Sieur Temple témoigne pour moi, il pourroit être dangereux de l'en éloigner davantage, par la connoissance du juste mécontentement que j'aurois témoigné de sa conduite. L'effet que j'attens des ordres que j'ai donnez au Sieur Courtin seroit, que le Roi d'Angleterre lui ôtât sa confiance dans une Médiation qu'il paroît exercer avec partialité. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles, le 5. Août 1677.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 5. Août 1677.

VOus avez, Meſſieurs, démêlé bien nettement la ſuppoſition que Monſieur Temple vous avoit faite: je l'ai vû avec une fort grande joye, & je me ſçai bon gré d'avoir toûjours ſoupçonné que cette affaire fût différente à Nimegue de ce qu'elle avoit été mandée à Londres. Il eſt trop fâcheux de voir la Médiation en de telles mains, mais il eſt de la prudence de n'en pas faire trop de bruit, tant que le Roi d'Angleterre voudra qu'elle y demeure.

Vôtre réponſe aux Médiateurs ſur l'écrit ſigné par Monſieur le Prince Charles ne pouvoit être mieux, auſſi a-t-elle été fort approuvée de Sa Majeſté.

L'Armée du Roi & celle de l'Empereur ſont toûjours fort proches, & s'étoient même trouvées en préſence le 20. du mois paſſé. Les Impériaux avoient témoigné peu de deſſein de combattre, & ont marché depuis vers Marville. Monſieur le Maréchal de Crequi étoit toûjours fort incommodé de ſa bleſſure, qui s'étoit ouverte; &, en cas qu'il fût hors d'état de ſervir, Sa Majeſté s'étoit re-

remiſe à lui de faire paſſer l'Armée ſous le commandement de Monſieur le Maréchal de Schomberg.

Comme Monſieur le Prince d'Orange a paſſé la Dendre, on ne voit guéres quel deſſein il peut avoir que celui du Siége de Maſtricht ou de Charleroi. L'un & l'autre toutefois paroiſſent d'une étrange difficulté, non ſeulement par l'état des Places, mais par le peril d'agir à la vûë d'une Armée auſſi puiſſante que celle que commande Monſieu r le Duc de Luxembourg. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 6. Août 1677.

SIRE,

Vôtre Majeſté aura vû par nos précédentes dépêches, que nous avons entiérement ſatisfait au point de la ſienne du 29. du mois paſſé, qui a regardé l'inquiétude qu'on avoit pris à la Cour d'Angleterre ſur le mauvais avis qui y avoit été donné, que nous euſſions voulu traiter avec les Ambaſſadeurs d'Hollande du renouvellement entier du Traité

té de 1662. & nous ne pouvons nous étonner assez de ce que Monsieur Temple l'a donné, vû qu'il n'est pas à croire qu'il n'eût pas lû les Mémoires qui lui avoient été donnez par lesdits Ambassadeurs d'Hollande pour nous les remettre, où il n'étoit parlé, non plus que dans les réponses que nous lui avons faites, que de la Navigation & du Commerce, & nullement des Articles de défensive ni de garantie, qui ont jetté cette allarme en Angleterre; &, Sire, nous ajoûterons encore aujourd'hui à Vôtre Majesté pour plus d'éclaircissement de cette vérité, qu'il est même impossible que nous ayons pû entrer en rien de semblable, par une raison de fait sans replique, que Monsieur Temple n'a pas ignorée, qui est que Monsieur de Beverning, lorsque nous lui parlames de ce que Vôtre Majesté seroit contente de renouveller ce Traité pour les choses qui regardoient la Navigation & le Commerce depuis le XIII. Article, s'expliqua & nous déclara nettement, qu'il sçavoit bien qu'il ne se pouvoit quant alors davantage, & qu'il faloit que ses Maîtres fûssent rentrez dans l'honneur de l'amitié de Vôtre Majesté par un Traité, auparavant que de parler de renouveller une Alliance, & que de lui faire aucune proposition de garantie ni d'Alliance, & qu'ainsi il ne faloit songer à présent qu'à régler les affaires du Commerce & de la Paix.

Vô-

Vôtre Majeſté aura encore connu par nos précédentes, que nous avons ſatisfait à l'autre point de la même dépêche du 29. du paſſé, touchant Monſieur le Prince Guillaume, & fait faire par les Médiateurs les inſtances qu'elle nous a commandé pour ſa liberté, qui ont produit des réponſes des Impériaux, dont nous lui avons rendu compte. Nous continuerons Sire, les mêmes inſtances auprès deſdits Médiateurs aux occaſions, ſuivant que Vôtre Majeſté nous l'ordonne.

Nous viſitames avant-hier les Ambaſſadeurs Eſpagnols dans le rang, & ſuivant les projets qui en avoient été faits & concertez par Monſieur le Nonce, qui les a fait exécuter fort juſte, ſuivant les engagemens & les paroles qu'il nous en avoit données, après avoir reçû & rendu entr'eux & les Impériaux leurs viſites de famille le jour précédent, à l'exemple de Munſter, duquel Monſieur le Nonce nous a donné ſon certificat, avec un écrit ſigné de lui pour plus grande ſûreté, duquel nous envoyons Copie à Monſieur de Pomponne, que nous informons de tout ce qui s'y eſt paſſé, pour n'en pas importuner Vôtre Majeſté. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 6. Août 1677.

NOus avons, Monsieur, reçû la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du 29. du mois passé, qui accompagnoit la Lettre du Roi de même date.

Vous verrez par la réponse que nous nous donnons l'honneur de faire au Roi, que nous remettons Sa Majesté au détail que nous vous devons faire de ce qui se passa à la visite que nous rendimes avant-hier aux Ambassadeurs d'Espagne, après que Monsieur le Nonce & Monsieur Jenkins nous eurent communiqué le matin un Pleinpouvoir en bonne forme pour tous, avec la qualité d'Ambassadeurs & Plénipotentiaires, & toutes clauses nécessaires. Nous espérons, Monsieur, que vous trouverez nôtre visite à la satisfaction de Sa Majesté, puisque nous avons suivi l'exemple de Munster, que nous en avons tiré un Certificat de Monsieur le Nonce, avec un écrit encore, pour plus grande sûreté, desquels nous vous envoyons des copies, & qu'au lieu qu'à Munster les Ambassadeurs du Roi n'avoient eu que le Nonce pour exem-

exemple, nous avons eu ici le Nonce & la Médiation d'Angleterre pour guides. Ce que nous vous devons dire ne s'être pas fait ſans peine à l'égard de la Médiation d'Angleterre; car Monſieur le Nonce avoit bien pris ſes meſures entre les Eſpagnols & nous, mais non pas entre les Anglois, avec leſquels il n'a aucun Commerce: ſi bien qu'après la Déclaration des Ambaſſadeurs d'Eſpagne, il arriva deux grandes queſtions; la prémiére, de faire conformer à l'exemple de Munſter Monſieur Jenkins, homme, comme vous ſçavez, peu réſolutif; & l'autre, préſuppoſé qu'il s'y conformât, de le faire aller à l'audience après Monſieur le Nonce. L'un & l'autre ne fut pas un petit ouvrage.

Nous le vîmes d'abord aux champs, à dire qu'il ne vouloit entrer en aucun tempérament, qu'il vouloit rendre & recevoir la prémiére viſite comme Médiateur avant les Impériaux & avant Monſieur le Nonce, & que cette viſite lui étoit dûë; qu'il ne connoiſſoit point le Pape, & qu'il avoit des ordres du Roi ſon Maître de ne point ceder à ſon Nonce: & nous le vîmes avec déplaiſir faire ſon parti pour cela, ſolliciter les Ambaſſadeurs & Miniſtres des Princes Proteſtans de ſe joindre à lui pour le ſoûtenir, & nous ne le vîmes quaſi venir à nous que pour nous en déclarer ſa réſolution; mais, Monſieur, nous avons été aſſez heureux de le rendre capable de ſe

conformer à l'exemple de Munſter pour la viſite de famille des Impériaux & Eſpagnols, qui étoit la prémiére difficulté; & nous avons travaillé enſuite à le perſuader par nos raiſons, & d'ignorer la viſite de Monſieur le Nonce, & de rendre la ſienne, quoique poſtérieure, à l'heure qui lui ſeroit donnée, comme Médiateur, auparavant nous.

Nous lui repréſentames, qu'il ne s'agiſſoit pas de céder par lui à Monſieur le Nonce, mais qu'il devoit entrer dans le fait en véritable Médiateur. Qu'il ſçavoit avec quelle joye nous nous ſervions de la Médiation d'Angleterre, & en quelle conſideration elle étoit au Roi; mais qu'il n'ignoroit pas auſſi que le Pape ne fût pareillement admis Médiateur par les Princes Catholiques, qui tous le reconnoiſſant pour le Chef de l'Egliſe, lui cédoient, Rois, Empereur, & autres; & que, comme il venoit déja de ſe conformer à l'exemple de Munſter, & à ne ſe point arrêter à la viſite de famille que les Impériaux & Eſpagnols s'étoient renduë le jour précédent, qui étoit une choſe faite; moyennant un certificat qu'ils lui devoient donner de ce qui s'y étoit paſſé, nous le priïons auſſi de ſuivre le même exemple pour le reſte; qu'il n'y alloit rien en cela du rang du Roi ſon Maître, puiſque nous ne demanderions l'audience qu'après lui Médiateur. A quoi s'étant à la fin rendu, comme nous ne penſions plus qu'à exécuter & faire

faire les visites dans cet ordre aux heures qui nous avoient été données, nous prévinmes heureusement un incident qui apparemment auroit bien irrité davantage l'Angleterre que l'affaire du Traité de 1662, qui fut que Monsieur de los Balbasez, Chef de l'Ambassade d'Espagne, chez qui se rendoient les visites, nous avoit donné une heure entre Monsieur le Nonce & Monsieur Jenkins; ce qu'ayant découvert, nous en fimes des plaintes à Monsieur le Nonce; qui travailla par diverses allées & venuës à rectifier toutes les choses. Nous en avertimes Monsieur Jenkins, nous le substituames dans l'heure qui nous avoit été donnée, & primes la sienne: moyennant quoi le tout s'exécuta dans l'ordre projetté; mais ce ne fut pas sans beaucoup de soupçon de nôtre part, que ce ne fût un piége que les Espagnols nous avoient voulu dresser, sous une fausse apparence de nous faire plus d'honneur, pour mettre de la confusion dans les visites, & nous commettre avec l'Angleterre, en faisant dire que nous avions voulu couper ses Ambassadeurs: ce que Monsieur Jenkins a aussi bien reconnu que nous, lequel en est demeuré très-content, & nous est venu faire des remercîmens tout particuliers chez nous.

Nous sommes persuadez, Monsieur, que vous trouverez que nous n'avons pas le même sujet de l'être de la délicatesse de Monsieur d'Oxenstiern, qui,

pour ne pas faire ſa viſite après nous, a répondu aux Gentilshommes qui lui ont été déclarer l'arrivée de leur Maître, qu'il s'en alloit aux Champs pour quatre ou cinq jours. C'eſt déja la ſeconde fois qu'il en uſe de même quand il s'agit d'aller à l'audience après nous; & ce qui nous paroît de plus ſurprenant, eſt qu'il n'en uſe pas de même pour les autres, & que nous avons remarqué, que pendant qu'il traite de la ſorte avec nous, il ne fait pas de ſcrupule de ſuivre en pareil cas, ſelon les rencontres, l'Ambaſſadeur de Dannemarc. Ce ſont de certaines obſervations que nous ne croyons pas devoir negliger de vous faire ſçavoir.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Eſpagne nous ont rendu la viſite immédiatement après celle des Médiateurs.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 10. *Août* 1677.

NOus nous ſommes donné l'honneur, Monſieur, de vous mander par le dernier ordinaire, comment s'étoient paſſées nos viſites avec Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Eſpagne. Nous avons maintenant à vous rendre compte des propoſitions que Monſieur le Nonce nous a fait, pour tâcher de nous faire voir les Ambaſſadeurs de l'Empereur. Vous ſçavez, Monſieur, les ſujets de plainte que nous avons contre l'un & contre l'autre des deux qui ſont ici : qu'à l'égard de Monſieur de Kinsky, il ne nous a point fait donner part de ſon arrivée, ſur la difficulté que nous eûmes au ſujet d'un billet, par lequel il devoit aſſûrer Meſſieurs les Médiateurs, que les viſites qui lui avoient été faites par Monſieur l'Ambaſſadeur de Dannemarc & autres, ne lui avoient été faites que comme viſites d'amis, & ſans aucune notification de ſa part. Pour ce qui eſt de Monſieur Stratman, nous nous plaignons qu'il ne nous ait pas fait donner part aſſez à tems de ſon arrivée, qu'il nous ait caché les audiences qu'il avoit don-

nées aux autres Ambaſſadeurs avant nous, ſous prétexte d'affaires de conſéquence qu'il avoit à traiter, & qu'il ne nous ait voulu reſtituer que la derniére.

Monſieur le Nonce nous propoſe donc, Monſieur, que quand Monſieur de Gurk ſera arrivé ici, il y remettra les choſes dans l'ordre qu'elles doivent être, qu'il reçoive de nous la prémiére viſite en Corps d'Ambaſſade, & qu'il nous la reſtituë de même. Monſieur le Nonce prétend par-là, que ce ſeroit réparer avantageuſement la faute de ces deux Meſſieurs; puiſque non ſeulement le Chef de l'Ambaſſade nous rendroit ce qui nous eſt dû, mais même que tout le Corps de l'Ambaſſade viendroit nous rendre la prémiére viſite: en quoi la réparation ſeroit d'autant plus grande & plus publique, qu'il eſt conſtant que tout le monde verroit bien, que Meſſieurs de Kinsky & Stratman ne ſe ſeroient trouvez chez Monſieur de Gurk, eux qui avoient déja reçû leurs viſites ſéparément & long-tems devant, ſi ce n'étoit en faveur de la France, & pour lui donner la préſéance qui lui eſt dûë. Auſſi avons nous appréhendé que les Ambaſſadeurs de Suéde & de Dannemarc, qui s'en apperçurent, ne refuſent de rendre cette viſite à tout le Corps de l'Ambaſſade de l'Empereur, diſant qu'ils ſe ſont déja acquitez de ce devoir envers Meſſieurs le Comte de Kinsky, & Stratman: mais

mais l'Auditeur de Monſieur le Nonce nous aſſûre que Monſieur de Gurk déclarera, qu'il a ordre de l'Empereur de recevoir les viſites en corps d'Ambaſſade avec ſes Collégues; que Monſieur de los Balbaſez, pour faciliter cet accommodement, promet de les aller voir tous trois en Corps, & de recevoir les viſites de tous trois en Corps, quoiqu'il l'ait déja fait aux deux derniers; que Monſieur le Nonce offre d'en faire de même, & que les Ambaſſadeurs de Suéde & de Dannemarc n'oſeront peut-être pas refuſer ce parti, dans la crainte de ſe faire des affaires avec l'Empereur, & de s'éxclure auſſi de tout commerce avec Monſieur de Gurk, que Monſieur le Nonce eſpére porter à déclarer, que ſans ſes Collégues il ne veut point recevoir cette prémiére viſite. Outre cette réparation publique, on nous en veut encore faire de particuliéres. Pour ce qui touche Monſieur de Kinsky, on nous propoſe de le faire trouver chez Monſieur le Marquis de los Balbaſez, chez qui on va joüer une fois la ſemaine. Que là nous entrerions en quelque éclairciſſement ſur les incidens qui nous ont empêché de nous voir, & qu'il nous témoigneroit, comme quoi il n'avoit point fait aucune Notification devant celle qu'il nous avoit offerte; que ce n'a été qu'un mal-entendu, & que nous étions les premiers à qui il avoit voulu donner part de ſon arrivée. Comme ce diſ-

cours ſeroit proprement des excuſes qu'il nous feroit, nous y aurions plus volontiers donné les mains, ſi on ne prétendoit que ces complimens de part & d'autre aboutiroient à une viſite que nous irions lui faire ſans Cérémonie & en particulier, avant que de le voir en Cérémonie chez Monſieur de Gurk. C'eſt, Monſieur, ce que nous avons réjetté entiérement. Nous avons témoigné, que nous ne pouvions pas aller voir Monſieur de Kinsky, qui ne nous avoit pas notifié ſon arrivée, juſques à ce que nous l'euſſions vû en Cérémonie chez Monſieur de Gurk; que ce ſeroit paſſer après ceux qui l'ont déja vû que d'y aller; ainſi qu'il faut que les prémiéres viſites de Cérémonie ſe faſſent dans les régles, après quoi nous ne ferons aucune difficulté de nous voir familiérement & ſans façon. Ces Meſſieurs au contraire prétendent, que cette viſite-là ne pourroit faire aucune conſéquence, puiſqu'elle ſeroit faite ſans Cérémonie, comme entre perſonnes privées. Ils conſentent même qu'il n'y en ait qu'un de nous qui y aille, comme pour le voir, ſous prétexte de la converſation qu'on auroit eûë chez Monſieur de los Balbaſez, & Monſieur de Kinsky prétend, qu'après avoir été ici ſix mois Ambaſſadeur de l'Empereur, il ne peut recevoir la prémiére viſite chez Monſieur de Gurk, ſans que perſonne de nous lui ait fait la moindre honnêteté & l'ait été voir chez lui,

lui, comme nous avons été chez tous les autres. Que ſi nous rejettons la faute ſur ce qu'il ne nous a point fait donner part de ſon arrivée, il peut dire qu'il nous l'a offert, & qu'il n'a tenu qu'à nous de la recevoir, & qu'ainſi on pourroit préſuppoſer, que cette prémiére viſite auroit été renduë de part & d'autre.

Pour ce qui regarde Monſieur de Stratman, comme nous ſommes un peu plus bleſſez de ſon procedé, non-ſeulement on ne nous demande, ni viſite, ni entrevûë particuliére; mais de plus on conſent qu'il témoigne à Monſieur le Nonce, qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour nous rendre ce qui nous étoit dû; que ſes gens avoient ordre de nous avertir avant les autres, mais que les choſes n'avoient pas été exécutées comme il les avoit projettées; que Monſieur le Nonce nous donneroit par écrit cette déclaration, parce que Monſieur de Stratman ne la veut point écrire de ſa main; ou bien même que Monſieur le Nonce feroit encore une choſe qui ſeroit meilleure que cette déclaration, qui ſeroit un procès verbal de tout ce qui s'eſt paſſé au ſujet de cette prémiére viſite avec les Ambaſſadeurs de l'Empereur, dans lequel il énonceroit tout ce que Monſieur de Stratman lui a dit, & il feroit connoître que cette viſite en corps d'Ambaſſade n'a été faite que pour

nous rendre plus autentique le rang & la préſéance qui nous eſt dûë.

Comme nous ne ſommes convenus de rien de tout ceci, & que nous nous ſommes contentez d'écouter Monſieur le Nonce, les choſes en ſont demeurées là, & nous attendons, Monſieur, que le Roi nous envoye ſes ordres ſur ce qu'il plaira à Sa Majeſté que nous acceptions de ces propoſitions. Nous n'oſons même vous prier, Monſieur, de nous faire l'honneur de nous rendre réponſe ſans attendre le jour ordinaire, parce que nous l'aurons quatre jours plûtôt; & comme Monſieur de Gurk ſera ici aujourd'hui, c'eſt peut-être tout ce que pourroit faire le Nonce de faire différer la Notification de ſon arrivée, juſqu'à la réponſe du Roi, laquelle néanmoins nous n'avons point dit que nous attendions, n'ayant juſqu'à préſent voulu faire de ceci une affaire qui fût remiſe en Négociation.

Nous ne pouvons pas vous dire, Monſieur, en cas que cette affaire ne s'accommode point, ſi nous verrons Monſieur de Gurk. Pour nous, nous ſommes tous prêts de le faire, mais Monſieur de los Balbaſez nous fait entendre qu'il a peine à croire que ce Miniſtre ſe réſolve à nous voir quand ſes deux Collégues ſeront exclus de tout commerce avec nous. Peut-être dit-il cela pour nous faire donner les mains plus facilement aux expédiens

diens qu'il propoſe, peut-être auſſi eſt ce la vérité.

Nous avons déja remarqué, Monſieur, que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde ſe trouvoient un peu trop fermes ſur le prémier rang, & principalement à nôtre égard, puiſqu'eux qui n'ont pas fait de difficulté dans deux rencontres d'aller voir les Ambaſſadeurs de l'Empereur après celui de Dannemarc, n'ont en aucune occaſion voulu paſſer après nous. Lors de l'arrivée de l'Ambaſſadeur de Dannemarc, Monſieur d'Oxenſtiern fit le malade, & ne l'alla voir que cinq jours après; il chercha des incidens à Mylord Berkley, & dans cette occaſion-ci des Ambaſſadeurs d'Eſpagne, il eſt monté en caroſſe, dans le tems qu'on lui eſt venu donner part de ſon arrivée, & a dit, qu'il s'en alloit pour quatre jours aux champs; mais à ſon rétour il a fait une déclaration fort expreſſe, car il a fait faire des plaintes à Monſieur de los Balbaſez de ce qu'il nous avoit donné part de ſon arrivée avant eux: à quoi Monſieur de los Balbaſez a répondu, qu'il avoit fait ce qu'il avoit jugé à propos, qu'il n'avoit à rendre compte de ſes actions à perſonne, & qu'ils étoient maîtres de le venir voir quand ils voudroient, ou de n'y venir pas. Nous avons ſçû cette derniére particularité de l'Auditeur de Monſieur le Nonce. Nous nous donnons l'honneur, Monſieur, de vous envoyer la réponſe des Alliez que Monſieur Jenkins

a donnée à Monſieur Duker. Vous y verrez des ſuppoſitions toutes viſibles. C'eſt ce que nous ferons entendre à Monſieur Jenkins dans l'audience que nous lui demanderons demain, où nous lui dirons une choſe ſans replique, qui eſt, que non ſeulement nous avons déclaré depuis peu que Monſieur l'Evêque de Strasbourg étoit Allié du Roi, mais que dès le tems qu'il étoit queſtion de convenir de la forme des Pleinpouvoirs, lorſque les Ambaſſadeurs des Etats inſiſtoient que dans les nôtres nous n'eûſſions pouvoir de traiter que pour Sa Majeſté & pour ſes Alliez à préſent en Guerre, nous réjettames cette derniére condition, *à préſent en Guerre*; & Monſieur de Strasbourg fut le ſeul que nous alléguâmes pour un exemple d'Allié de Sa Majeſté qui n'étoit pas en Guerre, de qui nous aurions ainſi abandonné les intérêts; de ſorte que ce n'eſt pas d'aujourd'hui que nous avons fait une déclaration formelle à Meſſieurs les Médiateurs, que Monſieur de Strasbourg eſt Allié du Roi, & que Meſſieurs les Alliez ne peuvent l'ignorer. Nous ſommes, Monſieur, &c.

LET-

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 12. *Août* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. Je ne répondrai point par cette Lettre à ce que vous me mandez par la vôtre du 30. du mois paſſé, touchant la ſuppoſition que Monſieur Temple vous avoit faite, que vous vous fuſſiez engagez au rénouvellement du Traité de 1662. dans tous ſes Articles. Cette affaire a été ſuffiſamment éclaircie, & par vous à Nimegue, & par le Sieur Courtin en Angleterre. L'Ecrit même que j'en ai fait remettre au Mylord Montaigu a achevé de détruire les ſoupçons que le Roi de la Grande Bretagne auroit pû en concevoir. Auſſi cet incident eſt entiérement fini, & je veux croire qu'il aura ſervi ſeulement à faire connoître au Roi de la Grande Bretagne, qu'il doit quelquefois douter de la bonne foi dudit Sieur Temple dans les choſes qui me régardent. Il ſera bon cependant que ſi le Sieur de Beverning reprend avec vous la Négociation qu'il a commencée, vous vous expliquiez ſi préciſément des Articles du Traité de 1662. que vous voulez bien renouveller,

&

& de ceux que vous devez exclure; qu'il n'en reſte aucun ombrage en Angleterre.

Si par l'entremiſe du Nonce de Sa Sainteté, toute l'Ambaſſade de l'Empereur en Corps vous fait notifier ſon arrivée, après celle de l'Evêque de Gurk à Nimegue, qu'elle reçoive en Corps vôtre viſite chez cet Evêque, & que les trois Ambaſſadeurs vous la reſtituent enſemble chez le Maréchal d'Eſtrades, je trouve bon que vous la receviez: l'Ambaſſade complete aura réparé la faute particuliére du Sieur de Stratman, & paroîtra même avoir condamné ſa conduite; mais avant toutes choſes prenez bien dans cette affaire les mêmes meſures dont vous m'avez déja rendu compte, c'eſt-à-dire que l'Ambaſſade de l'Empereur viſite tellement les Ambaſſadeurs d'Eſpagne hors de rang, comme étant d'une même Maiſon, que non ſeulement elle leur rende cette viſite avant le Nonce, mais encore qu'elle lui en remette un écrit, & qu'elle vous viſite incontinent après lui & après les Ambaſſadeurs d'Angleterre: dont l'un, ſans la qualité même de Médiateur, eſt toûjours le premier entre les Princes Catholiques, & l'autre tient ſans conſéquence le rang qu'il a été trouvé bon d'accorder à ſa Médiation.

La difficulté qu'ont fait les Miniſtres de l'Empereur, de recevoir par le Sieur Duker les propoſitions de l'Evêque de Stras-

Strasbourg, doit paroître à toute l'Assemblée, au cas qu'ils s'y attachent, un dessein prémédité d'éloigner la Paix. Lorsque ce Prince est dépouillé de ses Etats par les ordres de l'Empereur, il est contre toute la raison de lui ouvrir pour toute défense la voye de la Diéte de Ratisbonne. Ce seroit faire un trop notable préjudice aux Princes de l'Empire, & les rendre sujets de l'Empereur, d'indépendans qu'ils se sont toûjours conservez.

L'Evêque de Strasbourg, par le droit naturel qui lui est acquis, même par le Traité de Westphalie, a pû entrer en alliance avec moi, & il est d'autant plus juste qu'il porte ses prétentions à l'Assemblée de Nimegue, que sans s'être jamais déclaré Ennemi de l'Empereur & de l'Empire, il se trouve persecuté par l'Empereur & dépouillé de ses Etats. Le refus même que l'on feroit aujourd'hui de l'admettre au nombre des Princes intéressez dans l'Assemblée ne pourroit être plus étrange, puisque par les Passeports qui sont donnez au Sieur Duker son Envoyé, l'on peut dire qu'il y a déja été admis, &.qu'il y a été reconnu comme une des Parties qui ont droit d'y porter leurs plaintes & leurs demandes. C'est surquoi j'ai voulu connoître le plus particuliérement ses intentions: il m'a fait témoigner, que comme il ne vouloit point en effet passer pour Ennemi de sa Patrie, c'étoit principale-

ment

ment comme mon Allié qu'il prétendoit paroître à Nimegue : que s'étant perdu, pour avoir porté, autant qu'il avoit été en lui, mes intérêts dans l'Empire & dans la Guerre contrê la Hollande, il attendoit ma protection pour appuyer les ſiens ; que c'étoit ſous ce titre qu'il prétendoit agir, & qu'il me prioit que je vouluſſe bien vous ordonner de préſenter en mon nom ſes raiſons & ſes prétentions : que le Sieur Duker vous en inſtruiroit, mais qu'il vous laiſſeroit le ſoin de les faire valoir, & de les ſoûtenir, parce qu'il vouloit être connu comme mon Allié, & non comme Partie principale. Il prépare pour ce ſujet des Mémoires que j'aurai ſoin qui vous ſoient envoyez, & ſelon leſquels vous devrez agir. La maniére dont j'accorde ma protection à ce Prince ne ſera pas nouvelle dans l'Empire, puiſqu'elle eſt la même qui a été tenuë à Munſter en faveur de l'Electeur de Trêves, pour lequel j'agis dans tout le cours du Traité, & par laquelle je le fis rétablir dans ſes biens & ſes Etats.

Vôtre Lettre du 3. de ce mois m'a fait voir, que bien que le Nonce de Sa Sainteté & l'Ambaſſadeur d'Angleterre vous eûſſent demandé une parole poſitive de répondre aux propoſitions du Prince Charles, & que ſans cet engagement ils faiſoient difficulté de vous les remettre, vôtre fermeté à refuſer ce parti ſi inſoûtenable les avoit enfin forcez à l'a-

l'abandonuer, & qu'ils vous avoient envoyé les propoſitions de ce Prince, dont vous m'avez envoyé la Copie. Elles ſont ſi vagues, que je ne juge pas à propos de vous donner encore ordre d'y répondre. Comme je vous envoyerai bientôt les demandes de l'Evêque de Strasbourg, la difficulté que feront peut-être les Ambaſſadeurs de l'Empereur d'y donner leur réponſe, vous ouvrira de même un moyen de n'en pas donner ſi-tôt aux demandes du Prince Charles. Auſſi bien la Négociation de la Paix paroît ſi froide juſqu'à cette heure de la part de mes Ennemis, que rien ne me peut preſſer de m'expliquer ſur le Prince de Lorraine, lorſqu'ils ne le feroient pas ſur l'Evêque de Strasbourg. Vôtre même Lettre du 3. de ce mois m'a fait voir le Mémoire que le Nonce de ſa Sainteté vous avoit remis, avec les Copies des Brefs qui avoient été écrits au Duc de Longueville, & aux Chefs des Ambaſſades de l'Empereur & d'Eſpagne à Munſter, auſſi bien que ceux qui ſont adreſſez aujourd'hui aux Chefs des mêmes Ambaſſades à Nimegue. Cet uſage pour vos Brefs particuliers ayant été établi dans une Aſſemblée ſi ſolemnelle, je ne vois pas qu'il y ait occaſion de le diſputer aujourd'hui. Ce que j'approuve ſeulement, ainſi que vous le propoſez, eſt qu'avant que de vous relâcher tout-à-fait, vous obſerviez de quelle maniére les Ambaſſadeurs de l'Empereur

reur & d'Eſpagne recevront ceux qui leur ont été adreſſez.

Je fais plus de difficulté ſur le Bref facultatif que le Nonce vous a dit avoir été envoyé à Munſter, & dans lequel la diſtinction qui m'eſt dûë n'avoit pas été obſervée. Peut-être le recevrai-je avec vos prémiéres Lettres, ſi, comme il vous a témoigné, il ne doute point qu'il n'ait dû lui être envoyé de Rome. Mais quelques raiſons qu'il vous ait allegué ſur ce ſujet, même des derniéres indictions du Concile de Trente, mon intention n'eſt pas que vous vous relâchiez encore de la juſte prétenſion que vous lui avez témoigné. Ce que je déſire ſeulement eſt, qu'en attendant les prémiers ordres & la derniére réſolution que je prendrai ſur cette affaire, vous la laiſſiez demeurer, ainſi que vous avez fait juſqu'à cette heure, entre vous & le Nonce ſeulement, ſans que les Impériaux & Eſpagnols en ayent aucune connoiſſance. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le 12. Août 1677.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 13. Août 1677.

QUoique nous ayons été honorez cet ordinaire, Monſieur, d'une dépêche du Roi, nous avons cependant ſi peu de choſe à dire à Sa Majeſté, que nous n'oſons nous donner l'honneur de lui écrire. Nous avons cru ſeulement que nous devions vous témoigner la joye que nous avons, que Sa Majeſté ſoit pleinement ſatisfaite de l'éclairciſſement que nous lui avons donné ſur l'affaire qu'on nous avoit voulu faire touchant le renouvellement des Articles du Traité de 1662. qui regardent le fait du Commerce.

Le bruit de la victoire de l'Armée de Suéde ſur celle de Dannemarc dans la Scanie s'eſt confirmé & trouvé entiérement véritable ; on aſſûre même que depuis cette Bataille le Roi de Suéde les avoit battus une ſeconde fois. Ce qui nous fait ajoûter foi à cette derniére nouvelle eſt, que Monſieur l'Ambaſſadeur de Dannemarc convient qu'il y a eu un ſecond combat, ſans vouloir dire quel a été le ſuccès, faiſant ſeulement entendre, que quelques Lettres diſent

ſent que ſon Maître a remporté tout l'avantage de cette ſeconde action ; mais il y a d'autres Lettres qui aſſûrent le contraire. Si le Roi de Suéde ſçait profiter de ſes avantages, comme nous n'en doutons point, il y a lieu d'eſpérer qu'il chaſſera les Danois de cette Province.

Monſieur le Marquis de la Fuente, qui va Ambaſſadeur en Angleterre, a paſſé ici. Comme il n'y a été que deux jours, il n'a voulu recevoir ni rendre viſite. Cependant nous l'avons vû aux promenades & dans les lieux d'Aſſemblée.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde ont été voir ceux d'Eſpagne, & comme ces derniers avoient prévû que les autres vouloient faire une viſite ſéparée, quelque tems après que les prémiéres ſeroient renduës, ils avoient prié les Ambaſſadeurs d'Hollande de ne les aller voir que le même jour que les Suédois iroient ; c'eſt ce qui a été exécuté : ainſi ces Meſſieurs ſe ſont trouvez, malgré qu'ils en ayent, enclavez avec tous les autres Miniſtres dans ces premiéres viſites. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 17. *Août* 1677.

JE répons, Meſſieurs, à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 10. de ce mois. Auſſi-tôt que j'ai eu le tems d'en rendre compte à Sa Majeſté, elle y a vû les diverſes propoſitions qui vous étoient faites par Monſieur le Nonce, pour ajuſter les difficultez qui ſe rencontroient ſur les premiéres viſites entre vous & les Ambaſſadeurs de l'Empereur. Vous avez déja vû qu'elle approuvoit l'expédient qui avoit été propoſé, que Monſieur l'Evêque de Gurk étant à Nimegue, vous notifiât ſon arrivée avec ſes Collégues, qu'ils reçûſſent tous trois enſemble vôtre viſite, & qu'ils vous la rendîſſent à tous trois enſemble. En cette maniére le Corps de l'Ambaſſade répareroit la faute des particuliers, & c'eſt auſſi le ſeul tempérament que Sa Majeſté juge que vous puiſſiez admettre.

Quelques excuſes que Monſieur le Comte de Kinsky propoſe de vous faire par occaſion, la viſite qu'il prétend que vous lui rendiez auroit toûjours été précédée par celles qu'il a reçuës d'au-

tres Miniſtres, & c'eſt ce qui ne peut s'accorder avec le rang que vous devez tenir. A l'égard de Monſieur Stratman, comme il ne demande rien, & par-là qu'il témoigne aſſez condamner la conduite qu'il a tenuë, il ne peut y avoir de difficulté lorſqu'il de recevra vôtre civilité qu'avec tout le Corps de l'Ambaſſade. Vous pourriez ſeulement y ajoûter la Déclaration qu'il veut bien vous faire par écrit par Monſieur le Nonce, que le manquement qu'il a eu à vôtre égard a plûtôt été la faute de ſes gens que la ſienne; qui ſeroit encore plus forte, ainſi que vous le marquez, par le Procès Verbal que Monſieur le Nonce s'offre de vous remettre. Mais de tous ces accommodemens vous voyez, Meſſieurs, que le principal eſt, & auquel Sa Majeſté déſire que vous vous attachiez, que tout le Corps de l'Ambaſſade reçoive vôtre viſite la premiére après Monſieur le Nonce & Monſieur l'Ambaſſadeur d'Angleterre, & vous la notifie dans le même rang. Il y a en cela tant de raiſon & de juſtice, que les Ambaſſadeurs de Sa Majeſté Impériale ſeront tout-à-fait dans leur tort, s'ils refuſent ce parti.

On ne ſçait quel nom on pourroit donner à la délicateſſe qu'affectent les Ambaſſadeurs de Suéde ſur les viſites qui vous ſont renduës avant eux. Ce n'eſt pas que ce procédé, après ce que je connois de l'humeur de la Nation, me ſur-

ſurprenne tout-à-fait, & moins encore en la perſonne de Monſieur d'Oxenſtiern: mais aſſûrément ils ſont les ſeuls de leur avis, & je ne croi pas qu'il ſe trouve beaucoup de gens en Europe qui croyent que la Suéde le puiſſe diſputer à la France. Je répondrai à cette heure, Meſſieurs, à ce que vous avez écrit à Sa Majeſté par vôtre Lettre du 6. de ce mois. Vous avez déja connu qu'elle avoit été pleinement éclaircie de la ſuppoſition qui vous avoit été faite touchant le renouvellement du Traité de 1662., & qu'elle avoit été ſatisfaite des offices que vous aviez rendus à Monſieur le Prince Guillaume, ainſi je n'ai rien à ajoûter à ces deux points. Je vous dirai, qu'elle l'a été de même de la maniére dont vous avez reçû la viſite de Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, & des précautions que vous avez aportées pour conſerver la préſéance & la dignité qui ſont dûës à vôtre Caractére.

Je ne prétens pas être le premier, Meſſieurs, à vous apprendre la nouvelle de la levée du Siége de Charleroi. Elle vous aura ſans doute été portée, & par les avis qui vous auront été donnez de l'Armée, & par la confuſion qui aura parû à Nimegue dans l'eſprit de nos Ennemis. Toutes leurs entrepriſes ſervent à augmenter la gloire du Roi: mais s'ils ſçavent faire un bon uſage de ces mauvais ſuccès, ils vous mettront bien-

tôt en état de les en garantir à l'avenir par une Paix durable & assûrée.

Je suis, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 17. *Août* 1677.

NOus attendons Monsieur, les ordres du Roi sur ce que nous aurons à répondre aux pressantes instances qui nous sont faites de la part de tous les Alliez en faveur de Monsieur le Prince Charles; & soit que Sa Majesté juge à propos de faire voir dès à présent les raisons qu'elle a de retenir la Lorraine, soit qu'elle veuille différer jusqu'à la fin de la Campagne à entrer en matiére sur ce qui regarde ledit Prince, & se servir pour cet effet du refus que font les Confédérez de reconnoître Monsieur l'Evêque de Strasbourg comme un Prince allié de la France; soit enfin qu'elle trouve plus raisonnable de dire, que les propositions d'Espagne nous éloignant si fort de la Négociation de la Paix, on ne doit pas discuter les intérêts du Prince Charles, qui ne sont qu'un accessoire, avant que de traiter sérieusement ceux de Sa Majesté Catholique & des Etats Généraux, qui sont la prin-

principale cauſe de la Guerre ; nôtre réſolution eſt de ne nous ouvrir de rien, juſqu'à ce que nous ſçachions les ſentimens de Sa Majeſté, quelque bruit que les Alliez puiſſent faire contre nôtre retardement, auquel ils prétendent imputer celui qu'ils aportent à faire des propoſitions plus raiſonnables que les premiéres. Mais vous jugez bien, Monſieur, que ſi Sa Majeſté nous ordonne le ſecond expédient, & que les Alliez ceſſent de refuſer les viſites & les propoſitions du Sieur Duker, ils nous reduiront, ou à répondre au fond, ou à avouër, comme ils publient, que nous n'avons aucun pouvoir ni inſtruction ſur cette matiére. Nous avons fait quelques viſites particuliéres, & aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne, & à Monſieur de Beverning, plûtôt pour entretenir un Commerce de civilité, & accoûtumer les premiers à de plus fréquentes que nous pourrions faire aux autres dans la ſuite du tems pour le ſervice du Roi, que pour trouver occaſion, quant à préſent, de parler d'affaire ni aux uns ni aux autres. Et en effet, Monſieur, tout ce que les premiers nous ont dit, pour nous prouver qu'ils ſont en droit de prétendre de nous de grandes reſtitutions, & nous à eux pour juſtifier nos premiéres demandes, n'eſt qu'une répétition des mêmes raiſons qui ont été déja dites & écrites pluſieurs fois, auxquelles on a ſeulement ajoûté ce que l'honnêteté ou la vérité

fait dire de part & d'autre de plus obligeant, & pour le Maître, & pour les Miniſtres. Ainſi, Monſieur, il ſeroit ſuperflu de vous rendre compte de tous ces entretiens. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même de celui que nous avons eu avec Monſieur de Beverning, & quoique nous lui ayons proteſté que la viſite que nous lui rendions n'étoit qu'un effet de la civilité que nous lui devions ſur ſon retour, & qu'à l'égard des affaires nous ſçavions bien que, pour nous conformer à l'intention des Alliez, il les faloit ſurſeoir juſqu'à la fin de la Campagne, il nous a aſſez fait connoître qu'il ſouhaite ſincérement de les avancer, & qu'il n'y a point de retardement qu'il ne croye fort desavantageux à ſa Patrie: mais que, juſqu'à ce qu'on puiſſe faire voir aux ſujets de Meſſieurs les Etats Généraux qu'ils peuvent ſe promettre un véritable rétabliſſement du Commerce entre la France & eux, nous ne pouvons rien faire de bon. Il eſt entré enſuite dans la diſcuſſion des deux Articles qui nous arrêtent. A l'égard du premier, qui eſt l'impoſition du droit de cinquante ſols par tonneau, il n'a pas inſiſté à la ſuprimer, mais ſeulement à l'expliquer par des Articles qu'il prétend dreſſer en maniére, que le droit ayant été payé une fois tout entier par un Vaiſſeau chargé à demi, ne ſoit pas exigé une ſeconde fois dans un autre port du Royaume où il ira pour achever

ver ſa charge: en ſecond lieu, qu'il ne ſoit pas à l'arbitrage du Commis de faire payer pour une plus grande quantité de tonneaux que le Vaiſſeau ne porte effectivement; auquel effet il prétend auſſi propoſer quelques précautions contre la fourbe des Marchands, & contre la véxation des Commis prépoſez à la levée du droit.

A l'égard des droits impoſez ſur les marchandiſes du crû des Provinces-Unies, il prétend toûjours, qu'au moins ils doivent être réduits ſur le pied de mille ſix-cens ſoixante-deux, puiſque Sa Majeſté veut bien faire joüir les Etats Généraux des mêmes graces qui leur étoient accordées par le Traité de ladite année, & que ſans cela il eſt inutile de parler de Traité de Commerce. Nous lui avons fait connoître, que celui que Sa Majeſté veut bien accorder, eſt beaucoup plus avantageux aux Sujets des Etats Généraux qu'aux François, ceux-là trafiquant infiniment plus par Mer que les Sujets de Sa Majeſté; & que, quand elle auroit quelque diſpoſition à donner encore de plus grandes ſatisfactions ſur ce point aux Etats Généraux, nous ne croyïons pas l'en devoir ſolliciter à préſent, puiſque, quand même nous ſerions d'accord avec eux, la Paix n'en ſeroit pas plus avancée, vû qu'ils déclarent ne la pouvoir jamais faire ſans leurs Alliez, qui font aſſez voir par leurs propoſitions qu'ils ne demandent qu'une

Guerre éternelle, & qui ne nous parlent même que de la puiſſance de la Maiſon d'Autriche jointe avec tous les Princes & Etats qui en ſoûtiennent aujourd'hui les intérêts. Il nous a ſeulement répliqué en ſoûriant, que ſi nous voulions bien contenter les Etats Généraux, ils obligeroient peut-être leurs Alliez à tenir un autre langage. Il nous a même fait entendre que les principales Villes ſont bien laſſes de la Guerre. Vous ſçavez, Monſieur, qu'Amſterdam veut être informée de l'état de la Négociation de la Paix, & qu'on dit aſſez hautement dans toutes les Provinces-Unies, qu'on ne prétend pas contribuer l'année prochaine aux dépens de la Guerre. Sa Majeſté fera, s'il lui plaît, ſes réfléxions-là deſſus, & jugera mieux que nous, s'il convient au bien de ſes affaires d'avancer la Négociation particuliére avec les Ambaſſadeurs d'Hollande, & ce qu'elle leur peut accorder pour la porter à une bonne concluſion.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde nous étant venus voir hier, nous dirent, qu'ils avoient reçû des Lettres du Sieur de Puffendorf, Envoyé de la Couronne de Suéde vers les Electeurs & Princes d'Allemagne, par leſquels il leur fait entendre, qu'on pourroit diſpoſer l'Electeur de Saxe à conclure le Traité qui lui a été ci-devant propoſé de concert avec Monſieur Verjus, pour lors Envoyé de France. Ils nous ont

ont même fait voir ce Projet de Traité, qui consiste en sept Articles, que nous ne vous envoyons pas, Monsieur, sçachant que vous en avez une parfaite connoissance; & ils ont ajoûté, que ce qui empêcha pour lors la conclusion, fut la condition que ce Prince y voulut inférer, qu'il ne prétendoit prendre aucun engagement qui fût contraire aux Conventions de l'Empire & des Cercles, ce qui rendoit ce Traité entiérement inutile à la France & à la Suéde; mais que présentement ledit Electeur veut bien se départir de cette clause, & à cet effet rapeller ses Troupes, & même le Député qu'il a à la Diéte de Ratisbonne, en laissant sa procuration ou son Pleinpouvoir à ceux de Monsieur l'Electeur de Baviére, avec lequel, disent-ils, il prétend entrer dans une plus étroite liaison, tant pour le rétablissement de la Paix dans l'Empire, que pour les intérêts de Sa Majesté & ceux de la Suéde. Ils ont fort appuyé, Monsieur, sur les avantages que la jonction de ce Prince pourroit aporter à la Cause commune, & ils nous ont prié de vous en écrire. Mais comme ils nous ont assûré que Monsieur l'Electeur de Baviére, qui souhaite passionnément le succès de cette affaire, en fait représenter l'importance à Sa Majesté par Monsieur de la Haye, nous croyons, Monsieur, qu'il suffit de vous avoir rendu compte de ce qui nous a été dit; & que si les

conditions qu'on propoſe à Sa Majeſté ſont raiſonnables, & qu'elle trouve le bien de ſes affaires & une ſûreté toute entiére dans l'obligation de ce Prince, tout ce que nous pourrions repréſenter ſur ce ſujet n'ajoûteroit rien au mérite de la choſe. Elle a encore donné lieu auxdits Ambaſſadeurs de nous dire, que l'Electeur de Baviére ayant nommé le Comte d'Ortenbourg & Monſieur Mayer pour venir ici en qualité de ſes Ambaſſadeurs, ce Prince les faiſoit preſſentir par le Sieur de Puffendorf, s'ils feroient quelque difficulté de donner la main au ſecond de ſes Ambaſſadeurs; & que, comme ils avoient déja pouvoir du Roi leur Maître de l'accorder au ſecond de Brandebourg, auſſi bien que le titre d'Excellence, lorſqu'ils le jugeroient à propos, ils ſeroient bien aiſe de faire cet honneur aux Ambaſſadeurs de Baviére avant que d'en gratifier les autres. Nous leur avons fait nôtre réponſe ordinaire, qui eſt que nous ſuivrons l'exemple que nous ont laiſſé ceux qui nous ont précédé dans de pareils Emplois, & dans des Aſſemblées auſſi célébres. Cependant comme Sa Majeſté ne voudra peut-être pas faire de différence entre les Electeurs ſes amis & ſes ennemis, en ce qui regarde ces ſortes de graces qui tirent à conſéquence, nous croyons qu'il ſeroit néceſſaire que Monſieur de la Haye fit tous ſes efforts pour empêcher Monſieur l'Electeur de Baviére

re de donner la qualité d'Ambaſſadeurs à ceux qu'il envoyera ici; ſans quoi nous nous trouverions exclus de tout commerce avec eux.

L'Auditeur de Monſieur le Nonce eſt venu voir depuis trois jours chacun de nous en particulier, pour nous dire, que Sa Majeſté Impériale avoit bien voulu honorer la Médiation de Sa Sainteté, en faiſant expédier un nouveau Pleinpouvoir, dans lequel il en eſt fait une expreſſe mention, & que même il avoit déja été remis par Monſieur le Comte de Kinsky entre les mains dudit Sieur Nonce. Que les Ambaſſadeurs d'Eſpagne offrent auſſi de rendre la même déférence à Sa Sainteté, & qu'il ne doute point qu'après tant de marques que Sa Majeſté a données de ſon zèle envers le Saint Siége, elle ne veuille bien ajoûter cette nouvelle preuve. Nous nous ſommes trouvez, Monſieur, tous trois de concert dans la réponſe que nous avons faite, qui eſt, qu'il n'a pas tenu à Sa Majeſté qu'on ne rendît à la Médiation du Pape tout l'honneur qui lui eſt dû; que le premier Pleinpouvoir que nous avions communiqué en fait une preuve très-authentique, & qu'il n'y a eu que l'opiniâtreté des Alliez de la Maiſon d'Autriche à rejetter tout ce qui faiſoit mention de cette Médiation, & l'adhérance des Ambaſſadeurs Impériaux & Eſpagnols, qui ont enfin laſſé nôtre conſtance à ſoûtenir une clauſe à la-

quelle ils ont eux-mêmes imputé le retardement de la Négociation pendant plus de deux mois.

Que nous avons même offert de raporter deux Pleinpouvoirs. L'un pour traiter avec les Princes Catholiques, dans lequel nous voulions donner à la Médiation du Pape les éloges qui lui ſont dûs, & l'autre pour traiter avec les Princes Proteſtans, où il ne ſeroit fait mention que de celle du Roi de la Grande Bretagne. Que cet expédient avoit encore été rejetté par tous les Alliez, Monſieur le Comte de Kinsky & Dom Pedro Ronquillo étant préſens à leur déliberation; & qu'ainſi il y a lieu de s'étonner, qu'après ne nous être deſiſté qu'à la pourſuite des Ambaſſadeurs de la Maiſon d'Autriche & de ſes Alliez, & pour le ſeul bien de la Paix, des témoignages publics que Sa Majeſté donnoit dans ſon Pleinpouvoir de ſon reſpect pour le Saint Siége, & n'avoir donné les mains à un formulaire de Pleinpouvoir en la maniére qu'ils l'ont déſiré, que comme à une condition ſans laquelle ils proteſtoient ne vouloir pas entrer en Négociation, ils diſent à préſent, que tous les Pleinpouvoirs ont été communiquez & agréez, en vouloir produire un nouveau dont perſonne n'eſt convenu, & prétendent par là s'attribuer un mérite envers Sa Sainteté qui ne leur apartient point, ou plûtôt trouver de nouvelles chicanes pour l'éloignement de la Paix.

Que

Que Sa Majeſté veut bien donner l'exemple à tous les autres Princes de la Chrêtienté d'un zèle très-ſincére pour Sa Sainteté, mais qu'elle ne prétend point ſuivre celui de la Maiſon d'Autriche, qui croit réparer l'injure qu'elle a fait à Sa Sainteté en rejettant nos premiers Pleinpouvoirs, par un qu'elle produit en cachette, & que lui-même Auditeur nous a dit ne devoir paroître que dans les Regîtres de la Cour de Rome.

Pour concluſion, nous lui avons laiſſé entendre, que quand nous ſerions d'accord les uns & les autres de ce qui doit faire la Paix, alors il nous ſeroit facile de trouver des expédiens de rendre avec éclat, ſoit dans le préambule du Traité, ou autrement, tout l'honneur dû à la Médiation du Pape, ſans faire tort à celle du Roi de la Grande Bretagne, & que cette maniére ſeroit plus convenable à la dignité du Roi, qu'un Pleinpouvoir donné ſubreptivement à Monſieur le Nonce, & contre la foi des premiéres conventions.

Depuis nôtre Lettre écrite ledit Sieur Auditeur a dit à deux de nous, que Monſieur le Nonce ſe contenteroit de la Copie de nôtre premier Pleinpouvoir, & qu'il n'étoit pas néceſſaire d'écrire à Sa Majeſté ſur ce qu'il nous a dit; mais nous avons crû, Monſieur, qu'il valoit encore mieux vous écrire des ſuperfluitez, que de manquer à vous

rendre un compte exact & fidéle de tout ce qui ſe paſſe ici.

Nous joignons, Monſieur, à nôtre Lettre le préſent Mémoire que Monſieur Chriſtin nous a donné, pour lui faire obtenir un paſſeport du Roi, pour faire venir ſon fils de Bruxelles. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 20. Août 1677.

SIRE,

Nous avons reçû avec la dépêche de V. M. du 12. de ce mois la bonne nouvelle de la levée du Siége de Charleroi, & de la retraite de Mr. le Prince d'Orange, qui ne nous donne pas moins de joye, que de mortification aux Miniſtres des Alliez; entre leſquels l'Ambaſſadeur de Dannemarc avoit dit deux jours auparavant à l'un de nous, que ce qui lui faiſoit bien eſpérer de cette entrepriſe, étoit que le Prince d'Orange ſçavoit bien, que s'il n'y réüſſiſſoit pas, il étoit perdu en Hollande, & qu'il n'y auroit plus d'autre parti pour lui qu'une Paix honteuſe. Ainſi nous-pouvons, ſans nous flat-

flatter, nous promettre, qu'après tant de glorieux ſuccès dont il a plû à Dieu bénir les armes de Vôtre Majeſté, & ſa prévoyance infinie, elle réduira enfin ſes Ennemis à des conditions raiſonnables. Ils n'ont pas laiſſé néanmoins de renouveller aujourd'hui leurs inſtances en faveur du Prince Charles, tant dans les viſites particuliéres que l'Envoyé de ce Prince & les Ambaſſadeurs d'Eſpagne ont rendu à quelqu'un de nous, que par la voye de Meſſieurs les Médiateurs. Mais quoique le refus qu'ils ont fait juſqu'à préſent de reconnoître le Sieur Duker comme Envoyé d'un Prince honoré de l'Alliance de V. M. nous donne un juſte ſujet de différer de répondre aux demandes dudit Prince Charles; néanmoins nous n'avons pas cru nous en devoir ſi-tôt ſervir, de crainte que, lorſqu'ils verroient que nous n'oppoſons aux prétenſions de ce Prince que celles de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, ils n'euſſent lieu de croire qu'en accordant à celui-ci ce qu'il déſire, & dont ils ne peuvent longtems ſoûtenir le refus, nous ſerions obligez en conſéquence d'accorder au Prince Charles ce qu'il demande, ou tout au moins à nous expliquer ſur la différence qu'il y a de la juſte prétenſion de l'un à celle de l'autre, ce qui ſeroit proprement s'engager à une réponſe préciſe, que V. M. ne juge pas encore à propos de faire. Ainſi nous nous ſommes contentez de dire, que lorſque les intérêts

rêts que nous avons à démêler avec l'Empereur, l'Eſpagne & la Hollande, ſeront en état d'en pouvoir eſpérer un prompt accommodement, il ſera tems de traiter de ceux du Prince Charles. On nous a répliqué, qu'on nous demandoit ſeulement de mettre ces derniers au même état que les premiers: mais nous nous en ſommes tenus à nôtre réponſe, & nous ne parlerons point autrement à Monſieur Jenkins, ſur les mêmes inſtances que nous ne doutons pas qu'il ne nous faſſe. Cependant, Sire, nous ſommes tombez d'accord avec le Sieur Duker, qu'il continuera ſes pourſuites pour être reçû ici en qualité d'Envoyé de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, & ſi les Alliez veulent attendre ſur cela la réponſe de l'Empereur, nous aurons moyen d'étouffer, par les juſtes plaintes que nous ferons de leur procédé, celles qu'ils font de nôtre retardement à répondre à la demande dudit Prince Charles. Monſieur le Nonce nous a fait toûjours eſpérer, que le Pape donnera ſatisfaction à V. M. ſur la difficulté que nous avons faite de recevoir ſon Bref facultatif. Il nous a même demandé, ſi V. M. s'accommoderoit du même expédient que le Roi d'Angleterre a pris dans le Pleinpouvoir qu'il a fait expédier à ſes Ambaſſadeurs, dans lequel l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, & tous vos Ennemis, ſont nommez d'une part, & de l'autre V. M. avec ſes Alliez. Nous lui avons ſeulement dit,

dit, que nous n'avions pas voulu voir ce Pleinpouvoir, à cauſe que la communication nous en avoit paru aſſez ſuperflue, & que nous ne pouvions pas le prendre pour le modéle du Bref facultatif, avant que d'en avoir envoyé la copie à V. M. Que cependant nous ne voyïons pas d'autre expédient que de nommer V. M. immédiatement après l'Empereur, & qu'il ne nous paroiſſoit pas que vos Ambaſſadeurs à Munſter eûſſent conſenti à aucun autre. En effet, Sire, juſqu'à préſent Monſieur le Nonce, ni ſon Auditeur, ne nous ont pas ſeulement fait voir de copie du Bref facultatif du Nonce Chigi, qu'ils nous ont ſi ſouvent allégué. Mais comme ils tâchent de trouver quelque moyen de ſatisfaire V. M. & que cependant ils nous aſſûrent que les Impériaux & les Eſpagnols n'auront aucune connoiſſance de cette affaire, qui demeurera ſecrete, nous ſuivons ſeulement l'ordre qu'elle nous donne, de ne point relâcher de la juſte prétenſion que nous avons témoigné audit Nonce, juſqu'à ce que V. M. nous ait fait ſçavoir ſa derniére réſolution, tant ſur l'expédient de nommer les principales Parties qui ſont en guerre contre la France d'une part, & V. M. de l'autre, que ſur tous ceux que le Nonce nous pourroit propoſer. Nous nous conformerons auſſi ſur ce qui regarde deux de nous, à ce que feront les Impériaux, & tant que l'Ambaſſade de V. M. ſera traitée comme

me celle de l'Empereur, nous ſerons fort contens.

Nous avions prévenu à la derniére viſite que nous avions faite à Monſieur de Beverning, les ordres que V. M. nous donne par ſa derniére dépêche ſur le ſujet des Articles du Traité de 1662. & il nous a dit, que ſes demandes & nos réponſes ſe renferment ſi fort à ce qui régle le Commerce & la Navigation, qu'il ne comprenoit pas comment on y pouvoit donner une plus grande étenduë; mais qu'il avoit aſſez éprouvé de ſon côté, que le peu de chemin que nous avions fait enſemble dans nôtre Négociation particuliére avoit aſſez alarmé tous leurs Alliez, & entr'autres l'Electeur de Brandebourg, qui lui en avoit écrit aſſez rudement, & l'avoit auſſi obligé à une réponſe peu avantageuſe à ſes Ambaſſadeurs: ainſi nous eſpérons qu'il ne reſtera en Angleterre ni ici aucun ombrage de cette affaire. Nous ſommes avec un très-profond reſpect.

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 20. Août 1677.

IL n'eſt pas concervable, Monſieur, dans quelle conſternation la levée du ſiége de Charleroi met ici la plûpart des Miniſtres des Alliez. Les Eſpagnols diſent hautement, qu'il ne faut jamais rien eſpérer de bon du Prince d'Orange, & que c'eſt lui ſeul qui a changé la réſolution qui avoit été priſe de donner Bataille. Les Hollandois rejettent tout le blâme, tant ſur les Eſpagnols, que ſur les Lunebourgeois; & Madame Temple, qui eſt fort moderée, témoigne à ceux-ci ſa mauvaiſe humeur, & dit hier hautement chez elle, que le Prince d'Orange manqueroit à lui-même & à ce qu'il doit à la Patrie, s'il ne les abandonnoit, plûtôt que de ne pas faire la Paix. On s'étonne cependant de nous voir donner ſi peu de marques extérieures de nôtre joye, & un Gentilhomme de Monſieur le Marquis de los Balbaſez ayant demandé à Monſieur Tambonneau, pourquoi il ne lui parloit pas de cette affaire, il lui répondit ſeulement, que le Roi nous avoit ſi fort accoûtumez aux heureux ſuccès de ſes armes, qu'ils ne nous ſurprenoient plus,

plus, & que nous prenions plus de plaiſir d'entendre les Eloges de Sa Majeſté de la bouche de ſes Ennemis, que de les publier nous-mêmes. Il faut eſpérer, Monſieur, que cette meſintelligence entre les Alliez fera bientôt finir cette Campagne, & nous conduira à une heureuſe concluſion de nôtre Négociation.

Comme Monſieur le Nonce pourroit bien nous promettre, pour remédier au défaut que nous avons trouvé dans le Bref facultatif de Sa Sainteté, de n'y nommer ni le Roi ni l'Empereur, que ſous le nom collectif de Princes Orthodoxes, nous vous prions, Monſieur, de nous faire ſçavoir, ſi Sa Majeſté ſe contenteroit de cet expédient. Nous ſommes, Monſieur, &c.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Monſieur de Beverning nous eſt venu trouver, & a eu une longue Conférence avec nous, qui a commencé par des aſſûrances du déplaiſir qu'ont eu les Etats Généraux de perdre les bonnes graces de Sa Majeſté, & du déſir extrême qu'ils ont d'y rentrer par une bonne Paix. Que pour y parvenir plus facilement, il nous prioit de vouloir l'aider à faire enviſager aux peuples l'utilité d'un bon Commerce; qu'il avoit dreſſé pour cet effet de nouveaux Articles, dont nous ſommes obligez de vous envoyer la Copie, avant même

même que d'en pouvoir examiner la teneur. Il nous a ſeulement dit, qu'à l'égard du droit de 50. ſols par tonneau, il conſentoit qu'il ſubſiſtât, puiſque Sa Majeſté en croit la ſuppreſſion ſi préjudiciable à ſon Etat; qu'il demandoit ſeulement, que conformément à l'Article qu'il en a dreſſé, les abus en fuſſent retranchez, enſorte que les Sujets de Meſſieurs les Etats ne fuſſent obligez de le payer qu'une ſeule fois. Mais quant au droit impoſé ſur les draps & autres Marchandiſes du crû des Provinces-Unies, il nous a dit, que ſi on les vouloit laiſſer ſur le pied où ils ſont à préſent, il ne faloit point parler de Commerce. Ainſi il nous a dit ne ſe pouvoir départir de l'inſtance qu'il nous a faite, de les réduire au même pied qu'ils étoient en l'année 1662; que s'il plaiſoit à Sa Majeſté faire cette grace aux Etats Généraux, nous tomberions aiſément d'accord d'un Traité de Commerce proviſionnel, pour être, dit-il, exécuté dès à préſent, & en attendant que l'on puiſſe convenir de la Paix générale. Cela donneroit à tous leurs Marchands le moyen d'aller au plûtôt charger des vins en France, & y porter des ſommes d'argent conſidérables; & qu'il ne doutoit pas auſſi qu'un ſi bon commencement ne confirmât les Etats d'Hollande, qui ſe vont bientôt aſſembler, dans la réſolution que la plupart des Villes témoignent avoir déja priſe, de ne plus recommencer la Guerre. Nous n'a-

n'avons pas le tems, Monſieur, de vous informer exactement de tout ce que nous lui avons répondu. Nous lui avons fait connoître, qu'on ne peut réduire les droits ſur le pied de 1662. ſans ſuprimer le Tarif des années 1664. & 1667. & faire une confuſion dans les principales fermes de Sa Majeſté, que nous ne pouvons pas propoſer ; mais qu'en lui laiſſant par le Traité la faculté qui lui apartient d'augmenter ou diminuer ſes droits, elle en uſeroit après la Paix faite avec Meſſieurs les Etats Généraux avec toute l'équité & la modération qu'ils pouvoient raiſonnablement déſirer. Nous lui avons dit auſſi, que nous ne croyons pas que Sa Majeſté voulût admettre la propoſition d'un Traité proviſionnel pour être exécuté pendant la Guerre, & que le Commerce devoit, ſelon nôtre ſens, ſuivre la Paix, & non pas la précéder. Nous y trouvons auſſi d'autres inconvéniens, tant parce que ce ſeroit donner plus de moyen aux Etats Généraux de nous faire la Guerre, qu'à cauſe que l'Angleterre, & même Sa Majeſté Britannique, qui profitent de nôtre rupture de Commerce avec la Hollande, n'en verroient pas ſans jalouſie un ſi prompt rétabliſſement : mais, peut-être, Monſieur, ſeroit-ce un grand achéminement au détachement des Etats Généraux du parti de leurs Alliez. Vous examinerez, s'il vous plaît, Monſieur, les raiſons pour & contre, & vous nous ferez ſçavoir les inten-

intentions de Sa Majesté, auxquelles nous nous conformerons toûjours.

Monsieur Jenkins est aussi venu nous voir, & nous a fait encore de plus pressantes instances que Monsieur le Nonce, de répondre à la demande de Monsieur le Prince Charles, nous faisant entendre, qu'aussi-tôt que nous aurions donné cette satisfaction aux Alliez, ils nous donneroient des propositions qui avanceroient fort la Négociation de la Paix, & qu'il demandoit seulement que les intérêts de ce Prince pûssent marcher de même pas que les leurs. Quoique nous nous soyons un peu plus étendus dans la réponse que nous lui avons faite, que dans ce que nous avons dit à Monsieur le Nonce, c'est néanmoins en substance la même chose, & le peu de tems qui nous reste ne nous permet pas, Monsieur, de vous rendre compte de toutes les contestations que nous avons eu avec ledit Sieur Jenkins sur ce sujet.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 24. *Août* 1677.

NOus avons reçû, Monsieur, la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 17. de ce mois, qui

qui nous fait connoître les intentions du Roi ſur le fait des viſites des Ambaſſadeurs de l'Empereur, & les expédiens propoſez à l'occaſion de l'arrivée de Monſieur l'Evêque de Gurk, auquel Monſieur le Nonce a fait différer juſqu'à préſent ſa notification, dans la vûë de faire exécuter les choſes ſelon les projets qu'il en avoit faits, que nous voyons par vôtre dépêche que le Roi ne déſaprouvoit pas, & ainſi nous exécuterons les intentions de Sa Majeſté. Nous eſtimons même que nous pourrions dès aujourd'hui vous rendre compte de cet article comme de choſe arrêtée; mais comme nous avons voulu voir avant toutes choſes ce Procès Verbal de Monſieur le Nonce, qui doit contenir nos ſûretez, afin de ne pas tomber dans quelque contretems quand il ſera queſtion de l'exécution, comme il penſa arriver dans la viſite qu'on nous vouloit faire rendre aux Eſpagnols avant Monſieur Jenkins, & qu'il faut quelque tems à Monſieur le Nonce pour dreſſer ce Procès Verbal, ce ne pourra être que par nos premiéres que nous vous en rendrons compte: pendant lequel tems Monſieur le Nonce continuë à voir ces Meſſieurs, & à les diſpoſer à la fin qu'il s'eſt propoſée.

Depuis nôtre derniére dépêche, Monſieur le Nonce & Monſieur Jenkins nous ont fait, l'un après l'autre, de vives inſtances de la part des Alliez, pour une réponſe à la propoſition de Monſieur le Prin-

Prince Charles; mais comme la derniére dépêche de Sa Majeſté nous avoit inſtruits de ſes intentions ſur cette affaire, nous avons tâché de les ſuivre le plus exactement qu'il nous a été poſſible. Nous leur avons répondu véritablement à nôtre ordinaire, que nous ne pouvions aſſez nous étonner de voir les Miniſtres des Alliez ſolliciter avec tant d'empreſſement une réponſe ſur les affaires de Lorraine, au lieu de promouvoir la Paix par quelques nouvelles propoſitions ; que nous avions reconnu le Miniſtre de Monſieur le Prince Charles, & reçû ſes propoſitions; qu'on pouvoit dire que ſes affaires étoient auſſi avancées que celles de tous les autres Alliez & que les nôtres même, vû que perſonne ne s'étoit départi juſqu'à préſent de ſes premiéres propoſitions ; que quand les Ambaſſadeurs de l'Empereur, du Roi Catholique, & de tous les autres Alliez voudroient faire d'autres propoſitions plus convenables, tant à l'égard de la France que de ſes Alliez, nous ferions connoître par nos réponſes, comme nous avions toûjours fait juſqu'à préſent par toutes nos démarches, que Sa Majeſté n'a rien plus à cœur que de concourir au repos de la Chrêtienté. Nous leur avons dit de plus, que nous ne pouvions pas comprendre comment, après avoir par l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, & leurs Alliez, donné leurs Paſſeports au Miniſtre de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, on pouvoit à

préſent réfuſer de le reconnoître pour tel; vû que l'état de ce Prince dans l'Empire, & ſa qualité d'Allié du Roi, lui donnoit droit d'agir dans l'Aſſemblée avec toute ſorte de liberté, & d'y faire telles propoſitions que bon lui ſembleroit.

Monſieur le Nonce nous a demandé un Paſſeport, non pas pour les Adminiſtrateurs de l'Evêché de Strasbourg, comme avoit fait Monſieur Jenkins, mais pour deux Députez de ce Chapitre pour ſes affaires particuliéres. Nous lui avons dit, que nous avons ci-devant répondu à Monſieur Jenkins, que nous ne pouvions pas nous employer pour cela, parce que Monſieur l'Evêque, de Strasbourg avoit un Miniſtre à Nimegue; mais que ſi Monſieur le Nonce ne demandoit pas des Paſſeports pour des Adminiſtrateurs, mais ſimplement pour des Députez du Chapitre de Strasbourg, ledit Chapitre ſe pouvoit adreſſer à ſon Evêque, qui étoit en Cour, qui ſçauroit ſi cela lui ſeroit préjudiciable ou indifférent, & feroit pour le Paſſeport des offices ou oppoſitions auprès de Sa Majeſté.

L'Envoyé de Monſieur le Duc de Holſtein-Gottorp nous demanda hier la protection du Roi, & nous donna un Mémoire ſigné de lui, dont nous vous envoyons copie, & ſur lequel nous attendrons, s'il vous plaît, les ordres de Sa Majeſté; car nous lui avons répondu, que nous aurions l'honneur de lui rendre

dre compte de l'inſtance qu'il nous faiſoit de la part de ſon Maître. En achevant nôtre lettre Monſieur de Beverning nous eſt encore venu trouver, & après nous avoir témoigné combien les intérêts de Monſieur le Prince d'Orange ſont à cœur à Meſſieurs les Etats Généraux, il nous a remis entre les mains le Mémoire ci-joint, contenant les droits qu'il prétend lui apartenir à la Principauté d'Orange, & dans la jouïſſance deſquels il demande d'être rétabli par le Traité qui interviendra, auquel il dit que la ſatisfaction dudit Prince ſera d'un grand acheminement. Il y a beaucoup de ces droits deſquels on ne peut être éclairci que ſur les lieux mêmes. Nous vous prions, Monſieur, de donner ordre que nous ſoyons inſtruits des réponſes que nous avons à y faire, & de nous vouloir bien faire ſçavoir auſſi ce que Sa Majeſté voudra bien accorder audit Prince.

L'Auditeur de Monſieur le Nonce eſt venu enſuite, qui nous a dit, qu'ayant propoſé à Monſieur l'Evêque de Gurk les expédiens dont nous vous avons cidevant informé, touchant les viſites que nous pourrions rendre & recevoir, cet Ambaſſadeur lui avoit répondu, que ſes Collégues ne s'en pouvoient point accommoder, & que lui en ſon particulier ne pouvoit pas ſe ſéparer des autres. Ainſi, Monſieur, voilà le commerce des viſites entiérement interdit entre les

Impériaux & nous, & il faudra ſe contenter de traiter avec eux par la voye des Médiateurs.

Monſieur l'Evêque de Marſeille arriva en cette Ville hier au ſoir, & en part après-demain pour ſe rendre auprès du Roi. Nous ſommes très-véritablement, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 26. Août 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux. J'ai vû par la Lettre que vous avez écrite au Sieur de Pomponne, que dans les entretiens que vous aviez eu avec le Sieur de Beverning, il vous avoit fait enviſager le Traité de Commerce comme le premier pas qui pouvoit porter ſes Maîtres à la Paix, & qu'il vous avoit auſſi fait connoître, que lorſqu'ils ſeroient ſatisfaits, ils pourroient bien obliger leurs Alliez à tenir un autre langage que celui dans lequel il ſe ſont expliquez juſqu'à cette heure; qu'il vous avoit auſſi témoigné la laſſitude des principales villes d'Hollande pour ſoûtenir plus long-tems la Guerre; & que vous aviez ſujet de juger par tous les avis que vous en aviez d'ailleurs,

leurs, que la Paix étoit ardemment déſirée dans toutes les Provinces-Unies.

Je n'aurai rien à ajoûter aux inſtructions que je vous ai déja données, touchant mes diſpoſitions pour le renouvellement d'un Traité de Commerce avec les Etats Généraux, après même que je vous ai ſi particuliérement démêlé ce qui touche purement la Navigation & le Commerce dans le Traité de 1662, d'avec les garanties & Alliance défenſive. Mon intention eſt toûjours la même. Je veux que les Etats ſe flattent avec raiſon de cet avantage lorſqu'ils feront la Paix avec moi. Je trouve bon même que vous en confirmiez les eſpérances que le Sieur de Beverning en a conçûës, & que vous lui témoigniez, que vous recevrez volontiers de ſes mains les expédiens qu'il vous veut propoſer pour empêcher les vexations des Commis ſur le droit de 50. ſols par tonneau. Pour ce qui touche ſa prétenſion de convenir des droits d'entrée ſur les Marchandiſes qui viennent des Provinces-Unies dans mon Royaume ſur le pied qu'ils étoient en 1662, bien que mon intention ne ſoit pas que vous entriez avec lui dans rien qui paroiſſe un engagement ſur ce ſujet, elle n'eſt pas auſſi que vous en excluïez de telle ſorte la propoſition, que vous lui en faſſiez perdre toute l'eſpérance. Je veux bien qu'il ſe flatte de la faire entrer dans une Négociation capable de réuſſir ou de manquer, ſelon qu'ils ſe

duiront bien ou mal avec moi. Vous êtes même d'autant moins preſſez de lui répondre ſur cet article, que vous devez attendre les expédiens qu'il devoit vous communiquer, pour arrêter les abus dont ils ſe plaignent de la perception des 50. ſols par Tonneau. Du reſte, je veux bien que les Etats conçoivent l'eſpérance d'un Traité qui eſt ſi déſirable à tous les peuples, & que l'intérêt de le voir exécuter auſſi-tôt après la concluſion de la Paix, ſerve encore à augmenter le déſir qu'ils témoignent de la faire. Vous aurez ſoin ſeulement de donner part aux Ambaſſadeurs d'Angleterre de tout ce qui ſe paſſera en cette affaire. Je vous ai déja fait connoître, qu'avant que de vous mettre en état de répondre aux demandes du Prince Charles, je déſirois que les propoſitions de l'Evêque de Strasbourg paſſaſſent par vos mains dans celles des Médiateurs. Si les Miniſtres de l'Empereur faiſoient difficulté de les recevoir & d'y répondre, j'aurois même raiſon de ne pas répondre à celles de ce Prince. Je veux croire que l'Evêque de Strasbourg aura chargé le Sieur Duker, de vous remettre le Mémoire qu'il doit faire préſenter à l'Aſſemblée, parce que je lui ai fait connoître, ainſi que je vous l'ai déja mandé, la protection que je veux bien lui donner en cette rencontre.

Le compte que le Sieur de Puffendorf m'avoit fait rendre par l'Envoyé de Sué-

Suéde qui eſt auprès de moi, de cè qu'il avoit négocié avec l'Electeur de Saxe, eſt aſſez différent de ce qui vous en a été dit par les Ambaſſadeurs de cette Couronne. Il n'a point marqué que ce Prince voulût s'obliger à rapeller les Troupes qu'il a dans l'Armée de l'Empereur, & n'ayant jamais voulu s'engager à répondre de la conduite du Prince ſon Fils, j'ai toûjours vû peu d'aparence de prendre une confiance entiére ſur la ſienne. C'eſt ce qui fait que je n'ai point voulu hazarder une dépenſe conſidérable pour quelques foibles obligations qu'il s'offroit de prendre dans la Diéte de Ratisbonne. Vous pouvez vous en expliquer en cette ſorte aux Ambaſſadeurs de Suéde, & leur faire connoître, qu'il eſt difficile que, ni moi, ni le Roi leur Maître, puiſſions compter avec ſûreté ſur ce Prince, tant qu'ils verront le Prince Electoral ſon Fils dans l'Armée de nos Ennemis.

La conduite que je vous ai préſcrite, & qui eſt autoriſée par l'uſage, à l'égard des Ambaſſadeurs des Electeurs, n'admet point de différence ſelon que ces Princes ſont mes amis ou ne le ſont pas. Ainſi vous ne pourrez vous diſpenſer d'en uſer avec ceux de Baviere, en la même maniére que vous avez fait avec ceux de Brandebourg. Cette difficulté étoit déja connuë a Munich, & c'eſt ce qui me fait croire que l'Electeur de Baviere voudra bien ne donner que le ti-

tre d'Envoyez aux Miniſtres qu'il enverra à l'Aſſemblée.

J'approuve que, pour terminer les prétenſions que le Nonce du Pape vous avoit témoignées d'un nouveau Pleinpouvoir, où ſa Médiation fût particuliérement exprimée, vous lui ayez donné la Copie du premier que vous aviez communiqué à Nimegue. Il ſervira d'un moyen aſſûré, pour lui faire connoître le ſoin que j'avois eu, de marquer publiquement ma conſidération, & la déférence que j'avois pour la Médiation de Sa Sainteté. Auſſi eſt-il vrai que je l'euſſe maintenuë, ſi la Maiſon d'Autriche eût aporté les mêmes intentions que moi pour la ſoûtenir contre l'oppoſition de ſes Alliez. Peut-être connoîtra-t-on à Rome combien foible eſt aujourd'hui cette maniére de reparer, par un acte qui demeurera caché à toute l'Aſſemblée, l'abandonnement public que l'on a fait de la Médiation du Pape dans les Pleinpouvoirs qui y doivent être communiquez par tous les Princes Catholiques. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le 26. Août 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 26. Août 1677.

VOus voyez, Meſſieurs, que la Lettre du Roi répond amplement à vôtre dépêche du 17. de ce mois. Celle qu'il vous avoit plû de m'écrire le 13. ne demandoit aucune réponſe particuliére; ainſi j'y ajoûterai ſeulement, que Sa Majeſté part aujourd'hui pour Fontainebleau, où elle fait état de demeurer trois ſemaines, & y jouïr des divertiſſemens que lui offre la beauté de la Saiſon où nous ſommes. Comme je parts en même tems, je n'aurai pas celui de vous entretenir davantage, & je vous aſſûrerai ſeulement, Meſſieurs, de la vérité avec laquelle je ſuis à vous plus que perſonne.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 27. Août 1677.

NOus n'avons rien à ajoûter, Monſieur, à nôtre derniére dépêche, ne s'étant rien paſſé depuis qui mérite de vous être mandé.

Monſieur le Marquis de los Balbaſez nous a prié de demander un Paſſeport du Roi pour Monſieur le Duc de Saint Pierre, ſon gendre, qui s'en va en Angleterre. Nous vous en envoyons le Mémoire.

Monſieur l'Evêque de Marſeille eſt parti ce matin pour aller à Amſterdam. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 31. Août 1677.

LEs Ambaſſadeurs de Suéde, Monſieur, nous ont donné le Mémoire ci-joint, par lequel ils ſe plaignent, qu'après

près toutes les instances qu'on a faites pour obtenir du Roi de Dannemarc un passage libre pour leurs Lettres, après toutes les facilitez que le Roi avoit aportées à l'égard de l'Espagne pour faire jouïr la Suéde de la même liberté de Commerce, il leur a cependant toûjours été dénié formellement : que toutefois dans la nécessité où ils se sont trouvez, eux Ambassadeurs, d'avoir de nouveaux Pouvoirs & de nouvelles Instructions du Roi leur Maître, ils avoient obtenu une Galiote de Messieurs les Etats Généraux pour mener le Sieur Lilienroth en Suéde, & leur raporter ensuite lesdits Pouvoirs, & quelques provisions pour leurs maisons. Et bien que cette Galiote apartienne aux Etats, qu'elle en eût la Banniere, que le Capitaine outre cela eût un Passeport particulier pour ce qu'il avoit dans son bâtiment apartenant aux Ambassadeurs de Suéde ; que cependant les Danois l'ont arrêtée, & ont enlevé les Pleinpouvoirs & Instructions, & les provisions qu'ils avoient fait venir. Ils ont présenté ce Mémoire aux Médiateurs d'Angleterre, & nous avons été ce matin joindre nos offices & nos instances aux leurs. Nous ne doutons pas même que Messieurs les Etats Généraux, qui en ceci sont les plus offensez, ne se plaignent assez vivement de cette action, qui est également contre la foi publique, & contre la fidélité que les Danois doivent à leurs Alliez.

C'eſt, Monſieur, la ſeule choſe dont nous ayons à vous rendre compte cet ordinaire. Les Alliez ſont ſouvent en Conférence, mais nous n'entendons point pour cela plus parler d'eux, quoiqu'à ce que l'on nous dit, Monſieur de Beverning leur témoigne aſſez ſouvent & aſſez hautement, que les Etats Généraux veulent abſolument faire la Paix cet hyver. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 3. Septembre 1677.

SIRE,

Comme nous attendons par le premier ordinaire les ordres de V. M. ſur les points du Traité de Commerce que nous nous ſommes donné l'honneur de lui envoyer, nous aurons peu de choſe à lui dire aujourd'hui ſur cette matiére, puiſque nous avons différé juſque-là de voir Monſieur de Beverning. Nous devons cependant dire à V. M. que le Sieur de Hulſt étant venu voir un de nous, lui a témoigné grand empreſſement pour cette affaire, & l'a aſſûré

ſûré que c'étoit le ſeul moyen d'engager la Province d'Hollande à forcer le Prince d'Orange à la Paix; que lui Hulſt avoit été à Amſterdam depuis peu de jours: que ce qu'il y avoit dit des bonnes intentions de V. M. pour le rétabliſſement du Traité de Commerce, avoit déja porté la Ville d'Amſterdam à demander communication de ce qui ſe traitoit à Nimegue: que lui, ſes parens, & ſes amis, qui ſont les premiers d'Amſterdam, feroient diſtribuer ce Traité dans les autres Villes, & qu'il ne doute pas qu'elles n'obligent en ce cas le Prince d'Orange à faire la Paix. Il a même ajoûté, qu'il pourroit dire beaucoup de choſes qui n'étoient pas bienſéantes en la bouche de Monſieur de Beverning; mais qu'il pouvoit bien aſſûrer qu'il ne diroit & ne feroit rien dont il ne fût bien avoüé. En effet, Sire, c'eſt un garçon fort ſage, Secretaire de l'Ambaſſade de Hollande, & parent de Monſieur de Beverning: auſſi on peut préſumer que ce qu'il dit eſt du conſentement de cet Ambaſſadeur.

Le Sieur Hulſt, Sire, eſt venu auſſi pour apprendre s'il y avoit quelque réponſe ſur l'affaire du Commerce; & il lui a été répondu, qu'on n'en pouvoit attendre que l'ordinaire qui vient, enſuite du Mémoire de Monſieur de Beverning, que nous avions envoyé; mais que ſur la connoiſſance générale que nous avions donné à V. M. de cet Am-

baſſadeur, & du déſir des Etats Généraux de rentrer dans l'honneur de ſes bonnes graces, nous en avions reçû une réponſe telle qu'on pouvoit l'aſſûrer, que, lorſque les Etats Généraux ſeront en effet dans le deſſein de finir la Guerre, ils trouveront en V. M. l'entiére diſpoſition qu'elle a toûjours euë de les honorer de ſes bonnes graces.

Auſſitôt, Sire, que nous aurons les Propoſitions de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, nous ne manquerons pas de les porter aux Médiateurs en la maniére que V. M. nous le préſcrit.

Nous avons fait connoître aux Ambaſſadeurs de Suéde, que le compte que l'Envoyé de Suéde avoit rendu à V. M. de ce que Monſieur de Puffendorf avoit négocié avec Monſieur l'Electeur de Saxe, étoit bien différent de ce qu'ils nous en avoient dit; & ils nous ont donné lieu par leur réponſe de croire, que ce qu'ils avoient avancé étoit plûtôt des eſpérances qu'ils concevoient de ce qu'on pourroit faire auprès de l'Electeur de Saxe, qu'aucune parole poſitive qu'ils en euſſent. Ainſi ils ſont demeurez très-ſatisfaits de la bonne volonté de V. M. en cas que l'on pût prendre quelque aſſûrance poſitive ſur ce Prince, ce qu'ils croyent aſſez dificile. Nous ſommes avec toute ſorte de ſoûmiſſion & de reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 3. Septembre 1677.

NOus n'avons rien à ajoûter, Monſieur, à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi. Celui de nous à qui le Sieur Hulſt a fait confidence de ſes deſſeins, en a rendu compte aux deux autres, auſſi-bien que des deux Nouvelles ſuivantes: l'une, que les Etats Généraux avoient apris, qu'il va des Couriers, deux ou trois fois la ſemaine, de Madrid à Fontarabie, qui paſſent apparemment juſqu'à Bayonne, où eſt Monſieur de Grammont, qui pourroit négocier quelque choſe; parce qu'auſſitôt que ces Couriers ſont de retour à Madrid, le Conſeil d'Eſpagne, qui eſt ordinairement ſi long, s'aſſemble auſſi-tôt. L'autre particularité bien plus conſidérable, qu'il a dit de la part de Monſieur de Beverning, eſt que ce Miniſtre ſçavoit poſitivement, que les Eſpagnols avoient les mêmes vûës & les mêmes eſpérances de ſe rendre maîtres des Provinces-Unies, qu'ils avoient il y a ſoixante ans. Il a demandé un très-grand ſecret là-deſſus, qui ne doit pas être pour nous trois.

Le

Le Sieur Duker nous a dit, qu'il avoit apris par Monſieur l'Evêque de Paderborn, lorſqu'il paſſa par cette Ville il y a environ quinze jours, qu'il y avoit un Traité entre l'Empereur, l'Electeur de Cologne, le Duc de Neubourg, l'Evêque de Munſter & autres, pour compoſer tous enſemble une Armée ſur le Bas Rhin. Le tems qu'il y a qu'on a connoiſſance ici de ce Traité nous fait croire, Monſieur, que vous en êtes déja informé. Cependant auſſi-tôt que le Sieur Duker nous en aura donné la Copie qu'il nous promet, nous l'envoyerons, & nous la donnerons auſſi à Monſieur de Beverning, qui nous l'a fait demander ce matin par le Sieur Hulſt. Ce Miniſtre conſidére l'Alliance faite par ce Traité, comme une eſpéce de Ligue contre les Etats; & paroît juſqu'à cette heure vouloir ſe ſervir de tous les moyens qu'il pourra trouver, pour faire connoître à ſes Maîtres la néceſſité où ils ſont de faire une prompte Paix. En effet, Monſieur, ces deux viſites du Sieur Hulſt coup ſur coup, cet empreſſement pour la réponſe du Traité de Commerce, le déſir d'avoir le Traité de Cologne, & l'ombrage qu'en prend Monſieur de Beverning, nous font croire que les Alliez commencent à ſe défier les uns des autres, & que les Etats Généraux pourront bien prendre enfin une ſérieuſe réſolution de finir la Guerre.

Nous

Nous nous donnons l'honneur, Monſieur, de vous envoyer la Copie du Mémoire préſenté par le Miniſtre de Monſieur l'Electeur Palatin à l'Aſſemblée des Ambaſſadeurs des Alliez. De trois Articles que contient ce Mémoire, les deux premiers lui ont été accordez; mais on n'a pas voulu lui rien promettre ſur le dernier. Nous ſommes, &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 6. Septembre 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. Vôtre Lettre du 24. du mois paſſé m'a fait voir, que lorſque le Nonce de Sa Sainteté avoit avancé davantage les meſures qui avoient été priſes entre vous & les Ambaſſadeurs de l'Empereur, pour concerter les Viſites que vous pourriez vous rendre les uns aux autres, l'Evêque de Gurk en avoit rompu toute la Négociation, en témoignant qu'il ne pouvoit point ſe ſéparer de ſes Collégues, & qu'ils ne pouvoient s'accommoder des expédiens qui leur avoient été propoſez. Je n'ai point beſoin de vous dire, que vous n'avez aucun autre tempérament à prendre, & que le Comte de Kins-

Kinsky & le Sieur de Stratman ne vous ayant point rendu ce qu'ils vous devoient, vous ne devez point les voir qu'ils ne l'ayent réparé.

Je fais joindre à cette Dépêche le Mémoire des demandes de l'Evêque de Strasbourg, que je ne veux pas douter que vous n'ayez déja reçû par le Sieur Duker. Mon intention eſt que vous le remettiez aux Médiateurs, pour le communiquer aux Miniſtres de l'Empereur, & que vous l'appuyiez de toute la recommandation qui peut marquer davantage la conſidération que j'ai pour ce Prince. Il doit paroître particuliérement dans le Traité ſous le nom de mon Allié, ſans que cette qualité, & les offices que vous lui rendrez, empêchent que ſon Député ſoit reconnu dans l'Aſſemblée, ainſi qu'il l'a déja été dans les Paſſeports qui lui ont été accordez. En cas que l'on vous fît quelque difficulté ſur ce ſujet, ce vous ſeroit une grande raiſon pour ne vous pas preſſer ſur les réponſes qu'on vous demande avec tant d'inſtance ſur les intérêts du Prince Charles.

Quant à ce qui regarde les Paſſeports pour des Députez du Chapitre de Strasbourg, je n'ai rien à vous ordonner de plus que la réponſe que vous avez faite, & je ne puis les admettre en aucune maniére, lorſque je les vois ſéparez de leur Evêque.

Vous pouvez témoigner au Miniſtre du

du Duc de Gottorp, que par la Garantie que j'ai donnée au Traité de Coppenhague, & par l'affection que j'ai pour ſon Maître, je lui accorderai volontiers mon aſſiſtance & ma protection dans tout ce Traité, & vous pouvez en cette ſorte le faire joüir de vos offices dans les occaſions qui s'en préſenteront.

J'ai vû le Mémoire qui vous a été remis par le Sieur de Beverning ſur les interêts du Prince d'Orange. Il deſcend à un détail ſi inutile, que vous ne devez point y répondre en particulier. Ce que vous devez ſeulement, eſt de témoigner, ainſi que vous avez déja fait, que je ferai rétablir ce Prince, par le Traité de Paix, dans toute ſa Principauté, dans l'état qu'elle eſt à préſent, & dans tous les Droits dont il joüiſſoit avant la Guerre.

Plus vous témoignez, que le Sieur de Beverning vous fait paroître le déſir de ſes Maîtres pour la Paix, & la laſſitude qu'ils ont de ſoûtenir, avec tant d'effort & de dépenſe, l'inapplication & la foibleſſe de l'Eſpagne: je déſire que vous lui faſſiez connoître combien favorables ſont mes intentions pour les Etats, pour finir la Guerre ſoit par un Traité général ou particulier, avec eux. Dans l'état de proſperité & de puiſſance où je me trouve aujourd'hui, je fais même quelques avances qui ne peuvent être attribuées qu'au déſir ſincére que j'ai de

la Tranquillité publique, & à l'intention que j'aurois de rendre ma premiére Amitié aux Provinces-Unies. Ainſi je déſire que vous témoigniez au Sieur de Beverning, que plus mes Armes ſont heureuſes, plus je ſuis diſpoſé à prendre les voyes de l'accommodement, & à travailler à la ſûreté de ſes Maîtres: que j'ai les mêmes ſentimens que vous leur avez déja fait connoître pour leur faire trouver des conditions avantageuſes à leur Etat, & pour favoriſer leur Commerce: que je me porterai avec même raiſon & même juſtice dans tout ce qui regardera leurs Alliez; mais que ſi les intérêts de la Maiſon d'Autriche les portoient à vouloir perpetuer une Guerre dans laquelle elle les a engagez, je ſerois toûjours prêt à favoriſer le parti qu'ils embraſſeroient de traiter pour eux avec moi. Le Maréchal d'Eſtrades aura ſoin de faire paſſer les mêmes ſentimens à ſon Ami d'Amſterdam. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Fontainebleau, le 6. Septembre 1677.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 6. Septembre 1677.

CE que j'ai, Meſſieurs, à ajoûter à la dépêche de Sa Majeſté, eſt la reception de la Lettre du 27. du mois paſſé. Comme elle ne contient rien de particulier, j'y ſatisfais en vous envoyant le Paſſeport que Monſieur le Marquis de los Balbaſez vous a demandé pour Monſieur le Duc de Saint Pierre. Ce matin même j'ai reçû celle qu'il vous a plû de m'écrire le 31. du mois paſſé, & j'y répons, Meſſieurs, après en avoir rendu compte à Sa Majeſté. Elle y a vû les plaintes très-juſtes que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde ont faites aux Médiateurs, du peu de ſûreté qu'avoit trouvé la Galiote que les Etats Généraux leur avoient accordée, & qui leur raportoit les intentions du Roi leur Maître. Tant que l'on interrompra en Dannemarc un Commerce ſi néceſſaire pour la Paix, ce ſera donner de grandes marques du deſſein que l'on a à Coppenhague de l'éloigner, & toute l'Europe ſe peut dire intéreſſée contre un ſemblable procédé. Une double raiſon devroit porter les Etats Généraux à s'en reſſentir;

tir; & s'ils le faiſoient fortement, le Dannemarc a trop beſoin d'eux pour douter qu'il ne prît une autre conduite. Sa Majeſté a approuvé que vous ayez joint fortement vos offices à leurs plaintes, & l'on devroit croire que toute l'Aſſemblée prendroit en ce point le parti des Ambaſſadeurs de Suéde.

Nous n'avons point ici, Meſſieurs, de nouvelles qui méritent de vous être mandées. Les Armées en Flandre s'obſervent l'une l'autre ſans agir. Celle de l'Empereur a repaſſé la Moſelle & la Sàre, & ſemble reprendre le chemin d'Alſace. Monſieur le Maréchal de Crequy a le devant, & pourra y être le premier, & il ſera difficile que Monſieur le Prince Charles ne ſoit bientôt obligé de repaſſer le Rhin. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 7. Septembre 1677.

SIRE,

Nous avons reçû la dépêche dont il a plû à V. M. nous honorer du 31. Août, & nous nous ſerions déja ſervi des

des propoſitions de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, pour oppoſer aux preſſantes inſtances que les Alliez continuënt de nous faire en faveur du Prince Charles, ſi le Sieur Duker nous les eût remis entre les mains, ſuivant l'ordre que V. M. nous mande lui en avoir été envoyé. Il eſt vrai qu'en ayant été requis une ſeconde fois par nous, incontinent après la reception de la dépêche de Vôtre Majeſté, il nous a fait voir un petit Mémoire, contenant la ſubſtance des demandes de Monſieur de Strasbourg, & nous a dit, qu'il alloit travailler inceſſamment à les mettre dans la forme en laquelle elles doivent être préſentées, c'eſt-à-dire en y ajoûtant une expoſition des motifs & raiſons qui ont obligé ledit Sieur Evêque d'avoir recours à l'Alliance & à la protection de Vôtre Majeſté. Nous lui avons dit nos ſentimens ſur la maniére dont ce Mémoire devoit être dreſſé, & auſſi-tôt qu'il nous l'aura remis, nous ne manquerons pas de ſuivre ponctuellement l'ordre que Vôtre Majeſté nous donne. Cependant, pour gagner tems, nous nous ſommes contentez de dire aux Médiateurs, qui nous ont encore preſſé depuis deux jours, & de bouche, & par écrit, dont nous vous envoyons la copie, de répondre aux demandes dudit Prince Charles, que nous délibererions ſur le contenu de leur écrit, & que nous irions chez eux dire ce que nous en penſions. Nous avons

ſeu-

ſeulement ajoûté que pour mieux juger s'il y avoit quelque choſe à changer à nôtre premiére Réponſe, nous les priïons de nous faire ſçavoir celle des Alliez ſur la demande que nous avons faite, que le Sieur Duker ſoit reconnu en qualité d'Envoyé d'un Prince qui eſt dans l'Alliance & ſous la protection de Vôtre Majeſté: & comme les Médiateurs nous ont déclaré, que les Alliez n'avoient encore pris aucune reſolution ſur cette affaire, nous leur avons fait remarquer, que ſi ces acceſſoires pouvoient apporter quelque retardement à la Négociation, il devoit être imputé auxdits Alliez, & non pas à nous; & lorſque nous leur porterons les propoſitions de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, nous leur ferons valoir les facilitez que Vôtre Majeſté aporte à l'avancement de la Paix, puiſque, ſans attendre qu'ils ayent reçû les viſites dudit Envoyé, qu'ils n'ont pas droit de refuſer, elle veut bien leur faire donner par nous les propoſitions dudit Prince de Strasbourg.

Nous attendons la réponſe que Monſieur le Nonce aura de Sa Sainteté, ſur la réponſe de ſon Bref facultatif, avant que de nous expliquer des expédiens qui pourroient être agréables à Vôtre Majeſté.

Nous attendrons auſſi de nouveaux ordres de Vôtre Majeſté ſur les Articles propoſez par Monſieur de Beverning, quoique nous n'ayons pas ſujet de croire

re qu'ils puiſſent rien ajoûter aux éclairciſſemens qu'elle nous donne de ſes intentions par ſa derniére dépêche, ſur les principales difficultez qui peuvent arrêter le Traité de Commerce, & qu'il ne nous reſte qu'à ſçavoir ſes volontez ſur le détail des demandes de Monſieur le Prince d'Orange.

Monſieur de Beverning temoigne toûjours une grande impatience de ſçavoir de nous ce qu'il plaira à Vôtre Majeſté de faire en faveur de ſes Maîtres: & comme elle eſt bien mieux informée que nous de l'appréhenſion que Monſieur le Nonce nous a dit qu'on a à la Cour de Vienne, que les Hollandois, & même les Eſpagnols, ne faſſent leur accommodement particulier avec V. M., & de la défiance réciproque qui eſt entre ceux-ci; Elle jugera beaucoup mieux que nous ne pouvons lui repréſenter, quelles eſpérances il eſt à propos de donner aux uns & aux autres, ſur-tout dans la conjoncture préſente de l'Aſſemblée de la Province d'Hollande, pour empêcher qu'un intérêt commun ne réuniſſe leurs eſprits par un renouvellement de Traité, & ne leur faſſe prendre la réſolution de faire encore, s'il leur eſt poſſible, de plus grands efforts la Campagne prochaine qu'ils n'ont fait juſqu'à préſent. Une heureuſe expérience nous fait aſſez connoître, qu'on peut s'aſſûrer de l'avenir ſur la prévoyance de V. M.; auſſi après lui avoir ſeulement expoſé ce qui vient

à nôtre connoiſſance, nous attendrons toûjours l'évenement de ſes réſolutions avec une entiére confiance, & l'honneur de ſes ordres avec tout le zèle & le reſpect que doivent,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 7. Septembre 1677.

IL y a quelque tems, Monſieur, que nous nous ſommes donnez l'honneur de vous écrire, que Monſieur le Comte de Kinsky n'ayant pas voulu admettre le tempérament que Monſieur le Nonce avoit propoſé des viſites réciproques en Corps d'Ambaſſade, Monſieur l'Evêque de Gurk avoit auſſi déclaré, qu'il ne pouvoit pas avoir plus de commerce avec nous que ſes Collégues. Il a depuis peu changé d'avis, & dit à Mr. le Nonce, qu'il ſeroit bien-aiſe en ſon particulier de nous témoigner le zèle & la vénération qu'il a pour Sa Majeſté, & de nous rendre pour cet effet les premiers honneurs après les Médiateurs. Cet avis nous ayant été donné par l'Auditeur du Nonce, avec aſſûrance que nous aurions les mêmes déclarations, tou-

touchant la visite que ledit Sieur Evêque prétendoit rendre aux Espagnols hors de rang, que nous avons eu sur celles que ceux-ci ont ci-devant rendu aux Impériaux aussi avant les Médiateurs, nous n'avons pas cru devoir refuser cette offre, puisqu'outre que ce premier n'a aucune part au manquement de ses Collégues, avec lesquels nous n'avons aucune communication, il semble au contraire qu'il le répare suffisamment par la conduite qu'il tient envers nous. Ainsi, après avoir retiré un certificat autentique de Mr. le Nonce, & l'Ecrit que ledit Sieur Evêque lui a donné, desquels nous vous envoyons copie, nous avons fait la prémiére visite immédiatement après les Médiateurs, & elle nous sera restituée de même. Nous avons véritablement fait connoître à Monsieur Jenkins, que l'Ecrit qu'il a retiré en son particulier de Monsieur l'Evêque de Gurk n'étoit pas suffisant pour la satisfaction du Roi son Maître, & nous lui avions même fait entendre, que si on ne le contentoit pas, & qu'il ne voulût point admettre la visite dudit Evêque, nous la refuserions aussi, & qu'apparemment nôtre exemple seroit suivi des autres Ambassadeurs des Rois: mais la crainte qu'il a eu d'être exclus de la Médiation par les Impériaux, lui a fait rejetter nos avis, & accepter ce foible écrit. C'est à lui à justifier sa conduite au Roi son Maître; mais il nous semble

que le rang qu'on nous donne dans la reception & reſtitution de la viſite, après les Médiateurs immédiatement, & l'Ecrit de Monſieur le Nonce, ſont ſuffiſans pour nous garantir de tout préjudice, d'autant plus que la viſite ayant été reſtituée aux Eſpagnols par Monſieur l'Evêque de Gurk, avant même que celui-ci ait ſeulement fait notifier ſon arrivée aux Médiateurs, elle eſt de connoiſſance publique tellement hors de rang, qu'elle marque aſſez que les Ambaſſadeurs de Sa Majeſté Catholique ne prétendent aucune compétance avec noûs. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 7. Septembre 1677.

VOtre dépêche, Meſſieurs, a fait voir au Roi la conſternation que cauſoit dans l'eſprit de nos Ennemis à Nimegue la levée du Siége de Charleroi. Ils ne peuvent gueres en avoir un plus juſte ſujet: mais s'ils ſont ſages, ils ſçauront en profiter. Ces mauvais ſuccès dans la Guerre doivent les faire recourir aux moyens de la finir, & ils devroient ſe prévaloir des diſpoſitions favo-

vorables qu'ils trouvent dans l'eſprit de Sa Majeſté. C'eſt ce qui me fait eſpérer qu'ils vous donneront bientôt plus d'occupation qu'ils n'ont fait juſqu'à préſent, & je me promets beaucoup de cet hyver pour l'heureux ſuccès de vôtre Négociation,

Je ſuis, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 10. *Septembre* 1677.

NOus n'avons rien, Monſieur, pour cet ordinaire, à ajoûter à nos derniéres dépêches, ſi-non que les viſites de Monſieur l'Evêque de Gurk ſe ſont faites en la maniére que nous nous ſommes donnez l'honneur de vous écrire. Il les a renduës prémiérement à Monſieur le Nonce, puis à Monſieur Jenkins, & immédiatement après à nous; Monſieur le Comte d'Oxenſtiern s'étant excuſé de le voir juſqu'à ce que Monſieur Olivenkrans ſon Collégue, qui eſt depuis 15. jours caché chez lui, ſoit de retour d'un voyage imaginaire. Monſieur l'Ambaſſadeur de Dannemarc a été viſité en quatriéme lieu, & après celui-ci ceux de Brandebourg: Monſieur de Beverning ayant différé la viſite, apparemment pour

faire plaisir aux Electoraux, que vous sçavez disputer le rang aux Ambassadeurs des Etats. Monsieur le Comte Anthoine est ici depuis trois jours, & nous croyons que les visites qu'il aura à recevoir & à rendre feront encore naître de plus grandes difficultez que celle de Monsieur de Gurk, car il n'y a pas d'apparence que Monsieur Jenkins souffre qu'il visite les Impériaux, encore moins les Espagnols, avant lui, sous quelque prétexte que ce puisse être: & peut-être aussi que quelque engagement que le Roi de Dannemarc ait avec la Maison d'Autriche, l'extréme désir que Monsieur Hœugh, son Ambassadeur, nous témoigne de la part de son Maître, d'être quelque jour dans une étroite Alliance avec Sa Majesté, empêchera le Comte Anthoine de nous faire une injustice si offensante, d'autant plus, qu'outre la déclaration du feu Roi d'Espagne, il a l'exemple même des Ambassadeurs de cette Couronne, qui n'ont fait aucune difficulté de nous visiter avant les Suédois & les Danois. C'est ce que nous ferons aujourd'hui entendre à Monsieur Hœugh, & en tout cas, si ledit Comte Anthoine ne veut se rendre à la raison, nôtre parti sera de ne le point voir.

Monsieur Duker nous a remis entre les mains un Mémoire des prétentions de Monsieur l'Evêque de Strasbourg, ou plûtôt un Manifeste, pour justifier sa conduite envers tous les Princes de l'Empire.

pire. Nous en avons ôté les termes les plus offensans contre les Etats Généraux, comme ceux, *variorum Imperii locorum usurpatores, & iniquos detentores.* Nous en avons encore retranché plusieurs autres expressions que nous avons jugé plus nuisibles qu'avantageuses, & à la France, & à Monsieur l'Evêque de Strasbourg; & quoiqu'il y ait beaucoup de fautes contre la pureté de la Langue Latine, qui demanderoient l'entiére reforme que nous avions trouvée à propos d'en faire; néanmoins, puisque c'est un Mémoire qui doit être présenté par nous, comme venant de la part dudit Sieur Evêque, & que cette Latinité, quoique fort Allemande, ne laisse pas d'être entenduë, nous l'aurions remis, tel que nous vous l'envoyons, entre les mains des Médiateurs, n'étoit qu'il y a beaucoup de choses, & sur l'enlevement du Prince Guillaume, & sur les menaces de l'Isola, que ledit Sieur Duker dit avoir ordre de son Maître d'exposer, lesquelles pouvant attirer des réponses assez aigres, nous avons cru devoir attendre qu'elles ayent eu l'approbation du Roi; & cependant nous tâcherons de gagner tems, par l'instance que nous continuerons de faire, à ce que ledit Sieur Duker soit ici reconnu en qualité d'Envoyé d'un Prince Allié du Roi. Si à l'avenir Monsieur de Strasbourg avoit quelque autre Mémoire à présenter, il seroit bon qu'il vous le fît voir avant

que de l'envoyer au Sieur Duker, ou qu'il lui ordonnât de le reformer en la maniére que nous le jugerions à propos.

Nous vous envoyons, Monsieur, un Mémoire que le Sieur Duker nous a remis entre les mains, qui contient les conditions sous lesquelles l'Electeur de Cologne est entré au mois d'Août dernier dans la Ligue de l'Empereur, des Ducs de Neubourg, de l'Evêque de Munster, & autres Princes de l'Empire. Vous l'aurez peut-être reçû par d'autres voyes, mais nous avons crû être de nôtre devoir de le joindre à nôtre Lettre, aussi-tôt qu'il nous a été donné.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 13. *Septembre* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert, & Comte d'Avaux. Vôtre lettre du troisiéme de ce mois m'a fait voir l'impatience que le Sieur de Beverning vous avoit fait témoigner par le Sieur Hulst, son Secrétaire, de sçavoir par vous la résolution que j'aurois prise sur le Traité de Commerce. Vous avez déja vû que j'avois exclus la proposition de le faire

faire provisionel, pour ne pas faire joüir les Etats des avantages qu'ils en tireroient pour soûtenir les dépenses de la Guerre: ce que je pourrai faire seulement, sera d'en convenir dès à cette heure, à condition qu'il n'aura d'effet qu'après la conclusion de la Paix, soit générale, soit particuliére avec les Etats. Je vous ferai bientôt connoître mes intentions sur le Mémoire touchant les 50. sols par Tonneau, qui s'accordera avec ce que lesdits Etats demandent, d'empêcher les abus qui se pourroient faire par les Commis, & de régler la maniére dans laquelle ce droit doit être reçû. Touchant la diminution du droit d'entrée, c'est un point qui ne peut entrer dans un Traité, puisque ce seroit se lier sur un droit qui est proprement de la Souveraineté, qui augmente ou baisse les impositions selon que l'on le juge raisonnable: ainsi vous vous tiendrez à ce que je vous ai mandé ci-dessus sur ce sujet. Ce que je souhaite est que vous fassiez connoître au Sieur de Beverning, que mes intentions sont toûjours favorables pour ses Maîtres; & que lorsqu'ils prendront les véritables moyens de rentrer par la Paix dans mon Alliance, ils me trouveront très-disposé à leur faire trouver, dans ma prémiére affection pour eux, l'ancienne utilité qu'ils en ont retirée, & pour la sûreté de leur Etat, & pour l'avantage de leur Commerce. Bien qu'il n'y ait fondement quelconque aux

ſoupçons que l'on conçoit en Hollande des fréquens Couriers qui ſont dépêchez de Madrid à Fontainebleau, & qu'aucun d'eux n'ait paſſé juſqu'à Bayonne, n'apportez point toutefois trop de ſoin à les détruire, affectez plûtôt de les nourrir ſous main; & en vous laiſſant entendre que vous n'en étes pas informez, laiſſez au Sieur de Beverning l'inquiétude où il paroit être, que lorſque ſes Maîtres s'attachent trop ſcrupuleuſement à ne point traiter ſans l'Eſpagne, l'Eſpagne ne ſeroit point ſi religieuſe à leur égard, & ſongeroit peut-être à convenir ſéparément des Païs-Bas avec moi. Qu'aucune de vos paroles ne contribue à faire naître cette penſée au Sieur de Beverning, mais ne travaillez point auſſi à détruire celle qu'il en auroit conçûë.

Confirmez par vôtre adreſſe, autant qu'il ſera en vous, la jalouſie qui eſt déja née dans l'eſprit de ces Ambaſſadeurs, que les liaiſons des Evêques de Paderborn & de Munſter, & du Prince de Neubourg, auxquels l'Electeur de Cologne vient de ſe joindre, ne ſoient une véritable Ligue qui ſe forme dans la Baſſe-Allemagne, & qui ſe pourroit aiſément tourner un jour contre eux. Ils l'auroient autrefois regardé en cette ſorte, même lorſque l'Evêque de Munſter déclara la Guerre en 1665; les mêmes occaſions peuvent encore renaître, & ils pourroient ſe trouver dans la crainte du ralliement

ment de leurs Voiſins du côté de l'Allemagne, ſur-tout lorſque l'Empereur a la principale part dans toutes ces Ligues, & que la perſuaſion dans laquelle eſt le Sieur de Beverning, que l'Eſpagne ne perd point la penſée qu'elle a, de faire rentrer les dix-ſept Provinces ſous ſon obéiſſance, leur doit tout faire appréhender de la Maiſon d'Autriche. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne Garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte Garde.

Ecrit à Fontainebleau, le 13. Septembre 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 13. *Septembre* 1677.

LE Roi ſera bien aiſe, Meſſieurs, que vous lui envoyiez la Copie du Traité de l'Electeur de Cologne, lorſqu'elle vous aura été communiquée. Sa Majeſté a vû le Mémoire que le Miniſtre de Monſieur l'Electeur Palatin a préſenté à l'Aſſemblée des Ambaſſadeurs Alliez, & le refus qu'on lui a fait de lui rien promettre ſur le dernier des trois Articles ſur leſquels il demandoit réponſe, pour faire connoître à ce Prince

qu'il ne doit pas ſe promettre tout ce qu'il avoit eſpéré dans le parti de nos Ennemis.

Nous avons eu Nouvelle, que le Duc de Saxe-Eyſenach a été obligé de repaſſer le Rhin avec beaucoup de précipatation, & qu'il a été même obligé d'abandonner plus de la moitié des Bateaux qui compoſoient ſon Pont. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 14. *Septembre* 1677.

SIRE,

Nous avons reçû la Dépêche de Vôtre Majeſté du 6. de ce mois. Elle eſt préſentement informée par la réponſe que nous avons eu l'honneur de lui faire, que nous avons rendu & reçû la Viſite de Monſieur l'Evêque de Gurk dans le rang qui eſt dû à V. M., & que nous ne ſommes convenus d'aucun tempérament pour ce qui touche Meſſieurs de Kinsky & Stratman, que nous ne verrons point, ſuivant les ordres de V. M.

Nous avons déja envoyé à Monſieur de

de Pomponne, par nôtre derniére Dépêche, le Mémoire que l'Envoyé de Monſieur l'Evêque de Strasbourg nous avoit mis entre les mains, pour ſçavoir s'il ſeroit aprouvé en cette forme, & nous l'avons fait, parce que nous n'étions pas preſſez, & que nous avons mis les choſes en état, par raport de ſon Affaire à celle du Prince Charles, que rien ne nous obligeoit de répondre aux inſtances des Alliez touchant ledit Prince Charles, ainſi que V. M. aura vû par le compte que nous en avons rendu à Monſieur de Pomponne. Nous ſatisferons aux ordres qu'elle nous donne, & communiquerons le Mémoire des demandes de Monſieur de Strasbourg, duquel V. M. a joint le double à ſa Dépêche, lorſque les Médiateurs nous auront rendu la réponſe que nous attendons d'eux, pour ſçavoir ſi les Miniſtres de l'Empereur reconnoîtront ou non celui de Mr. de Strasbourg; & que cette réponſe, ſur laquelle Meſſieurs les Médiateurs nous ont déja dit qu'ils prenoient du tems pour conſulter, nous obligera à le faire.

Nous nous conformerons, Sire, à ce que nous avons appris être des intentions de V. M. touchant les Paſſeports des Députez du Chapitre de Strasbourg. Nous avons témoigné au Miniſtre de Monſieur le Duc de Gottorp, que par la Garantie que V. Majeſté avoit accordé à ſon Maître, en vertu du Traité de

Coppenhague, & par l'affection qu'elle a pour lui, ſa protection dans tout le Traité, & nous l'avons aſſûré, que deſormais nous appuyerions ſes intérêts de nos offices en toute occaſion, & il en a parû très-ſatisfait. Il nous reſte, Sire, de rendre compte à V. M. de ce que nous avons fait, après avoir vû ſes intentions ſur le Mémoire des Prétenſions de Monſieur le Prince d'Orange, que Monſieur de Beverning nous avoit donné : lequel attendoit une réponſe de nous, tant ſur ledit Mémoire, que ſur les Propoſitions qu'il nous avoit faites, que nous avons jugé lui devoir être renduë par moi d'Avaux, qui étoit celui de nous auquel il s'étoit adreſſé pour les faire. Ainſi je lui ai parlé conformement aux ordres & aux inſtructions de V. M., & lui ai dit les ſentimens favorables où Elle eſt pour les Etats Généraux, lorſqu'ils voudront rentrer tout de bon dans l'honneur de ſes bonnes graces par un Traité particulier ; & qu'elle ſeroit même prête de favoriſer le parti qu'ils embraſſeroient de traiter avec Elle pour la Maiſon d'Autriche, quand ils voudront ne la pas aſſiſter dans le deſſein qu'elle a de perpetuer la guerre dans laquelle elle les a engagez pour ſes intérêts. Surquoi, moi d'Avaux, m'étant étendu à lui faire connoître, dans les termes que V. M. l'a commandé, la ſincerité de ſes intentions pour le repos de la Chrêtienté &

pour

pour l'avantage des Etats Généraux en particulier, je lui témoignai à l'égard du Prince d'Orange, que V. M. le feroit rétablir par le Traité de Paix dans toute ſa Principauté, en l'état qu'elle eſt à préſent, & dans tous les droits dont il jouiſſoit avant la Guerre. Monſieur de Beverning répondit à cela par des aſſûrances en termes généraux, que ſes Maîtres & Monſieur le Prince d'Orange ſouhaitoient effectivement la Paix; & puis entrant en quelque détail, il dit, qu'il faloit abſolument que les Etats la fiſſent; qu'il voyoit mille choſes qui lui déplaiſoient, & qui les y devoient obliger; que d'un côté l'Empereur ſe fortifioit par des Ligues (voulant parler du Traité de Cologne) que les Eſpagnols faiſoient de leur côté des menées ſecretes, & que ſes Maîtres pourroient à la fin ſe trouver abandonnez; que cependant il étoit bien embaraſſé de n'avoir rien à leur mander, ni à la Province de Hollande, à qui il avoit fait eſpérer quelque réponſe ſur le Commerce. A quoi je répondis par forme de Diſcours, que les demandes qu'il faiſoit étoient trop éloignées pour pouvoir faire croire à V. M. que ſes Maîtres vouloient tout de bon la Paix, & que les démarches de Monſieur le Prince d'Orange paroiſſoient trop manifeſtement tendre à la continuation de la guerre, & à une plus étroite union que jamais avec l'Eſpagne. Là deſſus il dit, qu'il pou-

pouvoit assûrer, que non seulement ses Maîtres vouloient la Paix, mais aussi le Prince d'Orange, & qu'il le pouvoit jurer sur sa damnation; ce qu'il répéta plusieurs fois. Je continuai toûjours à lui dire par forme d'entretien, que ce Prince faisoit peut-être paroître ces sortes de sentimens pour nous amuser cet hyver, comme l'on fit l'autre, & faire écouler le tems de traiter la Paix. Surquoi il me dit, qu'il n'en étoit pas de même que dans ce tems-là, & ajoûta, qu'il sçavoit ce qui s'y étoit passé; qu'on lui avoit voulu alors tout mettre sur le dos, & le charger de la Négociation, mais qu'ayant vû que l'intention n'étoit pas de rien conclure, il ne s'en étoit pas voulu mêler; parce qu'il n'étoit pas un trompeur, & que le Prince d'Orange, s'étant engagé dans un mauvais pas, lui Beverning ne voulut pas qu'on crût qu'il y eût trempé: mais que cette fois ce n'étoit pas de même, que ce Prince lui avoit écrit une Lettre de quatre pages de sa propre main lors de la levée du Siége de Charleroi, qui étoit un véritable Manifeste contre les Espagnols, & qu'il feroit imprimer, s'ils continuoient à débiter, comme ils font depuis ce tems là, des invectives contre l'honneur de ses Maîtres & celui du Prince d'Orange: de laquelle Lettre il passa à une autre, qu'il dit avoir reçû encore de lui depuis huit jours, qui étoit essentielle, par laquelle il dit que ce

Prin-

Prince lui mandoit, que le plus grand ſervice qu'il lui pût jamais rendre, étoit de faire la Paix, & qu'il étoit enragé contre les Eſpagnols (ce ſont les termes dont il ſe ſervit) & que s'il n'avoit pas les intérêts des Etats en vûë, il ſouhaiteroit qu'ils eûſſent perdu tous les Païs-Bas.

Après s'être expliqué ſi ouvertement ſur les intentions des Etats & du Prince d'Orange pour faire la Paix, il voulut entrer dans le détail des Traitez; & comme la réponſe que nous avions donnée ſur le Mémoire de ce Prince n'admettoit plus de replique, il paſſa au Traité de Commerce: mais, ſuivant les ordres de V. M., j'évitai d'entrer dans la diſcuſſion d'aucun Article, & me contentai ſeulement de dire en général, que de demander un Traité proviſionel, c'étoit demander un moyen de continuer la Guerre. Là-deſſus il dit, que puiſqu'un Traité proviſionel ne plaiſoit pas, il faloit le laiſſer là, & qu'il s'en déſiſtoit, mais qu'il faloit au moins convenir de tous les Articles du Traité de Commerce ſans le ſigner, & qu'on pourroit pendant deux mois en différer l'exécution, durant leſquels on travailleroit aux affaires des Eſpagnols. Surquoi je pris occaſion de lui dire, que c'étoit préciſément ce qui pouvoit empêcher V. M. de s'expliquer avec les Etats ſur le Traité de Commerce, & ſur tout ce qui les regardoit, que de vouloir faire

des

des Traitez ſéparez pour eux, & en même tems d'autres pour l'Eſpagne; & je lui demandai, s'il croyoit qu'il fût de la grandeur de V. M., au milieu de toutes ſes proſpéritez, de convenir avec les Etats Généraux d'un Traité, que ce Traité demeureroit ſans exécution pendant ſix ſemaines, & au hazard que, ſi au bout des ſix ſemaines les Eſpagnols ne veulent point de Paix, ledit Traité que V. M. aura fait demeure nul, & que les Etats Généraux déclarent qu'ils ne veulent plus le tenir. Il ajoûta à cela, qu'il leur faloit ſortir honorablement de l'engagement où ils étoient avec les Eſpagnols; & me demanda, ſi nous avions pouvoir de convenir d'une Barriére avec eux, & qu'ils en conviendroient dès aujourd'hui, ſi nous voulions; qu'il ne nous diroit pas les ſentimens des Eſpagnols, parce qu'il ne les ſçavoit pas; mais que nous lui diſſions les ſentimens de V. M., & qu'il nous diroit ceux des Etats Généraux; & que, quand une fois on en ſeroit convenu, il faudroit bien que les Eſpagnols en paſſaſſent par-là, ou qu'ils les abandonneroient. Mais comme nous n'avons nul ordre là-deſſus, & que nous ne faiſons qu'écouter, je n'eus garde de m'avancer en rien, ayant ſeulement cru que V. M. ne trouveroit pas mauvais, ſi, ſans prendre d'engagement, je pouvois en cette converſation profiter de quelque choſe, & aprendre les ſentimens des Etats, comme elle nous

nous a toûjours temoigné de les désirer ſçavoir, lui ayant ſeulement dit dans cette vûë, qu'on nous avoit ſouvent tenu de pareils diſcours ſans s'expliquer davantage: ce qui l'obligea de me demander, ce que nous prétendions faire, & de me dire, que pour l'Artois, il nous le faloit laiſſer tout entier avec Cambrai & le Cambreſis; que pour Bouchain, on le pourroit raſer; que nous rendrions Valenciennes, Condé, Tournai, Ath, Oudenarde, & Courtrai, & qu'on nous laiſſeroit la Franche Comté, en rendant à Monſieur le Prince d'Orange les biens qu'il y a; que la Sicile ſeroit reſtituée, & que pour Maſtricht & Limbourg, il ne voyoit pas qu'il y eût de difficulté ſur cet Article.

Nous ſçavons bien, Sire, que dans l'état où ſont les affaires de V. M. Elle eſt fort éloignée de faire une Paix à de pareilles conditions: mais comme nous ignorons ſes intentions ſur les Places qu'Elle veut retenir & ſur celles dont elle veut bien faire un échange, je n'ai fait qu'écouter, ſans entrer en aucun détail, non pas même par forme de diſcours. C'eſt pourquoi je me ſuis contenté de lui dire, que des Places qu'il nommoit dans les Païs-Bas, il y en avoit beaucoup que V M. vouloit abſolument retenir, & que, ſuppoſé qu'elle voulût ſe défaire de quelques-unes, il lui en faloit donner d'autres en échange, & que d'ailleurs il en demandoit tant, que

V.

V. M. ſe trouveroit avoir perdu dans une Guerre où elle a été attaquée injuſtement, & dans laquelle Elle a fait beaucoup de conquêtes, qui lui ont coûté tant de millions & le ſang de tant de Sujets. Monſieur de Beverning, ſans répondre à cela, dit qu'il avoit parlé nettement des Païs-Bas, & qu'on lui parlât de même ſur la Lorraine: qu'il voyoit bien que V. M. la vouloit rendre, après avoir un peu châtié Monſieur le Prince Charles; & comme il inſiſtoit toûjours pour tirer quelque réponſe, je lui dis, pour éviter de lui en faire, que Monſieur le Prince Charles s'y prenoit ſi mal, & tenoit une conduite ſi oppoſée à celle qu'il devoit tenir, qu'il ne nous mettoit pas même en état de faire aucune réponſe à ſes demandes.

Monſieur de Beverning ſuivant ſa penſée, & croyant répondre à la mienne, qui étoit générale, & qui ne ſignifioit rien, dit qu'il étoit là deſſus de mon ſentiment; qu'il diſoit tous les jours au Préſident Canon qu'il s'y prenoit très mal, quand il croyoit nous obliger à lui donner une réponſe, en nous faiſant donner ſa propoſition par l'Ambaſſadeur de l'Empereur; qu'il lui faiſoit entendre, que nous n'y répondrions jamais, & que ſi V. M. vouloit faire quelque bien à Monſieur le Prince Charles, il faloit que ce fût lui-même qui le lui demandât, & qu'il s'en remît à la ſeule volonté de V. M., & qu'il ne devoit pas croire qu'elle

fît

fit quelque choſe de plus pour les inſtances de l'Empereur, ni qu'elle ſouffrît que le Prince Charles pût croire, que ce fût la Maiſon d'Autriche qui l'auroit rétabli, & à qui il en auroit l'obligation. Cette affaire coula ainſi doucement ſans autre replique. Enſuite de quoi il me dit, Prince que ce & les Eſpagnols étoient les deux ſeuls Alliez qu'ils avoient à ménager, que l'Empereur n'avoit rien perdu, que ſes Maîtres n'étoient entrez en aucune obligation avec lui, ni avec les Princes de l'Empire, de les maintenir dans leurs Conquêtes; & il ajoûta même, comme une choſe fort ſecréte, que les Eſpagnols ne ſe mettent pas fort en peine de la Franche Comté, & qu'il n'y a que l'Empereur ſeul qui inſiſte à la leur faire garder, parce que V. M. ayant ce Païs avec Briſac & l'Alſace, Elle peut aller tout droit dans ſes Païs héréditaires. Il dit encore que V. M. auroit de la difficulté du côté de l'Empire à cauſe que les Suédois ont beaucoup perdu; mais que ſi une fois les Etats étoient convenus de leurs affaires avec l'Eſpagne & nous, ils n'auroient qu'à ne plus donner de ſubſides & de vaiſſeaux, & que V. M. faiſant paroître une Armée, on verroit bien-tôt les Suédois rétablis.

Nous avons cru, Sire, cette déclaration de conſéquence, en ce que tous les Ambaſſadeurs, & l'Auditeur du Nonce auſſi, lorſqu'ils nous parlent de l'échan-

change des places de Flandre, nous disent en même tems, qu'il les faudra donner pour le rétabliſſement des Suédois, au lieu que Monſieur de Beverning ne nous en dit pas un mot, & qu'il aſſûre que les Etats ne ſont point obligez envers ces Princes.

La concluſion de la converſation fut, que Monſieur de Beverning offrit de nous faire voir les Lettres du Prince d'Orange, par leſquelles nous verrions que perſonne ne ſouhaitoit la Paix plus ardemment que lui, qu'il nous prioit d'en bien informer V. M. & que ſi nous pouvions avoir une bonne réponſe, & bien prompte, il auroit bien-tôt terminé toutes les affaires avec nous; qu'il étoit bien fâché même de n'avoir rien à dire de poſitif ſur le Commèrce aux Etats de la Province d'Hollande, & qu'il eût été bien aiſe de profiter de cette conjoncture; & avant que de me quiter il me demanda, ſi la nouvelle qui ſe débitoit étoit vraye, qu'on propoſât à la Cour d'Angleterre de faire un Armiſtice. A quoi je répondis, qu'on en nous en avoit rien mandé, mais que la Paix ſeroit auſſi-tôt concluë qu'un Armiſtice, qui ſeroit même inutile, à moins qu'on n'en fît un bien long; & il répliqua, que ce n'étoit point leur intérêt, parce que pendant une longue Trêve il faudroit qu'ils demeuraſſent attachez à l'Eſpagne, & que c'etoit ce qu'ils ne vouloient pas; qu'ils déſiroient une fois de ſortir d'af-

faï

faires avec honneur, & qu'ils ne retourneroient plus à s'engager avec les Eſpagnols.

Voilà, Sire, un très long diſcours, mais nous avons cru ne devoir rien rétrancher du compte que nous en rendons à V. M., afin qu'elle puiſſe nous donner ſes ordres ſur cela, ſelon qu'elle jugera être de ſon ſervice.

Ce qui eſt contenu ci-deſſus, & qui regarde Monſieur de Beverning, eſt, Sire, le recit d'une converſation que moi d'Avaux eûs avant-hier avec lui, en lui portant la réponſe ſur le Mémoire du Prince d'Orange, & les propoſitions qu'il nous avoit faites. Et ce qui ſuit, dont nous rendons pareillement compte à V. M., eſt le fruit d'une autre converſation que ledit Sieur de Beverning eut encore hier avec moi d'Avaux, dans une audience qu'il me demanda en forme, & dans laquelle il me dit, qu'il lui étoit échapé le jour précédent quelque choſe de la mémoire, dont il étoit bien aiſe de me parler, qui étoit, que pour marquer les bonnes intentions de ſes Maîtres pour la Paix, & la ſincérité avec laquelle il parloit, il vouloit bien nous avertir, que les Impériaux & les Eſpagnols l'avoient fort preſſé, pour obtenir des Etats qu'ils vouluſſent encore s'engager pour la Campagne prochaine, mais qu'il les avoit refuſez poſitivement: que depuis les Eſpagnols lui ont fait une autre demande, de vouloir encore

diffé-

différer quelque tems d'entrer en Négociation; mais qu'il leur avoit fait entendre qu'ils ne devoient pas s'en flatter, & que ſes Maîtres traiteroient dès que nous le voudrions; diſant qu'il ne ſçavoit pas ce que prétendoient faire les Eſpagnols avec ce délai, qu'ils s'y tromperoient eux-mêmes, & que leurs affaires ne ſont pas en état de devoir perdre les occaſions qui ſe préſenteront; qu'il ſçavoit pourtant qu'ils ſe flattent d'une penſée dont il vouloit nous informer ſi nous ne la ſçavions pas, qui eſt qu'ils eſpérent faire révolter les peuples d'Angleterre contre leur Roi, & que pour cela ils ont réſolu de commencer eux-mêmes une eſpéce de rupture avec l'Angleterre, en faiſant ſaiſir tous les effets des Anglois; ce qu'ils s'attendent y devoir produire du deſordre, & porter le Roi d'Angleterre à ſe déclarer contre nous: mais que les Etats Généraux, & lui en ſon particulier, qui connoiſſent les intentions du Roi d'Angleterre, étoient perſuadez que cela ne réuſſiroit pas, & que tout ce qui en pourroit arriver, ne ſeroit qu'une Guerre inteſtine, qu'ils ne ſouhaitoient pas, & encore moins Monſieur le Prince d'Orange: que c'étoit de Monſieur van Beuningen qu'ils avoient tous ces avis, auquel ſes Maîtres avoient abſolument défendu, par la Lettre qu'ils lui avoient écrite du 10. de ce mois, de ſe mêler en rien de cette affaire, qu'il dit être

ſuſcitée par quelques Eſpagnols qui ſont en Angleterre.

Je remerciai extrémement Monſieur de Beverning de cette confidence qu'il nous faiſoit, lequel ajoûta enſuite, que ſi le Roi d'Angleterre étoit ſans argent, nous pourrions craindre quelque choſe, mais que le Parlement lui en ayant accordé pour trois ans, il ſe moquera des Eſpagnols, s'ils lui veulent faire quelque incident, étant en état de pouvoir armer contre eux, & qu'avec ce que la France lui pourroit donner de ſecours, il en viendroit aiſément à bout, puiſque les Etats ne prendroient point leur parti, & ne voudroient jamais entrer en cette affaire. De-là paſſant à d'autres choſes il me dit, que faiſant réflexion ſur la converſation qu'il avoit euë hier avec moi, il avoit ſongé, que puiſque nous ne voulions point de Traité proviſionel, & que peut-être il y auroit bien des difficultez pour régler les Tarifs, il lui étoit venu une penſée qu'il nous vouloit communiquer; que ſes Maîtres ne lui en avoient pas donné ordre, mais qu'il ſçavoit qu'ils y conſentiroient dans le déſir qu'ils ont de faire la Paix: cette penſée eſt, que comme V. M. a permis la pêche par une Déclaration ſans Convention, elle voulût de même permettre le Commerce dans ſon Royaume par une Déclaration ſans faire aucun Traité avec les Etats, qui en feroient de même; & qu'ainſi tout le monde y trouve-

roit ſon compte, parce que d'un côté les Hollandois trafiqueroient, & les Sujets de V. M. vendroient leurs vins & leurs Marchandiſes dans cette ſaiſon de recolte; & que les droits demeurant par-là en leur entier, V. M. auroit ce qu'elle ſouhaite: à quoi il ajoûta, que ſes Maîtres ne romproient pas, quand même V. M. n'agréeroit pas cet expédient.

Je répondis à cela, que ce ſeroit toûjours revenir à donner de l'argent aux peuples d'Hollande, & que l'avantage ne ſeroit pas réciproque, en ce que les Etats n'ayant point d'Ennemis ſur Mer, ils feroient leur Commerce librement, au lieu que les Eſpagnols incommoderoient nos Marchands. Là-deſſus il répéta encore, que ſi V. M. n'acceptoit pas cette propoſition, ſes Maîtres ne romproient pas pour cela; mais qu'il la faiſoit à bonne intention, & dans le deſſein de commencer à faire goûter à leurs Peuples la douceur du Commerce, afin de leur faire ſouhaiter plus ardemment la Paix, par la peur qu'on ne les en privât.

Il ajoûta enſuite, qu'il devoit nous déclarer une choſe, afin que nous n'euſſions point ſujet de nous plaindre de lui, & de lui objecter qu'il nous l'eût cachée, qui étoit, qu'il ne pouvoit jamais faire un Traité de Commerce ſur le pied des Tarifs de 1664. & 1667. parce que les Droits y étoient mis à un ſi haut point, que

que leurs Marchands lui avoient fait voir dans le calcul qu'il leur en avoit fait faire, qu'ils y perdroient un tiers; disant, que lorsqu'on fit cette derniére imposition, on avoit dessein de rompre avec les Etats; mais qu'à présent que V. M. vouloit bien les recevoir dans l'honneur de ses bonnes graces, ils espéroient qu'on leur ôteroit l'un & l'autre.

Je lui repartis, que je le pouvois assûrer, que V. M. ne consentiroit jamais à mettre les choses sur le pied de 1662: ce qui l'obligea de me dire, qu'il ne faloit donc plus songer à un Traité de Commerce, & que les Etats avoient en vûë de prendre de certains expédiens qui seroient aussi avantageux à leurs Peuples qu'un Traité de cette maniére; sçavoir, qu'ils feroient leur Traité de Paix indépendamment, & qu'ils verroient après quelles mesures ils auroient à prendre; revenant toûjours à dire, qu'il croyoit qu'il accommoderoit toutes choses, si à l'heure qu'il est ils avoient quelque liberté par une Déclaration ou autrement.

Il dit ensuite, qu'il avoit aussi pensé à ce qu'il m'avoit dit avant-hier touchant les affaires d'Espagne, qu'il trouvoit toûjours que nous nous devions contenter de la Franche-Comté, & me redit toutes les mêmes choses, hors qu'il me nomma Charleroi dans le nombre des Places qu'il redemande, & qu'il me dit, que les Espagnols auroient résolu d'insister pour le Quesnoi, mais que pour

cette Place il ne la demandoit pas. Je jugeai bien qu'il ne reparloit des affaires d'Eſpagne, que pour nommer Charleroi, qu'il avoit apparemment oublié; auſſi lui dis-je, que s'il avoit fait avant-hier des Propoſitions extraordinaires, V. M. ſeroit bien plus ſurpriſe quand Elle verroit, qu'au lieu de diminuer, il les auroit augmentées. Je lui dis même, que Charleroi étoit de ces Places qu'on ne pouvoit pas raiſonnablement demander, parce qu'il n'étoit pas tant pour la ſûreté des Païs-Bas Eſpagnols, que pour leur donner moyen d'entrer en France, & lui fis entendre en général ſur les autres, tout ce que je lui avois déja dit dans la prémiére converſation. Sur quoi il me répliqua, qu'on nous laiſſoit des choſes très-conſidérables en nous laiſſant tout l'Artois, qui nous acheve une Province; tout le Cambreſis, qui nous en faiſoit une autre; & la Franche Comté, que les Impériaux veulent abſolument qu'on redemande: qu'ils parlent pour l'Eſpagne & pour Monſieur le Prince Charles; & que quand V. M. aura bien voulu accorder à l'un & à l'autre ce qu'ils auroient jugé raiſonnable, les Etats leur parleroient de maniére à leur bien faire faire la Paix. On lui a dit, que ce n'étoit pas une aſſûrance poſitive de faire la leur ſéparée, & qu'il ne diſoit rien ſur la trop grande quantité de Places: à quoi il dit, que c'étoit aſſez dire, & peut-être trop à un homme de qui il n'a-

n'avoit pû tirer la moindre parole sur aucun Article; mais qu'il espéroit que quand nous aurions écrit à la Cour, nous aurions telle réponse, que si Vôtre Majesté vouloit bien faire l'honneur aux Etats, & à lui en particulier, de nous laisser entrer en Conférences sur les Places de Flandre, il en conviendroit avec nous en deux Conférences. Et sur ce qu'on lui témoigna, qu'il y avoit du hazard à se communiquer de cette sorte dans une affaire qui peut-être n'auroit nulle suite, il me dit, qu'il pouvoit arriver des incidens en cela, comme en toute autre chose, qui rendroient tous leurs Projets inutiles; mais qu'il nous prioit d'écrire à V. M., qu'il vouloit perdre l'honneur de son estime, qui est la chose du monde qu'il tenoit la plus chere, s'il la trompoit, & si les Etats avoient dessein de tromper; qu'il nous en disoit de même du Prince d'Orange, duquel il avoit reçû une Lettre depuis huit jours, comme il nous l'avoit déja dit, & que depuis quatre jours il en avoit encore reçû une autre du Pensionnaire Fagel: que ceux qui disoient que ce Prince s'engageroit encore pour un an, étoient ou des Espagnols qui le vouloient rendre suspect, ou des Gens mal informez, & qu'il sçavoit bien qu'on ne sçauroit nous tromper, ni lui aussi, qu'il ne s'en apperçût bien-tôt; & que dès qu'il le verroit, il nous donneroit sa parole d'homme d'honneur, que comme il n'a

nulle Charge dans l'Etat, & qu'il ne demeure ici que pour obliger Monsieur le Prince d'Orange qui l'en a prié, il se retireroit un quart d'heure après dans sa Maison de Campagne, & ne mettroit jamais le pied dans Nimegue; mais que c'étoit ce que nous ne devions pas appréhender, & qu'il nous parloit trop franchement pour ne nous pas faire connoître, que quand nous aurions les ordres de V. M., nous pourrions aisément traiter la Paix & la conclure. Nous sommes avec un très-profond respect,

SIRE, &c.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 20. Septembre 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Vos Lettres du 7. & 10. de ce mois contiennent seulement deux points sur lesquels j'ai à vous répondre. L'un, qui régarde la visite que vous aviez renduë à l'Evêque de Gurk, prémier Ambassadeur de l'Empereur : l'autre, le Mémoire qui vous avoit été rémis par le Sieur Duker, touchant les intérêts de l'Evêque de Strasbourg. Pour répondre sur le prémier, je

je vous dirai, que de même que j'avois approuvé que les visites que l'Ambassadeur d'Espagne avoit renduës à celui de l'Empereur, eûssent été regardées comme d'une même Maison, & sans conséquence, non seulement par l'exemple du Pape, mais encore par la déclaration qu'ils en avoient faite entre ses mains, j'ai trouvé bon que vous ayez traité de même, & avec de semblables précautions, avec le prémier Ambassadeur de l'Empereur. Je trouve même quelque avantage qu'il se veuille en cette sorte séparer de ses deux Collégues; puisqu'en vous visitant dans le rang qui vous est dû, il témoigne approuver que vous ayez réfusé leurs visites, lorsqu'ils ne vous ont pas rendu ce qu'ils vous devoient.

Quant à ce qui regarde le Mémoire que le Sieur Duker vous a rémis, vous aurez vû que le fond de ses demandes est tout à fait semblable à l'Ecrit qu'en avoit dressé ici l'Evêque de Strasbourg, & que je vous ai envoyé. Tout le reste du préambule qu'il y a ajoûté peut être assez indifférent: il eût été mieux toutefois qu'il vous l'eût communiqué auparavant, & l'Evêque de Strasbourg se rémet à vous d'en ôter ou d'y ajoûter ce que vous jugerez à propos. Comme l'essentiel en est bien, & que cet écrit n'est point vôtre Ouvrage, les fautes de Latinité, ou quelques expressions un peu fortes rétomberont seulement sur celui

qui en eſt reconnu l'Auteur. Vous retirerez cependant cet avantage de ces propoſitions, qu'elles vous donneront lieu d'y demander une réponſe, en même tems que l'on nous preſſe ſi fort d'en rendre ſur le Mémoire du Prince Charles.

Je n'ajoûte rien à ce que je vous ai déja mandé pour faire connoître au Sieur de Beverning, combien favorables ſont mes intentions pour ſes Maîtres, ſoit en leur rendant ma prémiére amitié par la Paix, ſoit en convenant dès à cette heure de favoriſer leur Comerce lorſqu'elle ſera concluë. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Fontainebleau, le 20 Septembre 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 20. *Septembre* 1677.

LE Roi a été pleinement ſatisfait, Meſſieurs, ainſi que vous le voyez par ſa dépêche, de la conduite que vous avez tenuë dans la viſite que vous avez renduë à Monſieur l'Evêque de Gurk. Il me paroît même très-avantageux que, lorſ-

lorſque vous refuſez hautement de voir les autres Ambaſſadeurs de l'Empereur, parce qu'ils en ont vû d'autres avant vous, le Chef de l'Ambaſſade ſemble condamner leur conduite, en en prenant une différente.

L'Evêque de Strasbourg écrit ſans doute au Sieur Duker, ainſi qu'il me l'a témoigné, de ſe régler, touchant ſon Mémoire, ſur ce que vous en jugerez le plus à propos; le tout eſt, que les demandes ſoient. . . Ce qui vous a été communiqué du Traité de Monſieur l'Electeur de Cologne avec l'Empereur eſt conforme aux avis que le Roi en avoit eus. Cet acceſſoire ſera peu conſidérable dans le parti de nos Ennemis, & un tel appui n'eſt gueres capable de le réléver. Vous ſçavez, Meſſieurs, en quel mauvais état il ſe trouve ſur le Rhin. Monſieur le Prince Charles a ſuivi la deſtinée du Prince d'Eyſenach, & il doit paſſer à Spire avec les reſtes de ſon Armée, à qui il coûte cher de s'être avancée juſques ſur les frontiéres de Champagne.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 21. *Septembre* 1677.

SIRE,

Nous avons reçû la dépêche dont V. M. nous a honorez du 13. de ce mois; mais comme nous nous ſommes donnez l'honneur de lui mander, par nôtre derniére Lettre, quelque choſe de poſitif des ſentimens de Monſieur le Prince d'Orange pour la Paix, & du déſir qui nous paroît en Monſieur de Beverning d'en conclure le Traité, nous avons cru devoir attendre les ordres que V. M. nous donnera ſur cette dépêche, pour agir enſuite avec Monſieur de Beverning en conformité de ce qu'elle nous aura ordonné.

Vôtre Majeſté aura vû auſſi par cette même Lettre, que Monſieur de Beverning étoit aſſez allarmé des liaiſons de Monſieur de Munſter avec Meſſieurs l'Electeur de Cologne & le Duc de Neubourg, lorſque ce Miniſtre a avoué, qu'il voyoit bien que c'étoit une Ligue que l'Empereur vouloit faire, pour ſe mettre en état de ſoûtenir la Guerre indé-

dépendamment des Etats Généraux, & ſans avoir beſoin de leur ſecours. Comme nous lui avons communiqué ce que nous avons pû avoir des Articles de ce Traité, nous continuerons dans la ſuite de l'en informer, s'il en vient quelque choſe de plus particulier à nôtre connoiſſance, & nous n'oublierons rien pour profiter de tout ce que nous croirons pouvoir être avantageux au ſervice de Vôtre Majeſté. Nous ſommes avec toute ſorte de ſoûmiſſion & de reſpect, SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 21. *Septembre* 1677.

NOus nous ſommes donnez l'honneur, Monſieur, de vous envoyer ce que nous avons pû avoir du Traité de Monſieur l'Evêque de Munſter, avec Meſſieurs le Duc de Neubourg & l'Electeur de Cologne; ſi nous pouvons en avoir une Copie entiére, nous ne manquerons pas de vous la faire tenir.

Sur ce que nous avons témoigné à Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, que les avantages qu'on avoit fait eſpérer au Roi de l'engagement de Monſieur l'Electeur de Saxe, n'étoient pas ſi conſidérables que ce qu'ils nous en avoient dit, ſur les

informations que le Sieur de Puffendorf leur en avoit données, Monſieur d'Oxenſtiern nous eſt venu ce matin aporter cette Lettre; & quoiqu'elle ne diſe rien de poſitif, ainſi que nous lui avons fait connoître, & qu'au contraire elle confirme plûtôt ce que nous avons déja dit, il nous a cependant prié de vous l'envoyer. C'eſt, Monſieur, ce que nous avons cru devoir faire, quoique nous ſoyons perſuadez que vous étes parfaitement inſtruit de cette affaire. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 24. *Septembre* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. La dépêche que vous m'avez écrite le 14. de ce mois m'a rendu un compte fidéle de deux entretiens que l'un de vous avoit eu avec le Sieur de Beverning. J'ai vû avec plaiſir les bonnes intentions que ce Miniſtre continuë de témoigner pour la Paix, & les mécontentemens du Prince d'Orange contre les Eſpagnols, qui a paru dans tous ſes diſcours; mais comme il y a plus approfondi qu'il n'avoit fait juſqu'à préſent, les conditions ſous

leſquelles il croit que je pourrois faire la Paix avec l'Eſpagne, ou mettre les Etats en état de traiter ſéparément ſi l'Eſpagne étoit peu raiſonnable, j'ai jugé à propos de vous mettre en état de répondre ſur les ouvertures qu'il vous a faites.

Pour cela, je veux que vous lui témoigniez, que ſouhaitant avec autant de vérité que je fais, de pouvoir rendre ma prémiére amitié aux Etats Généraux, j'ai vû avec ſatisfaction les aſſûrances qu'il vous a données du déſir ſincére qu'ils avoient de faire les pas néceſſaires pour y arriver: qu'il avoit déja apris que je ne m'éloignois pas du Traité de Commerce, qu'il croyoit être d'une ſi grande utilité à leur Etat, & qu'il avoit connu par vos réponſes, que je voudrois bien convenir des Articles du Traité de 1662. ſur ce ſujet: que pour ce qui touche le point auquel il s'attache avec tant d'inſtance, que je vouluſſe fixer les impoſitions qui ſe leveroient ſur les Marchandiſes d'Hollande ſur le même pied qu'elles étoient en cette année, il devoit comprendre aiſément qu'une telle ſtipulation ne pouvoit entrer dans un Traité; que le droit d'impoſer ſelon la volonté du Prince ſur les Marchandiſes qui entrent ou ſortent d'un Etat, eſt tellement domanial, & marque de telle ſorte la Souveraineté, que ce ſeroit y faire quelque préjudice que de ſe donner des liens par un Traité ſur

cette matiére : qu'ainſi je ne pouvois m'engager à ces Articles ; mais qu'en cas que les Etats repriſſent avec moi les mêmes liaiſons qu'ils ont euës durant un ſi longtems, ils pourroient ſe promettre toutes ſortes de marques de mon amitié, & que je ſerois même bien-aiſe de leur en donner, dans un point qu'ils jugent ſi important au ſervice de leur Etat. Vous voyez que mon intention eſt, que ſans que vous preniez aucun engagement ſur ce ſujet, vous laiſſiez enviſager au Sieur de Beverning tous les avantages qui pourroient revenir à ſes Maîtres, lorſqu'ils finiroient une guerre qui les accable, & qu'ils prendroient une confiance entiére en ma protection. Après lui avoir parlé en cette ſorte ſur leurs intérêts particuliers, je trouve bon que vous entriez avec lui ſur ceux de l'Eſpagne, & que vous examiniez même les conditions qu'il vous a propoſées, pour former cette barriére qu'ils croyent ſi néceſſaire aux Païs-Bas, non moins pour la ſûreté de l'Eſpagne, que pour celle de la Hollande. Il vous ſera aiſé de lui faire connoître, que j'ai mis au nombre de ces prémiéres propoſitions vagues, & qui ſe font d'ordinaire, ſans deſſein de les obtenir, dans les prémiéres ouvertures de Traitez, de tant & de ſi importantes Places qu'il a demandé que je remiſſe aux Eſpagnols ; mais que pour les réduire dans une plus juſte diſcuſſion, je veux bien entrer dans chacune d'elles

les en particulier; que comme il cherche à assûrer le païs qui resteroit à l'Espagne, & le voisinage de la Hollande, je dois de même pourvoir à la sûreté de mes frontiéres.

Je ne parle point de Cambrai, d'Aire & Saint Omer, parce qu'il a témoigné lui-même qu'elles me devoient demeurer; mais je veux bien que vous lui fassiez connoître, que les Places de Bouchain, Condé, Valenciennes, Tournay & Courtrai ne me sont pas moins nécessaires. Je ne pourrois me défaire de pas une de ces quatre qui sont situées sur l'Escaut, sons ouvrir à mes Ennemis l'Artois, & mes conquêtes en Flandre au deçà de cette Riviére, qui m'ont été cedées par des Traitez de Paix, & je laisserois mes propres Etats exposez, lorsque j'assûrerois ceux de mes Ennemis. Il en est de même de Coutrai à l'égard de Lille, & je ne pourrois remettre cette Place à l'Espagne sans découvrir entiérement Lille, qui par sa puissance & par ses richesses se peut dire la Ville capitale de ce que je possede aux Païs-Bas. Si le Sieur de Beverning veut bien faire ces réfléxions, il trouvera sans doute que je ne puis songer à abandonner aucune des Places dont une partie m'a été cedée par le Traité d'Aix la Chapelle, & l'autre m'a été acquise par le droit des armes dans une Guerre que l'Espagne m'a déclarée.

Mais

Mais pour lui faire connoître, que lorſque je ſuis obligé de pourvoir en cette ſorte à la ſûreté de mes frontiéres, mon intention n'eſt pas de ne pas favoriſer, par un Traité de Paix, celles qui reſtent à l'Eſpagne, & de ne pas contribuer au déſir que témoignent les Etats, qu'il reſte quelque barriére qui les ſépare de la France; je veux bien que vous lui témoigniez, que je ne m'éloigne point de quelque échange. Que de quelque extrême conſidération que me ſoient les Places de Charleroi, Ath, & Oudenarde, je voudrois bien qu'elles paſſaſſent entre les mains des Eſpagnols, & qu'en me privant de l'avantage qu'elles me donnent d'être toûjours par elles aux portes de Bruxelles, je conſentirai qu'elles aſſûrent les Eſpagnols contre l'inquiétude qu'elles leur donnent pour la Capitale de leur Etat.

Mais en même tems que je contribuë en cette ſorte à leur commodité, j'attens qu'ils me donnent ailleurs pour ces Places un équivalent qui me ſoit également commode, tel que je le pourrai demander, & qui couvre de même les frontiéres de mon Royaume.

Vous n'aurez pas de peine à faire valoir au Sieur de Beverning, combien par cette ouverture je donne au bien de la Paix, puiſque je ne puis gueres me priver de trois places d'une plus grande conſidération qui m'ont été cedées par un Traité ſolemnel, & que j'ai fortifiées

ſiées avec tant de dépenſe. Je ne vous ſpécifie point en particulier, quel ſera l'équivalent que j'aurai à demander. Il ſuffira que vous témoigniez au Sieur de Beverning, que je le prétens proportionné à ce que je quite, & qu'il ſoit également commode pour ma frontiére & pour mes Etats. Vous entrerez d'autant moins avec lui ſur le chapitre de la Lorraine, qu'il vous a témoigné lui-même, que ſon avis étoit, que le Prince Charles s'adreſſât directement à moi, & qu'il ſe mît en état de tenir de mes mains ce qu'il peut difficilement recouvrer par toute autre voye.

Du reſte vous ne pouviez trop entrer avec le Sieur de Beverning dans le juſte mécontentement que le Prince d'Orange témoigne des Eſpagnols, & comme il eſt fort attaché à ce Prince, vous devez prendre ſoin de lui faire connoître, que le rétabliſſement dans ſes Terres & dans ſon Etat ne ſeroit pas le plus grand avantage qu'il trouveroit dans la Paix, puiſqu'elle lui rendroit en même tems l'amitié que j'ai euë ci-devant pour lui, comme je l'ai toûjours euë pour toute ſa Maiſon. Enfin faites ſervir les ordres que je vous donne, pour faire connoître au Sieur de Beverning la confiance que je prens en lui, en lui ouvrant mes ſentimens ſur toutes les propoſitions qu'il vous a faites.

Comme le Sieur de Beverning ne vous a point touché les affaires d'Alle-

ma-

magne, je désire seulement que vous lui fassiez remarquer, que vous ne lui parlez point particuliérement des intérêts de la Suéde, parce que je prétens toûjours, que toutes choses à l'égard de cette Couronne, & pour tout ce qui regarde le reste de l'Empire, soient mises en l'état qu'elles doivent être par le Traité de Westphalie, & qu'ainsi le Roi de Suéde soit entiérement rétabli dans ce qui lui apartient. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Fontainebleau le 24. Septembre 1677.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 24. Septembre 1677.

JE n'ai rien, Messieurs, de particulier à ajoûter à la dépêche que le Roi vous écrit. Elle vous instruira amplement des intentions de Sa Majesté, & j'ai seulement à vous donner part de la nouvelle du passage de l'Armée du Roi, sous Monsieur le Maréchal de Crequi, au de-là du Rhin. Lorsque les Ene-

nemis avoient amuſé tout l'Empire des fauſſes eſpérances de voir les Armes de l'Empereur s'établir au deçà de cette riviére, l'on verra que la marche de Monſieur le Prince Charles juſqu'à Mouzon n'a ſervi qu'à ruiner ſon Armée, & que celle du Roi, auſſi belle & auſſi forte que jamais, va encore paroître au milieu de l'Allemagne.

Les choſes ne ſuccédent pas en Flandre avec moins de gloire pour les Armes de Sa Majeſté. Les Ennemis ne ſont occupez depuis la levée du Siége de Charleroi, qu'à manger leur propre païs, & la Campagne finira en cette ſorte.

Je ſuis, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 24. Septembre 1677.

Nous n'avons rien cet ordinaire, Monſieur, qui mérite de vous être mandé. Monſieur le Nonce & Monſieur Jenkins ſont venus nous demander une réponſe ſur l'affaire de Lorraine, & nous ont fait entendre en même tems, que Monſieur le Préſident Canon avoit été leur faire cette inſtance de ſa part, ſans

ſans faire préſenter ſon Mémoire par les Ambaſſadeurs de l'Empereur, comme il avoit fait juſqu'à cette heure. Nous avons tenu de nôtre côté la même conduite que nous avons toûjours euë dans cette affaire, & nous avons inſiſté à ce que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & autres eûſſent à reconnoître l'Envoyé de Monſieur de Strasbourg, dont juſqu'à préſent on n'a point voulu recevoir le Pleinpouvoir, ni admettre la viſite. C'eſt ſur quoi nous nous renfermerons, juſqu'à ce que nous ayons réponſe ſur la Copie du Mémoire de Mr. de Strasbourg que nous vous avons envoyé. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 28. Septembre 1677.

COmme il ne s'eſt rien paſſé, Monſieur, dans nôtre Négociation depuis les derniéres Lettres que nous nous ſommes donné l'honneur d'écrire au Roi & à vous, celle-ci ne ſera que pour vous informer des difficultez qui naiſſent ſur le ſujet des Cérémonies, & qui ont empêché juſqu'à préſent que Monſieur le Comte Anthoine, premier Ambaſſadeur de Dannemarc, n'ait fait notifier

fier ſon arrivée. Il nous paroît, par pluſieurs diſcours que Monſieur Hœugh, ſon Collégue, & Madame Hœugh ont tenus, qu'il a deſſein de ſe prévaloir du peu de diſtance qu'il y a de ſa Maiſon à celle du premier de nous, pour nous faire avertir les premiers, recevoir nôtre viſite avant celle des Ambaſſadeurs d'Eſpagne, & nous la rendre de même. Nous tâcherons d'en tirer des aſſûrances plus poſitives, avant que de prendre nos réſolutions ſur ce qui regarde la Médiation, dont nous croyons qu'il eſt d'autant plus de l'intérêt de Sa Majeſté de maintenir le privilége, que ſi Monſieur Jenkins y laiſſoit donner atteinte, en admettant quelque expédient pour laiſſer paſſer les Impériaux devant lui, comme ſa foibleſſe nous le fait apréhender, nous nous trouverions réduits, ou à ſouffrir une diſtinction des Impériaux à nous, trop préjudiciable à la dignité de Sa Majeſté, ou à refuſer à l'avenir aux Ambaſſadeurs d'Angleterre les honneurs que nous avons conſenti juſqu'à préſent de rendre à la Médiation, & ne nous défendre de voir ledit Comte Anthoine, que ſur ce qu'il auroit vû le Sieur Jenkins avant nous. Ainſi, Monſieur, pour éviter l'un & l'autre de ces inconvéniens, nous avons cru devoir fortifier Monſieur Jenkins, en lui faiſant eſpérer, que, quelque ſatisfaction que Monſieur le Comte Anthoine nous pût donner, nous ne le verrions point, que lui Monſieur Jenkins n'eût

n'eût assûrance d'être visité devant les Impériaux. Cela a produit jusques ici une partie de l'effet que nous nous en promettions, en ce que ledit Sieur Jenkins n'a admis aucun tempérament pour laisser passer les Impériaux devant lui; mais comme il n'a pas osé donner une négative absoluë, & qu'apparemment il aura laissé entendre, qu'il en écriroit au Roi son Maître, toutes choses demeureront encore en suspens, & nous donneront peut-être le tems d'apprendre les intentions du Roi sur les cas qui pourront arriver. Le premier, qui ne recevroit pas de difficulté, seroit que Monsieur le Comte Anthoine, au lieu d'attendre la visite de Monsieur Jenkins, l'allât visiter le premier en Cérémonie, comme les Anglois en userent à Cologne envers les Suédois Médiateurs, & qu'ensuite il reçût la visite des Impériaux & la nôtre, puis celle d'Espagne & des autres Ambassadeurs. L'autre, que ne voulant pas donner satisfaction à Monsieur Jenkins malgré les Impériaux, il offrît de nous voir immédiatement après ceux-ci. Sur quoi nous venons de vous dire, Monsieur, les inconvéniens, & l'engagement dans lequel nous nous sommes mis envers ledit Sieur Jenkins pour les éviter. Le troisiéme & le plus embarassant pour nous seroit, que ledit Sieur Jenkins eût ordre de se contenter d'être visité immédiatement après les Impériaux, & que du reste on offrît de nous voir

avant

avant les Eſpagnols, & tous autres Ambaſſadeurs des Rois. Le dernier ſeroit, que ledit Comte Anthoine ſe contentât des viſites qu'il a faites *incognitò* à ſes Alliez, & qu'il a reçûes de même, & ne voulût avoir d'autre Commerce avec nous, que celui de nous voir dans les Aſſemblées publiques qui ſe font chez les Dames; auquel cas il vous plaira nous faire ſçavoir, ſi Sa Majeſté déſire que nous lui faſſions entendre, que nous ne pourrions ſouffrir qu'il s'y trouvât, lorſqu'elle ſe tient chez l'un de nous.

Monſieur Hyde arriva hier au ſoir, mais comme il y a lieu de croire qu'il prétendra, & avec raiſon, que ce retour n'eſt qu'une continuation d'Ambaſſade qu'il a déja commencé, il ne donnera lieu à aucun embarras.

Monſieur de Barillon nous ayant informé du peu de ſuccès qu'a eu l'artifice dont les Eſpagnols ſe ſont ſervis, pour faire croire au Roi de la Grande Bretagne que la France vouloit éluder ſa Médiation, par une Négociation à Rome entre le Duc d'Eſtrées & Monſieur le Marquis Del-Carpio; & que Monſieur Jenkins, ſans nous en rien dire, avoit écrit, que Meſſieurs le Marquis de los Balbaſez & Dom Pedro Ronquillo lui avoient donné le même avis: nous avons cru, que comme il nous importe beaucoup que ce Miniſtre & ſes Collégues n'envoyent pas ſi cruëment

à

à l'avenir au Roi leur Maître les avis que leur donnent nos Ennemis, ou plûtôt les fineſſes dont ils ſe ſervent pour donner à Sa Majeſté Britannique quelque ſoupçon du procédé de la France, il étoit à propos de lui dire, comme nous fîmes hier, après lui avoir répété toutes les raiſons que nous avons de préférer la Médiation du Roi ſon Maître à toute autre, que nous eſpérions de ſon équité, qu'il voudroit bien s'éclaircir avec nous de ce qui leur pourroit être dit à l'avenir par nos Ennemis, au préjudice de la ſincérité des intentions de Sa Majeſté, comme nous conſentions auſſi qu'il en uſât avec les Miniſtres des Alliez ſur les faits que nous avancerions qui les pourroient regarder; lui faiſant entendre, que par ce moyen il pourroit ajoûter aux avis qu'il donneroit au Roi ſon Maître, l'aveu ou la contradiction des Parties, & les raiſons que les uns & les autres pourroient alleguer pour faire voir ou la probabilité ou l'impoſſibilité du fait. Quoiqu'il nous ait répondu fort honnêtement, néanmoins, ſi Sa Majeſté Britannique ne lui témoigne, qu'elle trouve raiſonnable la conduite que nous lui demandons, il pourroit bien continuer d'agir comme il a fait. C'eſt pourquoi nous en écrivons à Monſieur de Barillon, afin qu'il faſſe aprouver nos raiſons où il eſt. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 1. *Octobre* 1677.

SIRE,

La dépêche dont il a plû à Vôtre Majeſté de nous honorer du 24. du mois paſſé, nous ayant donné moyen de répondre préciſément aux principales propoſitions qui nous avoient été faites par Mr. de Beverning, nous lui avons prémiérement fait connoître, que Vôtre Majeſté voulant bien convenir des Articles du Traité de 1662. qui ont réglé la Navigation & le Commerce entre vos Sujets & ceux des Etats Généraux, il ſuffiſoit de les renouveller dans celui de Paix que nous ferons, ſans y rien ajoûter: & nous nous ſommes ſervis de toutes les raiſons que Vôtre Majeſté nous réïtere par cette même dépêche, pour lui perſuader que la fixation qu'il demande des droits impoſez ſur les marchandiſes de Hollande, ne peut être en quelque maniére que ce ſoit ſtipulée dans un Traité. Nous lui avons auſſi fait valoir, autant que nous le devons, les bons effets que Meſſieurs les

Etats Généraux peuvent attendre de l'amitié de V. M., & tous les avantages qui leur reviendroient & pour leur Commerce, & pour tout ce qui regarde le bien du Gouvernement, lorſqu'ils finiroient une Guerre qui les accable, & qu'ils prendroient une confiance entiére en vôtre protection. Il nous a avoüé, que rien ne pouvoit être plus utile à ſes Maîtres & à Monſieur le Prince d'Orange, que de rentrer dans les bonnes graces de V. M., & que s'ils avoient repris une fois les mêmes liaiſons qu'ils ont eu autrefois, il ne faloit pas craindre qu'ils s'en départiſſent jamais de leur propre mouvement; mais que ce ne ſeroit pas regagner l'honneur de vôtre amitié, ſi V. M. ne leur en vouloit faire reſſentir les mêmes effets dont ils ont joüi ci-devant : que leurs Marchandiſes qui ne payoient avant 1662. que trois livres de droits, en payent à préſent juſqu'à huit livres; que ces impoſitions ne ſe peuvent maintenir ſans une interdiction totale de leur Commerce, ſur lequel il eſt impoſſible d'établir une bonne correſpondance : que ſes Maîtres ne prétendoient pas ôter à V. M. la liberté d'augmenter les impoſitions lorſquelle le jugeroit à propos, mais que ſi elle vouloit bien s'expliquer ſeulement ſur la grace qu'elle avoit deſſein de leur faire, il trouveroit bien les expédiens de l'aſſûrer, ſans rien ſtipuler dans le Traité qui pût donner la moindre

dre atteinte aux droits des Souverains: qu'enfin un Traité de Commerce étoit entiérement inutile, ſi V. M. n'avoit la bonté d'aporter quelque modération à l'excès des droits qui ſont impoſez ſur les Marchandiſes de Hollande, enſorte que l'on puiſſe faire voir dès à préſent aux Marchands, qu'en les portant en France ils y pourront trouver quelque profit: qu'il nous prioit encore d'en écrire à V. M., & de ſçavoir ce qu'on pourroit promettre de poſitif aux Etats Généraux, & quelle diminution elle voudroit bien accorder d'elle même & ſans ſtipulation dans un Traité.

Qu'à l'égard de l'Impoſition des 50. ſols par Tonneau, quoique Vôtre M. n'en veuille point accorder la ſuppreſſion, au moins nous ne lui avons pas ôté toute eſpérance qu'elle ne voulût bien remédier, par quelque bon réglement, aux abus dont ils nous ont déja fait plainte, & qui n'aporteroient gueres moins de dommage à leur Commerce que l'augmentation des impoſitions. Nous n'avons répondu à ces preſſantes inſtances qu'en termes généraux, ſuivant les ordres de V. M., lui remontrant ſeulement, qu'il n'y a aucun Traité que la France ait fait avec les Etats Généraux, dans lequel on ait fixé les droits qui ſont impoſez ſur les Marchandiſes étrangeres; qu'ainſi la demande qu'il nous faiſoit étoit toute nouvelle, & auroit des conſéquences trop préjudiciables à V.

M. pour pouvoir être accordée, mais que les Etats Généraux devoient prendre confiance en l'honneur de vôtre Amitié, & que dans la ſuite du tems ils s'en trouveroient bien.

Nous lui avons même promis d'écrire encore à V. M. pour un nouveau réglement ſur la levée du droit de 50. ſols par Tonneau, afin d'adoucir par cette eſpérance le chagrin qu'il nous a témoigné de ne pouvoir rien obtenir de la diminution qu'il demande des impoſitions.

Nous ſommes paſſez enſuite à l'examen des conditions qu'il nous a propoſées pour former la Barriére, qu'il ſoûtient toûjours être autant néceſſaire à la ſûreté de la Hollande, qu'à la conſervation de ce que l'Eſpagne poſſede encore aux Païs-Bas. Nous lui avons inſinué ſur tout cela les ſentimens de V. M., en la même maniére qu'elle nous a préſcrit, & nous lui avons fait valoir, autant que nous devions, l'importance des Places qu'elle veut bien échanger pour la facilité de la Paix, & dans un tems que l'heureux ſuccès de ſes Armes, la retraite de ſes Ennemis, & les eſpérances preſque certaines de plus grands avantages dans la continuation de la Guerre, la devoient obliger à regarder ce qui peut le plus incommoder ſes Ennemis, ſi elle ne préféroit le bonheur de la Chrêtienté aux propres intérêts de la Couronne. Nous l'avons informé

aussi de tous les bons sentimens qu'elle témoigne avoir pour Monsieur le Prince d'Orange, & combien il se devoit promettre de l'affection de V. M. lorsqu'il se mettraen état de l'acquerir. Nous avons ajoûté, que comme il sçait mieux que personne tous les mécontentemens que les Espagnols donnent à ce Prince, nous ne lui disions point tout ce qui en étoit venu à nôtre connoissance; qu'aussi bien ce que l'on nous raportoit de leur ingratitude & calomnies contre ce Prince, est si extraordinaire, que quelque adoucissement que nous pourrions y donner, il passeroit pour exageration; mais que nous pouvions l'assûrer que cela n'avoit en rien diminué de l'estime que V. M. a pour Monsieur le Prince d'Orange, & qu'elle est assez persuadée qu'il a tout le mérite nécessaire pour acquerir une haute réputation, s'il étoit dans le même parti que ses Prédécesseurs ont toûjours suivi.

Monsieur de Beverning nous a témoigné, qu'avant que d'entrer sérieusement dans la discussion des conditions qui peuvent faire la Paix entre la France & l'Espagne, il seroit bien aise de sçavoir prémiérement ce que V. M. veut faire en faveur des Etats Généraux; que cependant il ne pouvoit s'empêcher de nous dire, que si V. M. ne remettoit que les places de Charleroi, Ath, Oudenarde, entre les mains de Espagnols, on pouvoit bien compter ces Places-là &

tout ce qui reſte au Païs Bas entre les mains des Eſpagnols pour perdues dès la prémiére Guerre que V. M. recommenceroit contre cette Couronne: qu'on auroit bien de la peine à obtenir de la Maiſon d'Autriche la ceſſion de la Franche Comté; que les Eſpagnols y pourroient bien conſentir, mais que l'Empereur s'y oppoſeroit fortement, & qu'il étoit même ſur le point de faire un Traité avec les autres, pour les empêcher de céder cette Province. Il nous a demandé auſſi, ce que V. Majeſté vouloit faire pour le rétabliſſement des Suédois, & quelle ſatisfaction elle vouloit bien donner au Prince Charles. Nous lui avons répondu ſur l'un & ſur l'autre point, ſuivant les derniéres inſtructions de V. M., & nous ne l'importunerons point de toutes les conteſtations que nous avons eu, touchant les réponſes que les Miniſtres de ce Prince nous demandent, & les inſtances que nous faiſons en faveur de Monſieur de Strasbourg, parce que ce ne ſeroit qu'une répétition de ce que nous avons ci-devant écrit à V. M. & à Monſieur de Pomponne: mais à l'égard de la Franche-Comté, nous avons fait connoître à Monſieur de Beverning, qu'il n'y avoit point de Traité qui pût ôter à V. M. cette Province, qui lui eſt ſi légitimement acquiſe par le droit des Armes, & pour ainſi dire adjugée par un commun conſentement des Princes de l'Europe, qui en

en conviennent la plûpart, & ſur-tout Meſſieurs les Etats Généraux, ainſi qu'il nous l'avoit lui-même témoigné; il en eſt auſſi demeuré d'accord, & nous lui avons fait connoître enſuite, que nous n'aurions jamais cru (comme il eſt vrai) que V. M. eût bien voulu conſentir à l'échange d'une place auſſi conſiderable qu'eſt Charleroi, non ſeulement pour incommoder, mais auſſi pour défendre & maintenir tout ce qu'elle poſſede au delà de la Sambre vers la France. Nous lui avons fait auſſi conſiderer Ath, comme la plus fortifiée de l'Europe, & en général toutes ces trois places, jointes avec Mons & Namur & toutes les autres qui reſtent aux Eſpagnols, comme la plus forte & la plus ſûre Barriére qu'ils peuvent déſirer, quand ils voudront demeurer ſur la défenſive & ne point attaquer, comme ils ont fait contre la foi des Traitez, les Etats qui apartiennent à V. M.

Voilà, Sire, en ſubſtance quelle a été nôtre Conférence avec ce Miniſtre, & nous ſommes convenus enſemble de ne parler aux Médiateurs que de ce qui regarde le Commerce, & de tenir le ſurplus ſecret. Cependant, Sire, il nous a paru par tous les diſcours de ce Miniſtre, qu'il n'a pas deſſein d'avancer fort la Négociation avec l'Eſpagne, qu'il ne ſoit aſſûré de ce qui regarde la ſatisfaction de ſes Maîtres au ſujet du Commerce, & nous croyons même que l'in-

quiétude qu'a Monſieur le Comte d'Oxenſtiern de ce qui ſe paſſe entre nous & ledit Sieur de Beverning, pourra bien nous faire quelque obſtacle : car ce prémier eſt venu trouver l'un de nous ce matin, & lui a dit par une eſpéce de confidence, que ledit Sieur de Beverning lui avoit fait entendre, que ſes Maîtres avoient deſſein de traiter ſéparément avec la France & la Suéde ; mais qu'ils voudroient ſçavoir auparavant quels avantages ils pouvoient eſpérer de V. M. dans ce détachement des intérêts de leurs Alliez ; ſi Elle voudroit bien leur accorder la Barriére qu'ils demandent, & même confier à leur garde les Places qui leur donnent le plus de jalouſie, juſqu'à ce que les Eſpagnols ſoient convenus des conditions dont V. M. ſe pourroit ſatisfaire. Comme cette propoſition eſt fort déraiſonnable, on n'y a auſſi répondu que par des diſcours généraux, tant ſur la fermeté avec laquelle V. M. veut inſiſter au rétabliſſement des Traitez de Weſtphalie, que ſur les intérêts que nous avons les uns & les autres de rejetter toutes ces propoſitions ſous main, que nos Ennemis ne font que pour donner jalouſie aux Médiateurs, ainſi que nous l'avons reconnu depuis peu, au ſujet des propoſitions faites par Monſieur le Marquis Del-Carpio à Monſieur le Duc d'Eſtrées ; & enfin on a fini cet entretien par des raiſonnemens fort vagues, dont il eſt inutile

tile de fatiguer Vôtre Majeſté, & par des remercîmens de cette prétenduë confidence. Mais il y a lieu de craindre, que les eſpérances que le Comte d'Oxenſtiern donne à nos Ennemis, que Vôtre Majeſté ſe relâchera en faveur de la Suéde d'une partie de ſes prétenſions, nous fera trouver beaucoup de difficultez dans nôtre Négociation.

Monſieur Duker ne nous a pas encore mis en main ſa propoſition, & nous ne l'en preſſons point auſſi, parce que nous ſçavons par Monſieur de Beverning, que lorſque nous la voudrons bien préſenter nous mêmes, ſi tous les Alliez ſont de ſon avis, ils ne feront aucune difficulté de la recevoir & d'y répondre, ce qui nous ôteroit tout ſujet de différer plus long-tems à donner quelque réponſe à la demande du Prince Charles. Mais, comme Vôtre Majeſté nous ordonne de préſenter nous-mêmes cette propoſition de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, & qu'elle en ſçait mieux que nous, & les conſéquences, & ce qu'elle a réſolu de faire ſur ce ſujet, c'eſt à nous à exécuter ſans delai les ordres qu'elle nous donne. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 1. *Octobre* 1677.

NOus répondons, Monſieur, par nôtre dépêche au Roi, à celles que nous reçûmes hier de Sa Majeſté & de vous, en date du 20. & 24. Septembre. Vous jugerez bien par le compte que nous vous rendons de nôtre entretien avec Monſieur de Beverning, qu'il lui faut laiſſer un peu de tems pour digérer nos propoſitions ou réponſes, & ſçavoir les ſentimens de Monſieur Fagel & même de Monſieur le Prince d'Orange, qui doit arriver au prémier jour à la Haye, s'il n'y eſt déja. Il nous a parû dans cette viſite, que la diſpoſition qu'il témoigna dans la derniére qu'il rendit il y a quelque tems à l'un de nous, à ſe déſiſter, en cas de néceſſité, d'un Traité de Commerce, étoit apparemment pour obliger par-là S. M. d'accorder quelque diminution des droits d'Entrée; car on ne peut pas appuyer une demande avec plus de chaleur qu'il ſoûtint hier celle-ci, qu'il nous a fait voir comme une condition ſans laquelle il n'y avoit pas lieu d'eſpérer un bon accommodement entre nous. Nous ne lui avons pas cepen-

pendant laiſſé la moindre eſpérance de rien obtenir de plus ſur cette matiére, que les aſſûrances pour ſes Maîtres, de recevoir à l'avenir toutes ſortes de marques de l'amitié de V. M. lorſqu'ils ſeroient reconciliez avec Elle.

Monſieur Hœugh dit hier à l'un de nous, que Monſieur le Comte Anthoine eſt toûjours dans le même embarras ſur la maniére de commencer ſes viſites; que les Impériaux ne peuvent ſeulement ſouffrir la propoſition de la rendre avant eux aux Médiateurs Anglois; que ceux-ci ne ſe veulent pas auſſi départir de l'honneur que l'uſage & le commun conſentement des Ambaſſadeurs des Rois leur ont déferé, à cauſe de la Médiation, & qu'ainſi ledit Comte Antoine ſeroit réduit à attendre les ordres du Roi ſon Maître. Il a propoſé pour expédient une feinte abſence des Impériaux & Anglois, qui n'eſt agréée ni des uns ni des autres, puis une viſite *Incognito* à ceux-ci, qui ne les accommode non plus que nous. Il nous a dit auſſi, qu'on prétendoit bien nous ſatisfaire en ce qui nous regarde, & ſur cette aſſûrance nous avons propoſé l'expédient de voir les Ambaſſadeurs d'Angleterre avant que d'en être viſité, puis recevoir les viſites des Impériaux, de nous & enſuite des autres, ce qui paroît agréer aux Ambaſſadeurs de Dannemarc, & apparemment ſatisferoit le Roi d'Angleterre, quoique ſes Ambaſſadeurs ne ſçachent pas encore ſes ſenti-

miens sur cette ouverture, mais les Impériaux sont si difficultueux, qu'ils réjettent toute sorte d'expédiens. Les intérêts de Sa Majesté, qui n'admet point de distinction entre ses Ambassadeurs & ceux de l'Empereur, touchent aussi tous les autres Ambassadeurs des Rois; mais les Danois craignent de choquer l'Empereur, à qui ils réconnoissent devoir beaucoup. Ainsi cette difficulté durera assez de tems pour recevoir vos avis, sur ce que nous nous sommes donnez l'honneur de vous écrire l'ordinaire dernier. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Monsieur Hulst, Secrétaire de l'Ambassade d'Hollande, est venu dire à l'un de nous, que la réponse que nous fimes hier à Monsieur de Beverning ne lui laissoit pas grande espérance d'accommodement, puisque sur ce qui régarde la diminution des droits imposez sur les marchandises d'Hollande, nous ne lui donnons aucune satisfaction; & qu'à l'égard des abus qui se commettent dans la levée des droits de 50. sols par Tonneau, nous n'avons point encore reçû le réglement qu'il demande depuis si long-tems; & qu'à moins d'être assûrez d'une diminution effective desdites impositions sur leurs Marchandises, ils ne peuvent entrer dans aucun Traité de Com-

Commerce avec nous : qu'il nous laisse à juger le mauvais effet que cela pourra produire parmi les Etats Généraux, lorsqu'ils s'assembleront pour convenir du fonds pour la Campagne prochaine, & que quelque bien intentionné que soit pour la Paix Monsieur le Prince d'Orange, il pourroit changer de sentiment lorsque ce fonds seroit fait, & les Etats n'étant plus maîtres de l'argent, n'auroient plus les moyens de l'obliger à faire la Paix. Nous avons cru, Monsieur, qu'il étoit de nôtre devoir de vous rendre compte de ces particularitez, sur lesquelles ledit Secretaire nous fait entendre que Monsieur de Beverning attendra réponse auparavant que d'aller à la Haye, quoiqu'il eût fait dessein de partir cette semaine, s'il eût eu quelque chose de plus positif à dire aux Etats sur le Commerce.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 5. Octobre 1677.

NOus avons, Monsieur, peu de choses à vous mander pour cet ordinaire ; quoique nous ayons écrit par le dernier, que nous rémettrions sans delai entre les mains de Messieurs les Médiateurs les propositions du Sieur Duker,

Envoyé de Monſieur de Strasbourg, nous avons néanmoins jugé à propos, à ſon inſtance même, de retarder juſqu'à ce qu'on ait agréé ſon Pouvoir, d'autant plus que cela nous donne un tems plus long pour répondre aux propoſitions de Monſieur le Prince Charles. Le Sieur Duker nous a donné le préſent Mémoire de Monſieur l'Evêque de Paderborn, dont nous vous envoyons la Copie.

Monſieur le Prince d'Orange eſt arrivé le 29. du paſſé à Honſlaerdyk, & ſe prépare à partir dans quatre ou cinq jours pour l'Angleterre. Nous ſommes, Monſieur, entierement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 7. Octobre 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. La ſeule réponſe que j'ai à rendre à ce que vous m'avez fait ſçavoir par vôtre Lettre du 28. du mois paſſé, regarde la conduite que vous avez à tenir dans les viſites que le Comte Anthoine, prémier Ambaſſadeur de Dannemarc, aura à rendre à ſon arrivée à Nimegue. Je dois croire que le Sieur Jenkins ne ſera pas aſſez foible, de ſe priver d'un rang qui lui a été déféré, com-

comme Médiateur, par un consentement unanime, & qui lui attribuë sans conséquence d'être visité avant tous les Ambassadeurs des Parties intéressées. Ainsi j'ai fort approuvé, que pour le fortifier dans ce qu'il se doit à lui-même, vous vous soyez offerts de ne point visiter le Comte Anthoine, s'il visitoit les Impériaux avant lui. Il importe à l'Angleterre, autant qu'au repos de l'Assemblée, que ce qui a été observé jusqu'à cette heure, touchant les Cérémonies, ne soit point troublé. Les Ambassadeurs de l'Empereur ne peuvent être distinguez des autres, sans renverser un ordre qui a paru si nécessaire, & ils ne pourroient établir cette prétension sans marquer un dessein trop manifeste de brouiller. Vous ne pouvez avec trop de soin soûtenir le Sieur Jenkins sur ce qu'il se doit à lui-même; mais comme il ne prendra pas sans doute, de lui seul, un parti contraire à ce qui s'est pratiqué jusqu'à cette heure, il est comme impossible que les ordres qu'il recevra du Roi son Maître ne l'obligent à demander d'être visité devant les Impériaux. Je charge le Sieur Barillon de parler de cette affaire au Roi d'Angleterre, afin qu'il ordonne à ses Ministres de maintenir sa Médiation dans tout le rang qui lui a été déféré.

C'est ce qui me fait croire, que vous ne serez pas réduits à la nécessité de refuser la visite du Comte Anthoine, si, lorsque Monsieur Jenkins auroit souffert

qu'il

qu'il vît les Ambaſſadeurs de l'Empereur devant lui, il le viſitoit devant vous. C'eſt toutefois ce dont vous ne pourriez-vous diſpenſer, puiſque ſi l'ordre qui a été admis pour la Médiation étoit une fois rompu, il faudroit vous remettre dans celui qui eſt naturel, & qui n'admet rien entre vous & les Impériaux.

Pour les expédiens que vous propoſez, il n'y auroit pas ſans doute de difficulté, que ſi le Comte Anthoine, à l'exemple de ce qui s'étoit pratiqué à Cologne par les Anglois, viſitoit d'abord le Sieur Jenkins, il reçût enſuite la viſite des Impériaux, la vôtre & celle des autres Ambaſſadeurs.

Il n'en eſt pas de même du ſecond que vous marquez, qu'en cas que l'Ambaſſadeur de Dannemarc ne voulût pas voir le prémier celui d'Angleterre, il reçût, ſans l'avoir vû, la viſite des Impériaux, & la vôtre enſuite: mon intention ſeroit en ce cas, qu'en refuſant ſa viſite, vous vous déclaraſſiez non-ſeulement en faveur de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, mais en faveur même des régles de l'Aſſemblée, qui ſeroient violées ſi les prémiéres viſites n'étoient pas renduës aux Médiateurs.

Pour ce qui eſt du dernier tempérament que vous propoſez, que le Comte Anthoine, ſe contentant des viſites qu'il a faites incognito à ſes Alliez, & qu'il en a reçû de même, ſe trouvât dans les Aſſemblées publiques qui ſe font chez les

les Dames, & qui reviennent tour à tour chez l'un de vous; il y paroît peu d'inconvénient, pourvû qu'il n'eût notifié ſon arrivée à perſonne, pas même aux Médiateurs, que ceux-ci n'en fiſſent point paroître de mécontentement, & qu'ainſi il agit purement comme un particulier. Mais c'eſt un parti qu'il y a peu d'apparence qu'il prenne, & le Roi ſon Maître ne permettra pas que le Chef de ſon Ambaſſade ne paroiſſé dans une Aſſemblée ſi célébre avec toutes les formes & dans toutes les Cérémonies qui ont été obſervées à l'égard des autres Ambaſſadeurs. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le 7. Octobre 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 7. Octobre 1677.

LA dépêche du Roi, que je vous envoye, répond ſi amplement, Meſſieurs, à celle du 28. du mois paſſé qu'il vous a plû de m'écrire, que vous jugez aſſez que je n'ai rien à y ajoûter. Vous aurez à cette heure Monſieur Hyde à Ni-

Nimegue. Tout le monde regarde le retour de Monſieur Temple comme capable de vous donner plus d'affaires, mais la principale attention eſt ſur le voyage de Monſieur le Prince d'Orange en Angleterre. Il y eſt attendu vers le 15. de ce mois. On ne voit pas bien quel peut être le ſujet qui l'y méne; mais il ne paroît pas juſqu'à cette heure qu'il ait entrepris cette Courſe de concert avec les Ambaſſadeurs d'Eſpagne.

La Campagne finit de toutes parts à la gloire de Sa Majeſté, & Monſieur le Maréchal de Crequi met les Impériaux en état de perdre la penſée qu'ils avoient euë d'établir des quartiers au deçà du Rhin. Il eſt à ſouhaiter que la ceſſation d'armes, que la ſaiſon va faire preſque naturellement, ſoit portée bien loin par vos ſoins, & que la Paix ſoit vôtre ouvrage durant cet hyver. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 8. Octobre 1677.

LA viſite que Monſieur le Nonce vient de nous rendre, fera, Monſieur, tout le ſujet de nôtre Lettre pour cet ordinai-

naire, ou plûtôt nous ne nous donnons l'honneur de vous écrire, que pour accompagner le Mémoire qu'il nous a mis entre les mains, qui contient prémiérement un renouvellement d'instances en faveur de Monsieur le Prince Charles, & finit par une offre d'entrer dans la discussion des voyes que nous jugerons les plus propres pour parvenir promptement à la Paix, qui est proprement réduire en peu de mots toutes les tentatives qu'ils nous ont déja faites, pour nous obliger à parler les premiers & à proposer.

Messieurs les Médiateurs viennent aussi nous rendre visite, mais nous n'aurons le tems de vous en rendre compte que par le premier ordinaire. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 9. Octobre 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Comme vôtre dépêche du premier de mois; qui me rend compte de l'entretien que vous avez eu avec le Sieur de Beverning, me fait voir que ce Ministre s'est attaché principalement aux conditions qui regardent les

les Etats Généraux, & qu'il avoit témoigné peu d'empreſſement de traiter ſur celles d'Eſpagne, lorſqu'il ne ſeroit pas ſatisfait ſur cet Article, j'ai cru vous devoir mettre en état de lui répondre plus particuliérement ſur le point de la diminution des droits d'Entrée dans mon Royaume.

C'eſt pour ce ſujet, que, comme il avoit témoigné attendre la réponſe que je vous pourrois faire, avant que de ſe rendre à l'Aſſemblée des Etats d'Hollande, je trouve bon que vous lui témoigniez, que j'ai vû avec ſatisfaction le déſir qu'il vous avoit fait paroître que ſes Maîtres rentraſſent dans leur prémiére amitié avec moi; que j'ai été touché des aſſûrances qu'il vous a données, qu'ils étoient dans le deſſein de reprendre les liaiſons anciennes qui ont été ſi utiles à leur République; que pour leur donner des marques de mon affection dans ce qui peut concerner le bien de leur Etat, & même dans ce qui regarde le Commerce, qu'ils en conſiderent comme le prémier fondement, je veux bien avoir égard au beſoin extrême qu'ils m'ont fait paroître, que je vouluſſe, pour le maintenir, diminuer les droits d'entrée dans mon Royaume.

C'eſt pour ce ſujet que je trouve bon que vous aſſûriez le Sieur de Beverning, que je voudrai bien, après la Paix, remettre aux ſujets des Etats Généraux le tiers deſdits droits portez par le Tarif de 1667.

1667. qui contient les marchandiſes qui ſont manufacturées en Hollande, & qui ſont ordinairement aportées dans mon Royaume par les Hollandois. C'eſt ce que vous devez lui dire préciſément en ces termes, mais de bouche ſeulement, & en lui faiſant voir, que rien de ce que je veux faire en ce point pour favoriſer les Etats Généraux ne peut être mis par écrit, ni entrer dans un Traité, par les raiſons que vous lui avez ci-devant aportées. Vous n'oublierez rien auſſi pour lui faire bien connoître, combien eſt conſiderable cette preuve que je veux bien leur donner de mon affection, & vous continuerez à lui faire enviſager, qu'ils en peuvent eſpérer dans toutes les autres choſes de nouveaux témoignages, lorſque par la Paix ils auront pleinement rétabli l'alliance ſincére qu'ils ont toûjours euë avec moi.

Comme le Sieur de Beverning a touché particuliérement cet Article avec vous, & qu'il le regarde comme un préalable à diſcuter les conditions qui touchent l'Eſpagne, vous n'ajoûterez rien aux ouvertures que vous lui avez déja faites touchant cette Barriére ſur laquelle les Etats inſiſtent ſi fort, & attendrez que de lui-même, comme il y de l'apparence, il reprenne cette matiére.

Ce que je regarde en ceci principalement, eſt de flatter les Etats par leur propre avantage, & de les arracher en quel-

quelque ſorte par-là de l'attachement où ils ſont avec l'Eſpagne.

Pour ce qui touche le moyen de remédier aux abus dont ils ſe plaignent pour l'exaction des 50. ſols par Tonneau, bien que je ne vous en envoye pas un Mémoire précis, qui n'a pû encore être prêt, vous pouvez aſſûrer le Sieur de Beverning, que mon intention eſt telle qu'il la peut déſirer ſur ce ſujet, & que voulant ſeulement la continuation d'un droit qui eſt établi par le Traité de 1662. je donnerois des ordres ſévéres, pour empêcher les exactions qui pourroient ſe gliſſer par les Commis dans la perception qu'ils en font. Si, lorſque vous recevrez cette dépêche, vous n'avez point encore remis aux Médiateurs le Mémoire de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, mon intention eſt que vous laiſſiez ce ſoin au Sieur Duker. Peut-être que les Miniſtres de l'Empereur feront difficulté de reconnoître ſon Miniſtre, mais c'eſt par-là même que j'ai changé ma prémiére réſolution, parce que ce me ſera une occaſion de porter plus loin les réponſes qu'ils preſſent pour le Prince Charles. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le 9. Octobre 1677.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 9. Octobre 1677.

LA derniére dépêche, Meſſieurs, que le Roi vous a écrite, vous aura fait voir amplement ſes intentions ſur ce qui regarde la viſite de l'Ambaſſadeur de Dannemarc. Ainſi je n'ai rien préſentement à y ajoûter.

Sa Majeſté a bien voulu accorder la continuation du Paſſeport qui vous a été demandé pour le Gentilhomme de Monſieur de Ronquillo, & je le joins à cette Lettre. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 12. Octobre 1677.

SIRE,

Dans la même audience dans laquelle Monſieur le Nonce nous donna le Mé-

Mémoire des Alliez que nous avons envoyé par le dernier ordinaire, il nous remit entre les mains un écrit qui regardoit les intérêts de Monſieur l'Evêque de Strasbourg. Nous fûmes fort ſurpris d'y voir, qu'on nous imputoit d'avoir déclaré à Meſſieurs Berkley & Jenkins, que Monſieur de Strasbourg n'étoit point Allié de Vôtre Majeſté; mais comme Monſieur le Nonce étoit déja parti lorſque nous lûmes ce Mémoire, & que les Ambaſſadeurs d'Angleterre alloient entrer, nous voulûmes attendre ce qu'ils nous diroient avant de rien déterminer. Ils étoient chargez, Sire, des mêmes écrits, ce qui les mettoit dans un fort grand embarras, dans lequel, ſi nous l'oſons dire, la timidité de Monſieur Jenkins les a jettez; car les Alliez lui ayant déja dit, il y a environ deux mois, qu'il leur avoit témoigné le 20. Janvier, que nous lui avions déclaré que Monſieur de Strasbourg n'étoit point vôtre Allié, & ce Miniſtre ayant trouvé dans ſon protocole tout le contraire, & qu'une des principales raiſons qui nous avoit fait inſiſter ce jour-là à ne vouloir point qu'on mît dans les Pouvoirs la faculté de traiter ſeulement pour les Alliez à préſent en guerre, étoit à cauſe que cette clauſe nous excluëroit de traiter pour Monſieur l'Evêque de Strasbourg, qui étoit allié de Vôtre Majeſté, & qui n'étoit pas en guerre; il rendit bien le témoignage qu'il

qu'il devoit à la vérité de ce que nous avions dit ; mais il ne le fit pas avec assez de force pour empêcher les Alliez de reprendre aujourd'hui les mêmes raisons, & de le charger lui-même de nous les dire. Il est vrai, Sire, qu'ils lui avoient donné le papier tout écrit, & qu'il l'avoit reçû de leurs mains sans le lire. Il nous témoigna donc, qu'il ne sçavoit quel parti prendre, parce qu'il ne vouloit pas nous donner un Ecrit dans lequel il sçavoit être une supposition si éloignée de la vérité, & dont il ne pouvoit même s'empêcher, en cas que nous le souhaitassions, de donner une Attestation contraire, & de le déclarer aux Ambassadeurs de l'Empereur, comme il avoit déja fait ; mais aussi il avoit peur qu'il ne blessât en quelque façon la Médiation du Roi son Maître, s'il en venoit aux extrêmitez où il voyoit bien qu'on vouloit l'engager. Nous avions déja jugé, Sire, par l'écrit que Monsieur le Nonce nous avoit donné, & nous le connûmes encore mieux par les discours de Monsieur Jenkins, que le but des Alliez n'étoit autre que de mettre les Ambassadeurs d'Angleterre dans la nécessité de faire des déclarations, qui, quoique conformes à la vérité, ne laisseroient pas de leur donner un léger prétexte d'accuser la Médiation d'Angleterre de quelque partialité ; nous crumes donc faire un chose agréable à Vôtre Majesté, de tirer d'intrigue Messieurs

les Ambaſſadeurs d'Angleterre, & de leur faire éviter ce piége qu'on leur avoit tendu, & à nous auſſi. C'eſt dans cette vûë, Sire, que nous convinmes avec eux, que nous irions le lendemain raporter à Monſieur le Nonce l'écrit qu'il nous avoit donné, en lui témoignant, que nous n'avions rien à recevoir touchant les intérêts de Monſieur de Strasbourg, juſqu'à ce qu'on eût reconnu ſon Miniſtre & agréé ſes pouvoirs; & afin qu'on ne vint plus à rebattre cette circonſtance qui regarde Monſieur Jenkins, nous avons dit, qu'en réïterant nos prémiéres déclarations, que Monſieur de Strasbourg étoit Allié de V. M., nous faiſions tout de nouveau inſtance à ce que ſon Miniſtre fût reconnu, comme le devoit être celui d'un Prince Allié de V. M.; & que, comme nous étions perſuadez que les Impériaux donneroient les mains à cette inſtance, pour montrer cependant la ſincére intention de V. M. pour l'avancement de la Paix, nous remettions dès ce moment entre les mains de Meſſieurs les Médiateurs les propoſitions de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, pour être délivrées aux Ambaſſadeurs Impériaux auſſi-tôt qu'ils auront agréé le pouvoir de ſon Miniſtre, & non autrement: déclarant cependant, que juſqu'à ce que ce Miniſtre ſoit reconnu, nous ne répondrions point aux propoſitions du Prince Charles.

Voi-

Voilà, Sire, en ſubſtance ce que nous avons dit à Monſieur le Nonce & à Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre, à qui nous avons pareillement donné le Mémoire de Monſieur l'Evêque de Strasbourg: ce que nous avons cru devoir faire, afin que les Ambaſſadeurs des Alliez n'euſſent pas un prétexte apparent de rejetter ſur nous le retardement de la Paix, & de dire que nous refuſions même de recevoir des Mémoires de la main des Médiateurs. Ainſi nous paroiſſons avancer la Négociation en donnant les propoſitions de Monſieur de Strasbourg. Cependant nous ne précipitons rien, puiſque nous les donnons ſeulement en dépôt, & qu'elles ne peuvent être délivrées que lorſqu'on aura agréé les pouvoirs de Monſieur Duker, auquel tems il faloit néceſſairement les donner: joint à cela que ce Mémoire inſtruit amplement les Médiateurs des raiſons que peut avoir Monſieur l'Evêque de Strasbourg, de paroître en cette Aſſemblée en qualité d'Allié de Vôtre Majeſté. Nous ſommes avec un profond reſpect

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 12. *Octobre* 1677.

NOus nous donnons l'honneur, Monſieur, de vous envoyer le Mémoire que les Ambaſſadeurs d'Angleterre nous ont donné de la part des Alliez. Vous y reconnoîtrez par des expreſſions un peu fortes, que ces Médiateurs n'ont pas eu la liberté de retrancher ce que Monſieur le Nonce a eu le pouvoir de retrancher dans le ſien; & de-là, Monſieur, vous jugerez de la différence avec laquelle ces Meſſieurs regardent ces deux Médiateurs. Les Anglois s'en apperçoivent aſſez, & en ſont ſcandaliſez; ils ſont au contraire très-ſatisfaits de nous, & de ce que nous les avons tirez d'embarras en paſſant par deſſus des choſes, qui à la vérité ne ſont pas de grand poids pour nous, & peuvent être de conſéquence pour eux. Nous avons auſſi eu des Médiateurs d'Angleterre, en confidence, le Mémoire que les Alliez leur avoient donné touchant l'affaire de Monſieur de Strasbourg. Vous verrez, Monſieur, que Monſieur l'Evêque de Strasbourg, & en ſa perſonne tous les Princes Souverains de l'Em-

l'Empire, ſont traitez de ſujets de l'Empereur. Comme ce Mémoire ne nous a pas été donné publiquement, Monſieur l'Evêque de Strasbourg ne s'en peut ſervir ſi ouvertement que de celui que Monſieur le Nonce nous a délivré; car quoique nous le lui ayons rendu, cependant comme l'Envoyé de Monſieur l'Evêque de Strasbourg l'a eu pendant un demi jour des mains de Monſieur le Nonce même, on s'en peut prévaloir, pour faire connoître dans quelle dépendance l'Empereur prétend de tenir tous les Princes de l'Empire. C'eſt ſurquoi l'Envoyé de Monſieur de Strasbourg veut dreſſer un Mémoire, dont il vous envoyera Copie. Il y doit inſérer une penſée qui nous étoit venuë, qui étoit de faire connoître, que le Roi ayant toûjours appuyé les droits de Souveraineté des Princes de l'Empire, il ſeroit à craindre, ſi l'Empereur vouloit les détruire, & que les Princes ne s'y oppoſaſſent pas avec plus de vigueur qu'ils ne ſont, ils ne ſe miſſent hors d'état de pouvoir faire à l'avenir des Alliances avec un Prince, & que dès à cette heure on ne fit difficulté de recevoir leurs Miniſtres comme ceux des Princes Souverains.

Pour ce qui eſt, Monſieur, du Mémoire des Alliez, il eſt tout auſſi aiſé d'y répondre qu'aux précédens qu'ils ont donné; mais comme il ne tend pas plus que les autres à la Paix, de l'aveu non ſeule-

ment des Anglois, mais même de Monſieur le Nonce, peut-être Sa Majeſté trouvera-t-elle à propos que nous le négligions de même, & que nous attendions que ces Meſſieurs nous faſſent des propoſitions ſérieuſes, & ſur leſquelles on puiſſe faire un fondement ſolide pour une bonne Négociation.

L'honnêteté, Monſieur, que nous avons euë pour Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre nous attire leur confiance, & lie une eſpéce d'intelligence ſecrete entre eux & nous.

Depuis nôtre Lettre écrite ils nous ſont venus trouver l'un & l'autre ſéparément, pour ne pas donner tant d'ombrage, & nous ont dit, qu'ils avoient hier rendu nôtre réponſe aux Impériaux, qui avoient paru fort mécontens de ce que nous n'avions pas voulu recevoir le Mémoire touchant Monſieur de Strasbourg, & qu'ils les avoient priez de nous le vouloir raporter; qu'ils s'en étoient long-tems défendus par deux raiſons; la prémiére, qu'il y avoit un terme, en parlant de Monſieur de Strasbourg, *qui turpitudinem ſuam allegat*, qu'ils ne pouvoient laiſſer dans un Mémoire qu'ils préſenteroient; qu'on leur avoit répondu que c'étoient des termes uſitez d'un Seigneur à ſon Vaſſal, qu'on s'en ſervoit dans les Lettres Avocatoires dans l'Empire en pareille occaſion, & qu'ils ne pouvoient pas changer ce mot. La ſeconde raiſon qu'ils avoient al-

allegué, eſt ce qu'on leur imputoit dans ce Mémoire avoir dit ce dont ils n'avoient aucun ſouvenir, & dont leur protocole portoit le contraire; qu'ils ne ſçavoient pas ce que Meſſieurs les Alliez pourroient dire, lorſqu'eux Médiateurs ſeroient obligez de mettre à la marge de cet Article, que leurs Regiſtres vérifioient le contraire. Sur quoi Monſieur de Gurk leur avoit répondu, qu'ils pouvoient mettre ce qu'ils jugeroient à propos. C'eſt, Monſieur, ce qui nous confirme de plus en plus, & eux auſſi, dans la penſée, qu'on veut les engager à faire ce pas ſur une affaire qui d'ailleurs n'eſt pas de conſéquence, & c'eſt auſſi ce qui nous le fera éviter avec plus de ſoin. Ces Meſſieurs nous ont averti, qu'ils voyent bien que les Ambaſſadeurs de l'Empereur veulent prétendre dans la ſuite, qu'on ne peut traiter ici que pour les Alliez qui étoient connus lors de la date des pouvoirs, & qu'ils étoient ſecondez dans cette prétention par les Ambaſſadeurs de Dannemarc & par ceux des Etats Généraux, dont les prémiers veulent exclure par ce moyen le Duc de Holſtein de la Négociation, & les ſeconds le Duc de Courlande; mais c'eſt une propoſition qui ne ſe peut ſoûtenir. Lors du Traité de Munſter on mit dans les pouvoirs *Alliez & Adhérans*; & non ſeulement ceux qui ſurvinrent pendant que ce Traité dura, mais ceux qui changerent de parti, ne laiſſerent pas

d'être compris ſous cette clauſe; & à cette heure même, ſi cette raiſon étoit valable, Monſieur l'Electeur de Cologne & le Duc de Neubourg ne pourroient être admis dans le Traité, n'étant pas lors de la date des pouvoirs, Alliez de l'Empereur, & ce ne fut que pour éviter toutes ces chicanes que nous inſiſtames à faire mettre *Alliez*, ſans mettre *Alliez à préſent en guerre*, pour pouvoir comprendre dans ce Traité tous les Princes qui ſe trouveroient lors de la ſignature dans l'un des deux Partis. Voilà, Monſieur, à peu près les raiſons que nous allégueronſ lorſqu'il en ſera queſtion. Cependant nous attendrons Monſieur le Nonce & Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre, qui viendront en Cérémonie dans deux ou trois jours nous apporter cette réponſe, & nous avons déja à peu près réſolu enſemble, de nous en tenir à ce que nous avons déja fait, d'inſiſter à faire reconnoître les Pouvoirs de l'Envoyé de Monſieur de Strasbourg, ſans entrer en rien de ce qui regarde Monſieur Jenkins, pour ne pas compromettre la Médiation d'Angleterre. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 14. *Octobre* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. Comme la Lettre particuliére, que vous avez écrite le 5. de ce mois, ne contient rien de conſiderable, je vous confierai ſeulement les penſées que m'a fait naître le Mémoire qui y étoit joint touchant l'Evêque de Paderborn, & que le Sieur Duker vous avoit remis. Il y paroît toûjours quelque bonne diſpoſition de ce Prince en ma faveur, & je veux bien en regarder comme une marque, l'avis qu'il me donne des meſures que l'Empereur tâche de bonne heure de prendre avec lui, pour aſſûrer par ſa jonction, lorſqu'il ſeroit Evêque de Munſter, la Ligue qu'il médite ſur le Rhin ; mais plus il ſeroit vrai qu'elle ſeroit forte ou affoiblie, ſelon qu'un Evêque de Munſter y entreroit ou n'y entreroit pas, plus je dois croire de mon ſervice de ne pas négliger les ouvertures que fait l'Evêque de Paderborn, & de l'engager, s'il eſt poſſible, dès cette heure dans mes intérêts, par l'utilité ou le préjudice dont il me pourroit être, lorſqu'après la mort de

l'Evêque de Munſter il ſeroit en poſſeſſion de deux Evêchez ſi conſidérables en Weſtphalie.

C'eſt pour ce ſujet que je déſire, que vous lui faſſiez pénétrer par le Sieur Duker, puiſque c'eſt à lui qu'il s'eſt confié de ſes penſées, que les Troubles qui ont commis depuis quelques années. l'Empire avec la France, n'ont point éteint en moi l'eſtime & l'affection que j'ai toûjours euë pour lui, & que je ſerois diſpoſé à lui en donner des marques ou ſecrétes ou publiques, ſelon qu'il le jugeroit plus convenable à ſes intérêts, & de faire dès à préſent comme un Traité éventuel avec moi, pour le tems qu'il viendroit à l'Evêché de Munſter.

Mon intention n'eſt pas que vous vous expliquiez plus clairement de ce que je voudrois faire pour lui, ni ſi je lui demanderois qu'il ſe déclarât ouvertement pour moi, ce qu'il y a peu d'apparence qu'il pût faire, ou demeurer neutre, à quoi il ſe porteroit plus vraiſemblablement; ni de quel avantage je voudrois accompagner les engagemens. Il ſuffira qu'il connoiſſe que je ſuis dans la diſpoſition de lui rendre ma prémiére amitié, & qu'il peut prendre des méſures, ou préſentement, ou pour un tems qui n'eſt pas encore arrivé. A en juger par ſon inclination, qui a toûjours paru fort éloignée de la guerre, il y a lieu de croire qu'il préféreroit le repos & la tran-

tranquillité aux armes & à l'action qui ont été la principale occupation de ſon Prédéceſſeur; & qu'ainſi il entreroit aſſez dans le ſentimeut de demeurer neutre, & que peut-être, pour être en état de s'y maintenir, il me demanderoit quelques ſubſides: mais c'eſt, ainſi que je vous l'ai déja fait remarquer, dont vous ne lui devez faire faire aucune inſinuation par le Sieur Duker; il ſuffira que vous faſſiez connoître à celui-ci la penſée que j'aurois de faire un Traité éventuel avec l'Evêque de Paderborn, afin qu'il pénétre ſes penſées, qu'il vous en rende compte, & que je puiſſe prendre mes meſures enſuite ſur les liaiſons que je pourrois prendre avec lui.

Vous avez vû, par ma derniére dépêche, que pour flatter les Etats Généraux dans l'intérêt dont ils ſont plus touchez, je trouvois bon que vous témoignaſſiez, de bouche ſeulement, au Sieur de Beverning, que je voudrois bien remettre aux Hollandois, après la Paix faite, le tiers des droits d'entrée qui ſont portez par le Tarif de 1667. & qui contient les Marchandiſes qui ſont manufacturées en Hollande, & qui ſont ordinairement aportées dans mon Royaume par les Hollandois: aujourd'hui que je fais encore plus de réfléxion ſur l'avantage que je puis tirer, pour détacher les Etats Généraux du parti de mes Ennemis, de la diminution de ce droit, je vous permets de faire connoître au Sieur de Beverning,

que je veux bien la porter juſqu'à la moitié de ceux qui ſont contenus dans le Tarif de l'année 1667. Je déſire qu'en lui donnant cette nouvelle, qui lui ſera ſans doute très-agréable, vous lui laiſſiez encore enviſager, que je pourrois, ſelon la conduite que ſes Maîtres garderont avec moi après la Paix, leur donner encore de plus grandes marques de mon affection pour eux. Enfin, en renfermant ce que je veux faire pour eux à cette charge ſi conſidérable, vous ne bornerez pas leurs eſpérances ſur ce qu'ils pourroient attendre de plus de mon amitié, lorſqu'après la Paix faite, ils ſe mettroient en état d'en mériter les témoignages. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le 14. Octobre 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 14. *Octobre* 1677.

J'Ajoûte ſeulement, Meſſieurs, à la Lettre que le Roi vous écrit, la nouvelle ſi conſidérable de la gloire que les Armes de Sa Majeſté viennent encore de remporter dans un Combat de Cavalerie

rie, non loin de Strasbourg. Il a été long & opiniâtre de part & d'autre, mais enfin tout l'avantage eſt demeuré aux Troupes du Roi, & vingt-cinq Eſcadrons, dont à la vérité la Maiſon du Roi faiſoit partie, ont battu trente des meilleurs de l'Armée de l'Empereur. Le Général Major Haren, le Comte de Naſſau-Sarbruk, & divers autres Officiers y ſont demeurez Priſonniers. Selon les apparences Monſieur le Prince Charles ne trouvera bien-tôt d'autre parti que celui de répaſſer le Rhin, & d'aller chercher ſes anciens quartiers dans l'Empire. Je ſuis très-véritablement, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 15. Octobre 1677.

SIRE,

Le bruit du voyage de Monſieur le Prince d'Orange en Angleterre avoit fort allarmé les Miniſtres des Alliez: ils en ont parlé dans leurs Conférences avec aſſez de chaleur à Monſieur de Beverning, & ce Miniſtre les ayant aſſûré, que ce Prince ne feroit jamais rien que pour

le bien de la Cauſe commune, il lui fut répondu par Dom Pedro Ronquillo, que s'il le croyoit de même qu'il le diſoit, il ſeroit la dupe de Monſieur le Prince d'Orange. Ces particularitez, Sire, & beaucoup d'autres qu'il ſeroit ennuyeux de rapporter à Vôtre Majeſté, nous font aſſez connoître que ce voyage n'a point été entrepris de concert avec les Miniſtres d'Eſpagne. Auſſi Monſieur de Beverning, qui étoit ſenſiblement touché de tous les réproches qu'on lui en a fait, alla trouver il y a 8. jours Monſieur le Prince d'Orange à Soesdyk. Nous ne ſçavons point quel éclairciſſement il peut avoir eu en ce voyage, mais on nous a dit, qu'il en eſt revenu aſſez ſatisfait. Les Ambaſſadeurs mêmes des Alliez ne nous paroiſſent plus ſi effrayez, & quoiqu'ils ne ſoient pas encore ſans inquiétude, nous y remarquons un peu plus de tranquillité d'eſprit qu'ils n'avoient auparavant. Toutes ces réfléxions, Sire, que nous avons faites ſur les différens ſentimens des Miniſtres qui ſont ici, nous ont fait obſerver Monſieur de Beverning plus exactement dans la conférence que nous eûmes hier avec lui, pour tâcher de découvrir quelque choſe de ſes ſentimens. Nous allâmes hier lui faire ſçavoir, ce que Vôtre Majeſté nous avoit ordonné par ſa dépêche du 9. de ce mois, & nous ne manquâmes pas de raiſons pour lui faire valoir ce que Vôtre Majeſté vouloit bien faire pour les Etats Généraux,

raux, en voulant après la Paix remettre à leurs Sujets le tiers des droits portez par le Tarif de 1667, qui contient les Marchandiſes qui ſont manufacturées en Hollande. Nous lui fîmes auſſi enviſager, autant qu'il nous fut poſſible, tout ce que les Etats peuvent attendre de l'affection de Vôtre Majeſté, lorſque par la Paix ils auront établi une ſincére Alliance avec elle, puiſqu'elle veut bien à cette heure en donner une preuve ſi conſidérable. Nous l'avons pareillement aſſûré, Sire, que l'intention de Vôtre Majeſté eſt telle qu'il la peut déſirer, pour rémédier aux abus qui auroient pû ſe gliſſer dans la perception des cinquante ſols par Tonneau. Mais, Sire, nonobſtant tout ce que nous lui avons pû dire, nous n'avons pas trouvé à ce Miniſtre toutes les facilitez que nous y avons rencontré les autres fois; il nous a fait beaucoup de difficultez que nous ne diſons point à Vôtre Majeſté, parce qu'elles ne ſont point eſſentielles, & que nous les avons levées ſur le champ, mais des deux principales ſur leſquelles il a le plus inſiſté. La prémiére regarde la ſûreté que peuvent avoir Meſſieurs les Etats Généraux, que Vôtre Majeſté, après la Paix faite, diminuë quelque choſe des droits impoſez ſur leurs Marchandiſes. Nous l'avons là-deſſus fait ſouvenir, que lui-même, il y a quinze jours, nous dit, que ſi une fois ſes Maîtres ſçavoient ce à quoi Vôtre Majeſté vouloit réduire ſes Im-

Impoſitions, il trouveroit bien moyen de l'établir par une voye ſûre, ſans le mettre dans un Traité, & nous lui avons dit, que quand ils auroient accepté, comme nous ne doutons pas qu'ils ne doivent faire, l'offre que Vôtre Majeſté leur faiſoit, nous chercherions chacun de nôtre côté des expédiens pour donner à Meſſieurs les Etats Généraux toute ſûreté là-deſſus. Monſieur de Beverning a fort inſiſté qu'on mît cela par un Article ſecret. Il a auſſi propoſé qu'on pourroit avoir une Déclaration de Vôtre Majeſté, mais il l'a propoſé comme un homme qui auroit quaſi peur d'être pris au mot, & ſans rien conclure ſur ce chapitre. Il a paſſé à l'autre difficulté, qui regarde la levée des 50. ſols par Tonneau. Il demande ſur cet Article quelque choſe de poſitif & par écrit, & nous a dit, qu'il n'a point voulu rendre compte à Meſſieurs les Etats Généraux depuis très long-tems, parce qu'il attendoit toûjours là-deſſus un Mémoire de V. M. ſur lequel on pût prendre un pied certain.

Voilà, Sire, à quoi ſe réduit la converſation que nous avons eûë avec Monſieur de Beverning. Il n'eſt point entré avec nous ſur les affaires d'Eſpagne, comme il avoit accoûtumé de faire, & bien loin de s'ouvrir à ſon ordinaire ſur aucune choſe, il s'eſt tenu reſerré, pour ne faire que répondre préciſément à ce que nous lui diſions. Il ne nous a pas nommé même Monſieur le Prince d'Oran-

range, ni parlé de ſes intérêts, ni de ſon voyage : nous n'avons pas cru non plus lui en devoir parler ; nous n'en aurions tiré aucun fruit, & il auroit pû croire que nous en aurions eu de l'inquiétude.

Enfin, Sire, par les incertitudes de Monſieur de Beverning, & par l'embarras dans lequel nous l'avons vû, nous avons ſujet de croire qu'il a les mains liées juſqu'au retour de Monſieur le Prince d'Orange, & qu'il n'oſe s'engager à rien, juſqu'à ce qu'on ait vû l'effet de ce voyage.

Nous ne manquerons pas, Sire, d'exécuter exactement les ordres dont V. M. nous a honorez par ſa Lettre du 7. de ce mois, touchant la viſite du Comte Anthoine. Tous les cas qui peuvent arriver y ſont ſi bien prévûs, que, quoi qu'il faſſe, nous agirons ſûrement & ſuivant les intentions de V. M.

V. M. aura apris par nôtre derniére dépêche, qu'après avoir ſurſis juſqu'au onziéme de ce mois l'exécution de ſes ordres, pour donner les propoſitions de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, nous avons cru enfin le devoir faire ce jour-là, pour le bien de ſon ſervice ; mais la précaution que nous prîmes en même tems, de les confier entre les mains de Meſſieurs les Médiateurs, à la charge de ne les remettre aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, que lorſqu'ils auront reconnu les pouvoirs du Miniſtre de Monſieur de Strasbourg, nous met en état de faire

ce

ce qui nous eſt ordonné aujourd'hui. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur, par tout ce que nous en avons pû juger, ne veulent point reconnoître ce Miniſtre, & comme la délivrance des propoſitions de Monſieur de Strasbourg dépend de cette reconnoiſſance, auſſi-bien que les réponſes qu'on nous demande ſur l'affaire de Lorraine, nous pouvons aſſûrer V. M., que c'eſt une affaire qui n'eſt pas prête d'être terminée. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 15. *Octobre* 1677.

LA propoſition, Monſieur, que nous allâmes faire hier à Monſieur de Beverning par ordre du Roi, eſt ſi avantageuſe pour le Commerce de Meſſieurs les Etats Généraux, que nous ne pouvons attribuer la froideur que nous avons trouvée en ce Miniſtre, qu'à l'incertitude où il peut être à préſent de l'événement du voyage de Monſieur le Prince d'Orange, juſqu'à la fin duquel il n'a pas apparemment pouvoir de rien réſoudre. Il nous a pourtant dit, qu'il nous donneroit

roit un Mémoire ſur une explication plus préciſe de la volonté du Roi, touchant les rabais des impoſitions de 1667, parce qu'il voudroit bien ſçavoir, ſi cette expédition regarde les cinq ſortes de Marchandiſes qu'il a mis dans ſon Mémoire, ou ſi elle peut s'étendre plus loin. Nous lui avons fait connoître, que la réponſe du Roi étoit rélative à la demande de Meſſieurs les Etats, & qu'il ne pouvoit y avoir aucune équivoque. Cependant il n'a pas laiſſé de chercher des difficultez, & nous croyons que ce ſeroit plûtôt pour en faire naître, que pour en aplanir, qu'il nous donneroit à préſent des Mémoires.

Nous avons heureuſement prévenu les intentions du Roi, en ſuivant néanmoins ſes prémiers ordres, puiſque les propoſitions de Monſieur de Strasbourg ne ſeront données aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, qu'après qu'ils auront reconnu le Sieur Duker, ce qu'ils ne ſont pas prêts de faire, & que Monſieur le Nonce, après avoir reçû des propoſitions ouvertes, comme nous avons accoûtumé de les donner, a ſouhaité qu'elles fuſſent cachetées. Nous ſommes entiérement à vous.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite le Sieur Hulſt nous eſt venu trouver de la part de Monſieur de Beverning, pour nous dire,

dire, que ce Miniſtre, après avoir conſidéré la diminution que le Roi vouloit bien accorder aux ſujets de Meſſieurs les Etats, avoit trouvé qu'elle ne les mettoit pas en état de remettre leur Commerce. Il nous en a même donné un Mémoire, que nous mettrons au bas de cette Lettre, & qu'ainſi il ne jugeoit pas devoir rendre réponſe à ſes Maîtres, de peur qu'ils ne priſſent leurs réſolutions là-deſſus, & qu'il aimoit mieux attendre un plus grand effort de la bonté du Roi, ſans quoi il apréhendoit que ſes Maîtres, qui n'auroient plus d'eſpérance de rétablir le Commerce, pourroient perdre les bons ſentimens où ils ſont pour la Paix, & par la défenſe des manufactures de France éloigner les affaires, & les rendre plus difficiles. Il s'eſt donc renfermé à nous prier de lui dire, ſi le Roi ne vouloit rien diminuer de plus en faveur de ſes Maîtres. Nous ne vous dirons point, Monſieur, qu'on lui a fait connoître combien étoit conſiderable la remiſe à laquelle Sa Majeſté avoit conſenti, & qu'on lui a répété les mêmes choſes qu'on avoit dit à Monſieur de Beverning. Ce que nous pouvons juger ſeulement de cette derniére Conférence, eſt que ce Miniſtre ne veut pas rompre cette Négociation; mais que, ſans trop l'avancer, il la veut entretenir, & la mettre au point qu'on puiſſe conclure quelque Traité au retour du Prince d'Orange, ſi les choſes y

ſont

ſont diſpoſées, & cependant ne ſe point engager, pour être maître de faire ce qu'il voudra, en cas que par le voyage de ce Prince les affaires priſſent un chemin contraire.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 19. *Octobre* 1677.

NOs derniéres Lettres, Monſieur, vous auront fait juger, qu'il ne faut rien attendre de nos Négociations avec Monſieur de Beverning, avant que Monſieur le Prince d'Orange, qui doit partir aujourd'hui pour ſe rendre auprès du Roi de la Grande Bretagne, ſoit de retour. Il nous paroît en effet, que le pouvoir de ce Miniſtre eſt réduit à traiter en l'abſence de ce Prince du ſeul Commerce. Il nous fait même aſſez voir, qu'il craint qu'on lui donne ſatisfaction là-deſſus, & nous ſçavons, Monſieur, qu'il n'eſt pas de l'intérêt du Roi de le faire, à moins que ſes Maîtres ne la veuillent mériter par de plus grands avantages pour Sa Majeſté. Ainſi nous laiſſerons travailler ledit Sieur de Beverning à raſſurer, comme il tâche de le faire, les eſprits de ſes Alliez, & leur faire entendre que ce voyage produira,

ou

ou une rupture de l'Angleterre avec la France, à quoi Dieu merci nous ne voyons aucune apparence, ou des conditions de Paix plus fatisfaiſantes pour eux, que celles qu'ils pourroient obtenir dans cette Aſſemblée : mais nous eſpérons qu'ils ſe tromperont auſſi bien dans le ſecond point que dans le premier. Cependant, comme ils pourroient tirer quelque avantage des derniers Ecrits qu'ils nous ont préſentez, par leſquels ils imputent le retardement de la Paix à celui que nous aportons aux demandes du Prince Charles, nous eſtimons, Monſieur, qu'il ſeroit à propos de répondre à ces Ecrits pour deſabuſer le public. En voici un petit Projet que nous venons de faire ; & comme ce ne ſeroit que pour être dicté aux Médiateurs, nous l'avons rendu le plus ſuccinct qu'il nous a été poſſible. Si vous jugez qu'on y doive ajoûter quelque choſe, nous nous conformerons aux ordres que vous nous donnerez. Nous ſommes encore obligez de vous dire, Monſieur, que Monſieur Hyde s'eſt plaint à l'un de nous, que, quoique lui & ſon Collégue ſe ſoient fidélement acquitez de la Commiſſion dont ils ſe ſont chargez envers nous, de dire aux Alliez, que juſqu'à ce que le Miniſtre de Monſieur de Strasbourg ſoit reconnu & ſon Pleinpouvoir reçû, nous ne répondrions point aux demandes de Monſieur le Prince Charles, néanmoins leurs Alliez avoient mis ſur leurs proto-

co-

coles, que nous avions déclaré auxdits Médiateurs, que le refus d'admettre l'Envoyé de Strasbourg cauſeroit la rupture de cette Aſſemblée ; qu'eux Médiateurs étoient retournez dans l'Aſſemblée deſdits Alliez, pour leur proteſter, que ni nous, ni eux par conſéquent, n'avoient parlé en cette maniére.

Les Alliez marquent, par un procedé de ſi mauvaiſe foi, une grande défiance de l'Angleterre, & un deſſein formé de donner quelque atteinte à la Médiation, d'autant plus que dans le même tems ils nous font dire par l'Auditeur du Nonce, que ſi nous voulions écouter favorablement de nouvelles propoſitions de Paix de la part des Eſpagnols, Monſieur le Nonce ſe chargeroit de les faire comme de lui-même, afin d'exclure la Médiation d'Angleterre de cette Négociation, & pouvoir s'en ſervir comme de celle qu'on a tentée à Rome avec Monſieur le Duc d'Eſtrées, pour faire voir au Roi d'Angleterre, que nous voulons éluder les offices de ſes Ambaſſadeurs. Mais comme nous voyons où tendent toutes ces fineſſes, vous pouvez croire, Monſieur, que nous ne tomberons pas dans les piéges qu'on nous tend, & que nous continuerons à donner aux Ambaſſadeurs d'Angleterre tout ſujet de ſe louer de nôtre bonne foi, dont nous ne doutons pas qu'ils n'ayent déja rendu témoignagne au Roi leur Maître.

Nous

ou une rupture de l'Angleterre avec la France, à quoi Dieu merci nous ne voyons aucune apparence, ou des conditions de Paix plus fatisfaiſantes pour eux, que celles qu'ils pourroient obtenir dans cette Aſſemblée : mais nous eſpérons qu'ils ſe tromperont auſſi bien dans le ſecond point que dans le premier. Cependant, comme ils pourroient tirer quelque avantage des derniers Ecrits qu'ils nous ont préſentez, par leſquels ils imputent le retardement de la Paix à celui que nous aportons aux demandes du Prince Charles, nous eſtimons, Monſieur, qu'il ſeroit à propos de répondre à ces Ecrits pour deſabuſer le public. En voici un petit Projet que nous venons de faire ; & comme ce ne ſeroit que pour être dicté aux Médiateurs, nous l'avons rendu le plus ſuccinct qu'il nous a été poſſible. Si vous jugez qu'on y doive ajoûter quelque choſe, nous nous conformerons aux ordres que vous nous donnerez. Nous ſommes encore obligez de vous dire, Monſieur, que Monſieur Hyde s'eſt plaint à l'un de nous, que, quoique lui & ſon Collégue ſe ſoient fidélement acquitez de la Commiſſion dont ils ſe ſont chargez envers nous, de dire aux Alliez, que juſqu'à ce que le Miniſtre de Monſieur de Strasbourg ſoit reconnu & ſon Pleinpouvoir reçû, nous ne répondrions point aux demandes de Monſieur le Prince Charles, néanmoins leurs Alliez avoient mis ſur leurs proto-

co-

coles, que nous avions déclaré auxdits Médiateurs, que le refus d'admettre l'Envoyé de Strasbourg causeroit la rupture de cette Assemblée ; qu'eux Médiateurs étoient retournez dans l'Assemblée desdits Alliez, pour leur protester, que ni nous, ni eux par conséquent, n'avoient parlé en cette maniére.

Les Alliez marquent, par un procedé de si mauvaise foi, une grande défiance de l'Angleterre, & un dessein formé de donner quelque atteinte à la Médiation, d'autant plus que dans le même tems ils nous font dire par l'Auditeur du Nonce, que si nous voulions écouter favorablement de nouvelles propositions de Paix de la part des Espagnols, Monsieur le Nonce se chargeroit de les faire comme de lui-même, afin d'exclure la Médiation d'Angleterre de cette Négociation, & pouvoir s'en servir comme de celle qu'on a tentée à Rome avec Monsieur le Duc d'Estrées, pour faire voir au Roi d'Angleterre, que nous voulons éluder les offices de ses Ambassadeurs. Mais comme nous voyons où tendent toutes ces finesses, vous pouvez croire, Monsieur, que nous ne tomberons pas dans les piéges qu'on nous tend, & que nous continuerons à donner aux Ambassadeurs d'Angleterre tout sujet de se louer de nôtre bonne foi, dont nous ne doutons pas qu'ils n'ayent déja rendu témoignagne au Roi leur Maître.

Nous

Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 21. *Octobre* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai reçû vôtre dépêche du 12. de ce mois & le Mémoire des Ambaſſadeurs de l'Empereur, qui vous avoit été remis par les Médiateurs, touchant l'Evêque de Strasbourg, & ceux qu'ils vous avoient donnez de la part de tous les Confédérez ſur les conditions de la Paix. Il eſt fort étrange que l'Empereur veuille dans le premier exclure l'Evêque de Strasbourg du Traité, & remettre la diſcuſſion de ſes Intérêts au jugement de la Diéte de l'Empire, lorſqu'il eſt dépoſé violemment de ſes Etats. Plus il eſt vrai qu'il n'a jamais déclaré la guerre à l'Empereur ni à l'Empire, & qu'il eſt ſeulement entré en liaiſon avec moi, lorſqu'il s'agiſſoit de retirer des mains des Hollandois les Places qu'ils uſurpoient ſur l'Electeur de Cologne; plus il eſt juſte que lorſqu'il ſouffre une perſécution ſi injuſte dans ſa Patrie, il trouve ſa protec-

tection dans mon Alliance. Je l'ai mis depuis le commencement de cette guerre dans le nombre de mes Alliez; & ſans entrer dans l'oubli qu'avoit fait le Sieur Jenkins de ce que vous lui en avez dit, toute l'Aſſemblée connoît que vous vous êtes déclarez de ce titre en ſa faveur dès vôtre arrivée à Nimegue. Si les Princes de l'Empire ne s'aveuglent point ſur le principal de leurs intérêts, ils ſoûtiendront leur propre cauſe dans celle de cet Evêque. Ils défendront la liberté qu'ils ont affermie avec tant de ſoin dans les Traitez de Weſtphalie, de contracter des Alliances, & ne verront pas ſans quelque peine que l'Empereur commence à les traiter de Sujets en la perſonne de ce Prince. Le tems même dans lequel l'Evêque de Strasbourg s'eſt lié avec moi, ôte tout prétexte de l'accuſer d'avoir pris des meſures contre l'Empire. Il ne s'agiſſoit point alors de la guerre dans laquelle la paſſion de la Maiſon d'Autriche a jetté l'Allemagne pour des intérêts étrangers. Ainſi vous devez tenir ferme, en la maniére que vous avez fait juſqu'à cette heure, & pour faire reconnoître le Miniſtre de l'Evêque de Strasbourg, & pour le faire comprendre au nombre de mes Alliez. Il doit, & par lui-même, & par la protection que je lui donne, agir en ſon nom en cette Aſſemblée, de même qu'y agiſſent les Alliez de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. Juſques là expliquez-

vous, que vous ne pouvez répondre aux propoſitions du Prince Charles : faites que celles de l'Evêque de Strasbourg, que vous avez miſes en dépôt entre les mains des Médiateurs, ſervent ſeulement à faire connoître, que ni de ma part, ni de celle de mes Alliez, il n'y a aucun retardement au Traité, & qu'elles n'en ſortent point que vous n'ayez obtenu la juſte ſatisfaction que vous demandez.

Pour ce qui touche les Mémoires des Confédérez qui vous ont été remis par le Nonce de S. S. & par les Ambaſſadeurs d'Angleterre, comme ils ne contiennent que les prémiéres demandes ſi vagues qu'ils ont déja faites, ils ſembleroient ne mériter que les même réponſes que vous y avez ci-devant renduës: Auſſi n'aurez-vous rien de nouveau à ajoûter. Je trouve bon ſeulement, que lorſque ces Mémoires vous auront été communiquez par ces Miniſtres, vous puiſſiez y répondre en termes généraux.

Que comme vous connoiſſez combien mon intention eſt ſincére pour la tranquillité publique, vous auriez vû avec plaiſir le déſir que les Ambaſſadeurs des Alliez font paroître de l'avancer, ſi vous aviez vû dans leurs Mémoires de nouvelles ouvertures pour en faciliter les moyens ; mais que n'y ayant trouvé que les mêmes prétenſions de reſtitution, de dédommagement & de

ſûreté pour l'avenir de la part de l'Empereur, de l'Empire, & du Roi d'Eſpagne même, ſur le prétexte que cette guerre leur a été faite par la France, vous jugez qu'ils ont oublié que cette même guerre dont ils ſe plaignent m'a été déclarée par l'Empereur & le Roi d'Eſpagne; que c'eſt aſſez pour faire connoître avec combien de juſtice vous avez propoſé, que toutes choſes demeuraſſent dans l'état où le ſort des armes les a miſes, puiſque j'aurois été en droit de prétendre la ſatisfaction des dommages & des dépenſes que cette guerre m'a cauſée : qu'auſſi vous voulez attendre que les Miniſtres des Alliez ſe portent à des propoſitions plus équitables que celles qu'ils ont faites juſqu'à préſent.

Vous pourriez auſſi marquer, que vous ne pouvez répondre à ce qui regarde le Duc de Lorraine, que l'on n'ait admis le Miniſtre & les demandes de l'Evêque de Strasbourg, & laiſſé aux Ambaſſadeurs de Suéde à s'expliquer ſur les Articles qui regardent le Roi de Dannemarc & l'Electeur de Brandebourg. Vous continuerez ſeulement à faire regarder le rétabliſſement entier des Traitez de Weſtphalie en tous leurs points, comme la régle ſur laquelle la Paix doit être rétablie dans l'Empire.

C'eſt la ſubſtance de ce que je juge à propos que vous répondiez à ces Mémoires. Les Médiateurs n'auront pas ſans doute de peine à comprendre, que tant que

les Confédérez ſe renfermeront dans des bornes auſſi vagues, ils ne peuvent attendre de moi que des réponſes ſemblables à celles que vous leur avez données. Sur ce je prie Dieu, mon Couſin, qu'il vous ait en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Fontainebleau le 21. Octobre 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 21. Octobre 1677.

LA Lettre de Sa Majeſté répond amplement, Meſſieurs, à vos derniéres dépêches du 8. & 12. de ce mois ; ainſi je n'ai rien à ajoûter. Je vous dirai ſeulement, que Sa Majeſté a aprouvé que vous ayez débaraſſé le Sieur Jenkins du mauvais pas où ſon manque de mémoire l'avoit jetté. Le parti que vous avez pris ſur les propoſitions de Monſieur l'Evêque de Strasbourg réduit les Ennemis, ou à reconnoître ſon Miniſtre, ou à ne pouvoir ſe plaindre s'ils ne reçoivent pas la réponſe aux prétenſions de Monſieur le Prince Charles.

La Campagne qui ſe termine de toutes parts ne nous fournit plus de nouvelles.

velles. Selon les apparences Monſieur le Prince Charles ſera bientôt obligé de repaſſer le Rhin, & l'Empire ſe verra chargé des quartiers d'hyver, que l'Armée de l'Empereur avoit publié avec tant d'affectation qu'elle devoit prendre au deçà de cette Riviére. La grande attention eſt à cette heure ſur le voyage de Monſieur le Prince d'Orange en Angleterre. Nous n'avons pas encore nouvelle qu'il y ſoit arrivé. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 21. *Octobre* 1677.

SIRE,

Quoique les viſites que Monſieur de Beverning a rendues depuis deux jours à chacun de nous en particulier, nous ayent laiſſé dans le même ſentiment où nous avons témoigné être par nos derniéres, que tout le pouvoir de ce Miniſtre, en l'abſence de Monſieur le Prince d'Orange, ſe réduiſoit à avancer le Traité de Commerce; néanmoins nous ſommes d'autant plus obligez à rendre compte à V. M. de ce qui l'a porté à

nous voir, & de ce qu'il nous a dit, que nous y trouvons beaucoup de circonſtances ſur leſquelles nous avons beſoin d'être plus amplement éclaircis des intentions de V. M. pour nous y conformer dans la ſuite de nôtre Négociation.

Trois jours après la derniére Conférence que nous eûmes avec ce Miniſtre, dont nous avons rendu compte à V. M. il envoya ſon Secretaire vers l'un de nous, auquel, après avoir excuſé ſon Maître, de ce que, lorſque nous l'avions informé de la grace que V. M. vouloit bien faire à Meſſieurs les Etats Généraux, de diminuer incontinent après la Paix faite, un tiers des Droits impoſez par le Tarif de 1667., il n'avoit pas pû s'en éclaircir aſſez à fonds avec nous, pour ne s'être pas reſſouvenu du détail de ſes prémiéres demandes & de nos réponſes touchant le Commerce. Il lui a dit enſuite de la part de ce Miniſtre, qu'après avoir revû tous ſes papiers, il avoit fait un petit Mémoire qui nous feroit reſſouvenir, qu'il ne s'étoit pas réduit à demander la diminution des droits impoſez ſur quelques eſpéces du crû du Païs, comme Draps, Toiles, Sucre rafiné, Tabac filé, ou fabriqué, & tout ce qui eſt dépendant de leurs Pêches, comme les Savons, & Huiles de Baleines, Harang & Saumon-ſalé &c. Mais il avoit auſſi toûjours prétendu étendre cette diminution à toutes ſortes

tes de Marchandiſes dont les Sujets des Etats Généraux trafiquent en France.

Quoique cette prétenſion ſoit aſſez conforme au Mémoire que le Sieur de Beverning nous a préſenté le 20. Août dernier, dont nous avons envoyé la copie à V. M., par lequel dans l'Article 20. il demandoit que les droits de toutes Marchandiſes indiſtinctement, dont les ſujets des Etats Généraux trafiquent en France, fûſſent fixez ſur le pied qu'elles étoient en l'année 1662., néanmoins comme le précédent Mémoire qui fût mis entre nos mains le 18. Juin, & dont nous avons pareillement envoyé la copie à V. M., fait pareillement une diſtinction particuliére des cinq ſortes de Marchandiſes du crû des Provinces-Unies, à l'égard deſquelles on demandoit la réduction des droits ſur le pied de 1663., & pour les autres il ſe contentoit du Tarif de 1662., nous avons jugé à propos de rendre au Secretaire dudit Sieur de Beverning ce dernier Mémoire qu'il avoit donné à l'un de nous, & de lui dire, comme nous avions fait auparavant à ſon Maître, que la diminution que V. M. vouloit bien accorder, ne devoit pas s'appliquer à d'autres Marchandiſes qu'aux cinq ſortes qu'il s'eſt plaint être trop ſurchargées; & même, comme nous n'avions pas ſujet d'être ſatisfaits du ſilence que ledit Sieur de Beverning avoit gardé ſur toutes les autres conditions de Paix générale ou particuliére, & enco-

re moins du procédé de tous les Alliez envers nous & les Médiateurs d'Angleterre, nous avons cru qu'il étoit du ſervice de Vôtre Majeſté de dire à ce Secretaire, que ſi ſon Maître avoit quelques Mémoires à nous donner dorénavant, touchant le Commerce ou la Paix, il devoit ſe ſervir de la voye de Meſſieurs les Médiateurs d'Angleterre, par l'entremiſe deſquels nous lui ferions auſſi ſçavoir les intentions de V. M. Cette Déclaration a fort allarmé ledit Sieur de Beverning, autant que nous en pouvons juger par les longues juſtifications qu'il nous a faites, de la conduite qu'il a tenuë envers nous, & qu'il prétendoit tenir juſqu'à la concluſion de la Paix; dont la ſubſtance eſt, qu'il a toûjours le même pouvoir & la même intention d'en avancer par toutes ſortes de moyens la Négociation: que le voyage de Monſieur le Prince d'Orange en Angleterre n'y apporteroit aucun rétardement; que ce Prince même n'y étoit allé qu'à la priére du Roi d'Angleterre, & ſans ſçavoir ce qu'il y feroit: que quoiqu'il n'ait aucun empreſſement à ſe marier, néanmoins la crainte qu'il a, qu'on n'accorde la Princeſſe qui lui eſt deſtinée aux preſſantes pourſuites du Roi de Suéde, pouvoit bien être la cauſe de ſon voyage, plûtôt que les affaires générales: que même pour nous parler ſans réſerve, les Etats Généraux étant fort mal ſatisfaits du ſuccès de cette Campagne, ce Prin-

Prince ſeroit très-aiſe de ſe rétablir auprès d'eux par une bonne Paix, & que ſi lui, Beverning, la pouvoit faire en ſon abſence, il étoit aſſûré d'en avoir bien des remercîmens à ſon retour: qu'auſſi eſt-il tout prêt de traiter & conclure en tout ce qui regarde l'intérêt de ſes Maîtres: & comme le Commerce en fait la principale partie, il faloit terminer prémiérement les difficultez qui nous reſtent, & qui ne lui paroiſſent pas être d'aſſez grande conſéquence pour nous devoir arrêter, puiſque ſi nous voulions ſeulement examiner le Tarif de 1667. nous trouverions que V. M. voulant bien accorder la diminution d'un tiers ſur les droits impoſez par ce même Tarif, la plûpart des Marchandiſes qu'ils ſe plaignent être trop ſurchargées, ne payeroient gueres plus, en conſéquence de cette diminution, qu'elles ont été taxées en 1662. & même quelques-unes moins.

Nous lui avons dit, que nous n'avons jamais conſidéré le Traité de Commerce que comme une ſuite du Traité de Paix, ou générale avec tous ceux qui ſont à préſent en guerre, ou particuliére avec Meſſieurs les Etats Généraux, au cas que leurs Alliez ne vouluſſent pas concourir avec eux à faire ceſſer une guerre qui leur réuſſit ſi mal: que néanmoins V. M. voulant leur témoigner ſa bonne diſpoſition à leur rendre ſon amitié, nous avoit donné les moyens d'a-

vancer l'affaire du Commerce, & avoit accordé en leur faveur au delà de tout ce que nous pouvions eſpérer, en nous permettant de l'aſſûrer, qu'elle voudra bien, après la Paix, remettre aux ſujets des Etats Généraux le tiers des droits portez par le Tarif de 1667. qui contient les Marchandiſes qui ſont manufacturées en Hollande, & qui ſont ordinairement portées en France par les Hollandois: que c'étoient les mêmes termes dont nous nous étions ſervis pour lui faire connoître les intentions de V. M.; qu'ainſi cette diminution ne ſe pouvoit étendre à d'autres Marchandiſes qu'à celles qui étoient manufacturées en Hollande, & qu'il a lui-même ſpécifiées dans ſon Mémoire du 18. Juin; qu'une diminution ſur toutes ſortes de Marchandiſes indéfiniment, ruineroit toutes les fermes de V. M. & donneroit autant d'avantage à toutes les autres Nations qu'aux Etats Généraux; que même la grace que V. M. vouloit bien leur faire, ne pouvant être ſtipulée par aucun Traité, mais ſeulement par un nouveau Tarif qui ſeroit fait après la Paix, on ne pouvoit pas y inſérer une diſtinction favorable aux Etats Généraux, ſi-non pour la diminution des Droits impoſez ſur les Marchandiſes du crû de leur Païs.

Que d'ailleurs il ſe trompoit dans le calcul qu'il faiſoit, que cette diminution du tiers dût être déduit ſur le total des droits impoſez par le Tarif de 1667.

par

par exemple que la piéce de drap d'Hollande, qui étoit taxée à 80. fût déduite à 53. ou environ, qui seroit une diminution de 27.; mais que suivant ce qui nous paroissoit des intentions de V. M., cette diminution ne devoit s'entendre que de l'augmentation qu'il y avoit par le Tarif de 1667. sur les droits imposez en 1664. qui ne pouvant monter sur la piéce de Drap qu'à 40. ou environ, ne pouvoit être par conséquent diminué que d'environ 17., & ainsi des autres. Que présentement nous ne sçavions pas si V. M., qui avoit témoigné sa bonne volonté envers les Etats Généraux sur le fait de leur Commerce, dans la croyance qu'elle avoit, qu'ils ne désiroient pas avec moins d'ardeur de rentrer par une bonne Paix dans ses bonnes graces, ne changeroit pas de sentiment quand elle verroit par nos derniéres dépêches, que lui Monsieur de Beverning ne nous auroit témoigné aucun empressement de convenir des conditions qui nous y pouvoient conduire. Nôtre conversation a fini par beaucoup de protestations qu'il nous a faites, du pressant désir de ses Maîtres de rentrer au plûtôt dans les bonnes graces de Sa Majesté, mais sans parler, ni de la Barriére qu'ils prétendent, ni d'aucune autre condition de Paix, que de ce qui regarde le Commerce. Il a fort soûtenu la prétension qu'il a, que la grace qu'elle veut bien accorder d'un tiers de dimunution des

droits imposez par le Tarif de 1667. & qu'il espére, dit-il, qu'elle rendra encore plus considérable dans la conclusion du Traité, doit s'entendre du Total des droits & sur toutes sortes de Marchandises dont les sujets des Etats Généraux trafiquent; & nous au contraire, que nous ne lui avions parlé que d'une diminution de la nouvelle & derniére réapréciation par ledit Tarif de 1667. & non pas des droits imposez auparavant, ni pour aucunes autres Marchandises que les cinq sortes dont nous nous étions expliquez. Si nous nous sommes trompez sur l'un ou l'autre de ces points, nous aurons d'autant plus de moyen de lui faire valoir la grace que V. M. veut bien leur faire, & ce qui lui plaira nous faire sçavoir de ses intentions, nous servira d'Instruction dans la suite de la Négociation, qui apparemment languira ici jusqu'au retour de Monsieur le Prince, auquel on nous assûre que les Etats Généraux n'ont donné pouvoir que d'écouter les propositions qui leur seront faites, pour leur être rapportées. Nous sommes, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 22. Octobre 1677.

SIRE,

Après avoir rendu compte à V. M. de l'entretien que nous avons eu avec Monſieur de Beverning dans les viſites qu'il nous a rendu, nous avons reçû la dépêche dont elle nous a honoré du 14. de ce mois, qui nous permet de faire connoître à ce Miniſtre, qu'elle veut bien porter la diminution des droits ſur les cinq ſortes de Marchandiſes d'Hollande, juſqu'à la moitié de ce à quoi elles ſont taxées par le Tarif de 1667. & cette bonne nouvelle l'auroit fait partir dès demain, à ce qu'il a dit, pour en aller lui-même faire part à Monſieur Fagel, & obtenir la permiſſion & le conſentement de Meſſieurs les Etats Généraux pour la concluſion d'un Traité de Commerce, ſi le ſens dans lequel il reçoit cette grace n'étoit, comme nous l'avons écrit, fort différent du nôtre, en ce qu'il prétend toûjours que cette diminution ne peut s'expliquer que du total des droits, & nous au contraire,

qu'elle ne peut s'entendre que de la nouvelle augmentation, ou derniére réapréciation faite en ladite année 1667. & non pas des anciens droits contenus dans les Tarifs précédens. Nous lui avons même dit, qu'il ne pouvoit pas raiſonnablement demander une ſi grande diminution, puiſqu'elle réduiroit les droits impoſez ſur les Harangs, & quelques autres ſortes de Pêches, à moins qu'elles n'étoient, non pas ſeulement en 1664. que les Etats Généraux n'avoient pas encore donné de ſujets de mécontentement, mais en l'année 1662., ſur le pied de laquelle s'étoient bornées ſes prémiéres demandes; que ſes Maîtres ſe doivent contenter de faire reſſentir à leurs ſujets, incontinent après la Paix faite, de ſi avantageux effets de l'affection de V. M. & qu'ils en pouvoient encore eſpérer de plus grandes dans la ſuite du tems, lorſque la confiance ſeroit parfaitement établie, & qu'elle auroit autant de ſujet de ſe louër de leur conduite qu'elle en a eu dans le commencement de ſon régne. Il nous a répondu, qu'il eſpéroit que V. M. expliqueroit plus favorablement que nous la grace qu'elle veut bien leur accorder, qui ne pouvoit pas contenter ſes Maîtres & encore moins les Marchands, ſi elle ſe réduiſoit à la moitié de ce qui a été augmenté par le Tarif de 1667. ſur les Taxes précédentes: qu'il ſe promettoit auſſi qu'elle la voudroit bien étendre à quelques

ques autres Marchandiſes, dont les ſujets des Etats Généraux trafiquent ordinairement en France, & qui ne ſont point compriſes dans les cinq ſortes ſpécifiées dans ſon Mémoire du prémier Juillet, comme Beure ſalé, Fromage, & quelques autres ſemblables denrées, dont il ſe feroit donner un Mémoire.

Il nous a preſſé auſſi de lui faire ſçavoir au plûtôt, quel ordre il plaira à V. M. d'aporter à la levée des 50. ſols par tonneau, enſorte que les ſujets des Etats Généraux ne ſoient obligez de le payer qu'à proportion de ce qui ſera chargé dans le vaiſſeau, & qu'il n'y puiſſe avoir de vexation de la part des Commis propoſez à la levée de ce droit. Il nous a encore demandé, quelle aſſûrance il pourroit donner à ſes Maîtres, de la diminution des droits que V. M. accorde; & pour concluſion il nous a dit, que lorſqu'ils auroient obtenu de V. M. la ſatisfaction qu'ils en eſpérent, nous verrions avec quelle chaleur il preſſeroit leurs Alliez de conſentir à la Paix, & qu'il voyoit bien que ſi elle n'étoit faite avant la fin de l'année, il faudroit encore eſſuyer une rude Campagne, & peut-être pluſieurs autres. Nous n'importunerons point V. M. de toutes nos repliques, qui ont toûjours été, en ce qui regarde les droits impoſez en l'année 1667., dans le même ſens dont nous venons de nous expliquer, & à l'égard de la ſûreté de la diminution, nous lui

avons

avons dit, que la plus grande que l'on pourroit prendre seroit, de faire après la Paix un nouveau Tarif, dans lequel les droits seroient réduits en la maniére que nous lui avons declaré, & que cependant il pouvoit prendre plus de confiance en la parole que nous lui donnions de la part de V. M. qu'en tous les écrits qu'il pourroit demander. A quoi il a témoigné acquiescer, ensorte qu'il semble que si nous nous sommes trompez dans l'explication que nous lui avons faite de la diminution que V. M. veut bien accorder, & qu'elle se donne à entendre selon le sens que lui donne ledit Sieur de Beverning, & que d'ailleurs V. M. veuille bien étendre cette diminution à quelques denrées, comme Fromage, Beure salé, & autres dont les Hollandois trafiquent ordinairement, comme aussi leur accorder quelque petite satisfaction sur ce qui regarde la levée des 50. sols par tonneau, nous pourrions finir promptement avec lui l'affaire du Commerce, & peut être faire prendre la résolution aux Etats Généraux, d'obliger leurs Alliez à consentir à une Paix générale, ou de faire leur accommodement particulier: & comme l'Assemblée des Etats d'Hollande se doit tenir dans le 10. du mois prochain, avant laquelle il est du service de V. M. que nous puissions faire connoître audit Sieur de Beverning tout ce que ses Maîtres peuvent attendre d'el-

d'elle ſur le ſujet du Commerce, nous eſpérons qu'elle voudra bien éclaircir au plûtôt nos doutes, & nous faire ſçavoir préciſément juſqu'où nous devons étendre la diminution qu'elle accorde, & ſur quelles ſortes de Marchandiſes. La crainte que nous aurons toûjours d'outrepaſſer ſes ordres, lorſque nous ne ſerons pas aſſez inſtruits, nous peuvent faire perdre des momens ſi importans au ſervice de V. M., qu'il ſeroit difficile de les réparer, même par des offres trop tardives de conditions plus avantageuſes à ſes Ennemis, mais comme V. M. ſçait prévoir, infiniment mieux que nous, ce qui peut avancer ou retarder les affaires qu'elle veut bien nous confier, nous devons ſeulement attendre avec ſoûmiſſion les ordres qu'elle jugera à propos de nous donner, étant avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 22. Octobre 1677.

LEs deux Lettres que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi vous feront voir, Monſieur, quelle eſt l'expli-

plication que nous donnons à ſes derniers ordres, & vous jugerez facilement de quelle importance il eſt de nous éclaircir au plûtôt. Pour cela il ſeroit bien néceſſaire de nous envoyer un état de toutes les Marchandiſes & Denrées, dont S. M. veut bien diminuer les droits en faveur de Meſſieurs les Etats Généraux, & de faire mettre dans une colomne ce qu'elles doivent payer par le Tarif de 1667. & dans une autre, à combien monte la diminution que le Roi veut accorder. Nous ſerions par-là pleinement inſtruits des intentions de Sa Majeſté, & ſans nous départir de l'ordre qu'elle nous donne de n'en rien laiſſer par écrit, nous parlerions avec plus de certitude à Monſieur de Beverning, & nous ne ſerions plus dans la crainte de faire plus ou moins que ce que Sa Majeſté déſire.

Si elle veut bien auſſi donner quelque ſatisfaction touchant la levée du droit de 50. ſols par Tonneau, il ſeroit bien à propos d'en faire un Projet de réglement, ſoit par forme de Déclaration ou d'Arrêt du Conſeil d'enhaut, qu'on pût montrer au Sieur de Beverning, ou lui en dire de bouche la ſubſtance, en l'aſſûrant qu'après la Paix l'exécution en ſera infaillible. Nous vous prions encore, Monſieur, de nous faire ſçavoir, ſi nous pouvons lui promettre poſitivement, qu'on fera joüir les ſujets des Etats Généraux de la diminution que le Roi ac-

accorde ſur les droits d'Entrée, ſoit par le moyen d'un nouveau Tarif qui en ſera fait après la Paix, ſoit par une Déclaration de Sa Majeſté en faveur des ſeuls ſujets deſdits Etats, ou par un Arrêt, afin que ſi le Roi veut que nous terminions promptement tout ce qui regarde le Commerce, il n'y ait plus rien qui puiſſe nous arrêter.

Le Sieur Duker s'eſt chargé de faire ſçavoir à Monſieur l'Evêque de Paderborn les bonnes intentions de Sa Majeſté, ſuivant le Mémoire que nous lui avons donné, ou plûtôt l'extrait de ce qu'elle nous ordonne de faire entendre à ce Prince, avec lequel ledit Sieur Duker a un Chifre: auſſi-tôt qu'il en aura réponſe nous ne manquerons pas d'en rendre compte à Sa Majeſté. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 26. Octobre 1677.

NOus n'avons rien, Monſieur, à ajoûter à ce que nous nous ſommes donné l'honneur de vous écrire par le dernier ordinaire, toutes choſes étant ici au même état. Nous vous dirons ſeulement par celui-ci, que Monſieur de

de Beverning partit hier pour aller à une maiſon qu'il a proche de la Haye, d'où apparemment il ne reviendra pas qu'il n'ait reçû des nouvelles de Monſieur le Prince d'Orange. Le Paſſeport que vous avez eu la bonté, Monſieur, d'envoyer, il y a quelque tems, pour Monſieur Voeller, étant expiré, nous vous ſupplions très-humblement de vouloir le renouveller pour trois mois, & d'être bien perſuadé de la vérité avec laquelle nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 28 *Octobre* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux. Vos Lettres du 14. & 15. de ce mois m'ont fait voir, que vous croyez avoir trouvé plus de froideur dans l'eſprit du Sieur de Beverning, lors de la derniére converſation que vous avez eue avec lui, & que vous lui avez fait connoître la diminution que je voulois bien faire des droits d'entrée que payent les marchandiſes d'Hollande, qui entrent dans mon Royaume. Soit que ce refroidiſſement, ainſi que vous le ſoupçonnez, ſoit un effet de quel-

quelque eſpérance que les Etats ont du voyage du Prince d'Orange en Angleterre, ſoit qu'il fût cauſé par le peu d'avantage que le Sieur de Beverning croyoit trouver dans le Commerce, je juge important de vous mettre en état de pourſuivre cette affaire, comme une de celles qui touchent davantage les Etats, & qui eſt plus capable de les porter à un Traité ſéparé, lorſqu'ils verront leurs Alliez peu raiſonnables ſur une Paix générale.

Ne vous ayant permis d'abord que d'offrir de remettre le tiers des droits impoſez par le Tarif de 1667. ſur les Marchandiſes manufacturées en Hollande, & ſur celles qui ſont apportées ordinairement par les Hollandois en mon Royaume, je vous ai déja donné pouvoir de porter cette remiſe juſqu'à la moitié de ces mêmes droits. Peut-être vous en ſerez vous déja expliquez au Sieur de Beverning, lorſque vous recevrez cette Lettre. Je veux croire qu'il aura été touché par un avantage ſi grand que je voudrois faire à ſes Maîtres, en même tems que je leur rendrois ma prémiére amitié; mais afin d'augmenter encore ce que je veux bien faire en leur faveur, & reporter juſqu'à un tems qui a été favorable à leur Commerce, les impoſitions qu'ils payoient autrefois, je trouve bon que, ſans entrer dans la diſcuſſion & la reduction du Tarif de 1667. vous témoigniez au Sieur de Bever-

verning, que je prendrai pour régle de ces droits le Tarif qui a été fait par mes ordres en l'année 1664. Il eſt tel que, bien loin que les ſujets des Etats euſſent lieu de s'en plaindre, ils en auroient un extrême de s'en loüer, & que jamais le Commerce qu'ils ont fait dans mon Royaume ne leur a été plus avantageux que dans ce tems. Auſſi devez-vous lui faire connoître également l'utilité qui leur en reviendroit, & combien eſt grande cette marque de mon amitié. Il eſt tellement inſtruit des intérêts de ſon Païs, que vous n'aurez pas beſoin d'exagerer celui que ſes Maîtres trouveroient à rentrer avec ces avantages dans leurs anciennes liaiſons; & par-là vous pourrez de plus en plus lui inſpirer le déſir de finir la guerre, ſoit par une Paix générale, ſoit par une particuliére.

Mais parce que je ne puis m'engager par écrit à renfermer dans de certaines bornes la liberté d'augmenter les droits d'entrée dans mon Royaume, c'eſt de bouche ſeulement que je vous ai permis d'accorder au Sieur de Beverning des diminutions que je ne puis faire entrer dans un Traité. J'ai vû qu'il vous a demandé, quelle ſûreté ſes Maîtres pourroient avoir d'en joüir après la Paix faite; mais ſur cela il ſuffit que vous lui témoigniez, qu'ils en peuvent prendre une entiére en ma parole, & qu'ils doivent s'aſſûrer que la leur donnant

nant positivement par vous, je la ferai exécuter ponctuellement dans le tems & aux conditions que vous la leur aurez donnée. C'est sur quoi je ne puis prendre d'autre engagement, & ils doivent y prendre une confiance entiére. Tout expédient blesseroit, ainsi que je vous l'ai déja dit, un des droits les plus jaloux de la Souveraineté. C'est sur quoi je n'ai pas aprouvé que vous ayez témoigné au Sieur de Beverning, que quand les Etats Généraux auroient accepté l'offre que je leur faisois, vous tâcheriez, chacun de vôtre côté, de trouver des expédiens pour leur donner toute sûreté là-dessus: il suffiroit que vous l'eussiez fait souvenir, qu'il vous avoit dit lui-même, que si une fois ses Maîtres sçavoient à quoi je voudrois bien réduire les impositions, ils trouveroient bien moyen de l'établir par une voye sûre, sans le mettre dans le Traité. Ainsi ne passez point au de-là de la parole que vous lui donnerez en mon nom, assûrez-le seulement qu'elle sera exactement observée.

Il n'en est pas de même de la réponse que vous ferez au Mémoire qu'il vous a donné, touchant l'imposition de cinquante sols par Tonneau. Je trouve bon que vous la donniez par écrit, lorsque vous le jugerez nécessaire pour le bien de vôtre Négociation, conformément au Mémoire que je vous envoye.

Comme la principale plainte du Sieur de

de Beverning regarde la perception, & non l'établiſſement d'un droit convenu par le Traité de 1662. il verra que mon intention eſt, qu'il ſoit remedié aux abus qu'il ſuppoſe qui s'y commettent. Les Arrêts & Réglemens de mon Conſeil avoient déja ſuffiſamment pourvû, que le payement du droit ſe fît une fois ſeulement, & que le jaugeage des Vaiſſeaux ſe fît en préſence des Juges des lieux, & des Maîtres des bâtimens, avec tant d'équité & de précaution, qu'il ne s'y pût commettre aucun abus. Je donnerai de nouveaux ordres pour les faire obſerver ponctuellement, & en donnerai de même pour faire punir ſévérement les Commis, en cas qu'il ſe gliſſe quelque malverſation dans la fonction dont ils ſont chargez.

Ce que je veux bien faire en faveur du Commerce des Hollandois, eſt d'une telle conſidération, qu'il doit paſſer en quelque ſorte l'eſpérance que le Sieur de Beverning en avoit conçûë, & lui faire connoître que, lorſque je veux bien rendre ma prémiére affection aux Etats Généraux, je prens plaiſir à la leur rendre accompagnée des mêmes avantages qu'ils en ont tiré autrefois. Par-là il y auroit ſujet de croire, qu'ils préféreroient l'utilité de mon Alliance à la ruine qui eſt attachée à celle qu'ils ont contractée avec les Eſpagnols.

J'ai vû le Projet que vous avez dreſſé d'une réponſe au Mémoire des Alliez, qui

qui vous avoit été remis par les Médiateurs. Ma derniére dépêche vous a fait connoître quelle étoit celle que je jugeois à propos que vous y fissiez. Ainsi vous pourrez vous servir de ce que je vous avois mandé, & de vôtre Projet que j'ai aprouvé, pour faire connoître à l'Assemblée, combien peu raisonnables sont les intentions de mes Ennemis, & combien vagues & peu justes sont leurs propositions pour arriver à la Paix. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles le 28. Octobre 1677.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 28. Octobre 1677.

CE que je puis, Messieurs, ajoûter à la Lettre du Roi, est de vous dire pour vôtre instruction particuliére, que Sa Majesté ne veut en aucune maniére prendre d'autre engagement avec les Etats, touchant la diminution des impositions, que la parole que vous leur donnerez. Ils peuvent y prendre une entiére confiance, & Sa Majesté se reserveroit de les faire exécuter ensuite

par l'autorité de ſes Arrêts. Vous jugerez même qu'il lui eſt important d'en uſer de cette ſorte, pour ſe mettre en état, que les graces qu'elle voudra faire dépendent des ſeules voyes qu'elle jugera à propos de prendre pour les faire exécuter, ſans qu'elle ſoit aſſujettie à des conditions écrites dans un Traité.

La ſeule nouvelle que je puis vous mander, eſt que Monſieur le Chancélier d'Alégre mourut Lundi dernier ſubitement. Le Roi remplit hier ſa place de Monſieur de Tellier. Vous jugez aſſez que ce choix a été ſuivi d'une approbation générale. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 29. Octobre 1677.

SIRE,

Nous avons été voir Monſieur le Nonce & les Médiateurs d'Angleterre, ſuivant les ordres que nous en avons reçû de Vôtre Majeſté, & leur avons dit, que comme nous connoiſſons combien l'intention de Vôtre Majeſté eſt ſincére pour la tranquillité publique, nous aurions

rions vû avec plaiſir le déſir que les Ambaſſadeurs des Alliez font paroître de l'avancer, ſi nous avions trouvé dans leurs Mémoires de nouvelles ouvertures pour en faciliter les moyens; mais que n'y ayant trouvé que les mêmes prétentions de reſtitution, de dédommagement, & de ſûreté pour l'avenir de la part de l'Empereur & du Roi Catholique même, ſur le prétexte que cette Guerre leur a été faite par la France, nous jugions qu'ils avoient oublié, que cette même Guerre dont ils ſe plaignoient avoit été déclarée à V. M. par l'Empereur & le Roi Catholique: que c'étoit aſſez pour faire connoître avec combien de juſtice nous avions propoſé que toutes choſes demeuraſſent dans l'état où le ſort des armes les a mis, puiſque V. M. avoit été en droit de prétendre la ſatisfaction des dommages & des dépenſes que cette guerre lui a cauſé: qu'ainſi nous attendons que les Miniſtres des Alliez ſe portent à des propoſitions plus équitables que celles qu'ils ont faites juſqu'à préſent.

Pour ce qui regarde Monſieur le Prince Charles de Lorraine, nous leur avons dit, qu'après avoir admis ſon Miniſtre, reçû ſon Pleinpouvoir & ſes propoſitions, il eſt étrange que Meſſieurs les Alliez faſſent difficulté d'admettre auſſi le Miniſtre & les demandes de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, & qu'on veüille remettre la diſcuſſion de ſes intérêts

au jugement de la Diéte de l'Empire, lorſqu'il eſt dépoſſedé de ſes Etats, & qu'il doit, & par lui-même, & comme Allié de V. M, agir en ſon nom en cette Aſſemblée, de même qu'agiſſent les Alliez de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne : ainſi que, juſqu'à ce que ſes Miniſtres & ſes propoſitions ſoient reçûes, nous ne pourrons répondre aux propoſitions dudit Prince Charles de Lorraine.

Leſdits Médiateurs nous ont promis de faire un raport exact aux Alliez de tout ce que nous leur avons dit, & afin qu'il n'en échapât rien à leur mémoire, ils nous ont prié d'agréer qu'ils le miſſent par écrit ; ce qu'ils ont fait.

Monſieur le Comte d'Oxenſtiern nous eſt venu prier, de renouveller nos inſtances près des Médiateurs, pour obtenir du Roi de Dannemarc un paſſage libre des Lettres, étant impoſſible qu'il puiſſe agir dans les affaires de la Paix, pendant qu'il ne reçoit aucun ordre du Roi ſon Maître. Nous leur avons parlé fortement là-deſſus, & ils nous ont promis de porter l'affaire avec chaleur auprès de l'Ambaſſadeur de Dannemarc. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 29. Octobre 1677.

VOus verrez, Monſieur, par la Lettre du Roi, que nous avons ſatisfait à ce que Sa Majeſté nous a ordonné par la dépêche qu'elle nous a fait l'honneur de nous écrire le 12. de ce mois.

Nous eſpérons recevoir bientôt quelque nouvelle de ce que Monſieur le Prince d'Orange aura négocié en Angleterre : il eſt arrivé à Londres le 23. de ce mois. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 30. Octobre 1677.

LA dépêche du Roi que je vous envoyai, Meſſieurs, par le dernier ordinaire, vous a tellement inſtruits des ſentimens de Sa Majeſté, ſur ce qui regarde la faveur qu'elle veut faire aux Etats

Généraux touchant le Commerce, que je n'aurois rien à y ajoûter, ſi Sa Majeſté ne m'ordonnoit de répondre aux éclairciſſemens que vous demandez par vos dépêches du vingt-un, & vingt-deux de ce mois. Comme vous doutiez ſi la réduction des impoſitions qui ſe levent ſur les Marchandiſes ſe devoit entendre de la nouvelle augmentation qui a été faite par le Tarif de l'année 1667. ou de tout ce que payent lesdites Marchandiſes, & que vous doutiez encore ſi cette diminution devoit s'étendre à toutes les Marchandiſes que les Hollandois apportent en France ou à quelques eſpéces ſeulement, la permiſſion que Sa Majeſté vous a accordée de convenir du Tarif de l'an 1664. leve toute cette difficulté. Toutes Marchandiſes y ſont généralement compriſes, & comme les droits qui ſe payoient en cette année avoient été augmentez de la moitié par le Tarif de l'année 1667. vous voyez, Meſſieurs, que c'eſt propement la même diminution de la moitié que Sa Majeſté vous avoit donné pouvoir de promettre, mais qui eſt plus nette, & ſujette à moins d'explications, en prenant le pied certain du Tarif de 1664. déja connu, & accoûtumé par les Hollandois. Ainſi, comme Monſieur de Beverning avoit paru fort ſatisfait de la réduction à la moitié, pourvû qu'elle s'entendît de toutes les ſommes que payent leurs Marchandiſes, & qu'elle s'étendît

à

à toutes ſortes d'eſpéces, il y a ſujet d'eſpérer qu'il en fera un uſage avantageux en Hollande, & que la vûë d'un ſi grand avantage y augmentera le déſir qui y eſt déja ſi grand de la Paix.

Pour ce qui regarde les 50. ſols par tonneau, je n'ai rien, Meſſieurs, à ajoûter, à ce que le Roi vous écrit par ſa dépêche du 28., & il ne me reſte qu'à vous aſſûrer de la vérité avec laquelle je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 2. Novembre 1677.

LE voyage, Monſieur, de Monſieur le Prince d'Orange tient ici toutes choſes en ſuſpens. Monſieur de Beverning eſt allé à la Haye, & n'en reviendra que lorſque ce Prince ſera de retour d'Angleterre. Monſieur le Marquis de los Balbaſez partit auſſi hier pour Anvers, où il doit s'aboucher avec Monſieur le Duc de Villa-Hermoſa; de là il reviendra à la Haye, & apparemment il a pris ſes meſures pour y être dans le tems du retour de Monſieur le Prince d'Orange, pour aprendre, & plûtôt; & plus certainement, ce qui ſe ſera fait en Angleterre, & profiter de tout ce

qu'il pourra dans une conjoncture auſſi déciſive pour la Paix ou pour la guerre. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 5. Novembre 1677.

SIRE,

Ce que Vôtre Majeſté veut bien faire en faveur du Commerce de Meſſieurs les Etats Généraux eſt d'une telle conſidération, que nous ne doutons pas qu'ils n'en ſoient puiſſamment ſollicitez à faire la Paix, ou générale, ou particuliére, & nous ſommes bien fâchez de ne pouvoir pas dès aujourd'hui rendre compte à V. M. du prémier effet que cela aura produit dans l'eſprit de Monſieur de Beverning. Ce Miniſtre eſt à la Haye, comme nous avons eu l'honneur de le mander, & on dit qu'il doit n'en revenir que dans 15 jours. On attend ici depuis peu de tems le Sieur Hulſt, ſon Secretaire; mais dans l'incertitude de ſon retour, nous avons jugé à propos de lui faire dire, de nous venir trouver ici. Nous avons cru, Sire, nous devoir ſervir de cette voye pour faire

faire ſçavoir à Monſieur de Beverning les intentions de V. M., parce que c'eſt le ſeul homme en qui ce Miniſtre a pris confiance pour cette affaire, & que le Sieur Hulſt en ſon particulier eſt fort diſpoſé à faire valoir tout ce que V. M. veut faire d'avantageux pour le Commerce des Hollandois. Nous n'avons pas cru en devoir parler à Monſieur de Haren, quoiqu'il ſoit ici, non ſeulement parce que Monſieur de Beverning voulant ſe faire valoir par ce rétabliſſement de Commerce dans la Province de Hollande, laquelle y eſt la plus intéreſſée, nous en ôterions tout le mérite, ſi nous faiſions paſſer la Négociacion par un autre, & nous courrions riſque de perdre tout le fruit qu'il en peut tirer.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre, Sire, nous ſont venus dire aujourd'hui, que le Roi leur Maître n'avoit point approuvé l'expédient qu'on avoit propoſé, que Monſieur l'Ambaſſadeur de Dannemarc allât les viſiter les prémiers en Cérémonie, & qu'après avoir reçû leur contre-viſite, il fît ſignifier ſon arrivée à tous le Ambaſſadeurs qui ſont ici: ces Meſſieurs diſent, que quoiqu'ils en eûſſent uſé à Cologne de cette maniére, cependant que l'uſage ayant été établi tout différemment à Nimegue par tous les Ambaſſadeurs qui y ſont, le Roi leur Maître croyoit, que ſi on venoit à changer ce nouvel uſage à l'occaſion du différend que les Ambaſſadeurs de l'Empe-

reur ont fait naître, ce ſeroit ſe déſiſter en quelque choſe du droit acquis à ſa Médiation, & donner une eſpéce de ſuperiorité à l'Empereur ſur les Têtes Couronnées qu'il ne doit pas prétendre. Si cette fermeté des Ambaſſadeurs d'Angleterre fait naître quelques incidens, par l'opiniâtreté dans laquelle ſont les Ambaſſadeurs de l'Empereur à vouloir avoir la prémiére notification, nous réglerons nôtre conduite ſuivant les ordres de V. M. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 5. Novembre 1677.

NOus recevons, Monſieur, par la dépêche du Roi du 28. du mois paſſé, & par les vôtres du même jour, & autre du 30. du même mois, des ordres ſi précis & ſi nets ſur la diminution que le Roi veut bien accorder à Meſſieurs les Etats Généraux, que nous eſpérons parlà, prévenir toutes les difficultez que Monſieur de Beverning pourroit nous faire, & cette diminution à laquelle Sa Majeſté conſent, eſt ſi avantageuſe pour le

le Commerce des Hollandois, que nous ne doutons pas qu'ils n'apprennent avec une très-grande joye, que le Roi veut bien leur accorder ces nouvelles marques de l'honneur de ſon amitié. Nous ne paſſerons pas nos ordres ſur tout ce que Sa Majeſté nous préſcrit, & vous aurez vû, Monſieur, par nos derniéres Lettres, que nous n'avons point fait eſpérer d'autre ſûreté pour cette diminution que la parole du Roi, engagée par nôtre entremiſe; & l'offre que Sa Majeſté nous permet de lui faire à préſent de rétablir le Tarif de 1664. le contentera apparemment, & le doit obliger à ne ſtipuler autre ſûreté, que celle de cette même parole de Sa Majeſté. C'eſt ce que la conduite qu'il a eu juſqu'à cette heure avec nous nous donne lieu de croire, ſi le voyage de Monſieur le Prince d'Orange ne lui lie les mains, & ne le met hors d'état d'exécuter les bonnes diſpoſitions qu'ils nous ont fait paroître. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 6. Novembre 1677.

COmme la Lettre particuliére qu'il vous a plû, Meſſieurs, de m'écrire du 20. du mois paſſé, ne demande aucune réponſe, ſi-non touchant le Paſſeport de Monſieur Voeller que je vous envoye, & que vôtre dépêche au Roi du 29. contient ſeulement la réponſe que vous avez miſe entre les mains des Médiateurs, ſur les derniéres propoſitions des Confédérez, je n'ai preſque aucune matiére de vous entretenir aujourd'hui. Il paroît que nos Ennemis n'ont point encore pris leur réſolution pour entrer à fond dans la Négociation de la Paix, & peut-être attendent-ils ce que pourra produire ce voyage de Monſieur le Marquis de los Balbaſez à Bruxelles, dans lequel les Miniſtres d'Eſpagne doivent, à ce que l'on écrit, faire un Projet ſur ce qui regarde les intérêts du Roi leur Maître. Cependant l'on eſt d'une part attentif à ce que produira le ſejour de Monſieur le Prince d'Orange à Londres, où juſqu'à cette heure nous ne voyons pas qu'il ſoit entré bien avant ſur ces matiéres, bien qu'il témoigné au Roi

Roi ſon Oncle le déſir qu'il a de la Paix: peut-être s'ouvrira-t-il davantage des conditions ſous leſquelles il la croiroit convenable aux Etats & à leurs Alliez.

Les derniers avantages que le Roi vous a permis, Meſſieurs, d'offrir à Monſieur de Beverning, ſont d'une telle utilité pour ſes Maîtres, que lorſqu'il aura eu le tems de les leur faire connoître, & de vous en rendre réponſe, il y a lieu de croire qu'ils ne déſireront rien davantage ſur un Article qui ſera toûjours leur prémier intérêt.

La Flandre, où les Armées ſont ſéparées, ne nous fournit plus de nouvelles. La Campagne dure encore en Allemagne, mais avec tant d'incommodité pour l'Armée de l'Empereur, & avec ſi peu d'eſpérance d'obliger Monſieur le Maréchal de Crequy à ſe retirer le prémier, qu'il y a apparence de croire que les reſtes de cette Armée repaſſeront bientôt le Rhin, pour aller charger l'Empire de nouveaux quartiers. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 9. Novembre 1677.

DAns le tems, Monſieur, que nous étions ſur le point d'écrire à Amſterdam, au Sieur Hulſt, Sécretaire de l'Ambaſſade d'Hollande, pour l'avertir que nous avions quelque choſe à communiquer à Monſieur de Beverning, il nous eſt venu trouver de la part de ce Miniſtre, pour ſçavoir de nous, quelle étenduë il plairoit à Sa Majeſté donner à la diminution de la moitié des Droits de Douane, que nous avions déclaré qu'elle vouloit bien accorder en faveur du Commerce des Provinces-Unies; & il ne nous a pas été difficile de lui faire voir, par les moyens qu'elle nous a donné, qu'elle ſatisfait pleinement aux déſirs dudit Sieur de Beverning, & par conſéquent à ceux de Meſſieurs les Etats Généraux, en voulant bien prendre, pour régle de tous ces Droits, le Tarif qui a été fait par ſes ordres en l'année 1664. lorſque les Marchands Hollandois, qui ſe plaignent d'être vexez, étoient contens du traitement qu'ils recevoient en France. Ce Secretaire nous a parû l'être fort auſſi d'être porteur d'une ſi favora-

vorable réponſe, pour l'exécution de laquelle nous lui avons encore répété, qu'on ne pouvoit rien ſtipuler dans un Traité, à cauſe du préjudice qu'en recevroit un des principaux Droits de la Souveraineté; mais que les Etats-Généraux pourront prendre une entiére confiance en la parole que nous en donnerons de la part de Sa Majeſté, & qu'elle ſera exécutée ponctuellement. Il nous a dit ſur cela, qu'il laiſſoit à Monſieur de Beverning de convenir avec nous de ce qui ſeroit juſte; mais que cependant il nous pouvoit aſſûrer, que Meſſieurs les Etats Généraux vouloient agir honnêtement avec le Roi, pour mériter d'autant mieux ſes bonnes graces.

Pour ce qui regarde le Droit de 50. ſols par Tonneau, après lui avoir fait valoir autant qu'il nous a été poſſible les ſoins que Sa Majeſté veut prendre d'en rétrancher les abus par la ſévérité de ſes ordres, nous avons jugé à propos de lui donner par écrit la réponſe qu'elle y a bien voulu faire, & nous aprenons que ce Secretaire eſt reparti d'ici le lendemain : ainſi nous ne doutons pas que Monſieur de Beverning ne ſoit à préſent inſtruit & fort content de ce que le Roi veut bien accorder à Meſſieurs les Etats Généraux, auſſi-tôt qu'ils l'auront obligé par une bonne Paix à leur rendre ſa premiére amitié; & nous eſpérons que ce Miniſtre, qui paroît bien-intentionné, ſçaura faire un bon uſage des

preu-

preuves effectives que nous lui donnons de la bonne volonté de Sa Majeſté pour les Provinces-Unies; mais nous ne croyons pas en pouvoir apprendre le ſuccès avant la tenuë des Etats d'Hollande. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 12. *Novembre* 1677.

NOus avons reçû, Monſieur, la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du ſixiéme de ce mois, & comme elle ne nous ordonne rien de nouveau, nous n'avons auſſi aucune matiére qui mérite la connoiſſance de Sa Majeſté ni la vôtre; & apparemment tant que Monſieur de Beverning ſera à ſa Maiſon de Campagne ou à la Haye, & Monſieur le Marquis de los Balbaſez à Anvers, nous n'aurons rien d'important à négocier ni à écrire.

Il y a même lieu de croire, que cette ſurſéance d'affaires pourra bien durer juſqu'au retour de Monſieur le Prince d'Orange, & la plûpart des Ambaſſadeurs & Miniſtres que nous voyons le plus ſouvent, ſont perſuadez que le Mariage de ce Prince ſera ſuivi de quelque projet de Paix.

Les

Les Ambaſſadeurs d'Angleterre ne paroiſſent pas fort informez de ce qui ſe paſſe chez eux, & même Monſieur Hyde, qui a négocié auprès dudit Prince ſon paſſage en Angleterre, nous aſſûra hier, qu'il n'avoit pas cru que ſon Mariage ſe fit avant la concluſion de la Paix, & il n'attribuë la réſolution que le Roi ſon Maître, & Monſieur le Duc d'York ont pris de l'avancer, qu'au déſir qu'ils ont de contenter par-là les peuples trop défians & jaloux de l'adhérence du Gouvernement aux intérêts de la France. Enfin l'un & l'autre de ces Miniſtres ſont fort retenus ſur ce Mariage, mais Madame Temple en témoigne une joye extraordinaire, & fait croire que ſon Mari y a beaucoup contribué. Pour nous, Monſieur, ſans vous importuner de nos raiſonnemens, ſur l'avantage ou préjudice qu'il peut apporter aux affaires du Roi, nous attendrons avec impatience le retour de Monſieur de Beverning, dans l'eſpérance que nous avons, que ce Miniſtre étant bien informé des bonnes intentions du Roi pour les Etats Généraux, il nous donnera à ſon retour les moyens de conclure avec eux une bonne Paix. C'eſt, Monſieur, tout ce que nous en pouvons dire quant à préſent.

Monſieur le Nonce nous fit part hier tant de la ſurſéance que le Roi a bien voulu accorder, à ſes priéres, de toutes les procédures commencées par Monſieur l'Intendant de Lille contre ceux qui

qui poſſédent des terres dans les dépendances de Sa Majeſté, & qui ſont engagez dans le ſervice d'Eſpagne, que des offres qu'elle fait de caſſer & annuller toutes ces procédures, pourvû que le Roi Catholique en uſe de même de toutes celles qui ont été faites contre Monſieur de Quincy, & contre tous les autres qui ont pris parti dans le ſervice de France.

Quoique Monſieur de Ronquillo ne nous ait point parlé à fond de cette affaire, il nous a aſſez fait entendre, que ſon ſentiment n'eſt pas d'accepter ces offres, & qu'elles pourroient bien faire perdre au Roi ſon Maître beaucoup d'autres Gentilshommes, & bons Officiers & Soldats, qui ne ſont retenus que par la crainte du Procès fait audit Baron de Quincy. Les diligences que fera Monſieur le Nonce pour l'ajuſtement de cette affaire, nous donneront bientôt lieu de vous mieux informer de ce qu'on en peut attendre. Il nous a fait dire auſſi, que Sa Majeſté avoit bien voulu donner à ſes priéres les Paſſeports pour les Députez du Chapitre de Strasbourg, ſans néanmoins les traiter autrement que comme particuliers venans à cette Aſſemblée; & il ſe louë fort en ces deux points de la conſidération que Sa Majeſté a euë pour lui. Nous ſommes, Monſieur, &c.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 3. Novembre 1677.

COmme l'abſence de Monſieur de Beverning, & le peu d'action des Confédérez à Nimegue, vous avoit donné, Meſſieurs, peu de matiére d'écrire par les ordinaires du 2 & 5. de ce mois, j'aurai de même peu de choſe à répondre à vos Lettres. Le Roi a vû l'uſage que vous aviez fait du tempérament ſi avantageux pour le Commerce, que Sa Majeſté avoit bien voulu aporter à la perception des droits d'entrée dans ſon Royaume: elle a approuvé qu'en attendant le retour de Monſieur de Beverning, vous lui ayez fait communiquer cette affaire par le Sieur Hulſt, & que ſans vous en ouvrir à Monſieur de Haren, vous lui ayez conſervé tout le mérite auprès de ſes Maîtres, d'avoir avancé ſi fort un point qui leur eſt ſi important.

Il y a cependant beaucoup d'apparence, que le long ſéjour de ce Miniſtre à la Haye eſt pour y attendre le retour de Monſieur le Prince d'Orange. L'on s'y flate ſans doute que le Mariage de ce Prince apportera un nouvelle face

aux

aux affaires, particuliérement à celles de la Paix: mais je dois vous dire, Meſſieurs, que le Roi d'Angleterre a fait donner de nouvelles aſſûrances à Sa Majeſté, que ſes diſpoſitions & ſon affection pour ſes intérêts ſeroient toûjours les mêmes: qu'il s'étoit cru obligé de guérir par cette Alliance les inquiétudes que ſon étroite Alliance avec la France, & la Religion de Monſieur le Duc d'York, avoient excité dans ſes ſujets; mais que, comme elle lui acquerroit plus de créance & d'autorité ſur l'eſprit de ce Prince, il faiſoit état de s'en ſervir, pour le porter plus aiſément à une Paix raiſonnable, & dont Sa Majeſté eût ſujet d'être contente. La ſuite fera voir, ſi Monſieur le Prince d'Orange aura plus de déférence pour ſes conſeils; mais Sa Majeſté a plus de ſujet que jamais d'être perſuadée, que les ſentimens de ce Prince ne changent point pour elle. Cependant il ſemble que ce Mariage ſoit regardé avec peine de nos Ennemis, & les Eſpagnols, qui connoiſſent à quel point Monſieur le Prince d'Orange doit être offenſé des diſcours injurieux qu'ils ont répandu contre lui depuis la levée du Siége de Charleroi, ſemblent craindre tout au moins qu'il n'épouſe pas toutes leurs paſſions, lorſqu'il s'agira des conditions de la Paix.

La maniére dont Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre à Nimegue ont re-

refuſé de voir les Ambaſſadeurs de l'Empereur hors de rang, marque qu'ils ont deſſein de ſoûtenir tout celui qui a été accordé à leur Médiation. Après s'en être déclarez par ordre du Roi leur Maître, il y a lieu d'eſpérer qu'ils y demeureront fermes, & c'eſt tout ce que vous pouvez défirer. Il eſt bon que l'Empereur ne ſe diſtingue pas en cette ſorte de la conduite que le Roi & les autres Princes ont bien voulu prendre, que ſes Miniſtres viſitent les Médiateurs les prémiers, & qu'ils vous voyent enſuite.

La ſaiſon où nous ſommes ne paroît guerre propre, Meſſieurs, à vous donner la nouvelle de quelque entrepriſe des armes de Sa Majeſté. Cependant, lorſque du côté d'Allemagne on n'étoit plus occupé qu'à des quartiers que les armées devoient prendre, Monſieur le Maréchal de Crequy, après avoir parû marcher vers Sainte-Marie aux mines, a paſſé le Rhin tout d'un coup, & a formé le Siége de Fribourg. Comme cette place eſt mauvaiſe, & que Monſieur le Prince Charles, qui étoit vers Landau, lui laiſſe beaucoup de jour devant lui, il y a ſujet de s'en promettre un prompt & heureux ſuccès. En ce cas la campagne ne pourroit finir plus glorieuſement; & cette Place, qui rendroit le Roi Maître du Briſgau, changeroit fort les diſpoſitions que l'Armée de l'Empereur avoit faites de prendre ſes quartiers au-

au deçà du Rhin. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 16. Novembre 1677.

VOus verrez, Monſieur, par la Copie de la Lettre que nous vous envoyons, tout ce que nous avons à vous mander par cet ordinaire.

Celle du Sieur Hulſt, Secretaire de l'Ambaſſade d'Hollande, nous marque, que Monſieur de Beverning auroit ſouhaité qu'on ſe fût expliqué plus clairement ſur les plaintes qu'il nous avoit faites des vexations que les Commis des Douanes font ſur le fret des vaiſſeaux, touchant les 50. ſols par tonneau. Il nous a parû qu'il s'eſt ſatisfait de la réduction des droits impoſez en l'année 1667., puiſqu'il va travailler avec ſes Maîtres pour les faire contenter de ceux de l'année 1664.

Le Sieur Duker nous a témoigné avoir bonne eſpérance de la Négociation qu'il a entamée avec Monſieur l'Evêque de Paderborn. Nous eſpérons, Monſieur, avoir plus de matiére de vous entretenir, lorſque Monſieur le Prince d'Orange ſera de retour d'Angleterre. La Pro-

vin-

vince d'Hollande s'assemble le 18. de ce mois, ce qui pourra bien hâter son voyage. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 19. Novembre 1677.

NOus avons reçû, Monsieur, la dépêche que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du 13. de ce mois, & nous avons appris le Siége de Fribourg par Monsieur le Maréchal de Crequy avec d'autant plus de joye, qu'une telle entreprise, dans une saison si avancée, marque davantage la puissance du Roi & la foiblesse de ses Ennemis, qui avoient fait courre le bruit par-tout, que l'Armée de l'Empereur prendroit ses quartiers d'hyver en France.

Nous avons jugé à propos de faire part de cette nouvelle à Monsieur d'Oxenstiern, & de lui marquer par-là combien cette diversion étoit avantageuse aux affaires du Roi son Maître, puisque l'exemple de Sa Majesté, qui agit au delà du Rhin avec son Armée, en y attaquant une place si considérable, doit exciter la Garnison de Stettin, & celle du Fort de Rugen, à continuer la vi-

goureuſe réſiſtance qu'elles ont faite juſqu'à préſent.

Le Sieur Hulſt, Secretaire de l'Ambaſſade d'Hollande, nous eſt venu trouver aujourd'hui, pour nous dire, que Monſieur de Beverning a reçû avec grande joye la nouvelle de la réduction que Sa Majeſté vouloit bien faire des Droits d'entrée dans ſon Royaume, ſur le pied du Tarif de 1664., & que, pour répondre de ſon côté à la bonne volonté que Sa Majeſté témoignoit pour Meſſieurs les Etats Généraux, il étoit allé dans les principales Villes d'Hollande, pour mettre cette affaire en état d'être terminée à ſon retour; qu'il auroit bien voulu leur donner plus de ſatisfaction ſur les vexations que les Marchands ſouffrent dans le jaugeage, qu'ils prétendent ne ſe faire pas toûjours fidélement en France; & que pour ce ſujet il nous prioit d'écrire à Sa Majeſté, à ce qu'il lui plût agréer l'expédient qu'il a propoſé, que tous les vaiſſeaux Hollandois fuſſent marquez lors de leur conſtruction, en préſence du Conſul François, d'une marque qui feroit connoître le port de leur bâtiment, ainſi que les Etats l'ont arrêté avec la Suéde & le Dannemarc par leur dernier Traité de Commerce. Il nous a auſſi priez, Monſieur, de ne point prendre en mauvaiſe part le retardement de Monſieur de Beverning, qui n'eſt cauſé que par la lenteur de leurs déliberations, & le

tems

tems qui a été néceſſaire pour communiquer cette affaire à quelques Députez des Villes, auxquels il a jugé à propos d'en faire part, nous aſſûrant que Monſieur de Beverning reviendroit dans deux jours, & qu'il nous donneroit une pleine ſatisfaction ſur le Commerce, & même qu'il auroit un pouvoir pour régler leurs autres intérêts.

Nous eſpérons, Monſieur, terminer dans une Conférence avec Monſieur de Beverning, tout ce qui regarde le Commerce; & nous croyons devoir vous dire, que nous concerterons auſſi avec lui la conduite que nous aurons à tenir avec ſes Collégues & Meſſieurs le Médiateurs, qui juſqu'à préſent n'ont aucune connoiſſance de cette affaire.

Nous ſommes encore obligez de vous dire, Monſieur, que ſelon que nous pouvons juger, ledit Sieur de Beverning ne ſera pas ſi-tôt convenu avec nous de ce qui regarde le Commerce, qu'il nous preſſera ſur les intérêts de Monſieur le Prince d'Orange, ſur la Barriére qu'il prétend être abſolument néceſſaire pour la ſûreté des Etats Généraux, même ſur toutes les autres conditions de Paix avec l'Eſpagne; & s'il ne nous parle point de celles qui la peuvent faire avec l'Empereur, & entre les Rois & Princes du Nord, dans les intérêts deſquels les Etats Généraux ne prennent autant de part que les Traitez qu'ils ont avec eux les y obligent, au

moins appuyera-t-il fort ſur ceux de Monſieur le Prince Charles. A l'égard de ce dernier, les demandes de Monſieur de Strasbourg ſont pour nous de bonnes armes défenſives contre les inſtances publiques que tous les Alliez nous font; mais comme dans la Négociation particuliére que nous aurons avec Monſieur de Beverning, il ne manqueroit pas de nous accorder tout ce que nous ſouhaiterions pour ledit Prince de Strasbourg, afin d'obtenir quelque choſe en faveur dudit Prince Charles, nous pourrons lui dire, que comme nous ne traitons pas avec lui de ce qui regarde l'Empereur, dont l'opiniâtreté à continuer la guerre ne nous doit pas faire eſpérer de la voir finir ſi-tôt en Allemagne; & que ledit Prince eſt trop engagé dans les intérêts de Sa Majeſté Impériale pour s'en pouvoir ſi-tôt départir, on ne peut diſcuter ſes intérêts, que lorſqu'on ſera prêt de conclure une bonne paix avec tout l'Empire. Mais à l'égard des autres points, vous pouvez bien juger, Monſieur, que nous ſerons preſſez bien plus vivement. Nous avons pour nous défendre nos derniéres inſtructions; mais comme nous les avons entiérement épuiſées dans les derniéres Conférences avec ledit Sieur de Beverning, ce ſera à Sa Majeſté à juger, ſi elle à quelque choſe à y ajoûter pour gagner tems, ou ſi, en les rebattant encore dans les prémiers entretiens que nous

au-

aurons avec ce Miniſtre, elle attendra les ouvertures qu'il nous pourra faire, pour nous honorer de ſes ordres.

Nous avons jugé à propos, Monſieur, de faire un compliment à Meſſieurs les Médiateurs, ſur les nouvelles aſſûrances que le Roi d'Angleterre a donné à Sa Majeſté, que ſes diſpoſitions & ſon affection pour ſes intérêts étoient toûjours les mêmes, & que le Mariage de Monſieur le Prince d'Orange les augmenteroit, plûtôt que de les diminuer. Nous leur avons auſſi témoigné, que le Roi nous commandoit d'appuyer leurs ſentimens, ſur la fermeté que le Roi leur Maître témoignoit de ne vouloir rien relâcher ſur la prétenſion nouvelle des Impériaux touchant les prémiéres viſites. Meſſieurs les Médiateurs nous ont paru fort ſatisfaits de la déclaration que nous leurs faiſions, qui ne peut être que fort agréable au Roi leur Maître, à qui ils doivent rendre compte par le prémier ordinaire.

Nous vous envoyons, Monſieur, la réponſe de Monſieur l'Evêque de Paderborn à ce que nous lui avons fait écrire par le Sieur Duker: mais comme elle ne contient rien de poſitif, & ne donne aucune ouverture à un Traité avec ce Prince, nous avons dit audit Sieur Duker, que nous ne pouvions nous charger d'en rendre compte à Sa Majeſté, ni à vous, & qu'il faloit que ce Prince s'expliquât plus clairement ſur ce qu'il

prétend faire, & ſur ce qu'il déſire. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 20. *Novembre* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai été inſtruit par vos dépêches des 4. & douziéme de ce mois, de la maniére dont vous vous êtes expliqué au Sieur Hulſt, de ce que je veux bien faire en faveur du Commerce des Provinces-Unies; & j'ai été bien-aiſe de voir, qu'il vous ait témoigné la joye que lui donnoit en ſon particulier une nouvelle ſi agréable, & celle même que les Etats Généraux en reſſentiroient. Elle leur ſera préſentement connuë, puiſque ce Secretaire étoit parti dès le lendemain pour en aller donner part au Sieur de Beverning; mais je doute que ce Miniſtre vous faſſe connoître la réſolution de ſes Maîtres, avant qu'ils ayent apris l'intention du Prince d'Orange.

Quoique l'on ne puiſſe pas douter que ce Prince n'employe ſes ſoins en Angleterre pour quelque Négociation pour la Paix, je ne vois pas juſqu'à cette heure

heure qu'il ait rien avancé ſur ce ſujet, & je puis être aſſez ſatisfait des nouvelles aſſûrances de l'affection du Roi d'Angleterre pour ce qui eſt de mes intérêts. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Saint Germain en Laye le 20. jour de Novembre 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 20. Novembre 1677.

QUelque grande que puiſſe être, Meſſieurs, la ſatisfaction qu'auront eu les Etats Généraux de la nouvelle qui leur a été donnée, de ce que le Roi veut bien faire pour leur Commerce ; vous ne devez pas eſpérer, ce me ſemble, que Monſieur de Beverning vous faſſe connoître la réſolution qu'ils auront priſe ſur cette affaire, avant qu'ils en donnent part à Monſieur le Prince d'Orange.

Il y a aſſez d'apparence que la joye que Madame Temple a temoigné du Mariage de ce Prince, eſt une marque de la part que ſon Mari a eu à le faire; mais ce qui eſt très-aſſûré eſt, que le

Roi n'a pas lieu, en façon du monde, de regarder cette affaire comme pouvant aporter quelque préjudice à ſes interêts.

Ce que Monſieur de Ronquillo vous a fait paroître ſur les offres qui ont été faites par Monſieur le Nonce, pour la ſurſéance des procédures commencées à Lille, contre ceux qui poſſédent des terres dans les dépendances de Sa Majeſté, pourvû qu'à Bruxelles on en uſe de la même maniére à l'égard de Monſieur de Quincy & autres, n'eſt pas une marque que les Eſpagnols veuillent apporter beaucoup de facilité de leur côté pour le ſuccès de cette affaire.

Je vous mandai, il y a huit jours, que Monſieur le Maréchal de Crequy avoit inveſti Fribourg, & préſentement, Meſſieurs, je puis vous donner part de la nouvelle que Sa Majeſté vient de recevoir de la priſe de cette Ville. Les Ennemis ſe ſont retirez dans le Château, où l'on ſe prépare à les attaquer avec la même vigueur, & ſelon toutes les apparences avec le même ſuccès. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 23. *Novembre* 1677.

NOus avons, Monſieur, peu de choſe à vous mander par cet ordinaire, mais nous eſpérons en recompenſe avoir beaucoup plus de matiére par le prochain. Monſieur de Beverning arriva ici avant-hier au ſoir. Il nous envoya hier le Sieur Hulſt, nous dire que s'il n'étoit pas venu nous voir, il avoit cru devoir donner ce jour-là aux Alliez, d'autant plus que c'étoit un jour de Conférence, à laquelle il ſe vouloit trouver, & que s'il étoit venu d'abord chez nous, ils en auroient pris de l'ombrage; mais qu'il y viendroit ſans faute aujourd'hui ou demain. Nous ne pouvons juger par le diſcours de Monſieur Hulſt, ſi Monſieur de Beverning ſe renfermera dans l'affaire du Commerce, ou bien ſi, dans cette prémiére Conférence, il entrera avec nous ſur le point de la Barriére dans les Païs-Bas.

Nous nous donnons l'honneur, Monſieur, de vous envoyer l'écrit que Monſieur le Nonce & Meſſieurs les Médiateurs Anglois nous ont donné de la part des Alliez. Ces Meſſieurs qui nous

l'ont aporté, jugent, comme vous le ferez ſans doute en le liſant, de l'inutilité de ce Mémoire. Auſſi nous ne croyons pas y devoir répondre, ou au moins ne le pas faire ſi tôt. Nous verrons par les Conférences que nous aurons avec Monſieur de Beverning, quel train prendront les affaires, & nous ſommes perſuadez, que quand les Impériaux auront des intentions ſincéres pour l'avancement de la Paix, ils admettront ſans peine l'Envoyé de Monſieur de Strasbourg. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 25. Novembre 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. Ce que j'ai bien voulu faire en faveur du Commerce des Etats Généraux, lorſque je vous ai donné pouvoir de conſentir, que les droits d'entrée qui ſe levent ſur leurs Marchandiſes fuſſent réglez ſur le Tarif de 1664., leur eſt ſi avantageux, que je ne doute pas que le Sieur de Beverning n'en ait été pleinement ſatisfait; ainſi je me promets, conformément à ce que le Sieur Hulſt en a écrit, qu'il en

en fera un bon uſage pour diſpoſer ſes Maîtres à la Paix. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait aſſez d'apparence qu'ils ne prendront aucune réſolution préciſe juſqu'au retour du Prince d'Orange; mais ce ſera toûjours beaucoup, que la concluſion d'un point ſi important faſſe naître dans leurs eſprits des diſpoſitions très-favorables à la Paix.

Ils m'ont écrit depuis peu touchant quelques bâtimens qui leur ont été pris à la pêche, pour me demander d'en faire ordonner la reſtitution, ſur ce qu'ils prétendent que ces priſes ont été faites au préjudice de l'Ordonnance que j'avois fait publier. Je n'ai point jugé à propos de leur répondre moi-même, & j'ai cru qu'il ſeroit mieux que je vous chargeaſſe de le faire. Pour cela mon intention eſt, que vous témoigniez au Sieur de Beverning, que j'ai reçû la Lettre que ſes Maîtres m'ont écrite, que j'avois déja ordonné que cette affaire fût diſcutée & éclaircie dans mon Conſeil, que quelques uns de ces Vaiſſeaux y avoient été déclarez de bonne priſe, parce qu'ils s'étoient défendus, & qu'ils avoient agi hoſtilement contre mes ſujets: que pour ceux qui reſtoient encore, & dont le jugement étoit indécis, bien que les Armateurs fiſſent voir qu'ils étoient ſortis de mes Ports avant que mon ordre y eût été publié, & que le Placard des Etats Généraux y eût pû être connu, je voudrois bien les faire relâcher

& dédommager les bâtimens François que leurs Armateurs ont pris à la pêche, qu'ils retiennent encore dans leurs Ports, ou auxquels ils ont fait payer rançon. Du reſte, le peu d'utilité que j'ai éprouvé que mes ſujets reçoivent de cette Ordonnance, lorſque tout l'avantage en demeuroit aux Etats Généraux, m'a fait prendre la réſolution de la révoquer; & c'eſt en partie ce qui me porte à ne point répondre à la Lettre qu'ils m'ont écrite, parce que ſouhaitant ſans doute, au point qu'ils ſont, la continuation de cette Ordonnance, ils ne pourront rien trouver dans ma Lettre qui ſatisfaſſe leur déſir & leur eſpérance. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Saint Germain en Laye le 25. Novembre 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 25. Novembre 1677.

VOus aurez apris, Meſſieurs, que Monſieur le Maréchal de Crequy s'eſt rendu maître non ſeulement de la Ville de Fribourg, mais même du Château.

teau. Cette conquête, si glorieuse pour les Armes du Roi, finit avantageusement la Campagne, & changera sans doute les mesures que les Impériaux avoient prises pour l'établissement de leurs quartiers. Je suis, Messieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 26. Novembre 1677.

SIRE,

Monsieur de Beverning nous vint voir Mecredi au soir. Il nous témoigna la joye qu'il avoit des nouvelles marques que V. Majesté donnoit à ses Maîtres de l'honneur de son affection, en voulant bien remettre le Tarif de 1664.; que dès qu'il avoit apris cette Nouvelle, il s'étoit glissé sans bruit de Ville en Ville, pour parler à ceux de qui dépend la direction de ces affaires, pour examiner celle-ci, & prendre avec eux une derniére résolution; que c'étoit la seule voye dont il avoit pû se servir pour tenir cette Négociation secrete, & ne pas faire assembler les Etats en forme: qu'il restoit encore quelques difficultez,

mais avant de nous les expliquer, qu'il étoit bien-aise de nous dire, que ces difficultez n'arrêteroient pas la signature du Traité, puisqu'en un mot ses Maîtres étoient contens de la diminution que V. M. avoit bien voulu leur accorder ; qu'ils l'acceptoient & l'en remercioient très-humblement, mais qu'ils la supplioient en même tems, de considerer que dans le Tarif de 1664. on paye des droits excessifs pour le rafinage du sucre, qui est imposé à 15. le quintal, que l'on vend en France 30. ou environ, & qu'il est impossible que les rafineurs du sucre y trouvent leur compte ; cependant que c'étoit une des principales choses dont la Ville d'Amsterdam trafiquoit.

Après avoir témoigné à Monsieur de Beverning la joye que nous avions que ses Maîtres eussent reçû comme ils devoient ces marques de l'amitié de Vôtre Majesté, & lui avoir fait nos complimens sur la diligence & l'habileté avec lesquelles il avoit ménagé cette affaire, nous lui avons fait connoître, que V. M. prenant un Tarif général pour régle des impositions à l'avenir, on ne pouvoit y rien changer sans de grands inconvéniens, & que nous ne croyions pas qu'il pût à présent même proposer cette affaire avec bienséance. Il en est en quelque façon convenu avec nous, & nous a dit, qu'il espéroit que V. M. y feroit réfléxion lorsque ses Maîtres seroient rentrez dans l'hon-

l'honneur de ſes bonnes graces ; qu'il nous prioit ſeulement que nous l'en informaſſions, afin que, lorſque ſes Maîtres en feroient un jour parler à V. M. par leurs Ambaſſadeurs, il ne lui parût pas que ce fût une nouvelle demande, & qu'elle ſçût que dès cette heure ils nous avoient témoigné qu'ils en étoient gravez.

Monſieur de Beverning inſiſta un peu davantage ſur ce qui regarde la levée de l'impoſition des 50. ſols par Tonneau. Il nous a demandé prémiérement, ſi, lorſque V. M. s'explique, que ce droit ne ſera levé qu'une ſeule fois ſur chaque Vaiſſeau, elle vouloit bien le marquer nettement & déciſivement; enſorte qu'il fût dit, que l'acquit qui ſeroit donné à un Vaiſſeau en ſortant d'un Port, lui ſerviroit de décharge, lorſqu'il iroit dans un autre prendre le reſte de ſon chargement.

En ſecond lieu il nous a dit, que lorſqu'un Vaiſſeau eſt chargé de Sel, par le Traité de 1662. il n'eſt obligé de payer que la moitié du droit : cependant un Vaiſſeau qui prendra la moitié de ſon chargement de vin, & qui pour ſon entiére cargeaiſon ira prendre du Sel en un autre endroit, il ne ſera pas juſte qu'on lui faſſe payer la capacité entiére de ſon bâtiment ſur le pied de 50. ſols par Tonneau, mais qu'il n'en devra, par exemple, que la moitié ſur ce pied

là, & la motié de l'autre moitié, dont il ſera chargé de Sel.

Nous lui avons témoigné, que toutes ces choſes ſe régleroient aiſément, lorſque dans la ſuite ils feroient connoître à V. M. qu'on y commettoit des abus; mais qu'il n'étoit queſtion à cette heure que de régler le gros de l'affaire : ſur quoi il nous a demandé, ſi, pour le troiſiéme chef de plainte, on ne pourroit pas y aporter dès à préſent un réglement. C'eſt pour le Jaugeage. Il ne demande pas, comme ſon Secretaire s'étoit fait entendre, qu'on le faſſe chez eux lors de la conſtruction des Bâtimens; mais il demande que lorſque, leurs Vaiſſeaux entreront pour la prémiére fois dans un Port de France, on y faſſe le Jaugeage avec toutes les formalitez qu'il plaira à V. Majeſté d'y préſcrire; que le Conſul qu'ils auront dans cette Ville y ſoit appellé, & qu'enſuite on faſſe une, deux, ou tant de marques qu'on voudra au Vaiſſeau de ſa capacité, après quoi ce Vaiſſeau ne ſera plus jaugé. Il prétend qu'il n'y peut avoir d'abus, en ce qu'on peut mettre ces marques en des endroits d'où il ne ſoit pas poſſible de les ôter; & d'ailleurs, que les Marchands s'adonnent chacun à une certaine ſorte de Trafic, de ſorte que c'eſt quaſi toûjours les mêmes Vaiſſeaux qui vont dans les mêmes Ports. Il nous a encore ajoûté, que ſi on vouloit faire de nouveaux Jaugea-

geages toutes les fois que ces bâtimens arriveroient, il ne s'y oppoſoit pas, pourvû que ce fût ſans fraix ; mais qu'il n'étoit pas juſte de les faire aux dépens des Trafiquans, & de leur faire inutilement tant de dépenſes. Après avoir un peu diſcuté cette matiére avec Monſieur de Beverning, & l'avoir aſſûré que nous en rendrions compte à Vôtre Majeſté, il nous a témoigné, qu'il étoit bien aiſe d'avancer tellement cette affaire, que lorſque l'on ſera convenu de l'autre Traité, il n'y ait plus qu'à ſigner celui-ci : de ſorte qu'il s'eſt chargé de nous envoyer ce matin, comme il a fait, un Projet de Traité, tel que ſes Maîtres le ſouhaitent, & afin que nous ayons l'honneur de l'envoyer à Vôtre Majeſté ; & que ſi elle conſent d'accorder tous les Articles qu'il dreſſera, ſuivant les demandes de Meſſieurs les Etats, ce que nous lui avons marqué être les intentions de V. M., nous gardions de part & d'autre une copie de ce Traité, pour le ſigner quand nous ſerons convenus du reſte. Nous ſommes tombez d'accord avec lui ſur ce point, & d'un autre ſous vôtre bon plaiſir, qui regarde la maniére dont il faudra nous comporter, dès que nous aurons reçû réponſe de V. M. C'eſt à ſçavoir que lui Monſieur de Beverning & Monſieur de Haren iront trouver Meſſieurs les Médiateurs, & leur donneront un Mémoire ſur leurs prétenſions touchant le Commerce, que nous y répondrons

drons par un autre Mémoire, & qu'enſuite étant convenus enſemble, nous dreſſerons avec les Médiateurs un Projet, pareil à celui que V. M. aura approuvé.

Il reſtoit à nous parler de la ſûreté qu'il demande pour ſes Maîtres de l'exécution de ce que V. M. leur fait eſpérer touchant la diminution des droits ſur le Tarif de 1664. Il nous a dit, qu'il lui étoit venu une penſée, qui étoit, que nous donnaſſions nôtre parole à Meſſieurs les Médiateurs; mais en même tems il nous a dit, qu'il ne les croyoit pas trop favorables pour ce qui regardé, le Commerce. Il nous a donc demande ſi nous ne pourrions lui donner un Ecrit, par lequel nous promettrions que V. M. réduiroit les choſes ſur le pied de 1664. Car, Sire, nous ne vous diſons point, que nous avons entiérement réjetté la propoſition d'en rien mettre dans le Traité; & pour ce qui eſt de cet Ecrit, nous lui avons dit, que nôtre parole valoit un Ecrit; & que s'il pouvoit croire qu'on y dût manquer, il s'imagineroit de même, qu'on pourroit manquer à un Ecrit; qu'en un mot nous n'en pouvions point donner, puiſqu'il ſeroit d'une même conſéquence à V. M., que ſi nous en mettions quelque choſe dans le Traité. Il s'eſt donc reſtraint à nous demander, que nous lui promiſſions, que lorſque V. M. nous envoyeroit ſa ratification, elle nous envoyeroit en même tems un Arrêt de ſon Conſeil, ou une Déclaration en

la

la maniére qu'il lui plairoit, pour le rétablissement du Tarif de 1664. Nous lui avons fait quelque difficulté de faire paroître aucun Acte de V. M. de même date que la ratification, & nous nous sommes simplement chargez de lui en rendre compte. Monsieur de Beverning nous a témoigné ensuite, qu'il ne croyoit pas que nous eussions ensemble beaucoup de difficulté sur ce qui nous restoit à l'égard de Messieurs les Etats Généraux, qu'il avoit écrit à Monsieur le Prince d'Orange pour ses intérêts, & qu'il en attendoit au prémier jour un entier éclaircissement. Il nous a seulement dit en passant, qu'il espéroit qu'en cas que V. M. retînt la Franche Comté, elle rendroit à Monsieur le Prince d'Orange tous les biens dont il étoit en jouïssance lorsque V. M. conquit cette Province, qui sont ceux dans lesquels les Princes d'Orange ont été rétablis par le Traité fait à Munster entre l'Espagne & les Etats Généraux. Comme nous n'avons nuls ordres précis sur ce qui regarde Monsieur le Prince d'Orange, nous nous sommes contentez de dire à Monsieur de Beverning, que quand il auroit reçû ses instructions sur ce qui regarde les intérêts de ce Prince, nous les discuterions ensemble, & qu'il pouvoit bien croire que V. M. lui donneroit toûjours des marques de son amitié, lorsque ce Prince prendroit les sentimens qu'il devoit avoir pour elle. De-là Mon-

Monſieur de Beverning eſt tombé ſur la réſtitution de Maſtricht : nous lui avons aſſez fait comprendre, qu'avant de parler de cet Article, il falloit ſçavoir à quoi s'en tenir avec l'Eſpagne & avec les Etats. Il entrevoit même aſſez, quelle peut être là-deſſus l'intention de V. M., de ſorte que cela lui a donné lieu de nous faire connoître, qu'il n'eſt pas à préſent en état de parler de l'affaire des Païs-Bas. Il nous a dit, qu'il en avoit écrit à Monſieur le Prince d'Orange, mais qu'il n'en avoit pas reçû de réponſe bien poſitive; qu'il ne ſçavoit ſi on ne feroit point quelque Projet en Angleterre dont Monſieur Temple ſeroit chargé, & qu'on n'auroit plus qu'à y changer ici peu de choſe, pour quelques Places plus ou moins ; que peut-être auſſi ſeroit-il obligé, lui Beverning, d'aller à la Haye au retour de Monſieur le Prince d'Orange, pour ſçavoir plus préciſément les intentions de ce Prince, qui ne lui en avoit écrit que fort confuſément, & qu'en un mot, juſques-là il ne pouvoit entrer en matiére avec nous ſur cette affaire. Voilà, Sire, en quels termes nous en ſommes demeurez avez Monſieur de Beverning, qui nous paroît agir avec grande ſincérité, & avoir un très-grand déſir de conclure un bon Traité de Paix.

Monſieur le Comte d'Oxenſtiern nous vint voir, Sire, hier matin, & nous dit, que Monſieur le Comte de Horn l'avoit prié de

de nous faire ſçavoir, que l'Armée des Suédois en Livonie étoit prête à marcher, mais qu'il n'oſoit le faire, ſur ce que Monſieur Paats lui avoit fait ſçavoir qu'il s'oppoſeroit à ſon paſſage. Il nous a fort exagéré cette affaire, ſur laquelle nous lui avons répondu, que Monſieur le Marquis de Bethune, qui étoit ſur les lieux, étoit celui qui y pouvoit donner ordre plus favorablement: qu'avant que les réponſes de V. M. fûſſent arrivées, le tems de pouvoir agir avec ſes Troupes ſeroit écoulé. Nous lui avons promis toutefois d'en écrire à V. M., quoique nous ayons quelque ſoupçon que ces plaintes de Monſieur d'Oxenſtiern ſont peut-être affectées, & que les Suédois ne ſont peut-être, ni en déſir, ni en état de faire ſortir leurs Troupes de Livonie: c'eſt dont Monſieur le Marquis de Bethune peut informer V. M. plus préciſément que nous, qui n'en parlons que par conjecture.

En même tems que nous apprenons, par la Lettre de Monſieur de Pomponne, la réduction de Fribourg à l'obeïſſance de V. M. nous apprenons par les Lettres d'Allemagne la priſe du Château de cette Ville. Une ſi grande conquête, qui termine ſi glorieuſement une ſi belle Campagne, doit faire voir aux Ennemis de V. M., que plus ils éloigneront la Paix, plus ils travailleront à ſa gloire. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 26. Novembre 1677.

VOus verrez, Monſieur, par la lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que Monſieur de Beverning n'a pas attendu le retour de Monſieur le Prince d'Orange, pour terminer entiérement avec nous l'affaire du Commerce. Un procedé ſi ſincere de ſa part fait bien eſpérer de la ſuite, & nous devons croire, qu'auſſi-tôt que ce Miniſtre ſera maître de travailler aux autres affaires, il le fera avec la même diligence & le même ſecret.

Nous attendons, Monſieur, les ordres du Roi ſur la maniére dont nous en uſerons avec Meſſieurs les Médiateurs. Si Sa Majeſté approuve l'expédient que nous avons pris, & ſi elle juge être de ſon intérêt de faire au plûtôt connoître aux peuples d'Hollande, l'avantage qu'ils ont trouvé pour le Commerce auſſitôt qu'on aura ſigné le Traité de Paix.

Nous avons apris, Monſieur, que les Impériaux ont quelque apréhenſion que les Etats Généraux ne s'accommodent avec nous, & ne traitent en même tems pour les Eſpagnols, de ſorte que l'Empereur.

pereur ſe trouveroit abandonné de deux Alliez ſi conſidérables. Ils ont dépêché lundi dernier à la Cour de Vienne, pour ſçavoir ce qu'ils doivent faire dans cette conjoncture.

Comme nous ne faiſons que de recevoir ce Projet, & que nous n'avons eu, ni le tems de l'examiner, ni de le faire chifrer, nous avons cru, Monſieur, y devoir mettre le titre que vous y trouverez, qui n'eſt que pour tromper ceux entre les mains de qui il pourroit tomber, qui ne doivent pas faire grande réfléxion ſur un Projet que nous aurions formé de nôtre tête, & qui n'auroit encore été préſenté à perſonne. Vous verrez, Monſieur, dans l'article que Monſieur de Beverning a mis, les clauſes qu'il demande, comme ſi elles étoient accordées, quoiqu'elles ne le ſoient pas: Ainſi on en retranchera ce qui plaira au Roi. Pour ce qui regarde auſſi le préambule & quelques autres énonciations de ce Traité, vous nous ferez l'honneur, s'il vous plaît, Monſieur, de nous mander, ſi Sa Majeſté veut que nous y changions quelque choſe, ou ſi elle veut nous préſcrire elle-même la maniére dont elle veut que ce Traité ſoit conçû. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 30. Novembre 1677.

LA Lettre, Meſſieurs, qu'il vous a plû m'écrire le 19. de ce mois, avoit fait connoître au Roi ce que vous aviez apris par le Sieur Hulſt, des ſentimens de Monſieur de Beverning, touchant la réduction que Sa Majeſté veut bien accorder des Droits d'entrée ſur le pied du Tarif de 1664. lorſque vôtre derniére Lettre du 25. a apris à Sa Majeſté le retour de ce Miniſtre à Nimegue. Comme il devoit vous voir le lendemain, Sa Majeſté attend avec quelque curioſité, de ſçavoir ce qui ſe ſera paſſé entre vous. Elle ne peut douter que la Hollande n'ait été touchée de l'ouverture ſi favorable que vous avez faite, & que l'avantage qui lui en doit revenir pour ſon Commerce ne la rende plus diſpoſée à la Paix. Peut-être ne s'arrêtera-t-il pas tellement à ce point, qu'il ne paſſe aux autres qui peuvent conduire à la Paix, particuliérement à celui de la Barriére en Flandre, à laquelle les Etats paroiſſent ſi fort attachez, ſi ce n'eſt qu'avant que d'entrer plus avant en matiére, ils ayent voulu atten-

attendre le retour de Monſieur le Prince d'Orange en Hollande. Par toutes les aſſûrances que le Roi d'Angleterre a pris ſoin d'en faire donner au Roi, les intentions de ce Prince ſont bonnes pour la Paix, & auront encore été augmentées par le Roi ſon Oncle. C'eſt toutefois ce dont il faut remettre à juger par les effets, & par la maniére dont les Ambaſſadeurs d'Hollande agiront à Nimegue. Il n'y a gueres, Meſſieurs, de réponſe plus aiſée à faire, que celle que demande le Mémoire qui vient de vous être remis par les Médiateurs. On ne voit pas pourquoi les Alliez prétendent que vous répondiez à leurs propoſitions, lorſqu'ils ne répondent pas aux vôtres, & quel droit ils ont de vous demander une explication, lorſqu'ils ne vous en donnent pas ſur les demandes que vous avez faites. Il y a encore plus de juſtice d'inſiſter que les choſes demeurent en l'état où le ſort des armes les a miſes, que de prétendre des reſtitutions & des dédommagemens dans une Guerre qui a été déclarée à la France. Il n'y a pas moins d'injuſtice à ne pas reconnoître le Miniſtre de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, de traiter ce Prince de ſujet de l'Empereur, & de réfuſer de le comprendre au nombre des Alliez de Sa Majeſté. Ainſi, tant que les Confédérez ſe tiendront dans ces termes généraux, vous pouvez encore, Meſſieurs, avec plus de raiſon, vous renfermer dans les

les prémiéres propoſitions que vous avez faites, & attendre des offres plus proportionées au mauvais état de leurs affaires.

Le Roi a vû la copie de l'écrit que Monſieur l'Evêque de Paderborn a envoyé au Sieur Duker. Sa Majeſté a été bien aiſe d'y apprendre, que ce Prince eſt libre de tout engagement juſqu'à cette heure, & qu'il eſt en état d'écouter les propoſitions qui pourroient lui être faites. Il voit ce que Sa Majeſté peut déſirer de lui, qui ſeroit d'entrer dès à cette heure dans un Traité de Neutralité, de rappeller les troupes qu'il a dans le parti des Ennemis du Roi, & de s'obliger de même à demeurer neutre, lorſqu'il ſeroit Evêque de Munſter. Il ſemble qu'il ſuffiſe qu'il connoiſſe ce que Sa Majeſté déſire de lui; ce ſeroit à lui à déclarer à quelles conditions il voudroit s'y engager, & c'eſt ce que le Sieur Duker pourroit ſçavoir de lui. L'on ne doute pas qu'il ne demande des ſubſides, & l'on ſuppoſe qu'il les demandera différens, les uns proportionnez à ce qu'il eſt préſentement, les autres à la conſidération plus grande où il peut arriver par l'Evêché de Munſter. Le tout eſt qu'il s'explique ſur l'un & ſur l'autre, afin que ſur ſes demandes Sa Majeſté puiſſe régler ce qu'elle juge à propos de faire: au lieu qu'il ſemble attendre les offres qui lui ſeront faites, il importeroit de le faire ouvrir de ſes pré-

prétenſions. C'eſt ce qui peut être ménagé par le Sieur Duker, & il eſt bien juſte que, comme il eſt déja inſtruit de ce que Sa Majeſté déſire de lui, Sa Majeſté ſoit informée des conditions qu'il voudroit attacher aux engagemens qu'il voudroit prendre avec elle. C'eſt Meſſieurs, ce qu'elle remet à vos ſoins, & vous jugerez aſſez ſans doute, qu'il eſt important de faire parler ce Prince le prémier ſur les conditions qu'il attendroit de Sa Majeſté lorſqu'il s'engageroit avec elle. Je ſuis très-véritablement, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 30. *Novembre* 1677.

S'Il eſt vrai, Monſieur, que les Alliez n'attendent que le retour de Monſieur le Prince d'Orange pour parler de Paix, comme ils nous l'ont fait entendre, la priſe de Fribourg & toutes les fâcheuſes ſuites pour eux, que cette conquête, & celle de Walkerk & Hochberg leur donnent ſujet d'appréhender, leur doivent faire ſouhaiter avec une extrême impatience de voir bientôt ce Prince, pour ſçavoir de lui de quel-

le maniére ils pourront terminer une guerre, que le Roi trouve moyen de faire douze mois de l'année, ſans aucune interruption d'une Campagne à l'autre.

On ne peut pas vous exprimer, Monſieur, dans quelle conſternation ces derniéres conquêtes ont mis les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & avec quel étonnement & quelle admiration tous les autres Miniſtres qui ſont ici parlent de la puiſſance & de la conduite de Sa Majeſté, pendant qu'ils font leurs réfléxions ſur le malheur qu'il y a d'être ſes Ennemis, & la preſſante néceſſité d'une prompte réconciliation avec la France. Nous avons fait les nôtres ſur le Projet de Traité, que Monſieur de Beverning nous a remis entre les mains, & que nous envoyâmes l'ordinaire dernier. Vous verrez, Monſieur, par le Mémoire ci-joint toutes nos obſervations, dont les principales ſont prémiérement en l'Article VII. de l'omiſſion de l'exception faite par le XX. de 1662., à cauſe du privilége accordé à la Compagnie qui a entrepris la pêche des baleines, enſorte que ſi ce privilége ſubſiſte encore, ce que nous ne ſçavons pas, nous ne doutons point que Sa Majeſté ne nous ordonne de faire remettre la clauſe qui le maintient.

L'autre remarque de quelque conſidération eſt ſur l'Article XII., qui ôte aux Officiers de l'Amirauté le pouvoir de retirer des vaiſſeaux Hollandois les Ma-

te-

telots François, & autres ſujets de Sa Majeſté; & quoique le reciproque ſoit ſtipulé en faveur des Navires François, peut-être que Sa Majeſté n'y trouvera pas un avantage égal, non plus que ſur l'Article XIII. qui confondant les XXVI. & XXXVI. du Traité de 1662. étend la faculté du Commerce de l'un avec les Ennemis de l'autre, juſqu'à ôter la liberté d'examiner, à qui la proprieté du Navire & des Marchandiſes apartient; enſorte qu'un Maître avec l'équipage Hollandois, dans un Navire dont toute la proprieté & tout le chargement apartiendront aux Ennemis de la France, les mettra à couvert de toute confiſcation par ces mots (ſans diſtinction de qui en ſont les propriétaires) ce qui eſt directement contraire à toutes les Ordonnances de Marine. Vous verrez, Monſieur, que véritablement les Articles XXVI. & XXXVI. de 1662. ont quelque choſe qui équipole; mais il nous ſemble que cela ne va pas juſqu'à la totalité du Vaiſſeau & des Marchandiſes, & que leſdits Articles ne ſe doivent entendre que pour quelque partie de Marchandiſes apartenantes aux Ennemis, & chargées ſur les Vaiſſeaux amis. Si cette obſervation paroît conſidérable à Sa Majeſté, nous inſiſterons à remettre dans ce Projet ce qui eſt contenu aux Articles XXVI. & XXXVI. de 1662. & à ſuprimer entiérement le XIII. du Projet. Il y a encore pluſieurs petits chan-

gemens dans la diction qui ne ſont pas bien intelligibles, & qui altérant un peu le ſens, ont beſoin d'être reformez en termes plus purs & plus François, ou plûtôt aux mêmes dont on s'eſt ſervi au Traité de 1662.

Pour ce qui regarde le préambule, nous joignons, Monſieur, à nôtre Lettre un petit Projet de celui de 1662. & plus convenable, ſelon nôtre ſentiment, à la dignité du Roi: ce qu'il vous plaira, Monſieur, y reformer, ſoit en ajoûtant ou diminuant, le rendra encore plus de nôtre goût.

Quoique le dernier écrit que les Miniſtres des Alliez nous ont fait donner par Meſſieurs les Médiateurs, ne doive être conſideré que comme un verbiage inutile qui ne mérite aucune réponſe, néanmoins, Monſieur, quelques-uns d'eux, & entr'autres Monſieur de Ronquillo, nous ayant accuſez de n'avoir pas le pouvoir de faire le moindre pas qui ne fût dirigé par de nouveaux ordres, nous avons cru qu'il étoit du ſervice du Roi, & de l'honneur de ſon Ambaſſade, de leur donner ſans delai la réponſe dont nous vous envoyons la copie, d'autant plus qu'elle eſt preſque ſemblable à celle que vous avez déja vû, & que vous nous avez écrit être approuvée de Sa Majeſté. Cependant Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre ſont venus nous faire de grandes inſtances pour reformer cet écrit, nous diſant que le Roi leur Maî-

Maître leur a ordonné de ne s'en charger d'aucun qui puisse faire naître quelque aigreur entre les Parties. Nous leur avons répondu, que le nôtre ne contient que des vérités qui leur sont connuës, & que nous ne croyons pas avoir excédé la modération qui doit être gardée dans cette Assemblée; que néanmoins nous remettions entiérement à leur prudence, ou de n'en dire verbalement que la substance, ou de dicter nôtre écrit en la maniére qu'il est conçû; qu'ils sçavent bien que nous avons toûjours soûtenu la prémiére voye comme la meilleure, & que ce n'est qu'à force d'être fatiguez des écrits des Alliez, qui rejettent sur nous le retardement de la Paix, & amusent les peuples de ces sornettes, que nous nous sommes vûs obligez de faire une petite récapitulation de toutes les diligences qui ont été faites de la part du Roi, pour donner le repos à la Chrêtienté. Les dits Médiateurs ont encore pris tems pour consulter entr'eux ce qu'ils auroient à faire. Nous vous rendrons compte par le prémier ordinaire de la résolution qu'ils auront prise. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 3. *Decembre* 1677.

LA Lettre que vous avez reçû de nous, Monſieur, l'ordinaire dernier, & celle que nous avons auſſi écrite à Monſieur de Seignelai, ont répondu par avance à ce que contient la dépêche du Roi du 25. Novembre, & épuiſé entiérement ce qui nous pourroit faire prendre la liberté d'écrire à Sa Majeſté. Nous ne croyons pas même qu'avant le retour de Monſieur le Prince d'Orange, où la réponſe touchant la concluſion du Traité de Commerce ſemble être attachée, il ſe paſſe rien ici qui mérite que nous ayons l'honneur de l'en informer directement.

Nous avons cependant laiſſé, tant à Monſieur le Nonce, qu'aux Ambaſſadeurs d'Angleterre, toute la liberté de tourner nôtre réponſe au prémier écrit des Alliez, en la maniére qu'ils le jugeroient à propos, & nous croyons qu'ils ſe réduiront à leur faire voir de bouche, que l'admiſſion du Miniſtre de Monſieur l'Evêque de Strasbourg eſt d'autant plus juſte, que les mêmes raiſons que les Impériaux alléguent pour le ren-

renvoyer à la Diéte de Ratisbonne, ont été discutées avant l'expédition des Passeports, & que, sans y avoir égard, l'Empereur a été obligé d'accorder le sien en faveur dudit Ministre, & de Monsieur l'Evêque de Strasbourg, comme Plénipotentiaire; que d'ailleurs la clause d'Alliez qui sont en guerre, insérée par les Confédérez dans le Projet des Pleinpouvoirs, ayant été rejettée par nous, & réduite d'un commun consentement au seul terme d'Alliez, sans aucune autre addition, & par la seule raison que l'Evêque de Strasbourg, quoiqu'Allié de la France, n'étoit point en guerre, ce différend doit être censé terminé & jugé par ces deux Actes. A vous dire le vrai, Monsieur, nous étions résolus de reserver pour une autre replique ces deux raisons peremptoires & décisives, de crainte qu'elles ne fissent trop tôt finir un différend que nous avions intérêt de prolonger, pour n'être pas obligez de répondre aux demandes de Monsieur le Prince Charles: mais Monsieur Duker a si fort pressé Messieurs les Médiateurs de s'en servir, qu'il ne nous a pas été loisible de nous opposer à ce qui fait encore plus pour nous, que ce que nous avions donné par écrit, & que nous n'avions omis que pour un dessein que nous ne devons pas laisser pénétrer. Nous sommes, Monsieur, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 7. Decembre 1677.

NOus avons reçû, Monſieur, la Lettre qu'il vous a plû nous écrire le 30. du mois paſſé. Vous aurez vû par nos dernieres dépêches ce qui s'eſt paſſé dans la converſation que nous avons euë avec Monſieur de Beverning touchant le Commerce. Nous croyons qu'il attendra le retour de Monſieur le Prince d'Orange, pour s'expliquer ſur la Barriére que Meſſieurs les Etats Généraux ont toûjours témoigné ſouhaiter.

Nous avions donné une réponſe aux Médiateurs ſur les derniers Mémoires des Alliez, qui ne nous engageoit à rien, & dont nous vous avons envoyé la Copie: mais ils nous ſont venus trouver depuis, & nous ont prié de trouver bon qu'ils ne la remiſſent pas ſi-tôt, parce que le Roi d'Angleterre n'avoit pas approuvé qu'ils ſe fuſſent trouvez aux Conférences avec Monſieur le Comte Anthoine, & qu'il leur avoit même défendu de s'y joindre, juſqu'à ce que ce Miniſtre eût rendu ce qu'il doit au Caractére des Médiateurs. Ainſi ils ont les

mains

mains liées, & ne peuvent agir depuis ces derniers ordres.

Nous craignons que la fermeté du Roi d'Angleterre, à refuſer les expédiens qui avoient été propoſez pour faciliter ces viſites, n'attire un plus grand inconvénient, & que les incidens qui pourront naître dans la ſuite de cette conteſtation, ne portent les Impériaux & les Eſpagnols à chercher des moyens de s'exempter, autant qu'ils pourront, de paſſer par les mains des Médiateurs d'Angleterre. Nous ſommes demeurez d'accord avec eux de la réſolution qu'ils ont priſe, de ne point donner aux Alliez de réponſe de nôtre part, qu'ils n'ayent reçû les nouveaux ordrés qu'ils attendent du Roi leur Maître, ſur la maniére dont ils doivent en agir dans cette affaire. Nous nous conformerons, Monſieur, dans cette réponſe aux intentions du Roi, & à ce que vous nous préſcrivez par vôtre dépêche.

Nous avons, Monſieur, fait connoître au Sieur Duker, que le Roi avoit apris avec plaiſir, que Monſieur l'Evêque de Paderborn n'avoit pris encore aucun engagement, & nous l'avons prié de faire entendre à ce Prince, que, connoiſſant comme il fait ce que Sa Majeſté peut déſirer de lui, qui ſeroit qu'il entrât dès à cette heure dans un Traité de Neutralité, qu'il rappellât les Troupes qu'il a dans le parti des Alliez, & qu'il s'obligeât à demeurer neutre, quand il

deviendroit Evêque de Munſter, c'étoit à préſent à lui de s'ouvrir des conditions ſous leſquelles il voudroit prendre des engagemens. Le Sieur Duker, à qui nous avons fait voir qu'il y avoit peu de tems à perdre pour cela, nous a promis d'en écrire cet ordinaire. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 9. Decembre 1677.

BIen que j'aye reçû, Meſſieurs, vos dépêches du 26. & 30. du mois paſſé, & que j'aye eu l'honneur de les lire au Roi, que je lui aye même fait voir le Projet de Traité de Commerce qui vous a été remis par Monſieur de Beverning, avec les remarques que vous y avez faites. je ne vous ferai point encore ſçavoir ſes ſentimens ſur ce point. Sa Majeſté a voulu examiner auparavant ce que les Etats changent ou ajoûtent au Traité de 1662. auſſi bien que l'explication qu'ils déſirent ſur la perception des 50. ſols par Tonneau. Je remettrai donc, Meſſieurs, à un autre ordinaire à vous inſtruire plus préciſément de ſes intentions ſur ces Articles: mais je crois vous pouvoir dire par avance, que comme

me ces différences ſont peu eſſentielles, il ne ſera pas difficile, ou de les accommoder, ou de porter les Etats Généraux à s'en relâcher. Ce qui eſt d'important pour eux, eſt la grace que Sa Majeſté leur accorde, en voulant bien remettre les impoſitions ſur le pied du Tarif de 1664. Lorſque Sa Majeſté aura diſcuté cette matiére, elle vous fera ſçavoir ſes ſentimens ſur la maniére dont vous pourrez rendre la Convention de ce Traité publique, en la dépoſant, ſi elle le juge à propos, entre les mains des Médiateurs, pour n'avoir lieu qu'après la Paix. Je ne doute point qu'elle n'approuve de même le changement que vous jugez à propos d'aporter au préambule, & de lui donner plus de raport, ainſi que vous l'avez projetté, au Traité de 1662.

La réponſe que vous avez donnée au Mémoire des Miniſtres des Alliez, ne contenant rien qu'un ſimple récit de la maniére dont les choſes ſe ſont paſſées depuis que vous étes à Nimegue, & des facilitez que Sa Majeſté y a aportées pour la Paix, ne pouvoit donner aucun juſte prétexte aux Médiateurs de refuſer de s'en charger; mais la liberté que vous leur avez laiſſée, ou de donner l'Ecrit même, ou de faire connoître vos ſentimens aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, les aura mis en état de les convaincre de l'injuſtice avec laquelle ils rejettent ſur

la France la longueur d'une Négociation qu'eux ſeuls ont rendu inutile.

Tout l'Article qui touche Monſieur l'Evêque de Strasbourg ne peut mieux faire voir les raiſons que vous avez euës, de garder à l'égard de Monſieur le Prince Charles la même conduite que gardent les Miniſtres de l'Empereur à l'égard des Alliez de Sa Majeſté. Comme Monſieur de Beverning étoit de retour à Nimegue, je ne doute point, Meſſieurs, que vous ne l'ayez informé, ſelon l'ordre que je vous en avois envoyé de Sa Majeſté, de ce qu'elle avoit jugé à propos de faire touchant les Vaiſſeaux que les Etats Généraux ſe ſont plaints qui avoient été arrêtez par les Armateurs François, & des raiſons qui avoient porté Sa Majeſté à ne point répondre à la Lettre que Meſſieurs les Etats Généraux m'avoient adreſſée pour elle, en même tems qu'elle prenoit la réſolution de révoquer l'ordonnance, par laquelle elle avoit accordé la liberté de la pêche. J'attens, Meſſieurs, par le prémier ordinaire la réponſe que vous me rendrez ſur ce ſujet.

Le Siége de Saint Guillain, où la tranchée eſt ouverte en quatre endroits, s'avance de telle ſorte, & avec ſi peu de réſiſtance de la part des Ennemis, que ſelon les aſſûrances que Sa Majeſté en a reçües aujourd'hui, elle eſt en état d'attendre que cette Place ſera demain

ou

ou après demain entre ſes mains. Cette conquête produira ſans doute en Flandre le même effet, que celle de Fribourg a cauſé en Allemagne, & achevera de remplir une année déja ſi pleine de gloire pour Sa Majeſté. Je ſuis, Meſſieurs, avec vérité, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 10. *Decembre* 1677.

LE retour de Monſieur le Prince d'Orange étant retardé par le vent contraire, & toutes les affaires de ce Païs-ci étant en ſuſpens juſqu'à ſon arrivée, nous n'avons rien, Monſieur, à vous mander par cet ordinaire.

L'Aſſemblée d'Hollande, qui devoit s'ouvrir dès le mois de Novembre dernier, a été rémiſe juſqu'au 16. de ce mois, dans l'eſpérance que Monſieur le Prince d'Orange arrivera dans ce tems-là, ce qui marque la grande conſidération que les Etats & la Province d'Hollande, ont pour lui. Nous ſommes, Monſieur, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 14. Decembre 1677.

NOus nous sommes déja donné l'honneur, Monsieur, de vous rendre compte de la raison qui empêchoit Messieurs les Médiateurs de paroître en l'Assemblée des Alliez, par la défense qu'ils avoient reçû du Roi de la Grande Bretagne d'y aller, tant que Monsieur le Comte Anthoine s'y trouveroit. Les Ambassadeurs d'Angleterre, qui craignoient avec quelque raison, que ce procedé ne blessât le Comte Anthoine, & ne le portât encore plus à rendre à leur préjudice les prémiers devoirs aux Impériaux, avoient remontré au Roi d'Angleterre, qu'ils n'avoient fait nulle difficulté d'aller à l'Assemblée des Alliez, lorsque Monsieur de los Balbasez, Don Pedro Ronquillo, Monsieur l'Evêque de Gurk & autres Ambassadeurs y avoient été présens, quoiqu'ils ne leur eussent pas encore donné part de leur arrivée: qu'ainsi cette distinction qu'on feroit du Comte Anthoine pourroit blesser le Roi de Dannemarc; que jusqu'à cette heure cet Ambassadeur n'avoit point manqué

à

à leur égard, & qu'ils ne devoient pas préſumer qu'il le dût faire. Mais le Roi de la Grande Bretagne leur a mandé, que les autres Ambaſſadeurs avoient toûjours été fort diſpoſez à rendre à ſa Médiation ce qui lui étoit dû ; qu'on ſçavoit que le Comte Anthoine au contraire y faiſoit difficulté, & que tant qu'il ne rendroit pas à ſes Ambaſſadeurs les mêmes honneurs que les autres avoient fait, non-ſeulement il leur défendoit de ſe trouver avec lui à l'Aſſemblée, mais qu'il leur ordonnoit de déclarer aux Ambaſſadeurs des Alliez, qu'ils avoient cette défenſe, & que ſes Miniſtres à Londres avoient ordre de le déclarer à tous les Envoyez des Alliez qui étoient à ſa Cour. Meſſieurs les Médiateurs ſont venus nous communiquer cette affaire, qui, à ce qu'ils penſoient, ne pouvoit pas être ſecrete deux jours après, quand même ils ne s'en déclareroient pas. Ainſi, Monſieur, nous n'avons eu rien à faire, qu'à les remercier de la confiance dont ils uſoient avec nous. Nous ne pouvons vous dire quel train prendra cette affaire, car les Médiateurs moliſſent beaucoup. Ils ont ſeulement parlé à Monſieur de Beverning, pour le prier de ſe charger de le dire aux Alliez, mais il n'a pas jugé à propos de le faire. Cependant nous avons ſçû depuis peu, & les Médiateurs le ſçavent auſſi, que les Ambaſſadeurs de l'Empereur avoient été chez

les

les Ambaſſadeurs de Dannemarc (car ils voyent le Comte Anthoine incognito) & qu'ils avoient déclaré, que l'Empereur trouvoit fort mauvais qu'ils balançaſſent plus long-tems à rendre ce qui étoit dû à ſes Ambaſſadeurs; & les autres ayant voulu s'excuſer, les Impériaux leur avoient dit, que l'Empereur tenoit à injure tous les jours que le Comte Anthoine différeroit à donner part de ſon arrivée. Un procédé ſi fier mériteroit bien que Meſſieurs les Médiateurs exécutaſſent leurs ordres avec quelque vigueur, mais Monſieur Jenkins a peur d'offenſer les gens, & Mylord Hyde eſt parti hier pour aller trouver Monſieur le Prince d'Orange, qui doit faire aujourd'hui ſont entrée à la Haye, apparemment pour ſe trouver aux Etats, qui ſe tiendront demain.

Monſieur Jenkins vient de nous envoyer le préſent Mémoire pour des Députez de Liége que Monſieur l'Electeur de Cologne veut envoyer à Nimegue: Nous attendrons la réponſe qu'il plaira au Roi que nous y faſſions. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 17. *Decembre* 1677.

NOus n'aurions aujourd'hui, Monſieur, qu'à vous témoigner nôtre joye de la priſe de Saint Guillain, ſi Monſieur de Meklebourg ne nous avoit addreſſé cette Lettre pour le Roi, & ces Mémoires, que nous avons fait mettre en chifre. Quoique ce Prince faſſe des demandes que nous ne penſons pas lui devoir être accordées, nous n'avons pas cru cependant devoir nous diſpenſer de vous les envoyer.

Nous joignons auſſi à cette Lettre la Copie du Traité que Monſieur le Duc de Neubourg a fait, il y a quelque tems, avec Monſieur de Munſter, que nous avons eu par Monſieur de Paderborn, qui a promis à Monſieur Duker, de lui donner auſſi Copie du Traité par lequel Monſieur l'Electeur de Cologne s'eſt joint aux deux autres.

Nous attendons au prémier jour la réponſe de Monſieur de Paderborn à la Lettre du Sieur Duker, qui le preſſe de s'expliquer ſur ce qu'il pourroit ſouhaiter de Sa Majeſté. Ce Prélat lui a mandé dans une Lettre, que nous vîmes hier, que

que l'Evêque de Munſter baiſſoit tous les jours de corps & d'eſprit: qu'on travailloit même à ſon Teſtament, & que dans cette conjoncture lui Evêque de Paderborn étoit bien aiſe que les Troupes de Munſter euſſent repaſſé le Rhin. Nous ſommes, &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 18. *Decembre* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux. Ce qui fut répandu par toutes les Nouvelles publiques de quelques propoſitions qui m'avoient été faites par le Roi de la Grande Bretagne, dans le tems que le Prince d'Orange étoit auprès de lui, & les derniéres Nouvelles que j'ai reçûës du Marquis de Feuquiéres, me donnent lieu de vous écrire aujourd'hui.

Il me mande que le Sieur Olivenkrans, qui étoit arrivé de Nimegue, s'étoit extrêmement loué de l'étroite correſpondance que vous aviez gardée en toutes choſes avec lui & avec ſon Collégue. J'ai vû avec plaiſir qu'il ait rendu un compte ſi fidéle de la maniére pleine & ſincére dont j'agis avec le Roi ſon Maître: mais parce que je veux augmen-

menter de plus en plus la ſatisfaction que ce Prince en fait paroître, & que je ne voudrois pas qu'en, ajoûtant foi à des Nouvelles publiques, il crût que j'écoutaſſe ſans ſa participation des propoſitions de Paix, j'ai jugé à propos de vous mettre en état de parler au Comte d'Oxenſtiern ſur ce point.

Pour cela, vous pourrez lui témoigner, que je vous ai donné ordre de lui dire, que quelques ouvertures, negociées apparenment par le Prince d'Orange, ſont venues juſqu'à moi, mais telles qu'il paroît qu'il les avoit lui ſeul accommodées aux intérêts de mes Ennemis, & non à ceux de la Suéde & aux miens; qu'auſſi j'avois refuſé d'y entendre par ces deux raiſons, & que je m'étois expliqué, comme j'avois toûjours fait, comme je ferai toûjours, & comme je vous donne ordre de leur confirmer, que je ne conſentirai à aucunes conditions de Paix, que de la participation & du conſentement de la Suéde.

J'ai fait examiner le Projet de Traité de Commerce qui vous a été remis par le Sieur de Beverning. J'ai vû qu'en quelques Articles il s'éloignoit, ou ajoûtoit à celui de 1662. & comme je ſuis bien-aiſe de le renfermer dans les mêmes bornes, je vous envoye le Mémoire qui porte les obſervations que j'y ai fait faire. Je ſuis bien perſuadé que vous ne trouverez aucune difficulté ſur ces points, puiſque c'eſt revenir aux prémié-

res

res Conventions que j'ai avec eux, & que je continuë toûjours dans la penſée de leur accorder la grace que vous avez promiſe en mon nom, de remettre les impoſitions ſur le pied du Tarif de 1664. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Saint Germain en Laye le 18. Decembre 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 18. *Decembre* 1677.

JE n'ai pû, Meſſieurs, vous envoyer plûtôt les ſentimens de S. M. ſur le point du Traité de Commerce qui vous a été communiqué par Monſieur de Beverning. Je le fais aujourd'hui par le Mémoire qui ſera joint à cette dépêche. Il retranche ſeulement diverſes clauſes qui ont été ajoûtées aux Articles du Traité de 1662. & les Etats n'auront pas ſujet de trouver à redire, que l'on les rappelle à leur origine. Vous ne parlerez point encore, s'il vous plaît, ſur ce qui regarde l'Article qui retranche le privilége des Huiles de Baleine, parce que ce point n'eſt pas encore tout-à-fait

fait arrêté, mais je vous en envoyerai l'éclairciſſement par le prémier ordinaire.

Je ne doute point, Meſſieurs, que la nouvelle qui ſera arrivée à Nimegue avant cette Lettre, que le Roi d'Angleterre a convoqué ſon Parlement pour le quinziéme du mois prochain, n'ait fort rélevé l'eſpérance de nos Ennemis. Le Roi en reçoit préſentement l'avis, ainſi je ne puis encore vous dire quelles ſont les penſées de Sa Majeſté. Je ſçai ſeulement, que les ſuites ne répondront pas apparemment aux eſpérances que les Ennemis en concevront. Il ne me reſte, Meſſieurs, qu'à accuſer la reception de vos dépêches des trois & ſeptiéme de ce mois, & de vous aſſûrer de toute la vérité avec laquelle je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 21. *Decembre* 1677.

IL n'y a rien de plus froid à préſent, Monſieur, que la Négociation de Nimegue. Les Autrichiens ne ſe contentent pas de garder un profond ſilence ſur les affaires de la Paix ; ils veulent encore nous priver de tout commerce avec

avec eux. Celui que les Dames ont établi alternativement chez elles, n'a point été renouvellé par Madame de los Balbaſez depuis ſon retour. Elle s'eſt contentée de reſtituer les viſites, & n'a parû dans aucune aſſemblée. Monſieur ſon Mari en uſe de même, & Dom Pedro Ronquillo ſuit auſſi leur exemple. On attribuë la cauſe de tout ce deſordre au Roi, qui fâche tous les jours de plus en plus ces Meſſieurs, en leur prenant des Places ſi importantes, dans le tems que la nature ſeule les devroit mettre à couvert de ſemblables affronts, & leur donner un repos inviolable. Nous avons encore plus de ſujet de nous plaindre de l'entretien de nos Alliez, que du ſilence de nos Ennemis. Monſieur d'Oxenſtiern ne nous parle que de l'impoſſibilité qu'il y a de faire paſſer les troupes de Livonie en Pruſſe, de la proteſtation que Monſieur Paats a faite, qu'il s'y oppoſera avec toutes les Forces de Lithuanie, de la Confédération que tous les Lithuaniens ont faite avec lui contre le Roi de Pologne pour la garantie de la Pruſſe, à laquelle le Royaume eſt obligé envers l'Electeur de Brandebourg, des conſpirations fréquentes qu'on découvre contre la perſonne de ce Roi : enfin il ſemble qu'il nous veuille préparer à la perte de Stettin malgré la vigoureuſe reſiſtance des habitans. Il ajoûte au deſagrément de cet entretien, le mauvais état de ſes affaires particu-

ticuliéres, cauſé par un deſordre domeſtique, & une negligence qui lui a fait diſſiper ſans éclat & ſans magnificence, non-ſeulement les trois mille écus par mois que le Roi ſon Maître lui donne, mais même plus de ſix mois d'avance: enſorte qu'il n'a pas de honte de nous ſolliciter juſqu'à l'importunité, de lui faire préter quelque argent ſur le payement des ſubſides du mois de Juillet prochain, ſans quoi il nous laiſſe entendre, qu'il eſt réduit à la derniére extrémité; mais quand il devroit faire banqueroute & fuir, comme cela pourroit arriver, perſonne ne pouvant rien fournir chez lui, nous ne lui pourrions donner aucun ſecours, n'ayant nous-même que trop de peine à ſubſiſter, dans l'exceſſive cherté où ſont ici tous les vivres & les denrées.

Monſieur de Beverning eſt parti depuis deux jours pour ſe rendre à la Haye auprès de Monſieur le Prince d'Orange, & a laiſſé ici ſon Secretaire, pour lui aller rendre compte de ce que nous aurons à lui faire ſçavoir.

Monſieur Duker vient de remettre entre nos mains la Copie ci-jointe des derniéres Lettres de Monſieur l'Evêque de Paderborn. Vous y verrez, Monſieur, ſes offres: quoique le Roi n'en puiſſe tirer grande utilité quant à préſent, il ne laiſſe pas de s'expliquer, qu'il eſpéroit que Sa Majeſté voudroit bien, en cette con-

considération, le gratifier d'une somme de quatre-vingt mille écus. Mais ledit Sieur Duker nous a fait entendre en même tems, qu'il croit que ce Prélat se contenteroit d'une somme de trente ou trente-cinq mille écus, & qu'on pourroit se promettre de bons effets de la bonne foi avec laquelle il serviroit Sa Majesté dans toutes les occasions qui s'en présenteront.

Nous joignons aussi à cette Lettre un extrait de ce qui a été dit par Monsieur le Prince d'Orange à l'Assemblée des Etats d'Hollande, qui nous a été remis par Monsieur d'Oxenstiern.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, le Sieur Duker nous a encore donné les deux extraits ci-joints, sur lesquels nous attendrons, Monsieur, vôtre réponse aussi bien que sur le prémier. Cependant, nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 22. Decembre 1677.

C'Eſt ſeulement, Meſſieurs, pour ajoûter au Mémoire que je vous envoyai il y a trois jours touchant le Traité de Commerce, que je vous écris préſentement, pour vous dire, que le Roi juge à propos que vous ne vous arrêtiez point à faire rétablir dans l'Article ſeptiéme du nouveau Projet, la reſerve qui étoit faite dans le 20. du Traité de 1662. de la Compagnie des Baleines. Le tems de ce privilége étant expiré, Sa Majeſté n'a point deſſein de le renouveller: ainſi il n'importe point d'en parler préſentement. C'eſt la ſeule choſe, Meſſieurs, qui ſera le ſujet de cette Lettre, à laquelle je n'ai qu'à ajoûter les aſſûrances de la vérité avec laquelle je ſuis entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 24. Decembre 1677.

LEs Lettres qui nous ſont venuës cet ordinaire de Maſtricht & de Liége nous apprennent, Monſieur, que celles de France n'étoient point encore arrivées: ainſi nous n'avons pas ſujet de nous étonner que nous n'ayons aucune dépêche du Roi ni de vous. Celles qui ſont venuës d'Angleterre réjouïſſent fort les Alliez, qui croyent gagner beaucoup plus par la convocation du Parlement du 25. Janvier, qu'ils n'ont perdu par la priſe de Saint Guillain.

Le Marquis de los Balbaſez & Dom Pedro Ronquillo, que nous avions écrit ne plus paroître dans les Aſſemblées, vinrent avant-hier à celle des Dames qui ſe tenoit chez l'un de nous; & le prémier, ou plûtôt Madame ſa Femme, régala hier la Compagnie chez elle, où ces Meſſieurs comptoient hautement le tems qu'il faut à Monſieur de Montaigu pour retourner à Saint Germain, celui de la déliberation du Roi ſur la réponſe qu'il y auroit à rendre à ce Miniſtre, & ſon retour en Angleterre, auquel tems ils fixoient la concluſion

de

de la Paix, dont ils ſont aſſez entendre par leur gayeté, que l'acceptation leur ſera avantageuſe, ou le refus dommageable à la France; mais nous eſpérons que Dieu, & la prudence avec laquelle le Roi ſçait conduire ſes affaires, diſſiperont tous ces nuages, n'y ayant pas d'ailleurs ſujet de croire, que le Roi d'Angleterre puiſſe manquer à toutes ſes promeſſes & à ſon propre intérêt, qui ne lui peut pas permettre de rompre avec la France. Comme nous ne faiſons ici, Monſieur, que des raiſonnemens inutiles, nous ne vous en importunerons pas davantage, & nous prendrons moins encore la liberté d'écrire au Roi, que nous n'ayons quelque matiére qui nous puiſſe procurer l'honneur de ſes commandemens. Nous ſommes, Monſieur, &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 28. *Decembre* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. Je répons à vos Lettres du quatorziéme & dix-ſeptiéme de ce mois, bien que les affaires qui ſont contenues dans l'une & dans l'autre, ne ſoient pas d'une fort grande conſidéra-

tion. La prémiére m'apprend ſeulement les ordres que les Ambaſſadeurs d'Angleterre avoient reçûs du Roi leur Maître, de ne point ſe déſiſter d'être viſitez les prémiers, comme Médiateurs, par l'Ambaſſadeur de Dannemarc. Comme il eſt en droit de ſoûtenir un rang qui a été accordé à ſa Médiation, & qui lui doit être déféré, autant par les Miniſtres de l'Empereur que par tous ceux qui ſe trouvent à l'Aſſemblée, que même j'ai bien voulu que vous en donnaſſiez l'exemple; il importe que vous fortifiïez les Ambaſſadeurs d'Angleterre dans une prétenſion auſſi juſte, & à ſe tenir fermes dans l'exécution des ordres qu'ils ont du Roi leur Maître.

Je vous envoye le Paſſeport qui vous a été demandé par les Médiateurs pour les Députez de l'Electeur de Cologne, comme Prince de Liége, & qui en cette qualité ne peuvent prétendre le même rang qui a été accordé aux Miniſtres des autres Electeurs.

J'ai reçû avec vôtre ſeconde Lettre des Mémoires qui y étoient joints du Duc de Meklebourg. De toutes les propoſitions qu'il me fait, la ſeule que je puis admettre, eſt de lui accorder ma protection & mes offices, lorſqu'il pourra en avoir beſoin dans le Traité de Paix, & vous pouvez lui témoigner que je vous en ai donné ordre.

Je ſerois bien aiſe de ſçavoir quelles pourront être les demandes de l'Evêque

que de Paderborn, & quel engagement il voudroit contracter avec moi. J'ai vû cependant la Copie que vous m'avez envoyée du Traité de l'Evêque de Munſter & du Prince de Neubourg, touchant les ſecours qu'ils donnent à l'Eſpagne.

Mes Couſins le Prince de Condé & le Duc d'Anguien, m'ayant repréſenté les intérêts qu'ils ont contre l'Eſpagne, l'un, comme Créancier de cette Couronne, des ſommes qui lui reſtent dûes depuis le Traité des Pirenées, l'autre, pour entrer en poſſeſſion des revenus qui lui ſont échûs dans le Royaume de Naples, par la ſucceſſion du feu Roi de Pologne; mon intention eſt que vous apuyiez, en mon nom, de vos ſoins & de vos offices leurs juſtes prétenſions, & dont, par l'affection que j'ai pour eux, je ſerai bien aiſe qu'ils ayent ſatisfaction. Ils vous feront remettre leurs Mémoires ſur ces affaires, ſuivant leſquels vous vous conduirez dans la diſcuſſion du Traité avec les Miniſtres d'Eſpagne. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Saint Germain en Laye, le vingt-huitiéme Decembre 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 28. Decembre 1677.

J'Ai reçû, Meſſieurs, depuis que la Lettre du Roi que je vous envoye a été écrite, vôtre dépêche du vingt-uniéme de ce mois. J'en accuſe ſeulement la reception, en attendant que je vous puiſſe informer du compte que j'en aurai rendu à Sa Majeſté.

Je n'ai rien à ajoûter à ce que je vous ai déja mandé ſur les affaires d'Angleterre. Le Roi de la Grande Bretagne aſſûre toûjours Monſieur de Barillon de la ſincérité de ſes intentions, pour demeurer conſtant dans l'amitié qu'il a avec Sa Majeſté, & lui repréſente en même tems, l'embarras où il ſe trouve de raſſûrer ſes peuples, ſur la crainte qu'ils témoignent de la perte entiére des Païs Bas. Le remede en ſeroit aiſé, ſi les Ennemis de Sa Majeſté étoient auſſi équitables qu'elle ſur les conditions qui pourroient les conſerver par la Paix. Monſieur de Montaigu eſt de retour de Londres, & eſt chargé des ordres de ſon Maître auprès de Sa Majeſté.

Monſieur de Montbas a des intérêts en

en Hollande, qui ne peuvent être terminez, la Paix ſe faiſant, que par vôtre autorité & vôtre entremiſe. Sa Majeſté, qui a été ſatisfaite de ſes ſervices depuis ſon retour, trouve bon de l'honorer de ſa protection: ainſi Meſſieurs, vous ſerez bien aiſe, je m'aſſûre, d'employer vos offices en ſa faveur.

Je vous envoye un paquet que Monſeigneur le Prince adreſſe à Monſieur Descarriéres, dans lequel il le charge de Mémoires & de Lettres pour vous, touchant ſon affaire. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 28. *Decembre* 1677.

SIRE,

Nous avons reçû la dépêche que V. M. nous a fait l'honneur de nous écrire du 18. de ce mois, & nous avons vû, ſuivant ſes ordres, Monſieur le Comte d'Oxenſtiern, à qui nous avons dit de la part de V. M., que quelques ouvertures, négociées apparamment par Monſieur le Prince d'Orange, étant venuës à ſa con-

noiſſance, & lui ayant parû être plus avantageuſes aux intérêts de ſes Ennemis qu'à ceux de la Suéde ou aux ſiens, elle avoit refuſé d'y entendre par ces deux raiſons. Nous l'avons enſuite informé des ordres que nous avions de V. M., de l'aſſûrer, qu'elle s'expliquera toûjours, en toutes rencontres, comme elle a fait en celle-ci, & qu'elle ne conſentira à aucunes conditions de Paix ſans le conſentement & la participation du Roi de Suéde. Monſieur le Comte d'Oxenſtiern nous a témoigné être fort ſatisfait d'aprendre les bonnes intentions que V. M. continuë d'avoir pour le Roi ſon Maître, à qui il feroit part de tout ce que nous lui avons dit, & nous a aſſûré par avance, qu'il recevoit avec bien de la joye les marques d'amitié & de confiance que V. M. lui donnoit en cette occaſion. Il nous a dit enſuite, qu'il avoit apris par des avis particuliers, que les propoſitions qui avoient été faites à V. M. étoient fort deſavantageuſes au Roi ſon Maître, puiſqu'on prétendoit garder Brême & la Comté de Bahus ſur l'entrée de la Norvegue. Ce que nous avons dit, Sire, à ce Miniſtre, ſervira beaucoup à lui ôter les ſoupçons qu'il avoit conçûs de cette prétenduë négociation, ſon eſprit étant fort ombrageux & ſuſceptible de mauvaiſes impreſſions.

Nous avons été voir le même jour Mon-

Monſieur de Jenkins, qui eſt le ſeul Médiateur Anglois qui ſoit ici, Monſieur Hyde étant allé à la Haye pour voir Monſieur le Prince d'Orange. Nous lui avons dit, que V. M. ne pouvoit rien changer dans la réſolution qu'elle avoit priſe, de faire ceſſer au mois de Janvier prochain les Conventions qu'elle avoit faites avec Meſſieurs les Etats le dix-ſeptiéme Mai dernier ſur la liberté de la pêche, & que nous le prïons d'en avertir Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Hollande, pour en informer leurs Maîtres.

Nous ſuivrons, Sire, exactement le Mémoire que V. M. nous a envoyé, & nous nous tiendrons à ce qu'elle a promis aux Etats touchant le Tarif du Traité de Commerce, ſur le pied de 1664. Sur quoi nous nous expliquerons avec Monſieur de Beverning à ſon retour de la Haye. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 28. Decembre 1677.

LEs deux Lettres que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire des dix-huit & vingt-deuxiéme de ce mois,

& le Mémoire qui y étoit joint, nous expliquent les intentions du Roi, ſur ce qui nous reſte à faire pour la concluſion du Traité de Commerce avec les Etats Généraux des Provinces-Unies : mais comme Monſieur de Beverning n'eſt pas ici, & que les clauſes qu'il faut changer ou rétrancher de ſon Projet, demandent plûtôt une conférence avec lui que l'envoi du Secretaire qu'il avoit laiſſé ici, nous avons ſeulement dit à ce dernier, que lorſque ledit Sieur de Beverning ſeroit de retour, nous eſpérions terminer promptement cette affaire avec lui, en rétranchant ſeulement les clauſes, ou inutiles, ou contraires aux Ordonnances de France, ou aux Traitez précédens. Mais comme il ne nous paroît pas que les Alliez veuillent avancer la Paix générale dans la conjoncture préſente, ni les Etats Généraux leur accommodement particulier avec la France, nous ne preſſerons dorénavant ce Traité de Commerce, qu'autant qu'il plaira au Roi de nous faire connoître qu'il eſt de ſon ſervice de le faire.

Les Alliez examinent déja ſur qui pourra tomber la Médiation, en cas de rupture de l'Angleterre avec la France. Monſieur de los Balbaſez a même demandé à Monſieur le Comte d'Oxenſtiern, ſi le Roi de Suéde feroit difficulté d'accepter le Pape pour Médiateur au défaut d'un autre, & celui-ci ayant fait connoître,

tre, que le Roi ſon Maitre n'y pourroit jamais conſentir, ledit Marquis a propoſé le Roi de Portugal. Toutes ces penſées nous ayant été rapportées par Monſieur le Comte d'Oxenſtiern, nous lui avons fait connoître, que nous étions tellement perſuadez que le Roi d'Angleterre ne feroit rien contre la qualité de Médiateur, qu'il avoit ſi dignement exercée juſqu'à préſent, que nous ne voulions entrer en aucune diſſertation ni examen de ceux qui pourroient remplir cette place. Vous jugerez par-là, Monſieur, des grandes eſpérances que les Alliez fondent ſur ce qui ſe paſſe à préſent en Angleterre. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 31. *Decembre* 1677.

NOus n'avons rien reçû, Monſieur, par cet ordinaire. Nous remîmes hier ès mains du Sieur Hulſt, Secretaire de l'Ambaſſade d'Hollande les obſervations que nous avons faites, ſur le Mémoire que vous nous avez envoyé, pour le communiquer enſuite à Monſieur de Beverning, qui eſt de retour ici de-

puis deux jours. Nous aurons l'honneur de vous informer par le prémier ordinaire de ce qu'il aura répondu sur cette affaire. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

Fin du Tome neuviéme & dernier.

TABLE
DU
TOME NEUVIEME.
L'Année 1677.
JUILLET.

Lettre du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du premier Juillet. pag. 1
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du premier Juillet.* 7
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 2 Juillet.* 8
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 2 Juillet.* 11
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 6 Juillet.* 14
- - - *du Roi à Messieurs les Plénipotentiaires, du 8 Juillet.* 16
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 8 Juillet.* 19
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 9 Juillet.* 21
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 9 Juillet.* 25
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 13 Juillet.* 26

Let-

TABLE.

Lettre du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 15 Juillet. 27
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 15 Juillet.* 30
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 16 Juillet.* 32
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 16 Juillet.* 35
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 20 Juillet.* 36
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 22 Juillet.* 38
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 22 Juillet.* 42
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 23 Juillet.* 44
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 23 Juillet.* 48
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 27 Juillet.* 49
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 29 Juillet.* 51
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 29 Juillet.* 53
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 30 Juillet.* 54
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne, du 30 Juillet.* 59

AOUT.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 3 Août. 61
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 5 Août.* 69

Let-

Lettre de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 5 Août. 72
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 6 Août.* 73
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 6 Août.* 76
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 10 Août.* 81
- - - *du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 12 Août.* 89
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 13 Août.* 95
- - - *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 17 Août.* 97
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 17 Août.* 100
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 20 Août.* 110
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 20 Août.* 115
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 24 Août.* 119
- - - *du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 26 Août.* 124
- - - *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 26 Août.* 129
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 27 Août.* 130
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 31 Août.* ibid.

TABLE.

SEPTEMBRE.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 3 Septembre. 132
--- *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 3 Septembre.* 135
--- *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 6 Septembre.* 137
--- *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 6 Septembre.* 141
--- *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 7 Septembre.* 142
--- *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 7 Septembre.* 146
--- *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 7 Septembre.* 148
--- *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 10 Septembre.* 149
--- *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 13 Septembre.* 152
--- *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 13 Septembre.* 155
--- *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 14 Septembre.* 156
--- *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 20 Septembre.* 174
--- *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 20 Septembre.* 176
--- *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 21 Septembre.* 178
--- *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 21 Septembre.* 179
--- *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 24 Septembre.* 180

Lai-

TABLE.

Lettre de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 24 Septembre. 186
--- *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 24 Septembre.* 187
--- *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 28 Septembre.* 188

OCTOBRE.

Lettre de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 1 Octobre. 193
--- *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 1 Octobre.* 202
--- *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 5 Octobre.* 205
--- *du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 7 Octobre.* 206
--- *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 7 Octobre.* 209
--- *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 8 Octobre.* 210
--- *du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 9 Octobre.* 211
--- *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 9 Octobre.* 215
--- *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 12 Octobre.* ibid.
--- *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 12 Octobre.* 220
--- *du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 14 Octobre.* 225
--- *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 14 Octobre.* 228
--- *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 15 Octobre.* 229

Let-

TABLE.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 15 Octobre. 234
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 19 Octobre.* 237
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 21 Octobre.* 240
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 21 Octobre.* 244
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 21 Octobre.* 245
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 22 Octobre.* 253
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 22 Octobre.* 257
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 26 Octobre.* 259
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 28 Octobre.* 260
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 28 Octobre.* 265
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 29 Octobre.* 266
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 29 Octobre.* 269
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 30 Octobre.* ibid.

NOVEMBRE.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 2 Novembre. 271
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 5 Novembre.* 272
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 5 Novembre.* 274

Lei-

Lettre de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 6 Novembre. 276
--- *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 9 Novembre.* 278
--- *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 12 Novembre.* 280
--- *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 13 Novembre.* 283
--- *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 16 Novembre.* 286
--- *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 19 Novembre.* 287
--- *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 20 Novembre.* 292
--- *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 20 Novembre.* 293
--- *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 23 Novembre.* 295
--- *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 25 Novembre.* 296
--- *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 25 Novembre.* 298
--- *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 26 Novembre.* 299
--- *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 26 Novembre.* 308
--- *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 30 Novembre.* 310
--- *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 30 Novembre.* 313

DE

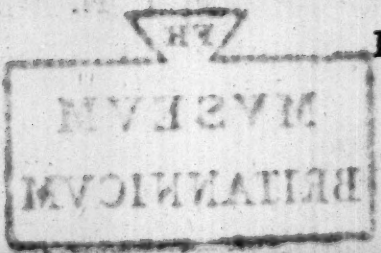


TABLE.

DECEMBRE.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 3 Decembre. 318
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 7 Decembre.* 320
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 9 Decembre.* 322
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 10 Decembre.* 325
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 14 Decembre.* 326
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 17 Decembre.* 329
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 18 Decembre.* 330
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 18 Decembre.* 332
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 21 Decembre.* 333
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 22 Decembre.* 337
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 24 Decembre.* 338
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 28 Decembre.* 339
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 28 Decembre.* 342
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 28 Decembre.* 343
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 28 Decembre* 345
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne, du 31 Décembre.* 347

FIN.

CATA-

MVSEVM
BRITANNICVM

CATALOGUE
DE
LIVRES
Qui ſe trouvent à Londres, chez J. NOURSE.

LIVRES FRANÇOIS.

5

MEdailles de grand & de moyen Bronze du Cabinet de la Reine CHRISTINE, *gravées auſſi délicatement qu'exactement d'après les Originaux, par le célèbre* PIETRO SANTES-BARTOLO, *en LXII. Planches, expliquées par Mr.* S. HAVERKAMP, *Profeſſeur dans l'Académie de Leyde.* Haye 1742. François-Latin, Folio.

——— *Le même Livre,* Grand Papier.

Hiſtoire des Anciens Parlemens de France, ou Etats Généraux du Royaume; avec l'Hiſtoire de France, depuis le Commencement de Monarchie juſques à Charles VIII., accompagnée de Refléxions Politiques ſur les Changemens arrivez dans le Gouvernement; à quoi l'on a joint les Mémoires préſentez au Duc d'Orleans, Régent de France, concernant les affaires de ce Royaume, par le Comte de BOULAINVILLIERS. Londres 1737. Fol.

Deſcription exacte de l'Univers, ou l'ANCIEN-

NE GEOGRAPHIE *Sacrée & Profane; à laquelle eſt joint une Relation des Evenemens & des Changemens les plus intéreſſans, arrivez dans les Empires, les Royaumes, les Souverainetez & les Républiques, depuis leur Etabliſſement juſqu'au Siécle préſent. Cet Ouvrage eſt précedé d'une Introduction à la* Géographie Ancienne, *où l'on rapporte en peu de mots tout ce qui concerne l'Ancien Monde, les Transmigrations des Nations, les Origines des Peuples, & généralement tout ce qui peut ſervir à éclaircir l'Hiſtoire.* Haye 1740. avec LXIII. Cartes Géographiques, Folio, Format d'Atlas.

Méthode pour dreſſer les Chevaux, par le très-Haut Prince de NEWCASTLE. Londres 1737. avec de très-belles Figures, Fol. Edition magnifique.

——— *Le même Ouvrage*, ſur du Papier Impérial.

La Parfaite Connoiſſance des Chevaux, par Monſr. SAULNIER. Haye 1734. avec 60. Planches. Fol.

——— *Le même Livre*, en grand Papier.

Art de monter à Cheval, ou Deſcription du Manège dans ſa perfection, par Mr. le Baron d'EISEMBERG. Haye 1740. avec 60. Planches, gravées par PICART. Fol. Obl.

De l'Attaque & de la Défenſe des Places, par Monſr. le Maréchal de VAUBAN, Haye 1737. avec 36. belles Planches. 4.

——— *Le Second Volume du même Ouvrage, contenant un Traité des Mines par le même*

même Auteur, & un Traité de l'Art de la Guerre, avec une Table générale pour les deux Volumes, & des Figures. Haye 1742. 4.

La BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE, *ou Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans de la Grande Bretagne, par une Societé de Gens de Lettres à Londres*, Haye 1734-1742. XXXVIII. Parties 8.

Les Cent Nouvelles Nouvelles, par Mad. de GOMEZ, Haye 1735. 20. vol. 12.

Diſcours Hiſtoriques, Critiques, Théologiques & Moraux, ſur les Evenemens les plus mémorables de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, avec de très belles Figures, Lettres griſes, Vignettes, & Culs-de-lampe, gravez ſur les Deſſeins de Mrs. HOET, HOUBRAKEN & PICART LE ROMAIN. Haye 1727-1739. 6 vol. Fol. Papier Median.

——— Sur du Papier Royal.

——— Sur du Papier Superroyal.

——— Sur du Papier Impérial.

——— *Les mêmes Diſcours* en XI. Volumes 8.

Etat Militaire de l'Empire Ottoman, par Mr. le Comte MARSIGLI, 2 vol. Italien François, Fol. avec des Figures & des Cartes Géographiques.

Examen du Pyrrhoniſme Ancien & Moderne, par Mr. de CROUSAZ. Haye 1733. Fol. *Cet Ouvrage eſt imprimé ſur le même Format du Dictionaire & des Oeuvres de* BAYLE, *dont l'Auteur fait une Critique perpetuelle.*

——— *Le même*, en Grand Papier.

Eſſai Hiſtorique & Philoſophique ſur le Goût. Haye 1737. 8.

La GUERRE SERAPHIQUE, *ou Hiſtoire des Perils qu'a couru la Barbe des* Capucins, *par les violentes Attaques des* Cordeliers; *avec une Diſſertation ſur l'Inſcription qui ſe trouve au Portail de l'Egliſe de Rheims:* Deo Homini & Beato Franciſco, utrique Crucifixo. Haye 1739. 12.

Hiſtoire METALLIQUE *des XVII. Provinces des Païs-Bas, depuis l'Abdication de l'Empereur Charles V. en* 1555. *juſqu'à la Paix de Bade en* 1716. *par Mr.* VAN LOON. Haye 1736. avec plus de 3000. Médailles, 5 vol. Fol.

——— *Le même Ouvrage*, en Grand Papier.

Hiſtoire du XVI. Siécle, par Mr. DURAND, Haye 1735. 4 vol. 12.

Les Hommes Illuſtres qui ont paru en France, par Mr. PERRAULT, Haye 1736. 2 vol. 8.

*Mémoires d'*Anne Marie de MORAS, *Comteſſe de* COURBON, *écrits par Elle-même.* Haye 1740. 4. Parties 12.

Oeuvres de CLEMENT MAROT, *revûës ſur pluſieurs Manuſcrits, & ſur plus de quarante Editions, augmentées, tant de diverſes Poëſies véritables, que de celles qu'on lui a fauſſement attribuées, avec les Ouvrages de* JEAN MAROT *ſon Pere, & ceux de* MICHEL MAROT *ſon Fils*, Haye 1731. 6 vol. 12.

Le PAISAN GENTILHOMME, *ou Avantures de*

de Mr. Ranſau, *& ſon Voyage aux Iſles Jumelles.* Haye 1735. 12.

Recueil complet d'Eſtampes qui repréſentent les Evenemens les plus Mémorables de l'Ancien & du Nouveau Teſtament (ſans Diſcours) gravées ſur les Deſſeins de Mrs. Hoet, Houbraken & Picart. Sur du Papier Median.

——— Sur du Papier Royal.

——— Sur du Papier Superroyal.

——— Sur du Papier Impérial.

Le Nouveau Teſtament avec les Notes de Meſſieurs de Beausobre & Lenfant. Amſt. 1741. 2 vol. 4.

Les Remarques Hiſtoriques, Critiques, & Philologiques, ſur le Nouveau Teſtament, par Monſr. De Beausobre le Pere. Haye 1742. 2 vol. 4.

Le Siége de Calais, *Nouvelle Hiſtorique,* Haye 1739. 12.

Traité des Armes, par le Sr. P. J. F. Girard, *ancien Officier de Marine: enſeignant la manière de combattre de l'Epée en Pointe ſeule, toutes les Gardes étrangeres, l'Eſpadon, les Piques, Hallebardes, Bayonnettes au bout du Fuſil, Fleaux briſez, & Batons aux deux Bouts: enſemble à faire de bonne grace le Salut de l'Eſponton, l'Exercice du Fuſil, & celui de la Grenadiére, tels qu'ils ſe pratiquent aujourd'hui dans l'Art Militaire de France; orné de 116. belles Planches.* Haye 1739. Quarto Obl.

Voyage de Corneille le Brun *au Levant, c'eſt-à-dire dans les principaux endroits de l'Aſie Mineure, dans les Iſles de Chio, Rho-*

des, Chypre &c. de même que dans les plus considerables Villes d'Egypte, de Syrie & de la Terre Sainte, enrichi d'un grand nombre de Figures en Taille douce. Haye 1732. 5 vol. 4.

——— *Le même*, en Grand Papier 5. vol. 4.

PHARSAMON, *ou les Nouvelles Folies Romanesques, par Monsr.* MARIVAUX. Haye 1736. 2 vol. 12.

L'Histoire d'Angleterre par Monsr. DE RAPIN-THOIRAS. Haye XIII. vol. 4.

Le Suplement au Corps Diplomatique, avec le Corps Diplomatique Cérémoniel, & l'Histoire des anciens Traitez, par Mr. de BARBEYRAC, 5 vol. Fol.

——— *Le même*, en Grand Papier.

L'Histoire de la Chine, & de la Tartarie Chinoise, par le P. DU HALDE. Paris 1735. 4 vol. avec des Figures & des Cartes Géographiques.

Antiquitez de la Monarchie Françoise, par le P. MONTFAUCON, Paris, 5 vol. *Fol.*

——— *Le même*, en Grand Papier.

Traité de la Dissolution du Mariage pour cause d'Impuissance, avec quelques Piéces curieuses sur le même sujet. Luxemb. 1735. 8.

Journal Helvétique, ou Recueil de Piéces Fugitives de Litérature choisie, Poesie, de Traits d'Histoire ancienne & moderne, de Découvertes, des Sciences & des Arts, &c. 8.

Mémoires pour servir à l'Histoire de la Fête des Fous, qui se faisoit autrefois dans plusieurs

ſieurs Egliſes. Lauſanne, 1741. fig. 4

Refléxions ſur les Ouvrages de Litérature. Paris. 1738. 12. vol. 12.

Hiſtoire de FREDERIC GUILLAUME I *Roi de Pruſſe.* Amſt. 1741. 2 vol. 12.

Hiſtoire DE DON RANUCIO D'ALETEZ. Veniſe 1738. fig. 2 vol. 12.

Relation de l'Expédition de la Flote Angloiſe en 1718. 1719. *&* 1720, *par l'Amiral* BING. Haye 1741. 12.

Défenſe du Chriſtianiſme, ou, Préſervatif contre un Ouvrage intitulé, Lettres ſur la Religion eſſentielle à l'Homme. Lauſanne 1740. 8.

Le Perroquet, ou, Mélange de diverſes Piéces intéreſſantes pour l'eſprit & pour le cœur. Francf. 1742. 2 vol. 8.

Hiſtoire du Prince FRANÇOIS EUGENE DE SAVOYE. Amſt. 1740, 5 vol. 12.

Mémoires Anecdotes pour ſervir à l'Hiſtoire de Mr. DU LIZ, *& la ſuite de ſes Avantures, après la Cataſtrophe de celle de Mademoiſelle* PELISSIER. Lond. 1739. 8.

Deſcription du Cap de Bonne Eſpérance, l'Hiſtoire Naturelle du Païs, la Religion, les Mœurs, & l'Uſage des Hottentots, & l'Etabliſſement des Hollandois. Amſt. 1741. 3 vol. fig. 8.

Hiſtoire, Obligations, & Statuts de la très Venérable Confraternité des FRANCS-MAÇONS. Francf. 1742. 8.

La Logique, ou Syſtème de Réfléxions qui peuvent contribuer à la netteté & à l'étendue de nos Connoiſſances. Lauſanne 1741. 6 vol. 12.

Mémoires de Condé, ou Recueil pour servir à l'Hiſtoire de France, contenant ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable dans ce Royaume ſous les Régnes de FRANÇOIS II. & CHARLES IX. Amſt. 1740. 6 vol. 12.

****

LIBRI LATINI.

THeſaurus Antiquitatum Italiæ, Neapolis, Siciliæ, Corſicæ, Melitæ, &c. curâ illuſtrium Profeſſorum, GRÆVII, PERIZONII, BURMANNI, & HAVERCAMPI; cum Figuris, Numiſmatibus, & Mappis Geographicis, 45 *vol. Fol.*

——— Idem Liber, *Charta Majori.*

——— Idem, *XXXIX. voluminibus, Fol. Charta Majori, & Minori.*

Nummophylacium Reginæ CHRISTINÆ, quod comprehendit Numiſmata Ærea Imperatorum Romanorum Latina, Græca, atque in Coloniis cuſa, quondam à PETRO-SANTES-BARTOLO, ſummo artificio, ſummâque fide Æri inciſa, nunc primùm prodeunt cum Commentario SIGEB. HAVERCAMPI, in Univerſitate Lugduno-Batava Profeſſoris. *Hagæ Com.* 1742. *Lat. & Gall. cum LXII. Tabulis. Fol.*

——— Idem, *Charta Maj.*

Accuratiſſima Orbis Delineatio, ſive GEOGRAPHIA VETUS Sacra & Profana: exhibens quicquid Imperiorum, Regnorum, Principatuum, Rerumpublicarum, ab initio

tio rerum ad præſentem uſque Mundi ſtatum fuit. Præmiſſa eſt Introductio ad Geographiam Antiquam, quâ Orbis Vetus, Gentium Migrationes, Populorum Origines, & quicquid Hiſtorias illuſtrare poteſt, breviter refertur. *Hagæ Comitum* 1740. *cum LXIII. Tabulis Geographicis, Forma Atlantica, Fol.*

Acta quædam Eccleſiæ ULTRAJECTINÆ, exhibita in Defenſionem Jurium Illuſtriſſimi Archiepiſcopi & Capituli ejuſdem Eccleſiæ, adverſus Scripta Eminentiſſimi Cardinalis Archiepiſcopi Mechlinienſis, cum Præfatione ad Illuſtriſſimos omnes inclytæ Germaniæ Archiepiſcopos. *Hagæ Comitum* 1737. 4.

BREVIARIUM Rothomagenſe, Illuſtriſſ. & Reverendiſſ. in Chriſto Patris *Ludovici de la Vergne de Treſſan*, Rothomagenſis Archiepiſcopi, autoritate reformatum & editum. 1739. 4 *vol.* 18. *Rubro Nig. cum fig.*

JAC. DE BIE Numiſmata Aurea Imperatorum Romanorum, à Julio Cæſare ad Heraclium uſque, Excellentiſſimi, dum viveret, Caroli DUCIS CROSII & ARSCHOTANI magno & ſumptuoſo ſtudio collecta; accedit LUD. SMIDS Romanorum Imperatorum Pinacotheca; ex recenſione & cum notis SIG. HAVERCAMPI. *Amſt.* 1738. *cum Fig. & Numiſmatibus.* 4.

BIBLIOTHECA Hohendorfiana, Hulſiana, Marckiana, Kryſiana & Du Boiſiana. *Hagæ Comitum. XV. vol.* 8.

CLE-

CLERICI Opera Philoſophica, *Amſt.* 1722. 4 *vol.* 12.

CATALOGUS Librorum qui in Theſauris Romano, Græco, & Siculo continentur. *Leidæ* 1725. 8.

Compendium Moralis Evangelicæ, ſive Conſiderationes Chriſtianæ in NOVUM TESTAMENTUM: *Lovanii* 1694. 4 *vol.* 12. *Editio Nitidiſſima.*

Jo. HARDUINI Opera varia; in quibus continentur: I. Undecim Athei hodierni: ſcilicet Janſſenius, Martin, Thomaſſin, Mallebranche, Queſnel, Arnaud, Nicole, Paſcal, Deſcartes, Le Grand, & Regis. II. Platon expliqué. III. Pſeudo Virgilius. IV. Pſeudo-Horatius. V. Numiſmata Sæculi Juſtinianei VI. Antiqua Numiſmata Sæculi Theodoſiani. VII. Numiſmata Regum Francorum. *Hagæ Com.* 1733. *cum LVII. Tabulis Numiſmatum. Fol.*

——— Idem, *Charta Majori.*

Jo. HARDUINI Commentarius in Novum Teſtamentum: accedit ejuſdem Autoris Lucubratio, in cujus prima parte oſtenditur, Cepham, à Paulo reprehenſum, Petrum non eſſe: in altera parte, Joannis Apoſtoli de Sanctiſſima Trinitate locus explanatur, & eidem Autori ſuo vindicatur. *Hagæ Comitum* 1740. *Fol.*

——— Idem, *Charta Majori.*

ANT. MATTHÆI Veteris Ævi Analecta, ſeu Vetera Monumenta hactenùs nondùm viſa, quibus continentur Scriptores varii, qui præcipuè Hiſtoriam Univerſalem, Expeditiones in Terram Sanctam, Res Germaniæ,

maniæ, Gelriæ, Hollandiæ, Ultrajecti, Frisiæ, tam Occidentalis quàm Orientalis, & Groningæ, ut & Gesta Equestris Ordinis Teutonici, Dominorum de Brederode, de Culemburch, & de Arckel, memoriæ prodiderunt. Prætereà Itineraria, Testamenta vetera, & Doctorum Virorum Epistolæ. *Hagæ Com.* 1738. 5 *vol.* 4.

——— Idem, *Charta Majori.*

HOSPITALII, Galliarum Cancellarii, Carmina. *Amst.* 1732. 8.

LIMBORCH Theologia Christiana: adjuncta est Relatio Historica de Origine & Progressu Controversiarum in Fœderato Belgio de Prædestinatione. *Hagæ Com.* 1736. *Fol.*

Jo JAC. SCHEUCHZERI Herbarium Diluvianum. *Lugd. Bat.* 1723. *fig. Fol.*

——— Idem Liber, *Charta Majori.*

——— Ejusdem SCHEUCHZERI Itinera per Helvetiæ Alpinas Regiones facta; plurimis Tabulis æneis illustrata. *Lugd. Bat.* 1723. 4 *vol. charta maj.* 4.

P. REBUFFI Commentarius in Constitutionis Regias. *Amst.* 1668. *Fol.*

SANTORINI Observationes Anatomicæ. *Lugd. Bat.* 1739. *Fig.* 4.

S. JUSTINI, Philosophi & Martyris, Opera omnia, Gr. & Lat., Studio Benedictinorum. *Hagæ Com.* 1743.

——— Idem Liber, *charta maj.*

TURRETINI Prælectiones Criticæ, Theologicæ, & Concionatoriæ in Pauli ad Romanos Epistolæ Capita XI. *Lausannæ* 1741. 4.

Is.

Is. NEWTON Optice, ſive de Reflexionibus, Refractionibus Inflexionibus, & Coloribus Lucis. *Lauſannæ* 1740. 4.

A. B. TREKELL de Origine ac Progreſſu Teſtamenti Factionis præſertim apud Romanos; in qua præterea multi Veterum Romanorum Ritus, Mores, Leges, multa Juris & Veterum Scriptorum Loca illuſtrantur. *Lipſ.* 1739.

Sam. WERENFELSII Opuſcula Theologica, Philoſophica, & Philologica. *Lauſannæ* 1739. 2 vol. 4.

Fin du Tome Neuviéme.

SUPPLEMENT
AUX
LETTRES, MEMOIRES
ET
NEGOCIATIONS
DE MONSIEUR LE
COMTE D'ESTRADES,
SERVANT A L'ECLAIRCISSEMENT DE L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE
DES
PROVINCES-UNIES,
Pour les Années 1674 & 1675.

A LONDRES,
Chez J. NOURSE, proche Temple-Bar.
MDCCLXIII.

SUPPLÉMENT

AUX

LETTRES, MÉMOIRES

ET

NÉGOCIATIONS

DE Monsieur LE

Comte D'Estrades,

SERVANT A L'ÉCLAIRCISSEMENT DE L'Hiſtoire DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES,

Pour les Années 1674 & 1675.

A LONDRES,
Chez J. NOURSE, proche Temple-Bar.
M. DCC. LXIII.

SUPPLEMENT
AUX
LETTRES, MEMOIRES
ET
NEGOCIATIONS
DE MONSIEUR LE
COMTE D'ESTRADES.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 15 Janvier 1674, à Saint-Germain.

J'ai reçu vos lettres des 7 & 9 de ce mois. Le Roi a été fort content de ce que vous avez trouvé moyen de faire paſſer de la houille à Maſtricht, & déſireroit fort que vous puiſſiez y faire venir quelque grand

bateau de Liége chargé de toutes les choſes dont on peut avoir beſoin. Il ſemble que cela ne ſeroit pas impoſſible, en donnant quelque alarme à la garniſon de Navagne. Ce ſeroit aſſurément un fort grand avantage; & S. M. s'attend bien que vous ferez ſur cela tout ce qui ſera humainement poſſible. Cependant je ſuis bien aiſe de voir que vous ſoyez content du nombre des troupes qui compoſent la garniſon, que vous avez préſentement, puiſqu'elle vous mettra en état d'être en repos ſur la conſervation de la place. Il ſera bien néceſſaire que vous vous appliquiez à perſécuter les garniſons de Navagne & d'Argenteau, afin qu'à force de leur faire des priſonniers, on les réduiſe à n'oſer ſortir.

Il y a bien de l'apparence que M. de Liſola doit bientôt partir de Liége pour s'en retourner à Cologne; comme ce ſeroit un grand avantage de le pouvoir prendre, & que même il n'y auroit pas grand inconvénient de le tuer, pour peu que lui ou ceux qui ſeroient avec lui ſe défendiſſent, parce que c'eſt un homme fort impertinent dans ſes diſcours, & qui emploie tout ſon crédit, toute ſon induſtrie, dont il ne manque pas, contre les intérêts de la France avec un acharnement terrible. Vous ne ſçauriez croire combien vous feriez votre cour à ſa Majeſté, ſi vous pouviez faire exécuter ce projet, lorſqu'il s'en retournera, dont le Sieur Descarrieres peut bien vous avertir. J'ai ſçu qu'il étoit venu en caroſſe juſqu'à Ruremon-

monde, d'où il s'étoit rendu à Namur par des chemins détournés. Ce ſera à vous à prendre des meſures pour ne le pas manquer, s'il eſt poſſible.

Extrait de la lettre de M. le Comte de Monterey à M. le Prince d'Orange. Du 22 Avril 1674.

VOtre Alteſſe ſera avertie que le Roi de France eſt parti le 19 de ce mois pour aller attaquer la Franche-Comté que j'appréhende qu'il n'emporte, & qu'après cela il vienne en Flandre avec toutes ſes armées; ce qui me fait redoubler mes prieres à V. A. afin qu'elle nous envoye le plus de troupes qu'elle pourra pour tâcher d'entreprendre quelque choſe avant que les ennemis ſortent de la Franche-Comté.

Comme V. A. a toujours cherché les occaſions de gloire, je crois qu'elle ne laiſſera pas paſſer celle-ci contre ſes plus grands ennemis, ſans venir elle-même y prendre la part qu'elle mérite. Je mettrai dans Malines les premieres troupes qui viendront, & placerai les autres en des lieux d'où l'on pourra bien les joindre enſemble. M. le Prince doit aſſembler ſon armée près Tournay. Selon les avis que j'ai elle ſera de trente mille hommes. Toute la cavalerie des ennemis eſt en méchant état.

Copie d'une lettre du correſpondant de M. le Comte d'Eſtrades. Du 25 Avril 1674.

SOn Alteſſe eſt venue à Utrecht pour regler toutes choſes & rétablir cette province dans ſon rang, quoique la Hollande veuille l'en ôter par ſa défection. Je vous envoye l'extrait de la lettre de M. le Comte de Monterey, qui a été apportée par un courier exprès. S. A. lui répond qu'elle fera partir la flotte à la fin de ce mois, qu'il y aura ſeize cens hommes de guerre deſſus, qui ont ordre de faire une deſcente en France, & qu'il enverra en Flandre autant de cavalerie & d'infanterie qu'il pourra par deſſus le nombre qu'il a promis, ſans dégarnir ſes places. Pour le ſecours de la Flandre, S. A. ſe propoſe d'y aller elle-même.

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Du 30 Avril 1674.

SOn Alteſſe mon maître eſt fort perſuadée que l'on a été bien fâché en France de la ruine de la cabale de Loeveſtein qui étoit toute pour la France & contre S. A.

Tous les diſcours qu'on a tenus contre S.

S. A. à Utrecht par les principaux Officiers l'ont perſuadé du peu d'eſtime que le Roi de France fait de ſa perſonne.

Mon maître à été forcé de ſe jetter dans la ligue où il eſt à préſent engagé avec l'Empire, l'Eſpagne & le Duc de Lorraine: & comme il y a un article du traité de ne faire point de paix que les choſes ne ſoient remiſes au même état où elles étoient à la paix des Pirenées, je vois les affaires de la paix bien éloignées, l'humeur de S. A. & ſon inclination étant de tenir exactement la parole qu'il a donnée par le traité, & ne voyant pas une plus grande ſureté pour lui & pour les Etats Généraux que de ſe tenir ferme dans la ligue qu'il a faite.

M. de Roye écrit d'Angleterre à S. A. que les affaires s'accommodent, & qu'on conſent à préſent de faire des levées pour Meſſieurs les Etats Généraux.

Notre flotte doit partir le 10. Les Eſpagnols y joignent ſeize grands vaiſſeaux & ſix mille hommes de pied. S. A. a fait embarquer ſeize mille hommes commandés par M. le Comte de Horn. On ſe promet beaucoup de cette flotte, & de porter la guerre dans le cœur de la France.

Prenez garde à Dunkerque; je ſçais qu'on a propoſé une deſcente à Mardick & d'attaquer Dunkerque & Gravelines tout enſemble.

S. A. part en peu de jours pour aller dans le Brabant. Il menera trente mille hommes de pied & dix mille chevaux. Les places

ſeront gardées par des milices qu'on leve. Il hazardera toute choſes pour empêcher la perte de la Flandre.

L'abandonnement des places du côté de la Hollande perſuade ces gens-ci que le Roi manque de troupes, ce qui lui fait quitter de belles places comme Zutphen, Wezel, Rees, Arnhem & Nimegue. On croit qu'il en ſera bientôt de même de Grave & de Maſtricht, & que l'argent manque en France pour ſoutenir la guerre que le Roi de France a entrepriſe.

L'Empereur promet d'entrer en campagne avec quarante mille hommes de pied, S. A. avec trente mille hommes de pied & dix mille chevaux. Le Duc de Lorraine avec celle qui a pris notre parti a ſeize mille hommes par l'accommodement de M. de Munſter. On prétend que ſes troupes & celles de M. de Cologne ſeront au ſervice de l'Empereur, & qu'ainſi on empêchera le Roi de France de faire aucune conquête dans la Flandre.

Pour celle de la Franche-Comté, c'eſt un pays ſi éloigné, que cela ne donne aucun ombrage; mais l'on croit que Beſançon durera long-temps, & que les troupes que le Duc de Lorraine commande & celles de l'Empereur arriveront aſſez à temps pour ſecourir cette place.

On eſpere fort que les armées du Roi ne ſubſiſteront pas la campagne entière, & que pourvû qu'on leur réſiſte trois mois elles ſeront détruites par elles mêmes. On

a réſolu de ruiner tous les pays qui payent contribution, afin que les places ne puiſſent ſubſiſter que de l'argent de la France, ce qui ne pourra pas durer long-temps; qu'ainſi en trainant la guerre on en viendra à bout. Voilà ce qu'on inſinue à S. A. M. le Comte de Waldeck & M. le Rhingrave appuyent fort les intérêts de l'Eſpagne, & diſent continuellement à S. A. qu'il n'y a de ſureté pour lui qu'en conſervant la ligue qu'il a faite avec l'Eſpagne, l'Empire & la Lorraine. Perſonne ne parle pour la France: ainſi les maximes du temps ſont ſuivies.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 29. Mai 1674, au camp devant Dole.

J'Ai reçû la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 19 de ce mois. Le Roi trouve bon que vous envoyiez encore cinq cens écus à l'homme que vous ſçavez, outre les premiers cinq cens écus portés par ma derniere, & que vous répondiez à celle qu'il vous a écrite du 10 de ce mois beaucoup d'honnêtetés de votre part pour M. le Prince d'Orange, lui témoignant un grand déſir de pouvoir contribuer à rétablir la paix entre la France & les Etats Généraux par la

connoiſſance que vous avez des grands avantages que M. le Prince d'Orange en peut retirer, & ce que vous appréhendez pour lui des mauvais ſuccès qu'il eſt impoſſible qu'il n'ait en Flandre; que vous êtes perſuadé que le Roi ne feroit pas difficulté de faire négocier en Angleterre la paix avec les Etats Généraux; mais que vous ſouhaiteriez à la conſidération de M. le Prince d'Orange qu'il n'y eut point de médiateur entre lui & le Roi, afin que S. M. put lui ſçavoir gré de ce qui ſe négocieroit avec les Etats Généraux, & en même temps prendre avec lui des meſures pour le maintien de ſon autorité qu'il eſt impoſſible que les Etats ne cherchent à diminuer dès qu'ils ſeront en paix; que vous croyez que M. le Prince d'Orange a trop d'eſprit pour ajouter foi aux contes que les gens qui prennent de l'argent pour le maintenir dans les intérêts des Eſpagnols, lui peuvent faire de l'averſion & du mépris que S. M. a pour lui, puiſque vous êtes bien informé que de toutes les hiſtoires que l'on publie en Hollande ſur cela, il n'y en a pas une qui ſoit véritable.

Ecrivez lui par une lettre ſéparée que vous n'avez pas voulu lui parler du commerce qu'il a avec vous dans votre autre lettre, parce que vous avez voulu qu'il la pût montrer à ſon maître en orignal, que vous lui demandez en confiance quelle eſt l'inſtruction de ceux qui commandent la flotte, & qu'il vous donne avis le plus ſouvent qu'il pourra des réſolutions que M. le Comte de Monterey pour-

pou ra prendre avec ſon maître pour l'action des armées.

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Du 20 Juin 1674.

JE vous envoye un de mes gens habillé en payſan, pour vous donner avis que, dans le conſeil qui ſe tint hier, S. A. mon maître, & M. le Comte de Monterey, ont réſolu d'envoyer des exprès en diligence à M. le Comte de Souches, pour faire hâter la marche de ſon armée, ſans s'arrêter davantage devant vos quartiers. Il doit ſe joindre à notre armée. On fait un pont à Huy, & celui de Namur pourra faire paſſer plus promptement la Meuſe à l'armée impériale. Il a été réſolu de donner la bataille à M. le Prince de Condé, & on ne doute pas d'un bon ſuccès par les grandes forces que nous aurons. On fait état que, tout joint enſemble, il y aura trente mille chevaux & ſoixante mille hommes de pied.

Copie d'une autre lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Le 21 Juin 1674.

JE vous écrivis hier; depuis ce temps-là les affaires ſont bien changées. Deux exprès de l'Electeur Palatin ſont arrivés, qui

demandent du ſecours, ſans lequel le Palatinat eſt perdu, M. de Turenne ayant défait l'armée de l'Empereur qui étoit de ce côté-là. Toutes les apparences ſont que M. le Comte de Souches aura ordre d'envoyer des troupes de ſon armée, & que le projet que je vous avois mandé ne s'exécutera pas. Si j'apprends quelque choſe, je vous le ferai ſçavoir.

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades a M. de Louvois. Du 22 Juin 1674, à Maſtricht.

CE mot n'eſt que pour les deux billets cijoints que je viens de reçevoir de mon ami, par leſquels vous verrez que la nouvelle de la bataille gagnée par M. de Turenne, rompt bien des meſures aux ennemis.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 2 Juillet 1674, à Verſailles.

J'Ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 26 du mois paſſé, avec les copies qui y étoient jointes. Je ferai

ſerai dorenavant auſſi ponctuel à entretenir correſpondance avec vous, que je l'ai été peu pendant que le Roi a été en Bourgogne. Il eſt fort important que vous entreteniez avec ſoin la correſpondance avec votre ami, parce qu'il me paroît ſûr & de bonne foi. Vous pouvez lui mettre dans l'eſprit que, ſi ſes avis donnoient occaſion de faire quelque choſe de conſidérable, il recevroit une récompenſe qui y ſeroit proportionnée. Comme ces ſortes de gens-là ne vont que par intérêt, il faut dans un mois lui envoyer encore cinq cens écus, & l'exhorter à vous écrire ſouvent les lettres les plus amples qu'il pourra.

Je ſuis, &c.

LETTRE

De M. le Duc de Chaune Gouverneur de Bretagne à M. de Louvois. Du 4 Juillet 1674, à Hennebon.

MONSIEUR,

Je dépêche ce courier à S. M. pour l'informer que la flotte mit hier au ſoir á la voile. Je vous envoye la relation de ce qui s'eſt paſſé depuis le 23 que la flotte mouilla devant Beliſle.

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Du 10 Juillet 1674.

MOnſieur de Louvigny a aſſuré à mon maître & à M. le Comte de Monterey, de la part de M. le Comte de Souches, qu'il marcheroit ver Givet. Mais par le rapport de M. de Louvigny, il y a grande diviſion entre le Comte de Souches & le Général de la cavalerie Sporck, lequel fait piller ſans aucun reſpect tous les lieux que le Comte de Souches fait garder. S. A. mon maître ne s'avancera pas qu'il ne ſoit aſſuré que les Impériaux aient paſſé la Meuſe. On ne peut faire aucun fondement aſſuré ſur ce qu'ils promettent; & comme S. A. eſt méfiante de ſon naturel, il veut voir exécuter ce qu'on lui promet avant de s'engager.

M. de Louvigny a aſſuré S. A. que le Comte de Souches avoit envoyé ordre aux troupes de M. de Munſter qui ont paſſé la riviere, de marcher dans le Palatinat, & d'aller joindre M. de Bournonville. On doit prendre garde à Graves: le deſſein eſt de l'inveſtir juſqu'à ce qu'on puiſſe l'aſſiéger. M. le Comte de Monterey a commandé ſix compagnies d'infanterie & quatre de cavalerie, pour mettre dans le château de Boſmel, qui n'eſt qu'à trois lieues de Graves, & qui coupe la communication de Mazeick à Graves.

On eſpere que M. de Brandebourg & les

Ducs

Ducs de Zell & de Brunſwick donneront dix mille hommes pour ſe joindre à nos troupes.

S. A. mon maître a reçu des lettres de l'amiral Ruiter de tout ce qui s'eſt paſſé dans la deſcente de Beliſle, & de l'iſle de Noirmouſtiers. Il n'en eſt pas trop ſatisfait. Il dit, après avoir lû ſes lettres, que cette armée navale avoit bien couté de l'argent pour avoir fait ſi peu de choſe, mais qu'il falloit voir ce qui ſe paſſera avant que ladite flotte revienne en Hollande.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 11 *Juillet* 1674, *à Verſailles.*

J'Ai reçu, Monſieur avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois, la copie qui y étoit jointe, de ce que votre ami vous a écrit le 4 de ce mois, dans laquelle le Roi a vû avec bien du plaiſir, ce qu'il avoit tant d'impatience d'apprendre, c'eſt à dire, le réſultat de la conférence tenue entre les Généraux ennemis ledit jour 4. Mais comme il eſt porté par ce qui fut arrêté entre eux, que chacun d'eux marcheroit le 5 de ce mois, & que le 8 les Eſpagnols ni le Prince d'Orange n'avoient point encore bougé, S. M. attend avec impatience d'apprendre par les premieres lettres que vous

vous aurez reçues de votre ami, ce qui les en aura empêché, & ce qu'ils auront réſolu après qu'ils auront appris que M. de Turenne, ayant paſſé le Rhin à Philipsbourg, a chaſſé & même défait une partie de l'arriere-garde de l'armée de Bournonville, l'ayant pouſſée juſqu'à Francfort; enſorte que M. de Turenne eſt préſentement maître de la campagne dans le Palatinat, & M. l'Electeur Palatin réduit en un très-méchant état, y ayant grande apparence que cette nouvelle fera changer d'avis à M. de Souches & le rappellera vers le Rhin.

Le Roi déſire que vous continuiez avec grand ſoin la correſpondance que vous avez avec cet homme, lui envoyant des préſens tout auſſi ſouvent que vous le jugerez à propos, pour continuer à vous avertir fidélement & diligemment de tout ce qui viendra à ſa connoiſſance. S. M. déſire auſſi que par une lettre à part vous répondiez à ce qu'il vous mande de ce qui s'eſt paſſé entre lui & ſon maître, en lui témoignant que la part que vous ne pouvez vous empêcher de prendre en ce qui le touche, vous le fait voir avec beaucoup de déplaiſir auſſi expoſé qu'il l'eſt aux artifices des Eſpagnols, qui lui ſeront perdre ſon armée s'ils ſuit toutes les propoſitions qu'on lui fera, ou le perdront de réputation en l'accuſant d'avoir refuſé de faire ce qui étoit néceſſaire pour le bien de la cauſe commune; qu'il y a encore une autre choſe qui vous fait encore plus de peine dans la joie que vous avez du bonheur des

affai-

affaires du Roi, qui eſt que par toutes les nouvelles que vous avez, vous ne doutez point qu'à la fin de cette campagne les Etats Généraux ne veuillent la paix, & pour l'intérêt de leur commerce, & pour reprimer l'autorité que M. le Prince d'Orange a ſur eux; que ſi cette paix ſe fait ſans que M. le Prince d'Orange ait pris aucune meſure avec le Roi, il ſera bien difficile que le Roi perſuadé de l'averſion du Prince d'Orange pour les intérêts de la France, n'appuie les intérêts de celui qui lui ſera contraire; au lieu que ſi le Prince d'Orange prenoit des meſures avec le Roi, le Roi pourroit, en accordant aux Etats Généraux des conditions auſſi douces & favorables que vous êtes perſuadé que S. M. voudra bien accorder, faire inſérer dans le traité de paix toutes les conditions que M. le Prince d'Orange pourroit déſirer pour le maintien de ſon autorité, même pour la faire augmenter; ce que les Etats Généraux ne pourroient jamais refuſer, parce que le peuple qui dans une paix favorable avec la France trouveroit la fin de ſes maux, ne ſouffriroit pas que les magiſtrats la retardaſſent pour leur propre intérêt; que vous avouez qu'il eſt difficile de traiter de pareilles choſes par lettre, mais que comme il ne ſera plus temps de le faire à la fin de la campagne, vous ne pouvez vous empêcher de lui en parler encore une fois; que ce ſeroit avec le plus grand plaiſir du monde que vous auriez une conférence avec ſon maître ſi cela étoit praticable ſans

un

un trop grand éclat; mais que comme cela n'eſt pas poſſible dans le temps préſent, qu'il voie ſi par une lettre bien chiffrée il ne pourroit point vous expliquer quels ſeroient les ſentimens de ſon maître ſur cette paix, afin que vous puiſſiez, pendant que la conjoncture eſt favorable, lui rendre un ſervice que vous croyez de n'être plus en état de lui rendre dans trois mois.

Vous pouvez ajouter enſuite que vous avez appris avec plaiſir par les nouvelles que vous avez reçûes de France, que dans les deſcentes que le Comte de Horn a faites dans le plat-pays de Beliſle & dans l'iſle de Noirmoutiers, il n'y a fait aucun autre dégat que celui qui étoit néceſſaire pour la ſubſiſtance de ſes troupes, parce que vous ne doutez point que la moderation du Comte de Horn ne lui ait été ordonnée par M. le Prince d'Orange que vous croyez qui ne ſçauroit faire qu'un bon effet, & que vous lui donnez pour conſeil, ſi ſon maître veut continuer à ſervir les Eſpagnols, de ſe tenir en Hollande pendant tout le temps qu'ils ne ſe mettront point en état de faire quelque entrepriſe qui lui puiſſe acquerir de la gloire, & de laiſſer exécuter par le Comte de Waldeck & les autres Généraux Hollandois les courſes & pillages que les Eſpagnols (incapables de faire autre choſe) ne manqueront pas de lui propoſer.

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Le 14. Juillet 1674.

JE vous donne avis que S. A. mon maître part de ſon camp le 16 de ce mois, avec dix mille chevaux & vingt mille hommes de pied de ſon armée & de celle des Eſpagnols, pour s'approcher de la Meuſe; que les Impériaux doivent ſe joindre & paſſer avec S. A. pour entrer en France. On s'eſt ajuſté pour le commandement. M. le Comte de Monterey reſte en Flandre pour s'oppoſer à l'armée de M. le Prince de Condé.

L'Amiral Ruiter a fait voile avec trente navires & dix brulots du côté des Iſles de l'Amérique. Il doit attaquer l'iſle de la Martinique, de la Guadaloupe, Saint-Chriſtophe & la Grenade qu'il aſſure d'emporter en peu de temps. Il a cinquante compagnies dans ſes vaiſſaux. C'eſt un projet qui vient de lui.

Autre copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par le même correſpondant à la Haye. Le 23 Juillet 1674.

J'Ai reçu votre lettre à part & l'ai fait voir à S. A. mon maître. Il m'a répondu, après avoir lu deux fois tout ce que vous m'écrivez, que les lettres n'ont point de repliques; qu'il n'eſt pas d'humeur à découvrir ſes ſentimens par écrit; qu'il comprend fort bien qu'il faut attendre un autre temps pour s'ouvrir ſur beaucoup de choſes ce qui ne peut ſe faire que par une perſonne de confiance; que vous étiez le ſeul à qui il s'ouvriroit de toutes ſes penſées, & que pour le préſent il ne ſongeoit qu'à acquérir de la réputation; qu'il croyoit être ſur le point de le faire dans une conjoncture où toutes les armées s'étoient jointes; que s'il lui arrive du malheur, il aura la ſatisfaction d'avoir fait ce qu'un homme de bien & d'honneur doit, & qu'il ne peut qu'acquerir beaucoup de réputation, ayant à combattre contre un auſſi grand capitaine comme M. le Prince de Condé. Je vous dis tout ce qu'il m'a répondu ſans rien ajouter. C'eſt avec regret que je vois les affaires réduites à l'extrémité. S. A. mon maître ne déſire rien tant que de donner bataille. Il a bien fallu des allées & venues pour porter les Alliés à prendre ce parti. S. A.

doit

doit partir le 26 pour aller à Charleroy, où il y a de grandes plaines, eſtimant lui être plus avantageux de combattre en lieu découvert, à cauſe du grand corps de cavalerie qui eſt dans nos armée qui ſe monte à trente mille chevaux.

Il y a quelque temps que je vous ai mandé qu'on prit garde à Graves. L'ordre eſt envoyé par S. A. mon maître à M. de Rabinhaut de l'attaquer. Les troupes de M. l'Electeur de Brandebourg de quatre mille hommes, s'y doivent joindre.

Il y a long temps que je vous ai mandé que M. de Actinorce, Ambaſſadeur près de cet Electeur, avoit écrit à S. A. mon maître, que le traité étoit ſigné de ce Prince avec Mrs les Etats Généraux. Le Duc de Zell & le Duc de Brunſwick ont pareillement ſigné le traité; M. Bruller l'a mandé ainſi. Ils doivent donner leurs troupes au ſervice de Mrs les Etats Généraux toutes les fois qu'ils en ſeront requis.

Si les Eſpagnols n'avoient S. A. mon maître pour eux, ils ſeroient perdus: on n'a jamais vû de ſi pauvre gens. C'eſt avec bien du regret que je vois mon maître engagé avec eux.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 23. Juillet 1674. à Verſailles.

VOus ne ſçauriez, Monſieur, trop preſſer votre ami de vous avertir ſouvent de ce qui ſe paſſe, & le plus amplement que faire ſe pourra. Et pour cela S. M. trouve bon que pendant que la Campagne durera, vous lui envoyiez trois cens écus à la fin de chaque mois, même davantage & plus ſouvent, lorſque vous le jugerez à propos. Demandez lui, je vous ſupplie, qu'il vous informe bien particulierement du concert qu'il y a entre ſon maître, l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Zell, c'eſt-à-dire, du nombre de troupes que chacun doit fournir, tant cavalerie qu'infanterie, du lieu où elles ſe doivent rendre, du Général ſous lequel elles doivent agir, & du temps qu'elles y arriveront. Demandez lui auſſi dans quel temps la flotte doit être de retour, & qu'il vous informe de ce qu'il ſçait des ordres qu'il y a préſentement. Demandez-lui encore ce que c'eſt qu'un François qui prétend avoir fait un traité avec ſon maître pour faire ſoulever des Provinces en France, & qu'on dit qu'un Eſpagnol a conduit de Flandre à Madrid, & ſur-tout ce qu'eſt devenu de Ruyter, & s'il ſéjournera au pays où il eſt allé.

Copie

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Estrades par son Correspondant. Le 6. Août 1674.

L'Homme que je vous avois envoyé est de retour: je vous remercie de la bonne réception que vous lui avez faite & du présent que vous lui avez donné.

On a trouvé M. le Prince de Condé posté si avantageusement, qu'on n'a pas jugé à propos de l'aller attaquer. On est toujours dans ce dessein. M. de Souches a dit à S. A. mon maître, que le poste que M. le Prince de Condé occupe vaut mieux que quinze mille hommes, & qu'il ne faut pas songer à l'attaquer en ce lieu, mais tâcher à l'en faire sortir. Nos troupes désertent & dépérissent manque de pain.

S. A. a envoyé ordre aux garnisons de Berg-op-soom, de Breda & de Bois-le-duc de détacher quinze cens hommes de pied & deux régimens de cavalerie pour aller joindre M. de Rabenhaupt devant Graves. Il a destiné un corps de cavalerie commandé par un Brigadier, pour aller à Graves; mais je ne crois pas qu'il parte si-tôt.

Les troupes de M. le Duc de Zelle & du Duc de Brunswick sont en marche pour aller joindre M. de Rabenhaupt.

La derniere lettre que l'Amiral Tromp a écrite à S. A. mon maître, est de la

rade

rade de ſaint Sébaſtien. Il mande que toute ſa flotte eſt en bon état, & qu'il va lever l'ancre & ſuivre ſa route; qu'il n'a pas trouvé à ſaint Sébaſtien les vaiſſeaux que les Eſpagnols avoient promis.

On n'a pas encore reçu nouvelle de l'Amiral de Ruyter; mais on tient pour certain que les Iſles Françoiſes ne pourront pas réſiſter à une flotte ſi conſidérable. On prétend faire un grand revenu de cette conquête.

Copie de la Lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon Correſpondant, après le Combat de Senef. Du 14. Août 1674.

VOus apprendrez par d'autres voyes les pertes que nous avons faites par l'infidélité des Eſpagnols. S. A. mon maître a fait l'arriere-garde. Les Eſpagnols ont promis de les joindre en cas qu'ils fuſſent attaqués. Bien éloignés de tenir leur parole, il a fallu que S. A. mon maître ait payé de ſa perſonne pour faire retirer un régiment Eſpagnol d'une ravine, parce qu'il ſe vouloit rendre, & y a mis à ſa place un de leurs régimens qui a ſoutenu l'attaque plus d'une heure & demie.

M. le Prince de Condé a attaqué notre arriere-garde avec bien de la vigueur. S. A. mon maître s'eſt trouvée pluſieurs fois en grand péril. Il y a eu pluſieurs Officiers bleſ-

ſés

fés à ſes côtés. Ouwerkerke ſon premier Ecuyer a un coup de mouſquet à la tête: il a été pris aſſez long temps par vos gens, & s'eſt ſauvé heureuſement. Nous avons perdu ſix bataillons d'infanterie, dont il ne reſte perſonne. Tout le bagage de mon maſ- & celui de ſon armée a été pris & pillé ſans qu'il en reſte rien. En mon particulier je perds tous mes papiers & mes chiffres, & quinze cens piſtoles que j'avois dans les coffres de S. A. Me voila réduit à une grande miſere. Les Eſpagnols ne laiſſeront pas de publier leur victoire; ils le doivent faire de n'avoir rien perdu.

J'ai fait ſouvenir S. A. de tout ce que vous m'avez écrit. Il eſt outré au dernier point contre cette maudite race. Notre perte eſt ſi proche, que je ne ſçais pas quelle réſolution on prendra. Nous marchons vers Mons, manquant de toutes choſes, & l'épouvante eſt grande. Je vous prie de vous ſervir à l'avenir du nouveau chiffre que je vous ai envoyé, le premier ayant été pris parmi mes papiers.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades ſur le même ſujet. Du 15. Août 1674. à Verſailles.

VOus aurez appris avant cette lettre l'échec conſidérable qu'a reçu l'armée de M. le Prince d'Orange, & la cavalerie des Eſpagnols. Le temps ne ſeroit il point propre pour faire ouvrir les yeux à M. le Prince d'Orange ſur la conduite des Eſpagnols à ſon égard? Et ne pourroit-on pas lui faire remarquer, que pendant que toutes les places d'Eſpagne ſont pleines de troupes, le Comte de Monterey s'opiniâtre à ne les en vouloir point ſortir, & fait faire aux alliés d'Eſpagne une démarche imprudente au dernier point, en les faiſant approcher d'une auſſi grande armée que celles de M. le Prince, qu'il ſçavoit bien que l'on ne pourroit forcer à combattre, s'il ne le vouloit pas, & devant laquelle il ne pouvoit être que très périlleux de ſe mettre en marche. Le Comte de Monterey voulant aller attaquer Ath, leur a fait prendre le plus long de deux lieues pour ſe venir approcher de l'armée de mon dit Seigneur le Prince. Comme il n'a pris ſoin, à ce qu'on prétend, dans le combat que d'éviter que le reſte des troupes

pes d'Eſpagne ne combattît, il a toujours été d'avis de donner une bataille & d'attaquer une place, parce qu'il devoit y avoir ſi peu de troupes d'Eſpagne à toutes ces expéditions, qu'il n'hazardoit preſque rien.

Ne pourroit-on pas encore faire apprehender au Prince d'Orange que les Etats Généraux qui déſirent la paix avec une paſſion extrême, ne ſoient encore portés d'avance à ſuivre leur inclination en la faiſant promptement, & auparavant qu'il ait pris aucune meſure avec le Roi; ce qui fera ſans doute que cette paix ne pourra être que la ruine de M. le Prince d'Orange, & que la France s'engagera entièrement dans les intérêts qui lui ſont oppoſés: au lieu que ſi préſentement que le Prince d'Orange vient de faire une perte conſidérable par la faute des Epagnols, il traitoit avec le Roi, il mettroit le Roi de ſon côté, & l'on pourroit prendre des meſures que la paix fut auſſi avantageuſe pour ſon autorité qu'elle y ſera pernicieuſe ſi elle ſe faiſoit d'une autre maniere.

Vous pouvez auſſi inſinuer, que le Prince d'Orange donne un ordre à votre ami, de vous communiquer les conditions qu'il pourra déſirer, par un papier qui ne ſeroit point ſigné. Il n'en pourroit recevoir aucun préjudice; & que ſi ces conditions étoient de nature que le Roi y put entrer, la paix ſeroit ſignée à Maſtricht auparavant que perſonne en put avoir connoiſſance.

Mandez, s'il vous plaît, à votre ami tout

ce que deſſus comme de vous-même, afin qu'il prenne ſon temps pour faire voir votre lettre au Prince d'Orange, s'il juge la conjoncture favorable, & que ſinon, il la ſupprime.

L'échec que les ennemis ont reçû eſt ſi conſidérable, qu'il n'y a guère d'apparence qu'ils ſongent plus à attaquer une place.

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Du 16 Août 1674.

SOn Alteſſe, mon maître, a fait prendre réſolution aux Eſpagnols d'aſſembler toutes leurs garniſons, en former un corps de dixhuit mille hommes, & tacher par toutes ſortes de voies de former un ſecond combat, pour réparer la perte que nous avons faite. Selon ce que je puis juger, les trois armées feront cinquante mille hommes effectifs. S. A. mon maître veut eſſayer d'avoir ſa revanche. La perte qu'il a faite eſt très conſidérable: c'eſt tout ce que j'ai à vous dire pour cette fois.

Autre lettre du même à M. le Comte d'Eſtrades. Du 17 Août 1674.

NOus partons demain avec toute l'armée. Il a été réſolu dans le conſeil de paſſer auprès de Saint-Guilain, de camper à Boſſu, de tâcher d'inveſtir quelque place dégarnie, & au cas que cela ne ſe puiſſe, d'entrer en France pour y ravager, & y aller le plus avant qu'il ſe pourra.

Je vous ai mandez que S. A. mon maître, s'eſt accommodé avec les Eſpagnols, moyennant qu'ils fourniroient un corps de dix-huit mille hommes des troupes qui ſont en garniſon. Le Duc d'Arſchot a eû ordre de les aſſembler. Nonobſtant la perte que nous avons faite, nous avons cinquante mille hommes effectifs: nous pouvons compter là-deſſus. J'y comprends ce qu'on doit tirer des garniſons.

Je ne perdrai pas d'occaſion de faire mon devoir ſur ce que vous m'avez écrit; mais il faut que je me ménage, & que je prenne bien mon temps. S. A. mon maître, eſt fort méfiant; ainſi il faut que je prenne des meſures de loin pour venir à mon but.

Je vous ai fait prier par mon correſpondant de Liége, de retirer un jeune homme nommé Jean le Nep, Cornette de M. de Seranemoure, qui a été pris dans le combat, & mené en France. Je vous ſerai bien obli-

gez ſi vous avez la bonté de le retirer, je payerai ſa rançon.

Le Sieur Silvius, envoyé du Roi d'Angleterre près de S. A. mon maître, qui eſt parti pour l'Angleterre, pour lui rendre compte du combat, a été préſent à tout ce qui s'eſt paſſé. Il le débitera aſſurément plus avantageux pour nous qu'il n'eſt. Il eſt fort Hollandois, & n'aime pas les Francois. Je vous le dis confidemment.

Le Roi d'Angleterre prend ſes meſures de tous côtés pour être le maître, de la négociation, & pour ſe rendre auſſi le maître de l'eſprit de S. A. mon maître, pour le tourner comme il voudra. C'eſt au Roi de France à examiner comme il eſt avec le Roi d'Angleterre, & s'il y trouvera ſes ſuretés.

Mon avis eſt d'avoir patience qu'une conjoncture ſe trouve favorable, pour qu'on faſſe quelque propoſition de paix. Je me ſervirai de vos lettres, & aſſurez vous que je n'en perdrai pas l'occaſion.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Estrades. Du 19 Août 1674, a Versailles.

TOus les jours nous apprenons que la perte des ennemis au combat de Senef, a été plus grande, & la victoire de M. le Prince plus considérable. La plus grande partie de la perte des ennemis est tombée sur M. le Prince d'Orange, non seulement parce qu'il a eu plus de douze mille hommes pris, tués, ou blessés, & qu'avant le combat, il lui en avoit déserté plus de trois mille; mais encore parce que l'équipage de tout le reste a été pris ou brulé. Et il est impossible que la nouvelle n'en cause une grande altération en Hollande, & qu'elle n'augmente considérablement, quand ils apprendront qu'il faut faire un nouveau fond, tant pour le rétablissement de leurs troupes, que pour leur entretennement durant le reste de la campagne.

Le Roi ne voudroit pas que M. le Prince d'Orange, recevant mal ce que S. M. lui feroit dire, l'allât prôner parmi les gens de son parti. Mais si vous croyez que votre ami fût capable de lui dire que le Roi, dans la joie qu'il a eu de l'avantage de ses armes, eut souhaité que la perte ne fût pas tombée

ſur M. le Prince d'Orange, par l'appréhenſion où il eſt que cela ne lui porte préjudice auprès des peuples. S. M. trouveroit bon que vous le mandaſſiez à votre ami, & qu'en même temps vous priſſiez occaſion de lui repréſenter qu'il n'eſt guère juſte que M. le Prince d'Orange continue à riſquer l'établiſſement de ſa maiſon, pour ſatisfaire à la manie qu'ont les Eſpagnols, de ne pas vouloir que la paix ſe faſſe ſur le pied du traité des Pyrenées; & à cette occaſion vous lui pourrez répéter tout ce que je vous ai déja marqué, du riſque que court le Prince d'Orange, ſi s'opiniatrant à ſoutenir le parti des Eſpagnols, la paix ſe fait ſans qu'il ait pris aucunes meſures avec S. M. que ſi les Etats Généraux, dans le temps même qu'il paroiſſoit que leur armée, jointe à celle des confédérés, étoit ſupérieure en Flandre, s'expliquoient que la paix leur étoit néceſſaire, & qu'ils la vouloient faire cet hyver. M. le Prince d'Orange peut bien connoître, que ce qui vient d'arriver va encore accroître leur deſir, & leur donner la hardieſſe de parler avec encore plus de liberté ſur ce ſujet; que s'il entroit préſentement en négociation avec le Roi. S. M. mettroit parmi les conditions toutes celles qui peuvent être les plus avantageuſes pour le maintien de ſon autorité, & la faire paſſer à ſa poſtérité après lui; que l'on ſçait bien que les principaux d'Hollande, aimeroient mieux abandonner deux places au Roi, que de paſſer ces conditions; mais que S. M. faiſant d'ailleurs les con-

conditions de l'Etat bonnes, pas un n'oſeroit contredire, & qu'au lieu que la grandeur de M. le Prince d'Orange paroît préſentement dans un état violent, & appuyée ſur des choſes qui apparemment ne ſçauroient durer, elle trouveroit un appui ſolide dans l'amitié de S. M. Qu'il n'eſt point queſtion pour cela d'abondonner ſes alliés, ni de manquer aux traités qu'il a avec eux, puiſque S. M. faiſant un traité avec les Etats Généraux, le Prince d'Orange conſentiroit à paſſer un article qui remettroit les affaires d'Allemagne au traité de Weſtphalie, & les différends qui peuvent reſter pour ſon exécution à d'amiables compoſitions. Qu'à l'égard des Eſpagnols, on remettroit toutes choſes ſur le pied du traité d'Aix-la-Chapelle, à la réſerve de ce en quoi le ſort des armes l'a altéré; d'eſt-à-dire, hors la Franche-Comté qui demeureroit au Roi, tout ſeroit au même état qu'au ſuſdit traité d'Aix-là Chapelle.

Servez-vous de tout ceci ſuivant votre prudence, & eſſayez ſur toutes choſes à porter votre ami à engager ſon maître à vous envoyer quelqu'un de confiance, par le moyen duquel vous puiſſiez comprendre ſi effectivement il n'y a rien à faire avec M. le Prince d'Orange, afin que ſi cela eſt, S. M. puiſſe prendre des meſures avec le parti qui lui eſt contraire.

Extrait d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Le 23 Août 1674.

JE vois S. A. mon maître, tout-à-fait porté à continuer la guerre. Il eſt perſuadé que ſa gloire & ſon avantage ſe rencontrera plus à continuer la guerre, & à ſoutenir ſes Alliés, que de faire une paix où il reſtera oiſif peut-être toute ſa vie.

S. A. a fait couper la tête au major de ſes Gardes, gentilhomme Suédois, pour avoir quitté trop-tôt le poſte où il l'avoit mis. On fait auſſi le procès à quelques autres Officiers, qui n'ont pas fait leur devoir.

S'il y avoit lieu de quelques conférences ſur le ſujet d'un cartel pour les priſonniers, & que S. A. vous put voir & parler ſous ce prétexte, je ne doute pas que vos raiſons ne l'ébranlaſſent; mais je vous avoue que je ne ſuis pas aſſez fort pour cela; & que même je n'en oſe parler qu'en paſſant de crainte d'être ſoupçonné.

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Du 29. Août 1674.

NOtre convoi eſt arrivé avec notre gros canon, on doit marcher dans deux jours. Il a été propoſé d'aſſiéger Tournai, Douay ou Arras. Les avis ont été d'attaquer une des deux dernières, ou de donner bataille à M. le Prince de Condé. Notre armée eſt de cinquante mille hommes effectifs.

Les avis de Graves ne ſont pas bons. Le Gouverneur fait de grandes ſorties; & M. de Rubenhaupt ne preſſe pas aſſez cette place.

S. A. a tiré un bon régiment qui marche avec notre armée.

L'Amiral Tromp a ordre de rentrer dans le port avec la flotte & l'infanterie qui eſt deſſus, qui doit joindre notre armée auſſitôt qu'elle ſera débarquée. Selon ce que j'apprends, l'infanterie qui eſt devant Graves, pourroit bien avoir le même ordre; mais cela n'eſt pas encore réſolu.

Le Comte de Waldeck & le Rhingrave ſont racommodés avec le Prince d'Orange, & lui ont fait voir que le moyen de ſe rendre le plus conſidérable Prince de l'Europe, eſt de continuer la guerre, & d'être à la tête des armées de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, comme il eſt, & de tirer des Etats

Généraux tout ce qu'il voudra pour les entrepriſes qu'il fera, qu'il eſt maître de la campagne & de la mer, & que jamais ſes prédéceſſeurs n'ont été auſſi puiſſans qu'il l'eſt.

Voila ce qui traverſe toutes les diſpoſitions où j'ai vu des temps que S. A. étoit d'entendre à s'accommoder avec la France par les bons conſeils que vous lui donniez.

Il ne faut pas croire que des lettres faſſent des impreſſions contre ce que ces Meſſieurs-là lui diſent, qui ſont joints avec van Beuningen d'amitié étroite.

Je vous dirai que la propoſition d'aſſiéger Tournai vient du Rhingrave, parce qu'il a de grands biens du côté de Mme. ſa femme aux environs de cette place. Ne ſeroit-il pas poſſible de mettre en avant quelque propoſition ou négociation près de S. A. pour un traité pour le cartel des priſonniers, ou pour faire un traité de commerce, à quoi les peuples inclineroient beaucoup, & que ce fut vous qui y fuſſiez envoyé ? Vous pourriez dans des converſations familieres faire ouvrir les yeux à S. A. Je vous rends très-humbles graces de la gratification que vous m'avez procurée de trois mille livres que j'ai bien reçue.

Extrait

Extrait d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Du 1. *Septembre* 1674.

IL eſt fort important que vous preniez garde à Silvius, lorſqu'il ſera arrivé en Angleterre. Il dit en prenant congé de S. A. qu'il étoit aſſuré que le Roi d'Angleterre ſe déclareroit pour lui & l'Eſpagne dans le printems qui vient; ſi S. A. & les Eſpagnols vouloient lui permettre de lui faire rendre Dunkerque, & de ne point faire la paix avec la France que cette condition ne fût acceptée. S. A. lui a répondu qu'il ſigneroit cette condition auſſitôt qu'ils voudroient ſigner celle de la rupture.

Le ſoir je dis à S. A. que j'avois reçû une de vos lettres qui témoignoit bien de l'attention pour ſa perſonne. Il voulut que je lui luſſe, & il me dit: *Je ſuis bien perſuadé que M. le Comte d'Eſtrades m'aime, & qu'il ne me conſeilleroit pas de faire quelque choſe contre mon honneur; mais les Affaires ſont préſentement bien engagées pour demeurer ſans rien faire. Je ne laiſſerai pas d'écrire à M. le penſionnaire Fagel de lui envoyer quelqu'un à Maſtricht de ma part, pour voir comment nous pourrions entamer cette négociation, à quoi je n'entendrai pas que nos Alliés ne ſoient ſatisfaits.*

Voila ce qu'il m'a dit, & dès le ſoir j'ai dépêché un courier audit ſieur Fagel pour vous

envoyer le ſieur Peſter, Greffier & Penſionaire des Etats d'Utrecht. Aſſurez-vous que je ferai de ma part tout ce que je pourrai pour faire réuſſir une ſi grande affaire.

INSTRUCTION

De M. le Prince d'Orange au ſieur Peſter. Du 1 Septembre 1674.

LE ſieur Peſter partira auſſitôt que M. Fagel le lui dira, pour aller trouver M. le Comte d'Eſtrades à Maſtricht.

Après lui avoir témoigné combien je ſuis ſenſible à ſes marques d'amitié, ledit Peſter entrera comme de lui-même en converſation ſur les conditions de paix. On lui propoſera peut-être de me ſéparer des Eſpagnols & des traités que j'ai faits avec nos Alliés; mais il répondra que rien au monde ne peut m'obliger à manquer à ma parole, ni aux traités que j'ai faits.

Il tâchera enſuite de faire parler ledit ſieur Comte d'Eſtrades avant que de s'ouvrir; & enſuite il lui dira que les Etats Généraux & moi ayant été attaqués par la France ſans ſujet & enſuite l'Empereur & l'Empire de même, il eſt raiſonnable que dans un accommodement chacun des offenſés trouve ſon dédommagement.

Dira-t-on que je puiſſe le faire avec honneur, parce que, à l'égard des Eſpagnols, ils

ils ont manqué les premiers aux traités, n'ayant pas ratifié ce qui regarde l'Angleterre? mais cela n'eſt pas aſſez fort, m'etant lié d'une maniere à ne pouvoir faire la paix, que tout ne ſoit remis ſur le pied du traité des Pyrenées.

Quant à la Lorraine, ſi le Duc a manqué de maintenir la Franche-Comté, il a pourtant, comme il en étoit convenu, fourni ſix mille hommes. Mais l'Empereur devant fournir ſix mille hommes de pied & quatre mille chevaux, les Etats-Généraux & moi quatre mille hommes de pied & mille chevaux, & y ayant tous manqué, le Duc de Lorraine n'eſt pas en faute.

Pour ce qui eſt des Eſpagnols, comme je ſuis obligé & les Etats-Généraux auſſi par un traité de ne point faire de paix que les choſe ne ſoient ſur le pied du traite des Pyrenées, je ne vois pas qu'elle ſe puiſſe faire qu'on ne donne ſatisfaction auxdits Eſpagnols, ce qui ſe pourroit en rendant la Franche-Comté, en donnant Ath & Charleroy, ou en les échangeant avec Saint-Omer & Aire, pour ôter l'ombrage que les Etats-Généraux & les Princes voiſins ont de la grande puiſſance du Roi.

Que ne trouvant pas jour de nous accommoder préſentement avec honneur, il faut par toutes ſortes de moyen maintenir cette ligue, pour ſervir de barriere contre les entrepiſes de la France ſur nos états.

A l'égard des places que le Roi nous retient,

tient, il en faut demander la reſtitution pour les raiſons ſusdites.

Pour Graves, je n'en ſuis pas en peine, étant aſſuré de le reprendre à la fin de la campagne; mais pour Maſtricht, je ſuis embarraſſé, attendu que par le traité fait avec les Eſpagnols, nous ſommes obligés de le leur rendre, ſoit qu'il ſoit pris par la force des armes, ou qu'il ſoit rendu par un traité de paix.

Je trouve à propos qu'on propoſe une ceſſation d'actes d'hoſtilités par mer, & une liberté de commerce pour deux raiſons: l'une que je trouve que ce ſeroit un moyen de rapprocher les eſprits de nos peuples de l'ancienne liaiſon qu'ils avoient avec la France, dont ils ſont à préſent fort éloignés; & l'autre, que le traité de commerce ſe faiſant à la Haye, on pourroit mieux traiter l'affaire générale, ſi les conditions s'en pouvoient ajuſter.

En cas qu'il y ait des apparences à la paix, il faudroit éviter qu'elle ſe traitât en Angleterre, en propoſant des lieux plus commodes, comme Breda & la Haye.

Je prévois une difficulté à la ceſſation d'armes par mer, qui ſera l'intérêt de la Zélande, qui a gagné en deux ans vingt millions à la piraterie: mais je ferois en ſorte d'engager les principaux armateurs pour y faire conſentir les autres.

Copie

Copie de la lettre écrite par M. Fagel, penſionnaire d'Hollande, à M. le Comte d'Eſtrades. Du 4 Septembre 1674, à la Haye.

J'Ai reçû ordre de S. A. M. le Prince d'Orange de vous envoyer le ſieur Peſter; mon parent & ami, pour vous parler de certaines affaires dont S. A. s'eſt ouverte à moi. Je vous prie d'ajouter foi à ce que le ſieur Peſter vous dira, & m'envoyer auſſi votre paſſeport, afin qu'il ſe puiſſe tranſporter à Maſtricht, ſous prétexte de donner ordre à ſes affaires.

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 23 Septembre 1674, à Maſtricht.

DEpuis ma derniere lettre, j'ai eu une longue conférence avec le ſieur Peſter, dans laquelle je lui ai repréſenté que rien ne doit tant perſuader M. le Prince d'Orange & les Etats-Généraux, de l'averſion des Eſpagnols pour la paix, que l'opiniâtreté avec laquelle ils refuſent la médiation de l'Angleterre, non pas qu'il ayent aucune défiance des Anglois, mais ſeulement parce que l'acceptation

tation d'une médiation paroît un chemin pour renouer les traités; que le Prince d'Orange avoit assez expérimenté cette année quelle est leur impuissance & leur mauvaise foi, & qu'il est trop clairvoyant pour n'être pas persuadé, qu'il n'y a qu'à se faire tuer ou à perdre de la réputation, à venir au secours de gens dont les affaires sont en mauvais état.

Qu'il pourroit arriver que dans peu de jours le Roi ne seroit plus en état de faire la paix à des conditions aussi avantageuses pour les Hollandois, ni de la faire promptement, parce que les Suédois attaquant M. l'Electeur de Brandebourg, comme ils le vont faire infailliblement, le Roi ne pourra plus rien faire que de leur consentement; & comme les apparences veulent qu'ils feront de grands progrès dans le pays de M. de Brandebourg, parce qu'il n'y a laissé aucunes troupes, la paix se trouvera alors difficile, parce qu'ils ne consentiront à aucune restitution.

Il m'a répondu que les traités que le Prince d'Orange & les Etats Généraux ont fait cette campagne avec l'Empereur, les Espagnols & les Alliés, les obligent si étroitement à ne faire aucun accommodement avec la France, que la restitution des places conquises, depuis le traité des Pyrenées, ne soit faite, que ce seroit beaucoup, si M. le Prince d'Orange se contentoit de la Franche-Comté & des places de Charleroy & d'Ath.

Quant

Quant à la marche des Suédois dans le pays de M. de Brandebourg, que les Etats-Généraux y ont remédié par le traité qu'ils ont fait avec le Roi de Dannemarck, qui en ce cas, entrera dans le pays du Roi de Suede avec quinze mille hommes de pied & quatre mille chevaux ; que les Etats Généraux, outre les ſubſides, fourniront au Roi de Dannemarck une eſcadre de quinze bons vaiſſeaux pour joindre à la flotte, & pour agir contre la Suede.

Que ſi le Roi peut lui ſeul ſoutenir la guerre cette campagne, il ne le pourra peut-être faire l'année prochaine.

Que les Etats-Généraux ont négocié vingt millions par deſſus leur revenu ordinaire.

Qu'ils ont nouvelle que l'Empereur enverra encore dix mille hommes de ſes vieilles troupes pour remplacer celles qu'on avoit perdues pendant la campagne; & que comme il y a à craindre que les bons ſuccès de la France éloignerent la paix, ils ont à eſpérer que les leurs la procureront à toute la Chrétienneté.

Ledit Peſter attend des nouvelles de M. Fagel. Il s'en va à Liége pour deux jours, & delà retrouver M. le Prince d'Orange.

Tous les avis que nous avons de Graves portent, que les ennemis n'ont pas avancé leurs tranchées depuis quinze jours, & que leur infanterie eſt fort rebutée par les grandes & fréquentes ſorties que M. de Chamilly fait ſur eux.

Du

Du méme à M. de Louvois. Du 26 Septembre 1674, à Maſtricht.

JE vous envoye la copie de l'inſtruction que M. le Prince d'Orange a donnée au ſieur Peſter, pour me faire ſçavoir, s'il vous plaît, vos ſentimens là-deſſus.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 1 Janvier 1675.

J'Ai lu au Roi la lettre de votre ami, du 20 du mois paſſé, avec la copie de celle du Comte de Monterey au Prince d'Orange, du 18. S. M. a bien de la peine à ſe perſuader que M. de Monterey faſſe de pareilles propoſitions à M. le Prince d'Orange dans le temps qu'il ne fait aucune préparation pour la campagne prochaine, & qu'au contraire il fait partir avec une deligence inconcevable tous ſes équipages pour l'Eſpagne: elle ne croit pas non plus qu'il veuille mettre en campagne au mois de Mars, quand au mois de Janvier il n'a pas encore donné un ſol pour la remonte de la cavalerie: ainſi S. M. ſoupçonne que votre ami pourroit bien être l'auteur de la lettre; elle déſire néanmoins que vous ne lui témoigniez rien de ce ſoupçon, & qu'au contraire

traire vous le preſſiez de vous envoyer la réponſe que ſon maître aura faite à cette lettre, & la copie de toutes celles qu'il écrira ou recevra à l'avenir de M. le Comte de Monterey.

Priez-le encore de vous envoyer copie de l'état de guerre qui vient d'être arrêté à la Haye, & un état de toutes les troupes que l'Etat a préſentement ſur pied, & de leur véritable force.

Du même au même. Du 21 Janvier 1675.

J'Ai reçu vos lettres des 15 & 17. Quoique Vizet ne ſoit pas en état de défenſe, néanmoins le Roi déſire que vous en faſſiez encore raſer les murailles, & que vous preniez vos meſures pour deligenter ce raſement, & pour la ſûreté des troupes qui y travailleront, enſorte qu'il n'en reſulte aucun inconvénient.

Sa Majeſté ſouhaite que vous faſſiez revenir à Maſtricht les priſonniers, que vous avez renvoyés ſur leur parole à Liége, afin que l'incommodité qu'ils recevront dans la maiſon où vous les mettrez, oblige les Généraux ennemis à demander à faire un cartel.

Elle a vu avec plaiſir ce qui s'eſt paſſé à l'enlevement de Them: ç'auroit été un beaucoup ſi vous aviez pu prendre ce qui étoit dans Vervins. Je ſuis perſuadé que ſi les ennemis ne retirent ce qu'ils y ont, ou ne le for-

fortifie conſidérablement, vous ne les y laiſſerez pas long temps. S. M. a fort loué l'action de M. de Melac; mais comme les ennemis, s'il avoient un pareil avantage ſur nous, ne laiſſeroient pas de l'argent & des pierreries qu'ils trouveroient dans un quartier qu'ils enleveroient, ledit ſieur de Melac auroit bien fait de profiter de la caſſette qu'on lui avoit préſentée.

L'on connoîtra au retour du voyage, que votre ami eſt allé faire en Zelande, ce qu'il vous mandera des ſérieuſes réflexions que M. le Prince d'Orange a faites ſur la derniere lettre que vous avez écrite à M. Peſter.

Cependant je vous prie de continuer à me mander, ce que vous apprendrez tant dudit ſieur Peſter, que de votre ami.

LET-

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 24 Janvier 1675. à Maſtricht.

NOtre parti en a rencontré un de cent chevaux de Limbourg, qui conduiſoit l'Intendant de cette place à Bruxelles : c'étoit la nuit à deux lieues de Hui ; nos coureurs chargerent vigoureuſement, & renverſerent ce qu'ils trouverent à la tête, & firent dix priſonniers ; le reſte ſe ſauva à la faveur de la nuit à Hui, & donna l'allarme à tous les quartiers des ennemis, ce qui empêcha le ſieur de Bretêche d'aller plus avant. Il eſt revenu par la chauſſée à deux lieues de Tillemont ; il a rencontré un parti de dix ſept hommes des Gardes de M. de Monterey, dont il a emmené quatre priſonniers qui diſent que les Gardes & le régiment de dragons de M. de Monterey ſont arrivés à Tillemont, où quatre régimens Hollandois les ont joints, qu'ils y attendoient les garniſons de Malines & de Louvain : ils diſent auſſi que Louvigni & Maſſiette continuent leur marche du côté de Champagne avec un corps de huit mille hommes & ſix pieces de canon.

Autre

Autre du même. Du dit-jour.

DEpuis ma lettre écrite j'en ai reçu une de M. Peſter, qui me marque qu'il a ordre de M. le Prince d'Orange d'aller à Bruxelles, de ſa part trouver M. le Comte de Monterey, pour l'obliger à entrer au cartel des priſonniers, & qu'il doit me venir trouver de Bruxelles, où il s'expliquera davantage; que cependant ſon Alteſſe l'a chargé de me prier de ſa part en faveur du Comte de Solm, pour qu'il ait permiſſion du Roi de revenir en Hollande, ſon Alteſſe ſouhaitant fort de le voir. Il m'écrit auſſi de vous prier de la part de M. le Prince, de vouloir obtenir du Roi que l'échange des priſonniers ſe faſſe, en cas que le Comte de Monterey ne veuille pas entrer dans ledit cartel.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 28 Janvier 1675.

VOtre lettre du 22 m'a été rendue avec celle du ſieur Peſter du 18 Je ne vous dis rien ſur tout ce que vous me marquez de la force des quartiers ennemis autour de Maſtricht, puiſque vous verrez que le Roi trouve bon, que vous reteniez le régiment de la Margelle. S. M. attendra avec impatience

ce des nouvelles de la courſe que vous avez envoyé faire par le ſieur de la Bretêche.

Le Comte de Solm doit être préſentement en Hollande, & je ne doute point que vous n'en receviez des remercimens au premier jour de la part de M. le Prince d'Orange : cependant S. M. trouve bon que vous repondiez au ſieur Peſter ſur ce qu'il vous mande de la ſouveraineté que le Prince d'Orange va avoir, que vous ne doutez point que S. M. ne voye avec plaiſir ce commencement d'établiſſement de M. le Prince d'Orange, & n'entre avec lui, ſi la paix ſe fait, dans toutes les meſures qui ſeront néceſſaire pour la lui conſerver, & même l'augmenter, ſi M. le Prince d'Orange eſt d'humeur à en vouloir un plus conſidérable, & que ſi l'on ne vous envoye pas bientôt le projet de traité pour la ſuſpenſion d'armes ſur la mer, il ſera difficile qu'il puiſſe réuſſir par les grandes dépenſes où S. M. ſe ſera engagée pour l'équipement de ſa flotte.

LETTRE

Du Roi à M. le Comte d'Eſtrade. D 11 *Février* 1675, *à Saint-Germain.*

M. Le Comte d'Eſtrades ; vous ſçavez le traité qui a été fait en mon nom avec le Gouverneur de la citadelle de Liége, par lequel il s'eſt obligé à la premiere occaſion favorable de remettre ladite citadelle en vos mains : & comme j'ai conſideré que la garniſon qu'on ſeroit obligé d'y mettre, diminueroit ſi notablement celle de Maſtricht & de Mazeick, que ces deux places ne ſeroient pas en état de ſe bien défendre ſi elles venoient à être attaquées, j'ai réſolu d'abandonner Mazeick, après en avoir fait raſer non-ſeulement les fortifications qui y ont été faites, mais encore toutes les murailles, de maniere que ce poſte ne ſoit plus en état d'être occupé par mes ennemis, & que ladite garniſon de Mazeick étant partagée entre la ville de Maſtricht & la citadelle de Liége, ces deux places ſoient ſi bien pourvues, que mes ennemis ne puiſſent les attaquer pendant la campagne prochaine : ſur quoi ayant commandé au ſieur Marquis de Louvois de vous bien expliquer mes intentions tant ſur la maniere que ſur le temps d'exécuter ce que deſſus, &c.

LET-

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du même jour.

LA depêche du Roi ci-jointe vous informe ſi particulierement de la réſolution de S. M. ſur le raſement de Mazeick, qu'il ne me reſte qu'à vous expliquer le temps & la maniere que S. M. ſouhaite que vous exécutiez ſes intentions.

Elle veut que vous augmentiez la garniſon de cette place de ce que vous eſtimerez néceſſaire, pour pouvoir en peu de jours raſer entierement les travaux qui y ont été faits par ſes ordres, & faire ſauter en un même jour toutes les murailles de la ville, ſans qu'il en reſte quoi que ce ſoit. Comme il n'y a préſentement aucun corps de troupes conſidérable des ennemis à portée de vous incommoder, S. M. ſera bien aiſe, ſi cela eſt pratiquable, ſans expoſer ſes troupes, que l'on employe deux ou trois jours à tirer les terres du rempart dans les foſſés de la place, en ſorte qu'il ne reſte à l'ennemi aucune commodité pour s'y pouvoir rétablir, & pour cela il ſera de vos ſoins de recommander à ceux que vous commettrez pour cette démolition, de rompre généralement toutes les écluſes ou retenues d'eaux qui pourroient faciliter ſon inondation, & de voir s'il ne ſeroit

point à propos, après avoir comblé l'avant fossé, de porter toutes les terres des demi-lunes & bastions détachés, dans le fossé de la place, afin qu'au moyen desdites terres il fut entièrement comblé, & que les murailles étant sautées, les troupes du Roi ne fussent pas obligées à faire de séjour considérable à Mazeick, pour tirer les terres du rempart, & en combler le fossé de la place ; le quel étant absolument rempli rendroit l'établissement des ennemis bien plus difficile, que si les fossés des dehors étant parfaitement comblés il en restoit un au corps de la place.

L'intention du Roi est que toutes les munitions de guerre, l'artillerie & les palissades dudit Mazeick soient voiturées à Mastricht en même temps que vous entirerez les troupes, aussi bien que les fourages & les grains ; & comme il importe fort pour la facilité de l'exécution de la volonté de Sa Majesté, que sa résolution demeure dans le dernier secret jusqu'au jour qu'on commencera à l'exécuter, il sera de vos soins de trouver des prétextes de faire venir à l'avance à Mastricht la plûpart des fourages & grains de Mazeick, & sous couleur que les quartiers des Impériaux étant plus proches de Mastricht que de Mazeick, vous êtes résolu d'y tenir la plûpart de la cavalerie, pour l'avoir plus à la main, & ce afin que ne restant plus dans la place que les munitions de guerre, l'artillerie & les palissades, vous ayez assez de bateaux pour les voiturer tout d'un coup, ou du moins commençant à les voiturer le même

jour

jour qu'on commencera le raſement, en un deuxiéme voyage emporter le reſte des munitions en même temps que les troupes s'en retireront.

Le Roi trouve bon que, pour pouvoir faire cette démolition plus sûrement, vous gardiez le régiment de la Margelle juſqu'après l'entiere démolition de Mazeick; & afin que M. le Maréchal de Crequy, qui commande préſentement entre Sambre & Meuſe, ne puiſſe point prendre de fauſſes meſures pour envoyer à la fin de ce mois des troupes au devant dudit régiment, ſuivant le concert que vous en aurez prix avec M. le Comte de Broglie, je lui mande que le Roi vous a ordonné de retenir encore ce régiment pour quelque temps, & que vous l'avertirez de celui dans lequel vous le pourrez faire partir, & que ce ne poura être que bien avant dans le mois prochain.

Comme toute la garniſon de Mazeick doit revenir à Maſtricht après ſon raſement il ſera de vos ſoins de voir comment vous pourrez la loger, particulierement la cavalerie & les dragons. Je crois qu'il ſera difficile que vous vous empêchiez d'en faire camper une partie à la fin du mois d'Avril, & pour cela le ſieur Dumonceau devra faire des proviſions de paille pour cet effet, & pour les piquets vous pourrez les envoyer couper par les troupes dans les bois voiſins, en leur donnant quelque eſcorte.

Pour le temps de l'exécution de ce raſement, S. M. ſera bien aiſe qu'on ne le com-

merce qu'a la fin de ce mois, & elle m'a commandé de vous en donner avis dès à présent, afin que vous puissiez toujours en retirer les fourages & les grains, & prendre les mesures nécessaires pour faire ce rasement avec la diligence requise pour sa sureté.

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Estrades par son Correspondant en Hollande. Du 18. Février 1675, à Arnheim.

J'Ai été plus long temps dans mon voyage de Zelande que je ne croyois, tant pour retirer les droits de l'Amirauté qui appartiennent à son Alteſſe comme grand Amiral, que pour sonder les esprits de cette Province, touchant l'offre que la Province de Gueldre a faite à son Alteſſe, de lui donner ladite Province, & le reconnoître pour Duc de Gueldre, & Souverain. Il a fallu, pour bien sonder les esprit là-dessus, que j'aye été dans les Isles de Ziriczée, Tertole, Tergoes, & celle de Walcheren, où sont les villes de Goldebourg, Tervere & Flissingue, conférer avec les Bourguemaistres, & puis me trouver à l'assemblée des Etats de Zelande & de Middelbourg. J'ai remarqué tant de répugnance & d'aversion dans tous les Magistrats & Principaux de ce titre de Souverain, que j'ai cru être obligé de partir pour aver-

vertir ſon Alteſſe, & lui rendre compte de tout ce que j'ai appris. Je l'ai trouvé à Leyde, & il me dit que la Hollande y avoit au moins autant d'averſion que la Zelande, mais qu'il repartiroit le lendemain pour venir en Gueldre, remercier Mrs. les Etats de cette Province de l'offre qu'ils lui font de lui donner la ſouveraineté & le Duché de Gueldre, ce qu'il refuſoit, ne voulant qu'être leur Stadhouder, faire les Magiſtrats des villes, & donner les charges de la Province, comme ſes prédéceſſeurs ont fait; ainſi ſon Alteſſe remettra les eſprits de la Hollande & ceux de Zelande, qui étoient mécontens de ce titre de Duc & de Souverain de Gueldre, & attirera leur affection pour ſon Alteſſe; le refus qu'il en a fait, ç'a été le ſujet de ſon voyage, & lui attirera l'amitié des deux Provinces de Hollande & de Zelande.

Nous devons partir le 20 pour retourner à la Haye. Je ne puis ſatisfaire au détail que vous me demandez d'un état de guerre & de la force de nos troupes, ce ſeroit trop me commettre; mais ce que je puis vous dire, eſt qu'on n'envoye ni infanterie ni cavalerie du côté d'Allemagne, pour le ſecours de M. l'Electeur de Brandebourg, parce que ç'auroit été le moyen de ruiner l'armée de Mrs. les Etats; mais que ſon Alteſſe entrera de bonne heure en campagne avec trente mille homme de pied, & ſeize mille chevaux, & que ſon deſſein eſt d'attaquer Mazeik, & que celui des Al-

lemands, avec le ſecours d'Eſpagne, c'eſt d'attaquer Treves. Son Alteſſe croit que ces deux deſſeins peuvent réuſſir, avant que l'armée du Roi ſoit en campagne, & qu'après ce temps-là, les Eſpagnols & Impériaux ſe joindront à lui pour attaquer Maſtricht. Voilà les projets que l'on forme, dont je vous donne avis, comme je ferai de tout ce que j'apprendrai.

Son Alteſſe a reçu votre lettre avec le mémoire que vous lui avez envoyé, touchant l'argent qui a été pris à un de vos Officiers, paſſant par Namur: ſon Alteſſe déſapprouve fort ce procédé, & il a écrit à M. Peſter qui eſt à Bruxelles, d'en faire des plaintes à M. le Duc de Villa-Hermoſa, & l'obliger à lui donner ſatisfaction là-deſſus: ledit Peſter a auſſi ordre de preſſer ledit Duc, de conſentir au cartel, & il doit vous aller trouver bien-tôt à Maſtricht. Il vous dira beaucoup de choſes que je ne puis vous écrire, qui vous feront reconnoître que tout ce qui ſe réſout en ce pays, ne s'exécute pas. On s'eſt flatté tout un temps que les Suédois n'entreprendroient rien par rupture; mais on voit à préſent le contraire: on eſpère que le Danemarck ſe déclarera pour Mrs. les Etats Généraux, & que la diverſion qu'il fera, rompra les meſures aux Suédois; mais ſur cela, on pourroit bien ſe tromper, comme on a fait en d'autres affaires; Dieu veuille nous donner la paix, on doute fort que le Roi de France la veuille, à pré-

présent que ses armes sont victorieuses partout. Son Alteſſe a commandé quatre mille hommes de pied, & deux mille chevaux pour aller joindre les Eſpagnols sur le chemin.

Je vous dirai confidemment que l'on a un grand deſſein sur la citadelle de Liége, & qu'on est persuadé ici que ce seroit la perte de Maſtricht.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du dernier Février 1675.

J'Ai reçu votre lettre du 21, & la copie de celle de votre ami. Je vous supplie d'entretenir commerce avec lui fort ponctuellement, parce que, quoique je ne sois guère persuadé de sa fidélité, on peut toujours tirer de lui des nouvelles plus assurées que d'un autre qui nous en mande de Hollande. Vous pouvez lui répondre que l'amitié que vous conservez pour M. le Prince d'Orange vous a fait voir avec plaisir la résolution qu'il a prise de refuser le Duché de Gueldres, parce que vous auriez appréhendé que s'il l'eût pris contre l'avis des autres Provinces, cela ne lui eût fait perdre l'affection des Etats dans un temps, où n'ayant pris aucunes mesures avec le Roi,

il auroit trouvé de foibles ſecours chez les Eſpagnols, s'il en avoit beſoin.

Que M. le Prince d'Orange n'ayant pas eu vingt-deux mille hommes au commencement de la campagne paſſée, en ayant perdu dix mille au combat de Seneff, & dix mille à Graves, plus de trois mille ſur la flotte, & réformé deux cens quarante compagnies d'infanterie, vous ne ſçauriez croire que ſans avoir fait de nouvelles levées il puiſſe avoir trente mille hommes de pied au commencement de la campagne prochaine, & que vous le priez de vous envoyer l'état de l'infanterie que M. le Prince d'Orange ſe propoſe de mener en campagne.

Qu'à l'égard du deſſein d'attaquer Mazeick; & enſuite Maſtricht, c'eſt la plus grande joie qui vous puiſſe arriver, mais que vous ne ſçauriez croire que les Eſpagnols conſentent à abandonner la Flandre aux armes du Roi, pour reprendre un poſte qui leur eſt d'aucune conſéquence, & qui ne les peut mener à rien.

Que moyennant les gratifications que vous lui faites faire, vous vous attendez à être averti fidélement & ponctuellement de tout ce qui viendra à ſa connoiſſance, & que vous le priez de vous écrire le plus ſouvent & le plus amplement que faire ſe pourra, & qu'au reſte vous pouvez l'aſſurer que le Roi a toujours la même diſpoſition qu'il a fait paroître juſqu'à préſent pour la paix; mais que vous voyez M. le Prince d'Orange ſi dévoué aux Eſpagnols, & les Eſpagnols ſi opi-

opiniâtres à faire la guerre aux dépens d'autrui, que vous craignez que la paix ne se puisse faire qu'apres quelque grand événement, auquel vous ne sçauriez penser sans beaucoup de déplaisir, puisque s'il étoit favorable au Prince d'Orange, il n'en pourroit tirer aucun avantage, que de faire avoir une ville ou deux de plus aux Espagnols : que s'il lui étoit désavantageux, il lui en pourroit couter ou la vie, ou la fortune de sa maison, & qu'ainsi vous voyez que M. le Prince d'Orange joue à tout perdre sans pouvoir rien gagner pour lui ; que vous ne lui mandez pas cela pour qu'il lui en parle, au contraire vous le priez de ne lui en point parler, sçachant bien que cela seroit fort inutile.

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 5 Mars 1675, à Maſtricht.

LE ſieur Peſter arriva hier de Bruxelles: il m'a dit avoir eu quatre conférences avec M. le Duc de Villa-Hermoſa touchant le cartel; qu'il lui a repréſenté fortement de la part de M. le Prince d'Orange l'intérêt commun, & qu'en ſon particulier il ne ſçauroit plus l'obliger que de conſentir à ce traité, pour lui donner moyen de retirer les priſonniers qu'il a en France. Il lui a répondu qu'il y avoit un cartel fait en l'année 1674, qu'il ne falloit que convenir de le continuer: il trouvoit de la différence d'en faire un nouveau, à cauſe de la prétention de la France, de vouloir faire paſſer la maiſon du Roi, qui eſt compoſée de Princes & de grands Seigneurs de la France, pour ſimples cavaliers, ce qu'il ne pourroit pas faire; qu'il trouvoit auſſi à redire de commencer un nouveau traité ſans que la France le demande, & ſans ſçavoir s'il en auroit le pouvoir.

Le ſieur Peſter lui a repliqué qu'avant de partir d'aupres de M. le Prince d'Orange, je lui avois expliqué ce que c'étoit que la maiſon du Roi, qui étoit compoſée d'Offi-

ciers

ciers de qualité, Capitaines, Lieutenans, Enseignes, Exempts & Gardes du corps, qu'on prenoit des troupes de S. M. pour les y mettre, après les avoir éprouvés dans les occasions de guerre, mais qu'ils n'étoient pourtant que des cavaliers, & ainsi qu'on l'avoit mal informé, disant que la maison du Roi n'étoit composée que de Princes, grands Seigneurs & Volontaires; que pour la difficulté qu'il faisoit de ce que la France ne lui avoit pas fait parler pour le cartel, elle étoit facile à lever, puisque j'avois écrit à Mr. le Prince d'Orange que le Roi consentiroit à faire le cartel pour que les Espagnols y entrassent, & que la maison du Roi fut comprise dans le cartel, & que son Alteſſe l'a dépêché exprès pour lui demander de faire ledit cartel, & que c'étoit bien en avoir fait l'avance; quant au pouvoir, qu'il ne doutoit pas que je ne l'eusse. Il m'a dit qu'il pressa ensuite fort M. le Duc de Villa-Hermosa de lui donner sa derniere résolution, qui a été de lui dire qu'il s'en vint à Mastricht, & qu'il lui mandât si j'avois le pouvoir de traiter, & qu'il lui feroit sçavoir sa réponse.

Il sera nécessaire de m'envoyer un pouvoir, pour traiter avec les Espagnols, les deux que vous m'avez envoyés n'étant que pour traiter avec les Hollandois & l'Empereur.

Ensuite ledit Pester me montra le projet de traité de commerce; sur quoi je lui dis que je n'y voyois pas une cessation d'armes par

mer: il me dit qu'elle n'eut ſçu ſe faire ſans la participation des Alliés, qui s'y ſeroient oppoſés, mais que le terme dont ledit projet eſt conçu, défend tous actes d'hoſtilité & fait le même effet, & en fera par la ſuite un plus grand, qui eſt de ramener les eſprits & leur faire connoître par la liberté du commerce l'avantage qu'ils auront d'être bien avec la France, & entrer après cela dans d'autres engagemens; qu'il m'aſſurent que M. le Prince d'Orange le ſouhaitoit avec paſſion, & que le ſieur Fagel, Penſionnaire de Hollande, l'avoit prié de me dire qu'il ne deſireroit rien tant au monde que de pouvoir contribuer à la réunion entre la Hollande & la France, & qu'il ne perdra nulle occaſion d'y rendre ſes offices. Ledit ſieur Peſter me témoigna enſuite que M. le Prince d'Orange me conſervoit toujours ſon amitié, & qu'il eut deſiré de me voir: il me fit un ample récit de tout ce qu'il a fait dans la derniere campagne, où j'ai remarqué beaucoup de dégout de ſa part de la maniere dont les Eſpagnols & les Impériaux avoient agi avec lui. J'ai dit au ſieur Peſter, que ſi M. le Prince d'Orange eut bien fait réflexion ſur les avis que je lui ai donnés en ce temps-là, il auroit évité bien des dégouts, & ſe trouveroit actuellement appuyé par le Roi dans les établiſſemens qu'il poſſéde, à ne pouvoir plus appréhender nul changement, & qu'il n'en fera pas de même de l'appui des Alliés qu'il a en cas que des cabales aſſez ordinaires dans des Républiques vinſſent à renaître, com-

me

me elles ont été en tout temps pendant le gouvernement de ces prédéceſſeurs, quoique de trés grands Capitaines, & accrédités par toute l'Europe, Barnevelt du temps du Prince Maurice, les Bikkers Bourguemaiſtres d'Amſterdam du temps du Prince Henri, le pere de Wit voulant perdre feu M. ſon pere, les enfans de Wit ont voulu en faire de même de lui; que je voyois avec regret l'aveuglement où étoit M. le Prince d'Orange pour les Eſpagnols, & l'attachement qu'il avoit pour leurs intérêts; qu'il n'avoit qu'à lire les mémoires de ſon grand-pere, que j'ai eus vingt fois entre les mains, & qu'il y trouveroit un article qui porte, que pour quelque conſidération qui puiſſe jamais arriver, on n'entre point en réconciliation avec les Eſpagnols, qui n'avoient pour but que de ruiner la maiſon d'Orange; que j'étois certain que pour ſi peu d'avance que M. le Prince d'Orange fit au Roi de ſe vouloir réconſilier, qu'il le recevroit à amitié & eſtime, & comme d'un parent; mais auſſi que je craignois que laiſſant paſſer tant d'occaſions favorables, comme celles qui ſe ſont rencontrées depuis un an, S. M. ne ſe trouveroit peut être pas dans les mêmes diſpoſitions où elle ſeroit pour le préſent.

Ledit Peſter me parla enſuite de Maſtricht aſſez ſuccinctement, comme me voulant fonder ſur la reſtitution de cette place en cas de traité de paix: je lui dis que ce ne ſeroit pas le moyen de la faire que d'avancer une telle propoſition. Son commis m'eſt venu

voir

voir, M. Fagel le penſionnaire lui a prêté pour travailler avec lui dans ce voyage; je lui ai parlé pour avoir copie de l'inſtruction dudit Peſter, je l'ai trouvé fort réſervé là-deſſus, comme il eſt plus avant dans les affaires je ne le vois pas auſſi facile que l'autre fois; je tâcherai de le voir en particulier, ſous prétexte des intérêts de ſes parens, & s'il ne tient qu'à lui donner cent piſtoles pour avoir ladite inſtruction, je crois que cet argent ſera bien employé.

Copie de la lettre écrite par M. le Prince d'Orange au ſieur Peſter le 5 Mars 1675, envoyée par M. le Comte d'Eſtrades avec ſa lettre du 17.

J'Ai reçu votre lettre du 6 du préſent, par laquelle vous me rendez compte des premieres & ſecondes converſations que vous avez eues avec M. le Comte d'Eſtrades. J'ai remarqué qu'il a coupé court ſur la reſtitution de Maſtricht, en diſant que ce n'eſt pas le moyen de faire la paix que de la demander: ſur ce point j'eſpere que le Roi d'Angleterre fera quelque choſe; pour ce qui regarde le projet de commerce, je me doutois bien que ſans la ceſſation d'armes il ne l'accepteroit pas, & ce n'eſt pas le compte de l'Etat de l'accorder. Pour le cartel, j'ai écrit une lettre forte au Duc de Villa-Hermoſa

mosa là-dessus, & lui ai même fait fort entendre, que s'il ne me donnoit cette satisfaction, qu'il n'en doit pas attendre de moi sur le secours qu'il me demande, & dont il a grand besoin. Je ne doute pas qu'après cette lettre il ne vous mande qu'il est prêt de consentir au cartel: cependant comme j'apprends de divers lieux les grands préparatifs que le Roi de France fait pour attaquer la Flandre, & qu'il est de l'intérêt de l'Etat & du mien de la sécourir, & d'empêcher que la France ne s'agrandisse davantage dans ce pays, j'ai donné les ordres pour faire partir le premier secours, & je fais état de faire embarquer toute l'infanterie au 1 Avril, pour aller par eau à Anvers & à Bruxelles, pour mettre l'infanterie dans les places, & se reposer jusqu'à ce que le temps de la campagne soit venu, mon intention n'étant pas autre que de contribuer à conserver la Flandre.

J'ai lu avec plaisir tout ce que M. le Comte d'Estrades vous a dit, qui marque l'affection qu'il a pour moi: tout ce qu'il vous a allegué de mes prédécesseurs est vrai, & même des mémoires de mon grand pere, & je suis bien dans les sentimens de mes prédécesseurs; mais il faut que, pour le faire paroître avec honneur & fermeté, je sorte des engagemens où je suis avec mes Alliés, pour être libre d'agir suivant les sentimens que j'ai de rentrer dans les anciennes liaisons avec la France.

Vous continuerez à entretenir ledit Comte d'Es-

d'Eſtrades de mes vrais ſentimens, lorſque je ſerai en état de les faire paroître.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 9 Mars 1675, à Paris.

J'Ai reçu vos deux lettres du 5, & le projet de traité de commerce que le ſieur Peſter vous a remis avec la copie de la lettre de votre ami du 26 du mois paſſé. Je vous informerai des intentions du Roi l'ordinaire prochain, vous diſant ſeulement de moi-même que quand entre ennemis on fait des traités pareils, il faut qu'on y trouve un égal avantage, & que tout le commerce de la France ſe faiſant préſentement en toute liberté par les Anglois, elle ne tirera aucun avantage de ce traité, pendant qu'il ſera tout du côté des ennemis, puiſque rétabliſſant leur commerce, nous les mettons en état de profiter beaucoup, & d'avoir de l'argent pour pouvoir nous faire la guerre plus puiſſamment, que ſi le traité avoit ſtipulé une parfaite ceſſation d'armes par mer, avec une interdiction de pouvoir attaquer par mer nos Alliés, le repos dans lequel on auroit pû être pour toutes les places maritimes, l'aſſurance que les Hollandois n'auroient point ſécouru les Eſpagnols par mer contre nous, ni attaqué les Sué-

Suédois par mer, auroit pû en quelque maniere contrebalancer l'avantage visible que ce traité donneroit à nos ennemis, en leur faisant avoir de l'argent dont ils sont épuisés.

De plus, ce traité qu'il y a quatre ou cinq mois que l'on ne connoissoit pas l'épuisement où étoient les Hollandois à l'égard de l'argent, pouvoit paroître avantageux au Roi par les considérations ci-dessus, ne le paroît plus guère présentement qu'on est informé que les Hollandois ne sont point en état de faire aucun armement par mer. Je vous répeterai encore que ceci est seulement ma pensée, & que vous serez éclairci de la volonté de S. M. l'ordinaire prochain : cependant vous ne sçauriez manquer d'entretenir le sieur Pester & votre ami des hazards où M. le Prince d'Orange met toute la fortune de sa maison par la continuation de son engagement avec les Espagnols, & que le Roi qui par toutes les avances qu'il vous a ordonné de lui faire depuis un an, lui a assez fait connoître qu'il avoit de l'amitié & de l'estime pour sa personne, pourroit à la fin se rebuter par l'expérience de l'inutilité de ses avances, & du peu que le Prince d'Orange y répondoit : vous y pouvez ajouter que vous êtes assuré qu'il est encore temps, & que si M. le Prince d'Orange veut, le Roi pourra entrer dans tous les engagemens nécessaires pour la manutention de mondit sieur Prince d'Orange, & une union perpétuelle d'intérêts à l'avenir, & que vous craignez que si M. le Prince d'Orange laisse passer l'occasion favo-

vorable, il ne la retrouve plus de ſa vie, & que quand il voudra revenir vers Sa Majeſté, il ne la trouve engagée avec les ennemis de ſa maiſon, auxquels quand une fois on aura donné ſa parole, il ne faut pas qu'il eſpere que S. M. y manque.

A l'égard de l'aſſemblée de l'armée Hollandoiſe dont votre ami vous donne part, vous pouvez l'aſſurer que celle de France ne ſe mettra en campagne qu'à la fin du mois de Mai, & qu'alors elle ſera ſi forte, que M. le Prince d'Orange connoîtra qu'il ne ſera pas en état d'y réſiſter, & que s'il n'a pu y réſiſter l'année paſſée joint aux Allemans & aux Eſpagnols, il juge ce que ce pourra être, le Roi étant à la tête de ſon armée, pendant que M. le Prince d'Orange ſera fort mal aſſiſté des Eſpagnols & des Impériaux, dont les premiers n'ont pas encore fait un homme de recrue, & les autres ſont ſi ruinés, qu'ils ne peuvent pas aſſurément ſortir de leurs quartiers avant la fin d'Avril.

Sur le cartel je vous ai déja marqué que le Roi y donneroit volontiers les mains, pourvû que les Eſpagnols y entraſſent, mais que ſans cela il n'y falloit pas ſonger, que comme les Eſpagnols ont fait ci devant des cartels où la maiſon du Roi étoit compriſe, même tous les Volontaires & Seigneurs qui ont coutume de ſervir la perſonne du Roi, M. le Prince d'Orange peut bien juger que les difficultés que font préſentement les Eſpagnols de faire ce cartel, n'ont aucun

aucun fondement. Je ne laiſſerai pas de vous envoyer ci-joint un pouvoir, pour traiter avec les Eſpagnols, afin que, s'ils avoient changé d'avis, rien ne rétardât la concluſion: vous obſerverez ſeulement qu'en cas que vous veniez à faire ce traité, de le faire ſi diſtinctement & ſi intelligible, qu'il ne puiſſe plus arriver aucune difficulté ſur cet ſujet.

J'oublioi à vous dire ſur ce qui regarde le traité de commerce, que le Roi n'a pas beſoin de chercher des expédiens pour regagner l'eſprit des peuples de Hollande, puiſque S. M. eſt bien informée que tout le monde y ſouhaite également la paix, & que ſi M. le Prince d'Orange & M. Fagel étoient de même avis, elle ſeroit bientôt conclue.

Le Roi trouve bon que vous donniez cent piſtoles au ſecrétaire du ſieur Peſter, pour avoir la copie de ſon inſtruction.

Copie

Copie de la lettre écrite par M. le Duc de Villa-Hermoſa à M. le Pr. d'Orange le 10 Mars 1675, envoyée par M. le Comte d'Eſtrades avec ſa lettre du 17 dudit.

LEs grands préparatifs que le Roi de France fait à Peronne, Saint-Quentin & autres places de cette frontiere, de farines, bleds, avoines & fourages, nous font croire qu'il a deſſein d'attaquer Cambray, ce qui m'oblige de pourvoir cette place d'hommes, vivres & munitions de guerre, pour faire une grande réſiſtance; mais comme votre Alteſſe ſçait que nous avons peu de troupes pour s'oppoſer à l'armée du Roi, je la ſupplierai de m'envoyer au plûtôt ſix mille hommes de pied & quatre mille chevaux, ſans quoi je ne puis garnir nos places: je la ſupplierai auſſi de diſpoſer les choſes à pouvoir mettre en campagne ſon armée dans le 10 d'Avril, & faire venir l'infanterie par eau à Anvers; on la placera dans Malines & autres villes aux environs de Bruxelles, où elle ſera bien, moyennant cela nous pourrons mettre une bonne armée en campagne: & le ſi Roi de France attaque Cambray, nous pourrons en même temps attaquer Dunkerque & Gravelines, & les prendre auſſi-tôt que le Roi de France aura pris Cambray. Nous ferons ces deux ſiéges avec une

une grande facilité, & je ferai mettre dans Nieuport, Ypres, Saint-Omer & Aire tout ce qui ſera néceſſaire pour la ſubſiſtance des troupes, & les canaux nous ſerviront pour la porter.

Je ſupplie votre Alteſſe de venir partager la gloire de cette grande action, &c.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 11 Mars 1675, à Saint Germain.

JE répondrai à vos lettres du 7, & vous ferai en même temps ſçavoir les intentions du Roi ſur celle du 5. S. M. trouve bon qu'en repondant à votre ami, vous l'aſſuriez que S. M. a pour M. le Prince d'Orange toute l'eſtime que ſa vertu mérite, & qu'à l'égard de l'amitié de Sa Majeſté il ne tiendra qu'à lui qu'il ne ſe l'acquiere au dernier point, & que par une union ſincére d'intérêts, il ne ſe mette en état de faire ce qu'il voudra au pays où il eſt, & que vous croyez que ſon maître a trop d'eſprit pour ne pas connoître que les gens qui lui font des rélations contraires, lui parlent de ce qu'ils ne connoiſſent pas, & aſſurément ſelon leur intérêt, ſans avoir égard à la vérité.

Pour

Pour ce qui eſt de M. Peſter, le Roi demeure ferme à ne pas vouloir de cartel ni d'échange de priſonniers, que les Eſpagnols n'y entrent: il n'y a guère d'apparence qu'ils puiſſent le refuſer ſi M. le Prince d'Orange le ſouhaite; mais en cas qu'ils le refuſent, il faut qu'il ſoit bien aveugle pour ne pas connoître le peu de cas qu'ils font de lui, & le peu de ſouci qu'ils ont de faire ce qu'il peut déſirer.

Quant au traité de commerce, l'intention de S. M. eſt que vous lui repondiez que celui de France va parfaitement bien par le moyen des Anglois, & qu'ainſi S. M. trouve que ce ſeroit donner des armes à ſes ennemis que d'entendre à un pareil traité, ſans que l'on fît une parfaite ceſſation d'armes par mer, & qu'à l'égard de ce que le ſieur Peſter vous a dit des bonnes diſpoſitions de M. le Prince d'Orange & de M. Fagel, & de ce qu'il eſt perſuadé que ce traité & l'échange des priſonniers, indépendant même des Eſpagnols, leur donnera moyen de travailler dans les villes à entendre à la paix. S. M. eſt aſſez bien informée des diſpoſitions des peuples de Hollande, pour ne pas ignorer qu'il n'y a perſonne qui n'y ſoit abſolument diſpoſé, & que ſi M. le Prince d'Orange & M. Fagel étoient dans les mêmes ſentimens, elle ſeroit conclue avant le commencement de la campagne.

C'eſt une choſe fâcheuſe que le peu de ſecret qu'ont eu les gens de M. de Strasbourg ſur l'affaire de la citadelle de Liége:

ge: il n'y a rien que l'on ne faſſe pour preſſer celui de qui elle depend, de finir promptement cette affaire; mais il eſt ſi irréſolu, que je ne ſçais ſi l'on en viendra à bout.

Il eſt inutile préſentement de vous envoyer des mémoires des perſonnes que l'on tient de part & d'autre, puiſqu'il n'eſt queſtion que de faire un cartel, ſur le pied duquel l'on puiſſe faire le compte.

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 12 Mars 1675, à Maſtricht.

J'Ai reçu votre lettre du 7, je n'ai parlé à qui que ce ſoit de la démolition de Mazeik, & je priai M. l'Intendant de garder dans ſa caſſette ma dépêche qu'il avoit déchiffrée lui même: je ne le dis à M. de Maclinet que le 1 de Mars en faiſant le commandement de deux mille hommes, qui partirent le 2 de ce mois; je l'écrivis à M. Deſcarrieres & à M. le Maréchal de Crequy le 7; le travail étoit commencé il y avoit cinq jours. Je ſerois bien marri que vous cruſſiez que j'euſſe manqué au ſecret que vous m'aviez confié.

Toutes nos munitions de guerre, de bouche & fourages ſont arrivées, les bois &

les paliſſades ſont chargés dans des bateaux, & j'ai envoyé des convois d'infanterie par eau, & de cavalerie par terre pour leur sûreté; nous continuons toujours à tirer tous les fourages & avoines de la Hesbaye & à ſix lieues à la ronde de Maſtricht. Si les ennemis viennent de ce côté-là ils n'y trouveront rien à ſubſiſter.

M. l'Intendant vous informera de tout ce que nous avons trouvé dans les papiers de M. le Cardinal de Baden, où il paroit qu'il s'eſt traité d'autres affaires que celles de la réſidence de ſon canonicat. On continue à traduire d'Allemand en François pluſieurs autres lettres pour vous les envoyer l'ordinaire prochain; je vous envoye la copie de la lettre de mon ami, M. Peſter eſt toujours incommodé.

Copie

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Le 15 Mars 1675, à la Haye.

JE vous envoye la copie de la lettre de M. le Duc de Villa-Hermoza à S. A. où vous verrez le projet qu'il a fait. S. A. lui a répondu qu'elle va faire expédier les ordres pour faire marcher les ſix mille hommes de pied & quatre mille de cavalerie par le Brabant, pour le joindre, & qu'il preſſera l'armée d'être en état de marcher le 10 Avril, pour envoyer l'infanterie par Anvers & la cavalerie par le Brabant; qu'il fera charger ſur pluſieurs bateaux du foin & de l'avoine pour faire ſubſiſter ſa cavalerie en attendant que les herbes viennent, & qu'il approuve fort le projet qu'il fait d'attaquer Gravelines & Dunkerque tout enſemble; mais qu'il croit qu'il ſeroit plus facile d'attaquer Bergues & Gravelines, & enfermer par-là Dunkerque, croyant Dunkerque trop bien fortifié pour le prendre en peu de temps, & tenant Bergues & Gravelines & ayant la flotte des Etats devant Dunkerque qu'on le rendroit inutile: voilà là réponſe de S. A.

Je vous ai écrit par ma précedente que vous priſſiez garde à Liége, que les Eſpagnols & les Impériaux croyent ſe rendre

maîtres de cette ville par les intelligences qu'ils y ont.

Le Duc de Villa-Hermosa écrit à S. A. qu'il a fait rendre l'argent, qui a été pris à ce Commissaire d'artillerie à Namur.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Estrades. Du 16 Mars 1675.

LE Roi a lu avec plaisir la lettre de votre ami, du 7 de ce mois: S. M. sera bien aise que vous teniez commerce ponctuellement avec lui, & que vous l'obligiez à vous rendre compte jusqu'aux moindres choses qui viendront à sa connoissance, & que vous lui mandiez que la part que vous prenez aux intérêts de M. le Prince d'Orange, vous fait souhaiter que cette guerre finisse bientôt, parce qu'elle devient d'une nature qu'il n'y a plus guère d'honneur à acquerir pour M. le Prince d'Orange; que cependant vous ne sçauriez croire qu'il y ait aucunes dispositions à entrer dans les anciennes alliances de ses peres, quand vous le voyez tout risquer pour les Espagnols, qui par l'inexécution du traité qu'ils ont avec lui, lui donnent tous les jours mille prétextes de les abandonner, ou du moins de leur faire faire malgré eux la paix, quand on voit clairement qu'ils ne veulent la continuation de la guerre

que

que parce qu'ils ont trouvé moyen de la faire aux dépens d'autrui ; que la saison est si avancée, que vous ne voyez guère d'apparence à une suspension d'armes ; que néanmoins si elle arrive, vous demanderiez volontiers d'aller à Amsterdam, pour, sous ce prétexte, avoir l'honneur de voir son Alteſſe.

Du même au même. Du 16 Mars 1675.

J'Ai reçu vos trois lettres des 10 & 12. Comme je n'ai encore pu rendre compte au Roi de ce qui régarde l'équipage du Cardinal de Baden, qui a été pris par un parti de la garnison de Maſtricht, à cause des ballots de marchandises qui s'y sont trouvés, vous serez instruit des intentions du Roi l'ordinaire prochain.

Sa Majeſté a approuvé que pour avoir la copie de l'instruction de M. le Prince d'Orange, vous ayez donné cent pistoles à celui qui vous l'a remise, & que vous fassiez dédommager son oncle des terres qui lui appartiennent, que l'on gâtera pour les fortifications.

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 17 Mars 1675, à Maſtricht.

J'Ai reçu vos deux lettres des 7 & 11, avec les Ordonnances du Roi, que je ferai publier à la tête des troupes, & enſuite affiſcher au coin des places. J'ai dit au ſieur Peſter la réponſe du Roi ſur le projet du traité de commerce & ſur le cartel, comme auſſi ſur ce qui regarde les Gentilshommes d'Anjou: je lui avois déja fait entendre comme de moi-même à peu près la même choſe, & il s'y attendoit bien; il a envoyé un de ſes gens à Bruxelles pour avoir une réponſe poſitive de M. le Duc de Villa-Hermoſa touchant le cartel: il fait état de s'en retourner à la Haye, en cas de refus de la part des Eſpagnols.

Je vous envoye les copies des lettres de mon ami: je lui fais réponſe puiſque vous me l'ordonnez, & j'ai ſuivi les termes de votre lettre. Je remarque tant de chimeres dans l'eſprit de ſon maître, & une ſi mauvaiſe conduite, que ſans vos ordres j'aurois rompu tout-à fait commerce; j'ai auſſi fort parlé avec le ſieur Peſter ſur ce ſujet, je le trouve plus raiſonnable: il convient de ce que je lui dis, & me fait aſſez entendre que M.

M. le Prince d'Orange donne trop de *créance* à des gens, qui ne ſont pas dans les intérêts de la France. Je ne vois encore perſonne paroître avec le pouvoir de l'Empereur, dont nos priſonniers s'ennuyent fort: j'agirai là-deſſus conformément à vos ordres lorſqu'il ſera temps. J'ai donné les cent piſtoles au ſecrétaire du ſieur Peſter, & vous ai envoyé la copie de l'inſtruction de M. le Prince d'Orange: je n'ai pas donné les cent écus à ſon oncle pour les fonds de terre qu'on lui prend pour combler les chemins creux, qui ſont aux environs de Maſtricht, parce que vous ne m'en parlez pas par votre dépêche.

Ledit ſieur Peſter m'a montré une lettre de M. le Prince d'Orange, par laquelle il lui marque que l'argent pris à Namur à ce Commiſſaire d'artillerie, eſt rendu, & il m'a parlé enſuite de la part dudit Prince, pour laiſſer revenir l'ôtage qui eſt à Charleroy: je lui ai promis de vous en écrire, & il a écrit auſſi à M. le Prince d'Orange, pour renvoyer le ſieur de Mandoſſe, qui eſt en ôtage de la part du Roi à Nimegue.

M. Deſcarrieres m'écrit un billet du 15, qui me donne bien de la joie, qu'il croyoit être en état dans huit jours d'exécuter ſon traité: nous aurons en ce temps là fini toute la démolition de Mazeick, ce qui ſe rencontre fort bien, cette affaire réuſſiſſant. J'eſpere faire quitter les quartiers de la Condroos aux Impériaux, & de leur faire bien la guerre. Nous avons beſoin d'un entrepôt

pour une retraite, pour nous empêcher d'être coupés: celui-là sera tel que je le puis souhaiter.

Je crois que M. Dumonceau vous aura envoyé toutes les lettres que nous avons trouvées dans les coffres du Cardinal de Baden: il ne m'écrit pas que le Roi lui fasse aucune grace; nos partis de dragons à pied continuent de réussir: j'en ai envoyé, il y a deux jours, un parti de vingt-cinq, commandés par un Cornette: ils ont attaqué un parti d'Aix de trente hommes de pied qu'ils ont battu, & pris cinq cheveaux de bas, chargés de pistolets; il y en avoit pour armer trois compagnies de cavalerie, le tout a été amené à Maestricht.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 20 Mars 1675.

J'Ai reçu vottre lettre du 14: il y a toujours quelque avantage à retirer pour le ſervice du Roi de ne point rompre commerce avec le ſieur Peſter & votre ami, non-ſeulement par les avis & les connoiſſances que celui-ci vous donne, dont l'on peut profiter, mais encore pour ne pas fermer à M. le Prince d'Orange tous les chemins de pouvoir revenir au Roi.

Vous avez très bien fait de faire piller les lieux du pays de Julliers où les ennemis étoient logés, & vous pouvez toujours en uſer de même.

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 21 Mars 1675, à Maſtricht.

J'Ai reçu votre lettre du 16. J'écris à mon ami parce que vous me l'ordonnez; mais je vous ſupplie de faire réflexion nonobſtant tout ce que je lui ai écrit par vos ordres, que je ne vois pas que cela ait de rien ſervi, & même M. le Prince d'Orange eſt plus échauffé que jamais à ſecourir les Eſpagnols par des troupes, & ſe prépare à aller lui-même avec toute ſon armée, ce qui marque le peu d'inclination qu'il a de renouer les anciennes amitiés, que ſes prédéceſſeurs avoient avec la France.

M. Peſter m'a apporté ce matin une lettre qu'il a reçue de Bruxelles, dont je vous envoye la copie, & m'a dit de la part de M. le Prince d'Orange, qu'il avoit reçu réponſe de M. de Villa-Hermoſa, qui lui promettoit d'envoyer des Commiſſaires, avec pouvoir pour traiter du cartel des priſonniers; mais qu'il étoit néceſſaire de s'éclaircir ſur les appointemens que les Officiers des Gardes du Roi avoient, comme auſſi des Gardes de Sa Majeſté, qu'on dit être plus forts que les autres cavaliers de l'armée, & qu'on augmen-

mentero:t leur rançon à proportion de leurs appointemens.

Il desire aussi que l'on convienne de la rançon pour les volontaires, avec cette réserve pourtant, que ce qui se trouvera enrôlé dans l'infanterie ou la cavalerie, ne payera que pour le cartel arrêté pour le cavalier ou soldat, comme il s'est pratiqué autrefois en Hollande entre le Roi d'Espagne & Mrs. les Etats.

Je vous supplie de me faire réponse sur ces deux articles.

Les fourneaux des rempatts de la ville de Mazeick sont prêts à jouer; mais comme vous avec ordonné d'amener à Mastricht tout le bois des munitionnaires, palissades & autres choses, & ne rien laisser dans Mazeick, ces voiturez nous retardent de huit jours.

J'eus avis, il y a deux jours, que les Impériaux avoient assemblé les garnisons d'Erkelens & autres dans le pays de Cologne, & étoient venus à Linck en nombre de six cens chevaux & trois mille dragons, pour entreprendre d'attaquer le convoi qui conduit des bateaux de Mazeick ici.

J'envoyai hier quatre cens hommes de pied à demi-lieue de Mazeick, & je sortis avec cinq cens chevaux & deux cens dragons, pour aller sur le chemin du côté de Cittart: je détachai cent chevaux sur la droite, commandés par le sieur Bodan, qui furent sur les hauteurs à une lieue par delà. Cittart sur le chemin de Linck: ils ne virent rien à la campagne, on sçut seulement par les pay-

ſans, qu'un parti de trente maîtres étoit venu reconnoître, & qu'ils s'en étoient retournés vers Linck, apprenant que notre cavalerie étoit en campagne. Notre convoi eſt arrivé ſans rien rencontrer.

Les avis que j'ai de Stavelo, Malmedy, Montjoye & Aix-la-Chapelle, ſont, que les Impériaux y ont mis juſqu'à deux mille chevaux pour couvrir les courſes que les partis de Maſtricht font, & ils ont ordre de s'aſſembler à la premiere allarme qu'ils auront.

M. D'eſcarrieres me confirme la même choſe. Dès que nos troupes ſeront de retour de Mazeick, nous ne laiſſerons pas de les aller viſiter.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 21 Mars 1675.

J'Ai reçu votre lettre du 17, avec celle du Lieutenant-Colonel des troupes de Courlande, qui vous propoſe de faire mener M. de Brandebourg priſonnier à Philipsbourg, & de faire paſſer au ſervice du Roi quatre régimens, qui y conduiront ledit ſieur Electeur. Il n'y a guere d'apparence que cet homme là ait le pouvoir d'exécuter ce qu'il promet, mais bien plus qu'il cherche à excroquer le peu d'argent d'avance qu'il demande: néanmoins comme il ne faut pas ſe reprocher d'avoir rien négligé, le Roi trouve bon que vous lui écriviez qu'ayant envoyé ſa lettre à Sa Majeſté, elle vous a commandé de lui faire ſçavoir, que s'il peut exécuter ce qu'il promet, elle recevra ces quatre régimens à ſon ſervice, & lui donnera une recompence proportionnée à la grandeur de Sa Majeſté & du ſervice qu'il lui aura rendu; que, s'il le déſire, elle donnera ordre au Gouverneur de Philipsbourg de conferer avec lui, & de régler toutes choſes pour la ponctuelle exécution de ce qui ſera convenu entre eux; qu'elle fera auſſi donner l'argent qu'il demande, pourvu qu'il don-

ne une caution pour la reſtitution de cet argent, en cas de l'inexécution de ce qu'il promet.

Du même au même. Du 28. *Mars* 1675.

JE vous informe par celle-ci, que le Roi n'ayant pas jugé à propos d'ôter à ſes troupes ce qui leur appartient légitimement, n'a rien voulu accorder au Gentilhomme de M. le Cardinal de Baden, qui étoit venu reclamer ici ſon équipage. Vous pouvez le faire vendre, & ſéparer aux troupes ſuivant la forme ordinaire, de même que les charois du pays de Liége, qui étoient chargés de marchandiſes de contrebande, qu'elle déſire que l'on remette entre les mains de M. Dumonceau par inventaire, pour en être enſuite fait ce qu'elle ordonnera, ſans en détourner quoi que ce ſoit.

Vous devez être préſentement informé par le ſieur Deſcarrieres du bon état où eſt ſa négociation ſur l'affaire de la citadelle de Liége. Le Roi s'attend d'apprendre bientôt que cette place vous aura été remiſe : & comme la démolition de Mazeick doit être parachevée, la concluſion de cette affaire ne pouvoit venir en meilleurs temps, pour ſoulager la ville de Maſtricht du nombre des troupes, qu'on auroit été obligé d'y laiſſer. L'intention du Roi eſt que vous établiſſiez pour

pour Commandant en ladite citadelle le ſieur de Montfranc, & pour Lieutenant de Roi le ſieur de Maiſoncelle.

Du même au même. Du 29 Mars 1675, à Saint-Germain.

J'Ai reçu votre lettre du 24, avec la copie de celle du Prince d'Orange au ſieur Peſter. Si ledit ſieur Peſter vous reparle de la reſtitution de Maſtricht, vous lui répondrez nettement, que ſi M. le Prince d'Orange a réſolu de ne point faire la paix ſans le ravoir, ſon plus court ſera de le reprendre, parce qu'aſſurément S. M. ne ſe réſoudra jamais à reſtituer cette place: & lorſqu'il voudra, en exécution de ce qui eſt contenu en ladite lettre, vous parler de ſes bonnes intentions pour la France après la paix, vous lui devez dire que M. le Prince d'Orange gâtera tellement ſes affaires pendant la guerre, que vous craignez qu'il ne lui ſera plus poſſible de ſe racommoder pendant la paix.

LET-

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 2 Avril 1675, à Maſtricht.

MONSIEUR,

J'envoyai le 31 du mois paſſé M. de Melac porter ſur la croupe de la cavalerie ſix cens ſacs de farines, & aux dragons huit mille pains dans la citadelle de Liége, & je partis hier à trois heures du matin avec ſeize cens hommes de pied des trois bataillons de Picardie, Royal & de Carignan, commandés par M. de Montfranc, & de deux cens cinquante charretes chargées de munitions de guerre, de farines & de l'équipage de l'hôpital: j'avois ordonné à M. de Melac de reſter dans un village la nuit à moitié chemin, & d'envoyer des partis ſur la droite pour apprendre des nouvelles des ennemis: il m'a joint à deux lieues d'ici, & j'ai marché droit à la citadelle ſans rien rencontrer.

J'ai ſçu que M. de Chavagnac étoit parti le matin pour retourner à Hui, & qu'il avoit renvoyé les troupes qu'il avoit fait avancer dans leurs garniſons, ce qui marque qu'il n'a pas voulu s'oppoſer à notre paſſage: je ſuis

ſuis arrivé dans la citadelle à dix heures du matin, & j'en ſuis parti à deux heures après midi. Pendant mon ſéjour, j'ai examiné la place avec loiſir; le corps de ladite place eſt bon & bien revêtu, commande fort la ville, mais le foſſé n'eſt pas creux, & il eſt fort étroit; une des demi-lunes ne vaut rien & eſt mal placée; les contreſcarpes ne ſe peuvent ſoutenir, & le plutôt qu'on les raſera pour en faire d'autres ſera le meilleur: la ville eſt fort appaiſée, & a refuſé le ſecours que les Impériaux lui ont offert: ils doivent m'écrire demain & à M. Deſcarrières. Selon les avis que nous en avons, deux de leurs principaux ſéditieux m'ont fait demander un billet d'aſſurance que le Roi leur pardonne la ſédition qu'ils ont fait, & leur donne abolition de tout ce qui s'eſt paſſé, tant du paſſé que du préſent; je leur ai promis & ſigné ce qu'ils ont déſiré avec M. de Maclines, de Montfranc & Dumonceau, qui l'ont approuvé; enſuite le Cardinal de Baden les a envoyé chercher pour les obliger d'aller émouvoir les peuples dans leurs quartiers, ce qu'ils ont refuſé, & lui ont répondu qu'ils ne vouloient plus ſe mêler de telles affaires: on croit qu'enſuite il eſt ſorti de Liége pour s'en aller tout-à fait.

Il y a préſentement des vivres dans la citadelle pour deux mois, & beaucoup de munitions de guerre. Je me ſervirai de la riviere & des bateaux pour mener tout ce qui ſera néceſſaire pour bien fournir cette place: l'on

l'on pourra décharger ce que l'on portera à Herrſial, d'où il n'y a que demi-lieue juſqu'à la citadelle: je ferai accommoder les chemins pour les voitures.

M. le Baron de Viezfet vous ſupplie d'accorder la compagnie de Becker à ſon fils, qui a déja été Capitaine de cavalerie au ſiége de Lille. Je crois, Monſieur, que vous lui voudrez bien procurer cet employ. Nous avons ici un homme qui a été Capitaine au ſervice de l'Evêque de Munſter, qui offre de nous conduire dans les quartiers que les Impériaux ont à deux lieues de Bonn. Il demande qu'on le paye ſur le pied de Capitaine réformé; c'eſt peu de choſe pour un Officier qui peut rendre de grands ſervices. J'ai fait diſtribuer, ſuivant vos ordres, les piſtolets que les deux partis ont pris; les Officiers m'ont prié de vous en remercier de leur part; cette gratification donnera de l'émulation aux autres pour faire des partis.

J'ai reçu, Monſieur, la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 27 du paſſé, avec le mémoire du payement des Officiers de la maiſon du Roi; l'on aviſera toutes choſes comme vous l'ordonnez. J'attends tous les jours les Commiſſaires d'Eſpagne pour traiter.

Le ſieur Peſter eſt fort inquiet du ravitaillement de la citadelle, de ce que les Impériaux ſe ſont retirés ſans s'y oppoſer; ſon commis m'a dit confidemment qu'il lui diſoit hier, qu'il n'y avoit plus d'eſpérance d'avoir Maſtricht que par un ſiége, & qu'une armée de Fran-

ce ſe campant entre Liége & Maſtricht empêcheroit qu'on ne pût faire de circonvallation. Il m'a promis de me donner la copie des lettres qu'il doit recevoir demain de la Haye.

M. le Prince d'Orange a donné des Commiſſaires Wicquefort, & il a été interrogé deux fois; on l'accuſe d'avoir eu intelligence en France, & d'avoir donné avis du deſſein que de Ruiter a eu à la Martinique.

Je vous ſupplie, Monſieur, de faire trouver bon au Roi que je garde la cavalerie ce mois d'Avril, pour les convois que je ſerai obligé de faire à Liége.

Chavagnac a dans Hui ou aux environs ſix cens chevaux & trois cens dragons: & comme il n'eſt qu'à trois heures de la citadelle, il pourroit incommoder nos convois ſi je me dégarniſſois de la cavalerie.

Je ſuis, &c.

Copie

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Le 3. Avril 1675.

LA lettre que M. Peſter a écrite à S. A. que vous aviez occupé la citadelle de Liége, l'a fort ſurpris, & ne peut aſſez blamer la conduite des Impériaux qui négocient depuis quatre mois pour avoir cette place, & ſe la laiſſent enlever au milieu d'une armée par une garniſon; il y a plus de deux mois que S. A. a preſſé le Prince Charles de Lorraine de s'en ſaiſir, lui ayant donné avis qu'il n'y avoit pas de vivres pour deux jours dans la place. Vous ſçavez que je vous ai écrit dans ce temps-là pluſieurs fois qu'on avoit ce deſſein, cette affaire change bien les deſſeins de la campagne; partie de notre infanterie eſt par eau en Flandre, le reſte ſuivra bientôt.

S. A. partira vers la fin d'Avril, il a donné ordre qu'on lui accommodât une maiſon à Gand où il fera ſon ſéjour. On agira ſelon les démarches de l'armée du Roi.

Mais prenez garde à Dunkerque, Bergues & Gravelines; j'entrevois des deſſeins ſur ces places lorsque votre armée ſera attachée à quelque choſe. Les affaires de Wicquefort vont fort mal: il eſt convaincu d'avoir eu intelligence avec les ennemis de l'Etat, ſon commis a donné des pieces juſtifi-

tificatives contre lui: c'eſt un homme perdu; on preſſe les patentes pour faire marcher en Flandre le reſte des troupes.

Du méme au méme. Du 3 Avril 1675.

UNe heure après ma lettre écrite la petite vérole a paru à S. A ſans fièvre: il donna encore hier audience dans ſa chambre. Cet accident nous afflige tous, & fait demeurer toutes les affaires. L'aſſemblée des Hollandois ne ſe ſéparera pas: on a reçu de nouvelles ici de la révolte de Bordeaux. J'ai parlé aux médecins qui ſortent préſentement de la chambre de S. A., qui m'ont aſſuré que la petite vérole eſt ſortie fort groſſe & que S. A. n'a pas de fièvre; on lui donne pour le ſervir trois femmes beaucoup expérimentées pour ces ſortes de maux, & qui ſont plus propres que les hommes; on eſpere que Dieu conſervera S. A. S'il venoit faute de lui, il y auroit de grands déſordres en ce pays.

Je vous écrits par la poſte de Nimegue, qui ira auſſi vîte que celle de Bois-le-duc, par où je vous ai écrit ce matin.

Du même au même. Du 8 *Avril* 1675. *à la Haye.*

Dieu merci, S. A. se porte fort bien; il est sans fièvre, & la petite vérole est bien sortie & fort grosse, les médecins assurent de sa guérison: on a fait des prières publiques dans toutes les villes pour la conservation de ce Prince. Il est arrivé ici deux Députés de Bordeaux, qui sont venus dans un vaisseau Anglois: ils demandent à Mrs. les Etats Généraux protection & secours, & promettent de faire révolter la ville de Bordeaux, nonobstant l'accord qui a été fait depuis peu: ils promettent de faire venir dix mille hommes armés de la campagne qui se joindront au secours qui doit venir d'Espagne par mer.

Ils proposent que la flotte des Hollandois attaquent Blaye & Bourg, & qu'ils mettent mille hommes dans l'isle de Cazant, ce qui donnera moyen à leurs troupes d'attaquer avec le secours d'Espagne le Château Trompette qui est là fort pressé de la ville. Ils promettent de plus, & disent être assurés de plusieurs villes de Guyenne, qui se souleveront s'ils se voyent soutenus.

Les Etats ont résolu de déliberer là-dessus; je ne manquerai pas de vous donner avis de tout ce qui se passera.

LET-

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 13 Avril 1675, à Verſailles.

J'Ai reçu vos deux lettres du 19, la première n'étant qu'une juſtification des diligences que vous avez faites pour le prompt raſement de Mazeick, ne deſire aucune réponſe. Je vous dirai ſeulement que je l'ai lue toute entiere au Roi, qui eſt demeuré bien perſuadé qu'on ne pouvoit rien faire au delà de ce que vous avez fait à cet égard.

C'eſt une grande nouvelle que celle de la maladie de M. le Prince d'Orange, puiſque s'il en rechappe, comme le Roi le ſouhaite très ſincérement, ſon mal ſuſpend toutes les affaires en Hollande pour un temps fort conſidérable, & que s'il vient faute de lui, il eſt immanquable que les Hollandois ſe jetteroient entre les bras du Roi pour la conſervation de leur liberté. Si ce malheur arrivoit, vous ne devez pas manquer de témoigner à M. Peſter, que ſi ſon frere veut ſe mettre dans les intérêts du Roi, & faire une paix utile à leur pays, ſans ſe ſacrifier pour les intérêts des autres, S. M. s'engageroit à le maintenir au poſte où il eſt, & le feroit avec autant de fermeté qu'elle l'a fait pendant que le ſieur de Witt s'eſt bien con-

conduit à ſon égard : que ſi M. le Prince d'Orange rechappe, S. M. trouve bon que vous temoigniez au ſieur Peſter que le Roi a eu de l'inquiétude de ſon mal, & qu'il a appris avec plaiſir qu'il en étoit délivré.

Sa Majeſté auroit bien ſouhaité de ſçavoir quelle route ont pris les Impériaux, ne pouvant croire qu'ils ayent abſolument quitté tout le pays de Liége, puiſque le même jour ceux qui ont donné avis au Roi que cette réſolution avoit été priſe à Vienne, lui ont mandé, qu'en attendant que les troupes de Brunſwick, qui doivent venir prendre la place des Impériaux pour le ſecours de Flandre, ſoient arrivées, le Prince Charles auroit ordre de laiſſer dans le pays de Liége un corps de cavalerie à portée de pouvoir ſecourir les Eſpagnols.

Les lettres que S. M. ne doute point que je reçoive de votre part, l'éclairciront ſans doute de ce que deſſus.

Le Roi croit qu'il ſeroit capital pour le bien de ſon ſervice d'avoir Hui, non-ſeulement pour profiter de ce paſſage ſur la Meuſe, & pour communiquer plus facilement de Maſtricht à Charleroy, mais encore pour empêcher que les Brunſwicks ne s'en ſaiſiſſent à leur arrivée. S. M. auroit fort agréable que vous vous emparaſſiez de ce poſte, ſi avec ce que vous avez de troupes vous le croyez pouvoir faire ſûrement, auparavant que les Eſpagnols de Namur & de Brabant, & ceux de Luxembourg qui y ſont en grand nombre, puiſſent marcher à ſon ſecours; mais com-

comme il ſeroit dangereux de tenter rien qui pût durer, ni même prendre des poſtes, s'il y falloit laiſſer plus de trois où quatre mille hommes pour les garder ſûrement. S. M. ne vous preſcrit rien ſur cela, & a jugé a propos de vous expliquer ſeulement la penſée, pour l'exécuter ou non, ſuivant que vous qui êtes ſur les lieux, qui avez une parfaite information de l'état de ce poſte, l'eſtimerez le plus à propos, c'eſt-à-dire qu'en cas que vous cruſſiez prendre la ville & le château en un jour de temps, & que laiſſant quatre ou cinq cens hommes dans le château vous eſtimaſſiez qu'ils puſſent s'y défendre juſqu'à l'entrée de la campagne. S. M. trouve bon que vous vous en ſaiſiſſiez, ſinon que vous l'informiez de l'état de ce poſte, & que vous attendiez ſes ordres: ſi cependant les troupes de Brunswick en approchoient, ou celles des Eſpagnols, l'intention du Roi eſt que vous faſſiez exciter le Conſeil de Liége par le ſieur Deſcarrieres, à pourvoir à la ſûreté de ce poſte, même lui offriez du ſecours, & lui en donniez effectivement pour ſa défenſe, ſi vous croyez que les ſecours puiſſent empêcher les ennemis de le prendre.

A l'égard des quatre régimens de cavalerie que vous ſuppliez le Roi de trouver bon que vous renvoyiez, vous aurez vu par mes précédentes, que S. M. veut que vous gardiez toute la cavalerie & les dragons que vous avez préſentement, à la reſerve du régiment de Puyſegur: elle m'a commandé de vous

répeter encore la même choſe préſentement, y ajoutant que ce ne ſera pas une affaire de les faire vivre d'ici au commencement de la campagne, ſoit en les envoyant dans le pays de Juliers faire des ſéjours de cinq ou ſix jours, ſous prétexte d'aller contraindre les lieux de vous envoyer de l'avoine à bon marché, ſoit en les envoyant du côté de la Condroos ou de la Hesbaye, ſous prétexte d'y exiger des contributions.

Du méme au même. Du 15 Avril 1675, à Verſailles.

J'Ai lu au Roi la copie de la lettre de votre ami, du 8. S. M. ſera bien aiſe d'être informée de ce que l'on réſoudra chez les Etats Généraux ſur la répréſentation des Députés de Bourdeaux: ainſi elle deſire que vous preſſiez votre ami de vous donner avis de ce qui aura été réſolu, lui diſant que vous ne lui demandez cela que pour votre curioſité, puiſque les affaires ſont en état, à Bourdeaux que le ſecours des Hollandois, quand il ſeroit aux portes, n'y ſeroit pas reçu. Il ſeroit auſſi fort avantageux de tâcher de ſçavoir quel pouvoir ils ont apporté de la ville, & de qui étoient ſignées les lettres de créance.

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon correſpondant. Le 16 Avril 1675.

SOn Alteſſe ſe porte tous les jours mieux, elle a donné ſes ordres pour que l'infanterie fut toute embarquée le 25 de ce mois à Bergopzoom.

Les Députés de Bourdeaux n'ont pas eu audience de Mrs. les Etats, n'ayant pas apporté des lettres de créance du Magiſtrat de la ville de Bourdeaux.

On eſpère être ici en campagne avant que les armées du Roi ſe ſoient attachées à quelque choſe, & avoir le temps de bien pourvoir celles qui ſont en Flandre, & avoir une bonne armée en campagne pour les bien ſoutenir.

Copie de la lettre écrite par M. le Penſionnaire Fagel au ſieur Peſter, le 18 Avril 1675, à la Haye: envoyée par M. le Comte d'Eſtrades.

IL m'a été fait des propoſitions par la France touchant la paix, autres que celles que M. le Comte d'Eſtrades nous a fait: je les ai communiquées à ſon Alteſſe, qui, Dieu merci, ſe porte ſi bien, qu'il fait état de ſe montrer au peuple en peu de jours; qui ne deſire rien que de le voir. Son Alteſſe m'a commandé de vous écrire que vous tâchiez de preſſentir M. le Comte d'Eſtrades s'il n'a pas de part de ces dernieres propoſitions, parce qu'il ſeroit très aiſe que cette negociation paſſât par ſes mains comme ayant une grande confiance en lui, & je vous dirai que je ne l'ai pas moindre, & que je crois que ſi nous pouvions conferer enſemble, que les affaires ſeroient bientôt ajuſtées. C'eſt un grand dommage que M. le Comte d'Eſtrades ne ſoit pas un des Plenipotentiaires de France pour le traité de paix: ſans entrer dans de longues conférences nous aurions bien abregé les affaires, & je me ſerois rendu ſouvent à Nimegue ſous de differens prétextes pour le voir Dès que le cartel ſera fini, ſon Alteſſe vous a deſtiné un emploi de confiance, & m'a commandé de vous faire ſçavoir de le venir

venir trouver. Je ne trouve nulle raiſon que M. l'Intendant de Maſtricht veuille tenir mes deux parents priſonniers, étant bourgeois de Berg-op-zoom, pour les comparer au ſecrétaire de Lit, qui eſt un homme condamné, de la Juſtice, qui s'eſt retiré chez les ennemis de l'Etat, & qui a été depuis pris par un de nos partis faiſant la guerre. M. Tulle leur pere, qui eſt bourgeois des Berg-op-zoom, mon parent, & qui a eu le bonheur de traiter ſon Alteſſe dans ſa maladie, qui l'a déclaré ſon premier médecin, me prie de vous en écrire pour en parler à M. le Comte d'Eſtrades. L'offre que M. Tulle fait de payer huit cens écus pour la rançon de ſes deux enfans, eſt bien raiſonnable: travaillez à leur procurer la liberté, vous ferez une choſe fort agréable à ſon Alteſſe; & on eſpère de la juſtice du Roi de France qu'il ne compromettra pas des criminels condamnés avec d'honnêtes gens. Nous allons faire nos derniers efforts, dans l'eſperance d'un bon ſuccès. Le Comte de Naſſau eſt de retour de Vienne, & le Comte de Waldeck l'eſt auſſi; l'un & l'autre aſſurent ſon Alteſſe & Mrs. les Etats Généraux, de la part de l'Empereur, qu'il va faire de très grands efforts cette campagne; qu'il oppoſera à la France quatre-vingts mille hommes, & tâchera à la combattre; que pourvû que nous aſſiſtions la Flandre de toutes nos forces, qu'il eſpère de grands ſuccès, & accorde toutes les choſes que ſon Alteſſe & Mrs. les Etats peuvent deſirer touchant la conjoncture pré-

ſente. Je vous avoue que j'appréhende cette campagne, les ſuites de quelques malheurs étant terribles pour l'Etat. Son Alteſſe eſt pleine de cœur & d'ambition, & ne reſpire que de ſortir en campagne. Toute l'armée a ſon rendez-vous au 25 à Berg-op-zoom; on fait charger huit cens bateaux d'avoine & de fourage pour l'armée, afin d'avoir de quoi attendre les herbes; mais, bon Dieu, mon cher ami, en quel état ſerions-nous tous, s'il venoit faute de ſon Alteſſe ? l'on doit faire dans tous les pays des prierer publiques, afin qu'il plaiſe à Dieu toucher tous les cœurs, pour les diſpoſer à une bonne paix.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 19 Avril 1675, à Verſailles.

J'Accuſerai par cette lettre celles que vous avez pris la peine de m'écrire le 14, qui ne déſirent de réponſe que ſur ce qui régarde l'avis concernant Bourdeaux, porté dans la copie de lettre que vous m'avez envoyée, laquelle S. M. a jugé comme vous, être d'une très-grande conſéquence: elle eſſayera de profiter de cet avis; cependant étant juſte de récompenſer celui qui vous l'a donné, elle déſire que vous lui remettiez cent louis d'or, & que vous eſſayiez de concerter

certer avec lui les moyens d'entretenir un commerce fort étroit pendant qu'il ſera en Hollande.

Sa Majeſté ſeroit bien aiſe que vous lui fiſſiez encore ſçavoir quelle apparence il y a, que, quoique le Prince d'Orange ſoit hors de danger, il ne ſera pas en état d'agir de toute la campagne.

Copie d'une lettre écrite par M. Fagel, Penſionnaire d'Hollande, au ſieur Peſter, le 21 Avril 1675 à la Haye: envoyée par M. le Comte d'Eſtrades.

J'Attends votre réponſe ſur ma lettre du 18 de ce mois. Son Alteſſe & moi ſouhaiterions que M. le Comte d'Eſtrades fut chargé de la part du Roi de quelques propoſitions qui puſſent nous donner moyen de ſortir honorablement des engagemens où nous ſommes avec l'Eſpagne: & comme vous me marquez que M. le Comte d'Eſtrades vous a dit ſouvent dans vos converſations, que ſon Alteſſe & les Etats devroient faire à S. M. des overtures d'accommodement, qui lui puſſent faire connoître qu'ils ont intention d'entrer ſincérement dans les premieres liaiſons & amitiés qui ont été autrefois entre la France & les Etats Généraux; ſon Alteſſe m'a commandé de vous écrire, que remettant à M. le Comte d'Eſtrades ſur ce ſujet, vous lui diſiez vous-même, que s'il vouloit

vous dire quelle ouverture les Etats Généraux pourroient faire au Roi, où leur honneur ne fût pas intéreſſé, pour pouvoir entrer dans les bonnes graces de Sa Majeſté, que vous le manderiez, & que vous étiez perſuadé que je travaillerois ſincérement & avec affection pour réunir les eſprits: vous lui direz auſſi que ça été avec grand déplaiſir de tous, que nous avons été mal avec Sa Majeſté, & qu'il n'y a perſonne qui ne deſire une fin de la préſente guerre; mais que ſon Excellence conſiderera bien, que la néceſſité nous ayant pouſſé aux Eſpagnols & avec la maiſon d'Autriche, il n'eſt pas poſſible de nous en ſéparer pendant la guerre; mais en cas que quelques voies ſe puſſent découvrir pour une paix ſortable, je vous fais foi que nous ne nous en défierons pas; mais comme juſqu'à préſent rien ne s'eſt fait voir de ce qui pouvoit être propoſé aux Eſpagnols avec quelque apparence de leur goût, on n'a ſçu avoir aucune occaſion pour témoigner combien on eſtime l'amitié de Sa Majeſté, & avant d'avoir cette aſſurance, on ne peut quitter les engagemens auxquels on a été obligé de prendre par force, parce que S. M. déclara publiquement par ſes Ambaſſadeurs à Cologne, de ne nous vouloir plus admettre dans ſon amitié, ce qui fut réiteré publiquement à M. de Beverning par M. Courtin, & lui dit que S. M. vouloit bien faire la paix, mais nullement renouveller les alliances & engagemens précédens. Vous pouvez bien juger

juger que l'on reſtera dans les engagemens où nous ſommes, ſi long-temps que S. M. continue d'en uſer de telle rigueur envers nous en tous rencontres: c'eſt pourquoi nous deſirerions très volontiers ſçavoir ce qui ſe pourroit faire, pour rentrer avec honneur dans les bonnes graces de S. M.

Son Alteſſe deſire que vous entreteniez M. le Comte d'Eſtrades là deſſus de vous-même, & que vous nous envoyiez la réponſe au plutôt. Son Alteſſe ne peut croire ce qu'on lui a mandé, que les Commiſſaires du Roi forcent nos ſoldats priſonniers de prendre parti par force, & qu'on les evoye ſervir en Catalogne: informez-vous de cet article.

Je vous prie de travailler auſſi pour la liberté de mes couſins, dont je vous ai écrit le 18 de ce mois.

Son Alteſſe m'a commandé de congédier les Députés de Bourdeaux: il ne les a pas voulu voir; je leur ai dit de ſa part qu'ils auroient audience lorſqu'ils viendroient faire des propoſitions avec pouvoir & autoriſation des Magiſtrats de Bourdeaux, ou du Parlement, ou de quelque grand Seigneur capable de ſoutenir la guerre; que moyennant cela ſon Alteſſe & Mrs. les Etats Généraux fourniroient une armée navale de cinquante grands vaiſſeaux, de vingt brulots & de ſix mille hommes de pied pour mettre à terre où il ſeroit jugé convenable.

Son Alteſſe eſt en parfaite ſanté, & travaille tous les jours aux affaires de la campagne avec grande application.

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon Correſpondant. Le 22 Avril 1675.

SOn Alteſſe eſt entièrement guérie, & travaille tous les jours aux affaires, & ſe diſpoſe à partir le 10 Mai pour aller à Gand. Toutes les troupes ont leur rendez-vous pour le 25 à Berg-op zoom, & à meſure qu'elles arriveront, elles iront à Anvers pour être diſtribuées dans les villes de Flandre, ſuivant les ordres de M. le Duc de Villa-Hermoſa. M. le Rhingrave a reçu ordre de ſon Alteſſe de prendre mille chevaux & trois mille hommes de pied, & d'aller à Diſte, & jetter dans Namur ce qu'il jugera être néceſſaire, après l'avoir concerté avec les Eſpagnols.

Suivant l'état que j'en ai vu faire à ſon Alteſſe, il prétend avoir en campagne vingt-cinq mille hommes de pied & dix mille chevaux, ſans compter les ſix mille hommes qui ont reſté cet hyver avec les Eſpagnols.

L'Empereur promet de laiſſer avec les Eſpagnols quatre mille hommes de pied; le Roi de Danemarck promet de rompre contre le Roi de Suede, dès qu'il ſe ſera déclaré par une rupture: voila l'état des choſes qui ſe paſſent à préſent. Son Alteſſe n'a pas voulu voir les Députés de Bourdeaux: il a dit à Mr. le Penſionnaire Fagel de faire entendre qu'ils s'en retournent chercher des pouvoirs

voirs de leurs Magiſtrats, & que s'ils en apportent en bonne forme, Mrs. les Etats Généraux aſſiſteront la ville de Bourdeaux d'un ſecours de cinquante gros navires, de vingt brulots & de ſix mille hommes de pied, pour faire des deſcentes. Avant que les réponſes viennent, & que tout ſoit ajuſté, la campagne ſera bien avancée.

Son Alteſſe a témoigné du chagrin à Mr. le Penſionnaire Fagel de ce que vous n'étiez pas un des Plénipotentiaires pour la paix: cela l'a perſuadé qu'on ne la veut pas en France, ces grandes affaires ſe terminant plutôt par la confiance qu'on a aux gens dans des conférences particulieres, que par des aſſemblées publiques.

Le Comte de Horn a ordre de ſon Alteſſe de partir avec huit mille hommes pris de Hooltz dans le pays de Vaas, pour obſerver les démarches des troupes de France, & ſe jetter dans les places que l'on appréhendra devoir être attaquées.

Je vous envoie la réſolution ci-jointe, pour réponſe à la propoſition faite par M. l'Ambaſſadeur Temple, touchant la ſéqueſtration du Prince Guillaume de Furſtemberg.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 23 Avril 1675, à Verſailles.

J'Ai reçu votre lettre du 18, avec la copie de celle de votre ami du 16. Queſtionnez le bien ſur le temps que ſon maître doit mettre en campagne, ſur le lieu où il doit aſſembler ſon armée, & ſur la quantité de troupes dont elle pourra être compoſée, & de me faire ſçavoir par tous les ordinaires ce que vous apprendrez de lui à cet égard.

J'attendrai l'éclairciſſement que vous me promettez ſur la ville de Hui & de ſon château: informez-vous avec beaucoup de ſecret des facilités qu'il y auroit à emporter la ville & à en raſer les murailles & le pont ſans attaquer le château, parce que ce poſte ſeroit fort peu avantageux à l'ennemi, s'il n'y avoit plus de pont, & que la ville ne fût plus en état de pouvoir être un quartier pour leurs troupes. Je doute que les Impériaux n'ayent laiſſé aucune cavalerie en deça du Rhin; ce ſeroit avoir fort abandonné les Eſpagnols, qui paſſeront aſſurément fort mal leur temps, s'il n'y a point d'Allemands à portée de ſe joindre à eux: ſi cela étoit néanmoins, vous ſeriez en état de pouvoir bien

bien sûrement envoyer exécuter tout le Luxembourg qui n'est point soumis à la contribution de Thionville, ou à celles de toutes les places du Haynault.

Faites reconnoître ce que c'est que Marche en Famine, quelle sorte de fortification il y a, si elle est d'une nature que si on s'en étoit emparé on pût le garder.

M. de Gauelan se conduit d'une maniere à ne pas finir sitôt sa négociation; & comme toutes les propositions qu'il fait sont extraordinaires & non usitées dans aucun cartel précedent, je ne doute point que vous ne continuiez à faire comprendre au sieur Pester que M. le Prince d'Orange ne doit s'en prendre qu'à lui, si on ne lui rend pas ses prisonniers.

C'est une proposition un peu extraordinaire que de vouloir qu'un Aide de camp du Roi paye trois mille livres de rançon, & tout ce que l'on pourroit demander seroit que leur rançon fut augmentée à proportion de l'augmentation qu'il y a de leurs appointemens d'avec les Aides de camp des autres Généraux: cette différence est de deux cens livres par mois.

L'affaire des prisonniers d'Anjou ne doit point arrêter la conclusion du cartel général, parce qu'assurément S. M. ne souffrira pas qu'ils y soient compris pour une plus haute somme que ce que je vous ai marqué par mes précédentes.

Du même au même. Du 25 Avril 1675. à Verſailles.

J'Ai reçu hier par l'ordinaire vos lettres du 21 de ce mois. Le Roi a approuvé votre lettre aux habitans de Stavelo; ſi nonobſtant cela ils ne laiſſent pas de recevoir garniſon de la part de l'Electeur de Treves, vous pouvez ſans aucune difficulté fort maltraiter ledit pays, & y envoyer pendant quelques jours ſubſiſter la cavalerie.

Le Roi a appris avec plaiſir que les Impériaux ont achevé de paſſer le Rhin, ſans laiſſer aucune troupe en deça: S. M. auroit bien déſiré que vous lui en euſſiez mandé ce que vos dragons ont vu paſſer de troupes à peu près, & en quel état elles étoient: ſi vous en avez quelque connoiſſance, je vous ſupplie de me la donner. Il y a lieu d'eſperer que l'exécution qu'à fait le ſieur de Mélac dans les environs de Duobuy fera un bon effet.

Préſentement qu'il n'y a plus de cavalerie Impériale entre la Meuſe & le Rhin, il eſt bien à propos que vous profitiez de ce temps-là, pour achever de ſoumettre à la contribution tout ce qui doit contribuer à Maſtricht.

Envoyez-moi un mémoire de tous les lieux qui ſont ſoumis, & de ceux qui ne le ſont pas; prenez la peine de me mander de tems en tems les meſures que vous prendrez pour

pour achever de ſoumettre le reſte.

Le Roi ſouhaite que vous recommandiez au ſieur de Montfranc, de veiller à la conduite des Officiers de la vieille garniſon de la citadelle de Liége, de maniere qu'il n'en puiſſe méſarriver.

Le Roi a été ſurpris de voir par le diſcours que vous a tenu M. Peſter, que l'on ait tenu de ſa part des propoſitions de paix en Hollande, n'ayant point ſongé de donner un pareil ordre à qui que ce ſoit, depuis que S. M. a cru avoir lieu de ſe perſuader par la maniere dont on a répondu aux propoſitions que vous avez faites, que M. le Prince d'Orange étoit entièrement livré aux Eſpagnols; mais comme en même temps que j'ai rendu compte à S. M. de ce que vous m'avez mandé à cet égard, M de Pomponne a lû une lettre de M. de Neufbourg, par laquelle il lui marque que les nouvelles qu'il reçoit d'Hollande lui donnent lieu de croire que M. le Prince d'Orange feroit pour entendre à la paix ſi l'on vouloit donner les mains à quelque échange aux Pays-Bas. S. M. n'a pas douté que ces prétendues propoſitions n'ayent été faites à M. le Prince d'Orange de la part dudit Envoyé, lequel il y a deux mois ſollicita M. de Pomponne de lui dire ſi le temps ſeroit propre pour faire quelque propoſition de paix particuliere avec les Hollandois: ſur quoi S. M. lui fit répondre que l'on entendroit toujours les propoſitions que l'on feroit de ce côté là.

Je vous explique tout ce détail, afin que

vous

vous connoiſſiez combien il eſt peu véritable que S. M. ait donné aucun ordre pour faire aucune propoſition, & que le ſieur Stratman, qui eſt l'Envoyé de Neufbourg, eſt aſſurément l'auteur de ce qu'il y a eu des deux cô és ſur ce ſujet.

Le Roi convient que vous diſiez au ſieur Peſter que le mauvais état où S. M. a lieu d'eſperer que les affaires de ſes ennemis vont ſe réduire, ne l'empêchera point de donner les mains à des propoſitions raiſonnables, auxquelles elle ne ſera peut-être plus en état d'entendre, quand les Suédois auront fait des conquêtes en Allemagne, qui les rendront beaucoup plus difficiles qu'ils ne peuvent être; après quoi vous le laiſſerez venir, & vous vous contenterez d'informer S. M. de ce qu'il vous dira.

Elle a eſtimé à propos de faire faire un compliment à M. le Prince d'Orange ſur le rétabliſſement de ſa ſanté; je vous le mande dans une lettre à part afin que vous fuſſiez en état de la faire lire à M. Peſter.

Si l'on peut, en faiſant peur aux enfans du ſieur Tule Bourguemaître de *Berg-op-zoom*, ſauver le priſonnier que les Hollandois veulent condamner à mort, S. M. en ſera bien aiſe; ſinon il faut tâcher de tirer des enfans dudit Bourguemaître la plus groſſe rançon que faire ſe pourra.

LET-

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 28 Avril 1675, à Maſtricht.

MONSIEUR,

Je vous envoye une copie de lettres bien importantes.

Le ſieur Peſter m'a parlé de lui-même dans le même ſens que porte ladite lettre, & je lui ai dit que je ne ſçavois pas ce que Mrs. les Ambaſſadeurs avoient dit à Cologne dans leurs aſſemblées; mais que j'étois bien aſſuré que ſi M. le Prince d'Orange & Mrs. les Etats Généraux ſe fuſſent voulu ſervir des propoſitions que je lui avois fait, le Roi ne veut pas ſeulement renouveller les anciennes alliances, mais qu'il en eut été fait de plus étroites. Je ne voulus entrer plus avant dans cette matiere, & j'attendrai de ſçavoir par vous, Monſieur, l'intention du Roi. Il me paroît par cette lettre, que M. le Prince d'Orange & le ſieur Fagel ſeroient bien aiſes d'entrer en négociation, & je ſçais par ledit ſieur Peſter, que ce dernier appréhende fort un mauvais événement dans cette campagne, & eſt perſuadé que ce ſeroit la ruine de l'Etat.

Je ſuis, &c.

Copie

Copie de la lettre écrite par M. le Prince d'Orange au ſieur Peſter. Le 2 Mai 1675, à la Haye.

JE ne ſouhaite rien tant que de pouvoir ſortir avec honneur des engagemens où je ſuis. Les ſoupçons des Eſpagnols ſont grands: que vous ne ſoyez auprès de M. le Comte d'Eſtrades pour traiter d'autres affaires que celles du cartel: je leur laiſſerai cette opinion, pour les obliger d'être plus exacts à tenir leur parole, & à travailler plus efficacement à faire la guerre.

Je vois par votre derniere, que vous avez peu d'eſpérance que le cartel s'ajuſte avec les Eſpagnols, comme auſſi la déclaration que vous a faite M. le Comte d'Eſtrades, qu'il ne concluroit rien avec vous pour ledit cartel, ſi le traité ſe rompt avec les Eſpagnols. Repréſentez-lui bien que j'aurois la la derniere obligation au Roi, s'il accordoit la liberté à nos priſonniers, en payant la rançon du cartel fait à Utrecht. Voyez ſi on pourroit obtenir quelque choſe là-deſſus par le moyen de M. le Comte d'Eſtrades: quand il n'y aura plus rien à eſpérer, vous me viendrez trouver au lieu où je ſerai. Je fais état de partir de la Haye pour Anvers le 20 de ce mois: ſi le cartel ſe faiſoit, il faudroit ſpécifier les noms des Généraux, comme M. le Duc d'Orléans, M. le Prince de Condé,

Condé, M. le Duc d'Anghyen, afin que ſi quelqu'un d'entre nous fût pris, on ſçut à quoi s'en tenir, & à quel prix en ſortir.

Les troupes de l'Empereur ſe ſont ſaiſies de Mayence; il eût bien mieux valu qu'ils ſe fuſſent ſaiſis de la citadelle de Liége, cette place entre les mains de la France rompant bien de nos meſures.

Rendez ma lettre à M. le Comte d'Eſtrades, & priez-le de ma part de faire un compliment au Roi ſur l'honneur qu'il m'a fait de ſe ſouvenir de moi; aſſurez-le auſſi que l'amitié que mon pere & mon grand-pere ont eu pour lui, n'a jamais été plus forte que celle que j'ai pour ſa perſonne.

LET-

LETTRE

De M. le Prince d'Orange à M. le Comte d'Eſtrades. Du 2 Mai 1675, à la Haye.

SI j'avois oſé, j'aurois écrit à Sa Majeſté très-chrétienne, pour lui rendre mes très-humbles graces de la bonté qu'elle a eu de vous faire ſçavoir être bien aiſe de ma convaleſcence, dont le ſieur Peſter m'a informé.

Je vous prie de témoigner au Roi de ma part, que l'on ne peut être plus réconnoiſſant que je le ſuis de cette grace, & que les malheurs du temps ne m'empêchent pas d'avoir le même reſpect & vénération que j'ai toujours eu pour ſa perſonne. Je vous ſuis auſſi fort obligé des marques de votre amitié, vous aſſurant que j'ai la même eſtime que mon pere & mon grand-pere ont eue pour vous, ſouhaitant de pouvoir vous témoigner combien je ſuis, &c.

Copie

Copie de la lettre écrite par M. Fagel à M. Peſter. Le 3 Mai 1675.

JE vous aſſure avec ſincérité que nous cherchons à ſortir avec honneur des engagemens où nous ſommes. Mrs. les Etats Généraux ont été très aiſes de voir par la copie de la lettre que M. de Louvois a écrit à M. le Comte d'Eſtrades, les termes dont le Roi s'eſt ſervi pour témoigner ſa joie du raccommodement de la ſanté de ſon Alteſſe. S'il étoit poſſible que le Roi voulût relâcher nos priſonniers en payant leur rançon, ſans la participation des Eſpagnols, quels bons effets ne produiroit pas dans nos Provinces cette généroſité, & quels ſoupçons n'auroient pas les Eſpagnols d'une plus grande intelligence, dont nous ne nous ſoucions pas beaucoup, parce que par leurs plaintes ils pourroient auſſi beaucoup nous donner ſujet d'en faire de notre côté de plus grandes, & faire ouvrir les yeux aux peuples ſur des commencemens de démêlés, qui aménent ſouvent de grandes ſuites. Je tremble, mon cher ami, quand je ſonge que ſon Alteſſe doit partir le 20 du mois, qu'il nous laiſſe ſans chef dans un Etat populaire, que le moindre malheur qui arrivera à ſa perſonne nous perdra tous. Dieu veuille nous donner la paix, étant la ſeule voye d'affermir cet Etat & ſon Alteſſe auſſi.

Copie

Copie de la lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon ami. Le 3 Mai 1675, à la Haye.

SOn Alteſſe fait état de partir pour l'armée le 20 de ce mois. M. le Prince Maurice part devant avec les huit régimens de Gueldres & d'Utrecht. M. le Comte de Horn eſt parti avec huit régimens pour le pays de Vaas. M. le Rhingrave a obtenu de ſon Alteſſe la permiſſion de reſter à Breda, & d'aller en campagne avec ſadite Alteſſe, qui a appris que les Impériaux ſe ſont ſaiſis de la ville de Mayence : ils promettent d'envoyer une bonne armée ſur la Meuſe, pour le ſecours de la Flandre.

Son Alteſſe vous écrivit hier, & a adreſſé la lettre à M. Peſter: il parle inceſſamment de vous, & il dit hier à M. Fagel qu'il vous conſideroit comme ſon pere, & qu'il ſouhaitoit fort de vous voir ; je vous l'ai mandé pluſieurs fois, mais il me ſemble que vous ne l'avez pas trop deſiré : cependant cela eut bien avancé les affaires. Vous connoiſſez cet Etat, il y a des temps à prendre & à ménager, qu'une perſonne éclairée comme vous ne laiſſeroit pas perdre. Je vous écrirai lorsque nous ſerons à l'armée.

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. du 7 Mai 1675, à Maſtricht.

J'Ai dit au ſieur Peſter tout ce que contenoit votre dépêche, mais avec certitude d'y ajouter tout ce qui eſt porté dans les autres lettres, pour lui faire connoître le péril où M. le Prince d'Orange ſe voit par une complaiſance aveugle pour les intérêts des Eſpagnols, qui ne veulent pas de paix, & ſe contentent de trouver des moyens pour la facilité du Prince d'Orange de continuer la guerre, rompant toutes les meſures d'un accommodement. Je ſuis aſſuré qu'il écrira tout à M. le Prince d'Orange & au ſieur Fagel, & que le commis me rendra un compte exact de ce qu'il écrit.

Le ſieur Peſter m'a aſſuré qu'il ne ſçait pas que M. le Prince d'Orange ait rien dit aux Eſpagnols ni aux Anglois de tout ce qui a été dit & écrit par nous dans cette négociation, & que ſi on en a pénetré quelque choſe, ç'a été par ſoupçon. Il attend la réponſe du cartel pour partir : je crois qu'après cette dernière converſation, ſi M. le Prince d'Orange ne fait paroître d'autres ſentimens plus raiſonnable que par le paſſé, que vous trouverez bon que je ne me mêle

plus

p'us de cette affaire, & que je rompe tout commerce tant avec ledit ſieur Peſter, qu'avec les autres.

Dans les apparences qu'il y a d'un bon ſuccès dans cette campagne, le Roi fera connoître à ſes ennemis la grace qu'il leur avoit faite de vouloir bien faire la paix à des conditions ſi raiſonnables.

Deux partis que j'avois à Duren ſont revenus; qui m'ont rapporté que les Impériaux étoient campés à deux lieues delà dans le pays de Cologne: le Comte de Haran a quatre régimens avec lui.

Je fis partir hier M. de Maclines avec quinze cens hommes de pied & huit cens chevaux & dragons, pour aller ſe ſaiſir du château de Galop, & d'un autre à demi-lieue d'Aix, où il laiſſera de l'infanterie, juſqu'à ce qu'il ait emmené tous les bleds que nous avons dans Aix-la-Chapelle: il faut bien y reſter trois jours pour pouvoir les retirer.

Mon ami m'écrit du 5 de ce mois, que le Prince Maurice de Naſſau a reçu ordre de Mr. le Prince d'Orange de prendre huit régimens qui ſont dans la Province d'Utrecht, & de les mener au rendez-vous de l'armée, qui eſt à Berg-op-zoom, & delà aller où ſera l'armée, & la commander en l'abſence du dit Prince d'Orange, lequel ne doit partir de la Haye que le 20 dudit mois. Il m'a mandé que le Comte de Horn eſt déjà parti pour aller au pays de Vaas, avec ſix régimens d'infanterie; que le Rhingrave eſt

eſt reſté à Breda, & a obtenu de ſon Alteſſe de marcher avec lui; que le Prince d'Orange a pris au mot le ſieur Beverning qui s'eſt excuſé d'aller en ambaſſade pour le traité de paix, & qu'il eſt à préſent retiré chez lui, & hors de tout emploi.

Le ſieur Peſter n'a reçu aucune lettre cet ordinaire.

Je ſuis, &c.

Du même au même. Du 9 Mai. 1675, à Maſtricht.

VOus verrez par ces deux copies de lettres de M. le Prince d'Orange, & par celle du ſieur Fagel, que le commis du ſieur Peſter s'eſt bien acquitté.

Je vous envoye la lettre que M. le Prince d'Orange m'a écrite de ſa main.

Pendant ces quatre jours que la cavalerie a été dehors, il y a eu des villages qui ont été pillés: je leur ai fait rendre ce qui s'eſt trouvé, le ſurplus M. l'Intendant le retiendra à la cavalerie & aux dragons.

Je vous prie de m'écrire une lettre, par laquelle le Roi entend que les Officiers ſoient reſponſables des déſordres qui ſe commettent.

Je ſuis, &c.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 11 Mai 1675, à Verſailles.

J'Ai reçû votre lettre du 28 du mois paſſé, toute ſur ce que le ſieur Peſter vous a témoigné qu'il ſouhaiteroit que vous fuſſiez chargé de quelque propoſitions qui puiſſent donner moyen aux Hollandois de rentrer dans leurs anciens engagemens avec la France, & de ſortir honnêtement d'avec ceux que le méchant état où ils ont été les a obligés de prendre avec les Eſpagnols : je ne ſçai ſi M. Peſter vous a fait cette ouverture ſans ordre, ou ſi M. le Prince d'Orange connoiſſant un peu tard la vérité de tout ce que vous lui avez fait dire ſur ſes intérêts, auroit quelque diſpoſitions de ſuivre le conſeil que vous lui avez fait donner.

Vous ſçavez avec quelle honnêteté le Roi a gardé le ſecret juſqu'à préſent des commerces que vous avez eus juſqu'à cette heure avec ledit ſieur Peſter, & que, quoiqu'il eût été fort facile en enfaiſant pénetrer quelque choſe aux Alliés des Hollandois, de leur donner des défiances d'eux, qui auroient pu être fort avantageuſes à Sa Majeſté, elle n'a point voulu le faire, perſuadée qu'elle a été, que la bonne foi ſe devoit garder même avec

ſes ennemis, nonobſtant qu'ils n'ayant pas été ſi ſcrupuleux à ſon égard : car quoique je ne vous en aye rien mandé, S. M. a été bien informée que M. le Prince d'Orange n'a pas gardé le ſecret de toutes les avances que vous avez faites au ſieur Peſter ; au contraire elle a ſçu qu'il avoit fait part aux Eſpagnols qu'on lui offroit des conditions avantageuſes pour le déſunir d'avec les Eſpagnols, & que s'étant expliqué plus clairement avec les Ambaſſadeurs d'Angleterre, il leur a fait part de la plupart des choſes que vous avez dites ou écrites audit ſieur Peſter.

Cette conduite ſi oppoſée à celle qui a été tenue de ce côté-ci, avoit perſuadé le Roi que M. le Prince d'Orange & le ſieur Fagel étoient ſi fort engagés dans les intérêts des Eſpagnols, qu'il ne ſeroit pas poſſible de les en retirer, ce qui avoit porté S. M. à me commander de vous faire ſçavoir, qu'elle ne jugeoit pas à propos que vous continuaſſiez plus ce commerce ; mais comme S. M. eſt toujours très diſpoſée à donner la paix à la Chrétienté, & qu'elle connoît bien que ſi les Suédois font une fois des progrès en Allemagne, comme il y a bien de l'apparence, la paix deviendra extraordinairement difficile, parce que S. M. ne pouvant manquer au traité qu'elle a avec eux, & les trouvant fort peu diſpoſés, comme il y a apparence qu'ils le ſeront, à rendre ce qu'ils auront pris, la paix ne ſe pourra plus faire que d'un commun conſentement de tous, & ne pourra plus être traitée que dans une aſſemblée générale, où

Dieu ſçait ſi en pluſieurs années les préliminaires pourront être ajuſtés.

De plus, la conduite qu'a tenu M. le Prince d'Orange juſqu'à préſent, n'a point étouffé les ſentimens que S. M. doit avoir pour un parent ſi proche, & la réputation qu'il s'eſt acquiſe la campagne paſſée a encore augmenté l'eſtime de S. M. pour lui, de maniere qu'elle eſt très-portée à faire tout ce que l'on poura raiſonnablement déſirer d'elle pour finir cette guerre, non ſeulement avec les Hollandois, mais encore avec tous leurs Alliés.

Si quand M. Peſter dit que M. le Prince d'Orange voudra bien faire la paix, pourvû qu'il la puiſſe faire avec honneur, il entend faire une paix dont les Eſpagnols ſoient contens, il eſt inutile d'en parler préſentement: car tout le monde ſçait, & M. le Prince d'Orange doit le ſçavoir mieux que perſonne, qu'ils ne veulent la paix en aucune maniere, & qu'ayant trouvé le moyen de faire la guerre aux dépens d'autrui, ils veulent eſſayer de la continuer non par le progrès qu'ils en eſperent, mais pour affoiblir par là la France & la Hollande, qu'ils connoiſſant bien devoir tôt ou tard s'accommoder enſemble, & s'unir d'intérêts contre eux.

Il eſt inutile que je vous explique au long toutes les raiſons qui doivent faire reconnoître que les Eſpagnols ne veulent point la paix, puiſque la maniere dont ſe conduit l'Envoyé d'Eſpagne à la Haye, la conduite que l'on a tenue à Madrid ſur la médiation de

de l'Angleterre, & les réponſes que l'on vient de rendre à l'Ambaſſadeur de Hollande à Madrid, joint à l'induſtrie que l'on a apporté à reculer la nomination des Plénipotentiaires Eſpagnols, en ſont des preuves inconteſtables. Si donc M. le Prince d'Orange attache ſon honneur à la concluſion d'une paix à laquelle les Eſpagnols conſentent, il eſt inutile d'entrer dans aucune négociation, & il n'a qu'à s'appliquer à reconquerir tout ce qui a été cédé à la France par le traité d'Aix la Chapelle, & ce qu'elle a conquis ſur les Eſpagnols depuis la déclaration de la préſente guerre.

Mais ſi M. le Prince d'Orange veut faire réflexion ſur tout ce en quoi les Eſpagnols ont manqué à leur traité, & ſur l'impoſſibilité où ils ſont d'y ſatisfaire, s'il veut en reconnoiſſance du ſervice qu'ils ont rendu à la Hollande leur procurer une paix préſentement qui ait de la proportion de l'état où ils ſont, & avec ce qu'ils ont à appréhender des forces que S. M. aſſemble préſentement pour les attaquer, vous pouvez aſſurer le ſieur Peſter, que S. M. ſera toujours diſpoſée à recevoir les bras ouverts M. le Prince d'Orange, quand il voudra revenir à elle; qu'elle entrera avec plaiſir dans toutes les choſes qu'il pourra deſirer, tant pour la manutention de l'autorité qu'il a préſentement, que pour les avantages des peuples des Provinces-Unies.

Je ne ſçais point ce que les Ambaſſadeurs du Roi à Cologne ont dit à ceux de Hol-

lande; je vous puis bien assurer seulement qu'ils n'ont jamais rendu compte au Roi d'un pareil discours à celui que le sieur Pester vous a dit qu'ils ont fait audit sieur de Beverning, & qu'ils n'en ont jamais eu l'ordre, c'est à-dire que non-seulement le Roi gardant Mastricht & les pays d'Outre-Meuse fera la paix avec les Hollandois; mais il renouvellera encore les anciens traités avec plaisir, & entrera dans tous les engagemens qu'on lui pourra proposer, pour unir pour toujours ses intérêts avec M. le Prince d'Orange & ceux des Etats Généraux.

A l'égard des Espagnols, le Roi fera sa paix sur le pied du Traité d'Aix-la-Chapelle, hors ce en quoi le sort des armes qu'ils ont prises contre S. M. sans aucun sujet l'a altéré, c'est à dire qu'à la réserve de la Franche-Comté & de ce que l'on pourra prendre, d'ici à la signature du traité, les choses demeureront entre le Roi & les Espagnols en l'état qu'elles ont été mises par le traité d'Aix-la-Chapelle qui a été fait par l'entremise des Hollandois: & comme la conjoncture présente ne permet pas que l'on employe beaucoup de temps en sollicitations, vous pouvez déclarer au sieur Pester, s'il vous parle d'échange de places cédées par le traité d'Aix-la-Chapelle contre d'autres, que c'est une matiere à laquelle il ne faut pas penser, & que le plus court moyen de faire la paix sur ce pied-là, c'est de prendre ces places-là à force ou-

ouverte, S. M. étant réſolue de ſe conſerver par toutes ſortes de voies ce qui lui a été cédé légitimement, & ce qu'elle a fortifié avec tant de ſoin & tant de dépenſe.

A l'égard de la Lorraine, le Roi ne ſouffrira jamais qu'il en ſoit parlé dans ſon traité général, & S. M. déſire que reſtituant les Etats au Duc de Lorraine, comme elle en a l'intention, il lui en ſoit obligé, & reconnoiſſe les devoir à ſa bonté, & non à la néceſſité où une guerre l'avoit réduit.

Je ne vous dis rien des moyens que M. le Prince d'Orange a de faire la paix avec honneur ſans la reſtitution du Duc de Lorraine, puiſqu'il n'y a qu'à lire ſon traité pour voir que, ne l'ayant exécuté en aucune maniere M. le Prince d'Orange n'eſt pas obligé à lui rien procurer par le traité de paix.

A l'égard de l'Empire, le traité de Weſtphalie réglant toutes choſes, il n'y a qu'à en ſtipuler l'exécution, c'eſt-à-dire, que le Roi rende Treves & que l'Empereur & ſes Alliés retirent leurs troupes dans leur propre pays, remettent M. le Prince Guillaume en liberté, & reſtituent les cinquante mille écus pris à Cologne.

Il reſte à vous parler de la maniere dont l'on pourra finir promptement cette affaire; il n'y en a, ce me ſemble, que deux, car de ſonger à finir cette guerre par un traité ſigné dans Nimegue, avec l'intervention de tous les Plénipotentiaires de tous les Alliés, vous jugez bien que c'eſt une

choſe impraticable, puiſque avant qu'ils puiſſent s'y être tous rendus, il ſe paſſera quatre mois de temps, & que de plus les Eſpagnols ne voulant point de paix ne manqueront pas de trouver moyen de rompre l'aſſemblée, ou du moins d'empêcher qu'il ne s'y finiſſe rien: ſi donc M. le Prince d'Orange n'eſt pas réſolu de ſacrifier aux Eſpagnols ni ſa fortune, ni celle de ſon pays, la paix ne ſe peut faire qu'en ſe réſolvant à la faire inceſſamment entre la France & la Hollande, à l'interceſſion de laquelle le Roi donneroit les conditions dont je vous ai parlé ci-deſſus pour les Eſpagnols & les Allemands, ſauf à eux à y ſouſcrire dans un temps; que s'ils le refuſoient, M. le Prince d'Orange pourroit alors avec honneur leur laiſſer faire la guerre tout ſeuls, & ce traité pourroit ou être ſigné ſécretement par vous & le ſieur Peſter ſur les pouvoirs qui vous en ſeroient envoyés à tous deux de part & d'autre; ou bien que M. le Prince d'Orange & les Etats Généraux jugeant à propos de faire quelque démarche publique envers S. M. pour obtenir la paix, pourroient envoyer des Députés de confiance vers S. M. qui ſera à la tête de ſon armée dans vingt jours, leſquels ayant un pouvoir pourroient ſigner le traité avec les Commiſſaires qu'il plairoit à S. M. de nommer pour cet effet.

M. le Prince d'Orange ne manquera pas de raiſons pour ſoutenir, à l'égard des Eſpagnols, la réſolution qu'il pourra prendre, puiſ-

puiſqu'ils ne ſont point en état de joindre à ſon armée les quatorze mille hommes qu'ils ſe ſont engagés d'avoir en campagne; que les Impériaux au lieu de fournir quarante mille hommes, portés par le traité, n'en ont pas quinze préſentement, & que les Eſpagnols doivent à leurs Alliés cinq ou ſix mois de ſubſides, ſans le payement deſquels il n'y a guère d'apparence qu'ils veulent agir en leur faveur, pendant que le Roi va entrer en Flandre avec plus de ſoixante mille hommes qui lui donneront moyen de faire des conquêtes aſſez conſidérables pour ne devoir pas exécuter les propoſitions ci-deſſus, & remette peut-être les Hollandois en état d'avoir beſoin de toutes leurs troupes pour garnir leurs frontieres, ſans ſonger à en envoyer en Flandre pour défendre celle des Eſpagnols, de quoi vous conviendrez facilement lorſque vous voudrez conſidérer que le pays étant étroit, & le Roi réſolu de marcher à l'armée ennemie, en quelque lieu qu'elle ſoit, il faudra aſſurément qu'il y ait un combat dans les trois premieres ſemaines: & comme il y a apparence, vû le nombre & la qualité des troupes du Roi, que ce combat lui ſera avantageux, ſi S. M. marchoit enſuite d'un combat gagné vers les places de la Meuſe & s'en emparoit, comme rien ne l'en peut empêcher: je vous laiſſe à juger en quel état ſeroit M. le Prince d'Orange, & ſi ayant ſujet d'appréhender pour toute la frontiere de Hollande, il ne ſeroit pas obligé de la ſer-

tout le reſte des Pays-Bas à la diſpoſition de S. M.

Elle a trouvé bon que je vous expliquaſſe tout ce que deſſus, afin que vous fuſſiez pleinement informé de ſes penſées, & puiſſiez les communiquer avec le ſieur Peſter, ſi par les entretiens que vous avez avec lui, vous avez lieu de juger qu'il ait eu quelque ordre de vous tenir les diſcours qu'il vous a fait: que s'il vous les avoit tenus de lui-même, l'intention de S. M. ſeroit que vous gardaſſiez pour votre inſtruction tout ce que deſſus, & que vous lui répondiez ſeulement que vous êtes bien aſſuré que S. M. donnera volontiers les mains à une paix proportionnée à l'état où en ſont préſentement les affaires.

Bien loin que l'on force les Hollandois de prendre parti dans les troupes du Roi, vous pouvez aſſurer M. Peſter que S. M. a défendu expreſſément qu'on en reçut aucun dans les troupes, & que le régiment de Furſtemberg, qui eſt allé en Catalogne, n'a pris que des priſonniers faits en Alſace ſur les troupes de l'Empereur, qui ſe ſont engagés volontairement, étant impoſſible qu'il en ait aucun des Hollandois, puis qu'il n'a pas paſſé à trente lieues près de la ville où ils ſont préſentement gardés.

Du même au même. Du 13. Mai 1675, à Verſailles.

J'Ai reçu votre lettre du 28 du mois paſſé avec les copies de celles de votre ami du 22 dudit mois, & de celles adreſſées au ſieur Peſter le 21 du même mois. Vous avez bien raiſon de dire que cette lettre eſt bien importante; je vous en envoye une fort ample qui contient ce que le Roi déſire que vous diſiez au ſieur Peſter, & ſi vous croyez utile de lui en faire la lecture, le Roi trouve bon que vous la lui montriez, pourvû que vous empêchiez qu'il n'en prenne de copie: cependant dans le peu de temps qui vous reſte à avoir ledit ſieur Peſter auprès de vous, vous devez continuer à lui exagerer les forces que S. M. aſſemble préſentement, & le peu de troupes que ſes ennemis ont à lui oppoſer, & les malheurs qui arriveroient aux Hollandois & particulierement à M. Fagel, s'il venoit à arriver un malheur à M. le Prince d'Orange, ſoit en ſa perſonne, ſoit en celle de l'armée qu'il commandera pendant cette campagne; puiſque ſi dans les périls où M. le Prince d'Orange s'expoſe, il venoit à être pris ou tué, il eſt infaillible que le parti de de Wit reprendroit le deſſus, & perdroit entierement tous ceux qui ont préſentement l'autorité; que ſi l'armée du Prince d'Orange étant battue, il étoit obligé de retourner en déſordre à la

Haye, il eſt ſans doute qu'il ſeroit bienheureux de ſe tirer d'affaires en abandonnant le ſieur Fagel à ſes ennemis, enſorte qu'il n'y a moyen de ſalut pour le maintien de la fortune du ſieur Fagel que de travailler à une prompte paix, qui ne ſe peut faire que par les voyes portées par mes autres lettres d'aujourd'hui.

Eſſayez de ſçavoir au juſte le nombre d'hommes que M. le Rhingrave jettera dans Namur, & mandez à votre ami que vous vous attendez qu'il vous parlera plus juſte ſur l'état des forces du Prince d'Orange, que vous ſçavez bien qu'il vous mande plus fortes de douze ou treize mille hommes qu'elles ne peuvent être, & ſur ce qu'il vous mande du chagrin qu'il a témoigné au Penſionnaire que vous n'étiez point un des Plénipotentiaires; que lorſque M. le Prince d'Orange aura aſſez de confiance en vous pour s'ouvrir à vous des diſpoſitions qu'il aura à faire la paix, vous pourrez avoir d'auſſi amples pouvoirs pour la ſigner à Maſtricht qu'en pourront avoir ceux qui iront à Nimegue, preſſez-le cependant de vous mander quand M. le Prince d'Orange partira, & ſi M. le Comte d'Horn s'avancera bientôt du côté d'Ueſt.

J'oubliois à vous dire que S. M. déſire que vous faſſiez donner encore cent piſtoles au commis du ſieur Peſter pour la lettre qu'il vous a remiſe.

Copie

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon ami. Le 14 Mai 1675.

SOn Alteſſe a recu cette ſemaine trois lettres de Mr. le Duc de Villa-Hermoſa, qui le prie de faire avancer ſon armée, ayant des avis de bon lieu que le Roi de France veut entreprendre un ſiége, & que ſon armée ſera en campagne le 21 de ce mois: ſon Alteſſe lui a répondu qu'il partiroit au premier jour, qu'il avoit cependant donné ordre de faire partir les quinze cens bateaux chargés d'infanterie, qui ſont à Dort, pour aller au rendez-vous, qui eſt à Berp-op-zoom; il a auſſi donné ordre à ſix mille chevaux de s'aſſembler au pays de Raveſtein, & de marcher au Langſtraat, où ils doivent attendre d'autres ordres.

Son Alteſſe ira droit à Berg-op-zoom y aſſembler ſon armée, & ne marchera pas en Flandre qu'il ne voye tout ſon monde.

M. l'Electeur de Brandebourg part pour aller à Berlin par le chemin le plus court, pour aller s'oppoſer aux Suédois Il a promis à ſon Alteſſe de demeurer ferme dans le parti des Alliés, mais je crois qu'il n'y fera pas un grand fondement. On ſoupçonne l'Evêque de Munſter de nous vouloir quitter, & de s'attacher de nouveau à la France. Son Alteſſe a laiſſé trois régimens pour

reſter ſur l'Iſſel, & n'en fait venir à l'armée que trois de la Province d'Utrecht.

Je ſuis, &c.

Copie de la lettre écrite par M. le Prince d'Orange au ſieur Peſter. Le 14 Mai 1675.

JE n'attends plus rien de cartel, ſi ce n'eſt que S. M. par ſa généroſité m'accorde que je puiſſe retirer nos priſonniers pour de de l'argent. Je ſouhaiterois fort que le Comte de Solms fut à l'armée.

Je donnerois la même permiſſion à M. le Marquis de Bligny, à qui j'ai permis d'aller en France. Priez Mr. le Comte d'Eſtrades d'en vouloir bien écrire à M. de Louvois, qui m'obligera de s'employer pour cela auprès du Roi.

M de Villa-Hermoſa m'a écrit deux ou trois fois cette ſemaine, pour me prier de partir avec l'armée, celle du Roi devant être en campagne le 20 de ce mois. Je ferai toute diligence pour mettre mon armée enſemble, & j'irai au premier jour au rendez-vous, qui eſt à Berg-op-zoom.

Sa Majeſté étant à la tête de ſon armée, je ne marcherai pas que je ne ſois en état de me bien défendre, ſi je ſuis attaqué, & je ne compterai cette campagne que ſur ce que j'emmenerai d'Hollandois, & ſur rien de ce que les Eſpagnols promettent. Il faut tâcher de

de sortir avec honneur de cette affaire, & ne s'y embarquer jamais plus. Je vous ai déjà mandé, que dès que je verrai une ouverture pour cela, que je ne la perdrai pas.

Ménagez toujours bien M. le Comte d'Estrades, car il peut venir des temps où je me découvrirai à lui sur des choses que je ne voudrois pas communiquer à personne, & sur lesquelles les avis d'un homme si experimenté dans la guerre & dans les affaires me seroient fort utiles. Il faut attendre que la paix soit faite.

Ayez patience au lieu où vous êtes, après quoi tout étant rompu ou achevé, je vous placerai en lieu où vous serez content de moi.

LET-

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 16 Mai 1675, à Maſtricht.

JE vous envoye la copie de la lettre de mon ami, & une autre de M. le Prince d'Orange, que, je crois, vous trouverez bien importante, non pas ſur ce qui regarde le préſent, mais ſur les vues qu'il a pour l'avenir. Je juge par là qu'il a lu les mémoires de ſon grand-pere, qui lui a laiſſé pour projets de grands deſſeins, & de demeurer toujours uni avec la France, & de ne ſe fier jamais aux Eſpagnols. Le ſieur Peſter m'a parlé pour le Comte de Solms, & m'a dit tout ce qui eſt porté dans ſa lettre ci-jointe.

Copie

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades, par ſon ami. Du 20 Mai 1675, à la Haye.

VOus nous avez bien prévenus: on avoit mandé à ſon Alteſſe, de Bruxelles, que le Roi ne partiroit pas de Verſailles que le 20 du mois, & nous apprennons cependant que S. M. eſt déjà ſur les frontieres de Flandre avec une puiſſante armée. Son Alteſſe fait état de partir demain pour aller au rendez-vous, qui eſt Berg-op-zoom.

Il ne pourra pas être en marche de tout ce mois de Mai : le Danemarck va entrer en action contre la Suede, & Mrs. les Etats équipent une flotte de quarante vaiſſeaux, pour ſe joindre à celle du Roi de Danemarck.

L'Electeur de Brandebourg eſt parti fort content de Mrs. les Etats Généraux, & s'en va par Utrecht à Lipſtad, & delà à Berlin.

Je ſuis, &c.

LETTRE

Du Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 23 Mai 1675, à Maſtricht.

JE vous envoye la copie de la lettre de mon ami, que j'ai reçue ce matin, par où vous verrez que M. le Prince d'Orange part pour aller au rendez-vous de ſon armée, qui ne ſera pas ſitôt en état d'agir: il écrit au ſieur Peſter qu'il cherchera les moyens en cette campagne de ſe débarraſſer des Eſpagnols; il lui mande de ſtipuler par le traité du cartel, que les priſonniers ſoient conduits à Berg-op-zoom, ou à Bois-le-duc: c'eſt tout ce que contient ſa lettre.

Je ſuis, &c.

LET-

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Du 28 Mai 1675, au Camp de Gembloux.

J'Ai reçu avec votre lettre celle de votre ami du 22, auquel le Roi trouve bon que vous répondiez en l'excitant à vous donner ſouvent de ſes nouvelles, & à porter ſon maître, autant que faire ſe pourra, à profiter des diſpoſitions où eſt S. M. de recevoir les propoſitions raiſonnables qui lui pourront être faites par M. le Prince d'Orange, & de ſe ſervir de la conjoncture favorable de l'approche de S. M. de Maſtricht, qui vous donneront moyen de lui faire conclure ſon traité en très peu de jours: vous pourrez enſuite lui mander que vous croyez que M. le Prince d'Orange ne compte guère ſur l'armée des Eſpagnols & que ſi M. le Comte de Waldeck lui fait un fidèle rapport de l'état auquel il l'aura trouvée, il ne connoîtra que trop le pitoyable état où ils ſont; que le plus grand avantage qui pût arriver au Roi, ce ſeroit que M. le Prince d'Orange marchât à Bergues & à Dunkerque, parce que cela donneroit moyen à l'armée du Roi d'occuper quelque poſte en Hollande, qui portent la guerre chez les Etats Généraux, les mettroit hors d'état de ſécourir

ſécourir ſi puiſſamment les Eſpagnols; que vous ſçavez, qu'outre les Garniſons de Dunkerque & de Bergues, qui ſont l'une de trois mille hommes & l'autre de deux mille, il y a trois bataillons de troupes d'armées, qui ſont les régimens de Conti & de Montpezat avec un bataillon de Suiſſes & un régiment de dragons, &c.

Copie de la lettre écrite par M. le Prince d'Orange au ſieur Peſter. Le 30 Mai 1675.

JE vous envoye ma ratification du traité de cartel que vous avez fait: auſſi-tôt que vous aurez reçu celui du Roi, vous viendrez me trouver à Malines, où au lieu où je ſerai.

J'eſpere que S. M. aura ordonné la ſortie des priſonniers, & qu'elle trouvera bon qu'ils ſoient conduits à Berg-op-Zoom.

J'avois cru trouver ici toutes choſes prêtes, pour exécuter quelque choſe de conſidérable; mais à peine les Eſpagnols pourront-ils avoir ſix mille hommes en campagne: il eſt vrai que leurs places ſont bien fournies; je verrai à quoi l'armée du Roi s'attachera avant que de partir d'ici, & après cela je prendrai mes meſures.

L'Empereur me fait aſſurer de nouveau qu'il fera une puiſſante diverſion du côté du Rhin, & qu'il obligera le Roi d'affoiblir ſon ar-

armée de Flandre, pour fortifier celle de M. de Turenne. Si cela arrive, je ſerai en état de tenir la campagne, & peut-être d'entreprendre quelque choſe. Entretenez-vous toujours avec M. le Comte d'Eſtrades, & aſſurez-le de mes ſervices & de mon affection.

Renvoyez mon trompette, lorſque vous aurez reçu la ratification du Roi.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Comte d'Eſtrades. Sans date.

J'Ai reçu votre lettre du 16, & vû parce qu'elle contient, ce que M. Peſter vous a dit au ſujet de M. de Montbas. Si M. le Prince d'Orange n'eſt pas plus informé de ce qui ſe paſſe en France, qu'il me paroît l'être ſur le commerce prétendu que j'ai avec M. de Montbas, il prendra beaucoup de fauſſes meſures: & pour revenir au fait, je vous puis aſſurer que je n'ai aucun commerce avec M. de Montbas, & que je ne l'ai vu cet hyver que deux ou trois fois dans mon antichambre; que m'ayant voulu parler de ce qui ſe paſſe en Hollande, & des diſpoſitions du dedans du pays pour la paix, je lui dis d'en informer M. de Pomponne, & qu'étant préſent lorſque M. de Pomponne en

en rendroit compte au Roi, cela me ſuffiroit. Je ne ſçais pas s'il parle ailleurs avec peu de reſpect de la perſonne de M. le Prince d'Orange ; mais je puis vous répondre qu'après ce que M. le Prince d'Orange a fait la campagne derniere, & le compte que j'ai entendu que Mr. de Chamilly a rendu au Roi de la maniere dont il a conduit le ſiége de Graves, depuis qu'il y eſt arrivé, & de celle dont il s'eſt expoſé, je n'aurois guères bonne opinion, & n'entretiendrois pas une ſeconde fois un homme qui me voudroit mal parler de lui : & pour vous ouvrir tout-à-fait mon cœur ſur ce ſujet, je vous dirai que j'ai un regret très-ſenſible de voir que M. le Prince d'Orange perſiſte dans le méchant parti où il eſt, par la connoiſſance que j'ai que, quelque mérite qu'il ait, la méchante conduite ou mauvaiſe foi de ſes Alliés lui attirera quelque choſe de fâcheux, au lieu que s'il étoit uni d'intérêt avec le Roi, il me ſemble que le Roi & M. le Prince d'Orange pourroient faire de grandes choſes enſemble, & qui ſeroient également avantageuſes à la France & à la Hollande. Il faut eſperer que quelque ſuccès favorable à S. M. fera ouvrir les yeux à M. le Prince d'Orange, & le portera à profiter de la diſpoſition où S. M. me paroît être de le recevoir dans ſes bonnes graces, s'il y a bientôt recours ; & je puis vous aſſurer que ſi une fois il y étoit rentré, je n'oublierois rien pour faire enſorte que cela durât long

temps,

temps, & rendre à M. le Prince d'Orange tous les ſervices qui pourroient dépendre de moi.

Comme je ſuis éloigné du Roi depuis cinq ou ſix jours, & que je ne puis me rendre que ce ſoir auprès de Sa Majeſté, je ne pourrai vous informer que par l'ordinaire prochain de ce qu'il plaira à S. M. de réſoudre ſur la ratification du cartel, & la grace que M. le Prince d'Orange demande au Roi pour M. le Comte de Solm; il me paroît cependant qu'il n'y a aucune difficulté à la ratification du cartel: & comme lorsque vous recevrez cette lettre il ſera public que le Roi marche vers Hui, il ſeroit à propos que vous eſſayaſſiez de perſuader le ſieur Peſter de venir faire un tour au camp, pour concerter la maniere dont on pourra mettre en liberté de part & d'autre les priſonniers, auſſitôt après la ratification.

LETTRE

De M. le Comte d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 4 Juin 1675, à Maſtricht.

MONSIEUR,

Je me donne l'honneur de vous envoyer copie de la lettre de mon ami, & je vous aſſure que je ſuis avec reſpect, &c.

Du méme au méme. Du 13 Juin 1675 à Maſtricht.

LE ſieur Peſter eſt arrivé ſi las, qu'il m'a prié de trouver bon qu'il ſe reposât, & qu'il remît à me voir demain cinq heures: lui ayant fait dire que je ſortirois à cette heure-là, pour le hâter de me parler; cependant j'ai donné lieu à l'ami d'Amſterdam de me venir voir, qui m'a aſſuré que ſept mille hommes des Eſpagnols avoient joint M. le Prince d'Orange, & qu'il avoit marché du côté de Diſt, & que les Eſpagnols tiroient toutes les garniſons pour ſe joindre audit Prince. Il m'a aſſuré que l'on avoit donné ordre de faire faire un pont à Venlo, & y faire du pain, & qu'il avoit oui dire à M. le Comte de Wal-

Waldeck, qu'on verroit bientôt une bataille.

Le même homme m'a dit que le Roi de Dannemarck va entrer en action contre la Suede, & que l'Evêque de Munſter doit joindre ſes troupes avec les Lunebourgs.

Je ſuis, &c.

Du même au même. Dudit jour.

NOus attendons demain le Roi. Je vous ſupplie de me faire la grace de me mander ſi ce ſera le matin: l'on ne fera pas tirer le canon, ſuivant vos ordres; le Magiſtrat demande s'il ne lui ſera pas permis de ſe trouver à la porte?

Quant à moi, Monſieur, comme je n'ai plus de douleur, le chirurgien m'a permis de monter à cheval, ce que j'ai fait ſans aucune incommodité, & même je m'en trouve fortifié.

Je ſuis avec beaucoup de reſpect, &c.

J'avertirai les Bourguemaſtres de ce que vous m'ordonnez.

Copie d'une lettre écrite par M. le Prince d'Orange au ſieur Fagel, Penſionnaire d'Hollande. Le 5 Juillet 1675, du camp près Malines.

IL eſt néceſſaire que vous faſſiez courrir le bruit dans les villes de Hollande, & que vous même y alliez, pour parler aux Bourguemaîtres & Penſionnaires des villes, pour leur faire ſçavoir la diligence dont j'ai uſé par une marche extraordinaire, pour ſauver les villes de Louvain, Malines & Bruxelles, qui étoient infailliblement perdues, ſi je n'euſſe prévenu l'ennemi en occupant Dieſt avec ſept mille chevaux & dragons, ce qui a remis les eſprits de ces peuples qui étoient fort ébranlés, & rompu le deſſein de nos ennemis, qui ont été obligés de ſe retirer du Dimer, & même de quitter Aarſchot qu'ils avoient occupé.

Il faut tacher de lever le plus d'argent qu'il ſe pourra, pour faire reſter les Alliés, & empêcher qu'il ne repaſſent le Rhin. Il faut envoyer par la Meuſe la plus grande quantité de bleds & de farines qu'il ſe pourra à Ruremonde, pour leur fournir le pain, afin que ne leur manquant rien, je puiſſe m'en ſervir le reſte de la campagne, qui, j'eſpere, nous ſera plus heureuſe qu'elle ne l'a été au commencement. L'Empereur me promet

promet qu'il a encore dix mille hommes pour joindre à l'armée que commande M. de Montecuculy. Le Duc de Villa-Hermoſa en uſe bien avec moi, & ne me refuſe rien de ce qu'il peut me donner; mais à parler franchement avec vous, les Eſpagnols n'ont ni force, ni argent; il faut que nous faſſions un effort pour ſoutenir la guerre cette campagne; & ſi elle ne réuſſit pas, faire voir à tout le monde que nous ſommes gens d'honneur & de parole, & après cela travailler à une paix, & faire contenter nos Alliés de ce qui ſe pourra obtenir pour eux. Il faut mettre en avant toutes ces choſes, pour y préparer les peuples, & qu'ils ſoient perſuadés que j'ai fait tout ce qui ſe peut de ma part pour faire réuſſir les affaires mieux qu'elles n'ont fait.

Le ſieur Peſter eſt de retour d'auprès M. le Comte d'Eſtrades. Sa réponſe a été de demeurer toujours ferme dans les propoſitions qui avoient été avancées. Le voiſinage de la France eſt ſi dangereux pour l'Etat, qu'il faut éviter tant que l'on pourra de l'avoir peut être que les grandes forces qui ſont en Allemagne, la diſpoſition qui eſt en pluſieurs Provinces de ſe revolter, & ce que nous pouvons faire avec notre armée & celle des Alliés, pourra produire quelque changement dans nos affaires.

Le Marquis de Conflans a écrit au Duc de Villa-Hermoſa qu'il avoit deux entrepriſes ſur Hui & Dinant: il demande des troupes pour les exécuter. Si nous commencions

une fois d'entamer les conquêtes que les François ont faites, nous irions bien vîte après cela: ce que j'appréhende le plus eſt la lenteur & la négligence des Eſpagnols. J'ai eu avis que les François vouloient ſe ſaiſir d'Aloſt, qui ſeroit la perte de Bruxelles; j'ai preſſé le Duc de Villa-Hermoſa d'y envoyer ſix mille hommes; il me l'a promis, & ne l'a pas encore exécuté: il en arrivera peut-être comme de la citadelle de Liége. Vous ſçavez combien de fois j'ai écrit à Bruxelles de prendre ce poſte, & comme je chargeai le ſieur Peſter de répréſenter au Duc de Villa-Hermoſa, que, s'il ne ſe hâtoit, je connoiſſois aſſez M. le Comte d'Eſtrades pour être perſuadé qu'il nous préviendroit, & cependant toutes mes précautions n'ont de rien ſervi, & les Eſpagnols & les Allemands ont gâté toutes nos affaires, en laiſſant perdre la citadelle de Liége, & nous rendant la ville & le pays contre nous, dont vous voyez les ſuites.

Il eſt à propos que vous inſinuyez dans l'eſprit des peuples toute la conduite des Allemands & des Eſpagnols, & la mienne, afin qu'ils ſoient préparés quand le temps ſera venu d'agir autrement.

Je donne charge au ſieur Peſter d'en faire de même aux Provinces d'Utrecht, de Gueldre & d'Overyſſel, & au Prince de Naſſau, d'agir auſſi de même dans les Provinces de Friſe & de Groningue, & ſe ſervir du ſieur Haren, en qui je me confie. Entretenez toujours bien les gens que vous ſçavez, & pay-

payez leur par avance ce que je leur ai déja promis.

Du méme au méme. Du 12 Juillet 1675.

JE reçois tout préſentement un exprès de Coppenhague, qui m'apporte des nouvelles fort importantes, que le Roi de Dannemarck a fait arrêter le Duc de Holſtein & ſes Envoyés, & l'a obligé de ſe joindre à la ligue, pour chaſſer les Suédois de l'Empire; que le Connétable Vrangel ſe retire, & quitte le commandement de l'armée, ce qui donne lieu d'eſperer que M. l'Electeur de Brandebourg obligera cette armée de ſortir bientôt de ſes Etats, & même de remporter de grands avantages, étant ſans chef. Il faut tâcher par toutes ſortes de moyens de retirer le Duc d'Hanover de ce parti; la conjoncture me paroît belle: car la foibleſſe des Suédois, qui ſont à préſent ſans chef, lui fera appréhender que toutes les forces de l'Electeur de Brandebourg, & celles de ſes frères, ne lui tombent ſur les bras.

Rendez ma lettre à Mrs. les Etats; je leurs écris mon ſentiment là deſſus, & leur mande que j'eſtime à propos d'envoyer M. Vanderbogue auprès du Duc d'Hanover, pour tâcher de le retirer du parti où il eſt entré, & lui promettre tout ce qu'il demandera.

Le Roi de Danemark agit fort bien, nonobſtant les propoſitions de mariage avec le Roi de Suede: car nous voyons bien tous, que le ſeul moyen de ſe maintenir contre la grande puiſſance de Sa Majeſté, eſt de demeurer unis, & diſputer notre terrein juſqu'au bout. Agiſſez ſur ce pied avec les Etats, & ſelon toutes apparences les affaires changeront.

Je ſuis bien informé que l'on manque d'argent en France, que le peuple, la Nobleſſe & les Provinces ſont à bout, & qu'une grande guerre ne ſe peut ſoutenir ſans argent. Continuez à bien traiter les perſonnes que je vous ai recommandées, & donnez-leur par avance ce que je leur ai promis.

Je ne puis prendre aucunes meſures aſſurées avec les Lorrains & les Lunebourgs: il eſt bon que vous le faſſiez entendre aux Etats Généraux.

Copie

Copie d'une lettre écrite à M. le Comte d'Eſtrades par ſon ami. Le 20 Juillet.

NOus avons ſçu votre voyage à Hui & à la citadelle de Liége, & que les choſes y ſont bien changées, & l'intelligence du Marquis de Conflans découverte. Ces gens ici en feront bien perdre d'autres par leur lenteur. Son Alteſſe avoit bien peur que le Roi n'eut occupé Aloſte, ce qui eut cauſé la perte de Bruxelles; mais à préſent on eſt en repos de ce côté-là. Si les Allemands reviennent en deçà, comme on l'eſpere, le principal deſſein eſt d'attaquer la citadelle de Liége, ce qui ne ſe peut faire ſans avoir deux armées, & ſans s'aſſurer de la ville de Liége. Il paroît que M. de Montecuculy veut attirer toutes les forces de ſon côté, dont ſon Alteſſe n'eſt pas contente.

Son Alteſſe vient d'envoyer des exprès en Hollande & en Zélande, pour faire porter quantité de bled, farines, biſcuits, & toutes ſortes de vivres au Sas de Gand, afin de donner ſubſiſtance à l'armée, ſon Alteſſe ayant deſſein d'attaquer Oudenarde dès qu'elle le pourra, & pour cet effet elle doit donder des jalouſies en divers endroits, & attendre que le détachement de l'armée de France pour l'Allemagne ſoit éloigné. On eſt aſſuré qu'il n'y a pas plus de trente mille hommes dans l'armée de M. le Prince de

Condé, & la nôtre avec les Eſpagnols ſera de cinquante mille hommes avec les garniſons qu'on retire.

Nous devons partir demain pour aller du côté de Hall : la retraite du Connétable Vrangel dans ſa maiſon ; & la gloire que l'Electeur de Brandebourg s'eſt acquiſe de chaſſer les Suédois de ſes Etats, donnent de grandes eſpérances aux Alliés de bons ſuccès avant la fin de la campagne, & particulierement depuis que le Roi de Dannemarck s'eſt déclaré vouloir agir avec vigueur contre le Roi de Suede, & tous ceux qui attaqueront l'Allemagne, ce qui rend notre ligue bien forte. Son Alteſſe envoye l'Amiral de Ruyter de ce côté-là, pour favoriſer ſes deſſeins contre la Suede.

On ſe flatte ici que dans peu il paroîtra de grandes révoltes en Bretagne & en Guyenne, & même dans d'autres Provinces, qui ne peuvent plus ſoutenir les impoſitions qu'on leur met ; & on eſt perſuadé que c'eſt un des ſujets qui a obligé le Roi de quitter l'armée, pour aller en France.

M. Temple, Ambaſſadeur du Roi d'Angleterre, écrit à ſon Alteſſe, qu'il vient la trouver, pour lui faire des propoſitions de paix de la part de ſon Maître, & nous l'attendons bientôt.

Du même au même. Le 29 Juillet 1675.

NOus ſommes encore près de Hall, M. le Prince de Condé rompant tous les deſſeins de ſon Alteſſe : on fait faire des amas à Louvain de quatre-vingts mille meſures de bled, & de trente mille de farines.

C'eſt le chemin pour aller en vos quartiers, & ne manquer pas de pain ; il y auſſi grande quantité de bled & farines, & d'autres proviſions de grains à Ruremonde. On ſe flatte ici que vous manquez de beaucoup de choſes à Maſtricht, qu'outre que le Roi a vuidé vos magaſins, vous en avez ôté beaucoup, pour munir les places qui ſont ſous votre gouvernement, & on pourroit bien s'approcher de votre place & de Liége avant la fin de la campagne.

Son Alteſſe a fort preſſé le Duc de Villa-Hermoſa de rompre contre le pays de Liége ; mais le Conſeil d'Etat ne l'a pas voulu, & a demandé du temps pour envoyer en Eſpagne, pour ſçavoir les intentions de S. M. Son Alteſſe eſt très-mal ſatisfaite de la procédure des Eſpagnols. Nous avons appris la priſe & le raſement de Saint Vit : c'eſt une honte aux Eſpagnols de ſe laiſſer prendre des villes, lorſqu'ils ont une armée de ce côté-là, & des garniſons plus fortes que vous n'êtes en campagne.

On attend tous les jours M. Temple, qui doit apporter à S. A. des propoſitions de paix de la part du Roi d'Angleterre : ſi j'apprends quelque choſe qui regarde vos places, je ne manquerai pas de vous le faire ſçavoir. Les Officiers que vous avez fait prendre à Hui, ont cauſé bien du chagrin à M. le Duc de Villa-Hermoſa ; il craint que vous ne les faſſiez mourir, & qu'ils ne découvrent d'autres perſonnes.

On a de grandes eſpérances ſur les révoltes de France, & ſon Alteſſe a eu des avis que toute la Bretagne eſt revoltée, & qu'il faudra que le Roi y aille, pour la remettre à ſon devoir.

Copie

Copie de la lettre écrite par M. le Prince d'Orange au Penſionnaire Fagel. Le 8 Août 1675.

JE viens d'apprendre la mort de M. de Turenne, que je regrete comme mon parent & comme un grand homme; l'on me mande qu'enſuite M. de Montecuculy a attaqué l'armée de France, & qu'il l'a menée battant juſqu'à ſon pont avec grand avantage, c'eſt en quoi l'Empereur m'a tenu parole, m'ayant mandé qu'il feroit de grands efforts de ce côté la, ainſi qu'il l'a fait. Il faut eſperer que le gain de ce combat ſera bien avantageux à la cauſe commune. Vous en donnerez part à Mrs. les Etats de Hollande, & leur ferez valoir la choſe comme étant de conſéquence. Je n'ai pu rien entreprendre, l'armée de Flandre étant trop proche pour pouvoir réuſſir: vous leur ferez entendre que je n'attends qu'une occaſion favorable pour faire quelque ſiége.

J'ai appris que M. le Comte d'Eſtrades étoit Maréchal de France, & que le Roi avoit recompenſé ſes ſervices de cette dignité; j'en ai bien de la joie, ayant été fort aimé & fort eſtimé de mon pere & grand pere, & ayant beaucoup d'amitié pour lui: je ne déſeſpere pas qu'il ne ſoit un jour l'inſtrument de la paix, pour finir une ſi cruelle guerre. L'armée des Lunebourgs, Lorrains & Munſteriens a inveſti Treves; il ſeroit à ſouhaiter

que ce siége réussit, après quoi je pourrois aller sûrement sur la Meuse & réduire la ville de Liége, & ensuite la citadelle, ce qui seroit d'une grande conséquence pour nous.

Il faut toujours bien traiter les gens que vous sçavez, les révoltes en France se fortifiant feront diversion de troupes que le Roi sera obligé d'y envoyer.

Entretenez toujours les députés des villes sur les choses que je vous ai mandées & que le sieur Pester en fasse de même aux Provinces d'Utrecht, de Gueldres & d'Overyssel : faites hâter les bateaux chargés de grains & de vivres qui doivent venir par Anvers.

Nous n'avons nul secours de ce pays pour les vivres, il faut tirer toute chose de Hollande; usez de toute deligence pour cela, car l'armée peut périr faute de vivres.

Copie

Copie d'une lettre écrite à M. le Maréchal d'Eſtrades par ſon Correſpondant. Le 9 Août 1675.

JE vous ai écrit deux fois par des exprès, qui n'ont pu paſſer, & ſont revenus. Je vous envoye ce billet par cette femme qui eſt aſſurée, pour vous dire que je ne puis vous mander rien de certain ſur les deſſeins que l'on a eu ſur la citadelle de Liége, ſur Hui & Dinant, & ſur Oudenarde: on a pourvu à tout, & l'armée de France eſt ſi proche, qu'il faut plutôt s'attendre à un combat qu'à un ſiége: cependant je vous donne avis que l'on a des deſſeins ſur la côté de la mer & ſur Calais, qu'on ſçait être en mauvais état, & peu de gens dedans; on fait tous les préparatifs pour cela, tant par mer que par terre.

Soyez perſuadé de la joie que j'ai de ce que vous êtes Maréchal de France.

Du même au même. Le 10 *Août* 1675.

J'Ai bien de la joie d'apprendre que vous êtes Maréchal de France, comme étant tout à vous.

Mrs. les Etats Generaux ont fait paroître auſſi en pleine aſſemblée la joie que cette nouvelle leur a apportée, qui fait connoître combien vous êtes aimé & eſtimé en ce pays. Je ne puis pas ſatisfaire à ce que vous m'ordonnez de vous envoyer, la copie des lettres que M. le Penſionnaire écrit à Son Alteſſe, parce qu'il les fait lui-même, & les lui envoye ſans que perſonne les voie; mais pour celles que Son Alteſſe lui écrit, il me les donne à dechiffrer, & je vous ferai ſçavoir ce qui ſera important. Je ne puis non plus découvrir les noms & la qualite de ceux qui ſont à ſa maiſon de plaiſance près la Haye, parce que je n'oſerois même m'en enqerir; mais je ſçais bien que ce ſont gens de Bretagne & de Guyenne.

On débite ici une grande victoire en Allemagne, que le Général de Turenne y a été tué, & pluſieurs autres: le temps nous en apprendra la vérité.

Copie de la lettre écrite par M. le Prince d'Orange au ſieur Penſionnaire Fagel, au camp de Hall du 10 *Août* 1675. *envoyée par M. le Mareſchal d'Eſtrades, avec ſa lettre dudit jour. Du* 15 *Août* 1675.

JE vous envoye ce courier, pour vous dire que j'apprends tous les jours les bon effets qu'a produit la victoire que M. de Montecucully a remportée ſur les François, qui les a obligé de repaſſer le Rhin avec grande perte. Les Alliés ont enſuite aſſiégé Treves, & je ne perdrai pas l'occaſion de faire quelque choſe, s'il eſt poſſible, ayant une armée des ennemis aſſez forte proche de moi.

Envoyez en diligence cette lettre au Lieutenant-Amiral de Ruyter; il eſt néceſſaire qu'il ſe hâte de faire ce que je lui ordonne. Preſſez les bateaux de vivres, grains & munitions, de venir promptement à Anvers, où ils trouveront des Bellandres pour les décharger, ſuivant les ordres qu'un Commiſſaire leur portera de ma part: cela eſt important, parce que le cas venant que je trouve occaſion de marcher, il faut que les vivres me ſuivent par les canaux & rivieres, ſuivant les lieux où il faut que je marche avec mon armée. J'eſpere que cette fin de campagne

pagne nous ſera plus heureuſe que le commencement n'a été. Je ſuis de votre avis que la paix ſeroit plus utile & profitable que la guerre; mais auſſi avant de rompre cette grande ligue, il faut en profiter & tirer des conditions qui nous puiſſent aſſurer à l'avenir contre cette grande puiſſance de la France. Vous voyez qu'avec tout ce grand nombre d'Alliés, tout ce que nous pouvons faire eſt de réſiſter, & que ſans la mort de M. de Turenne, cette grande armée de l'Empereur étoit obligée de repaſſer dans la Franconie; & en quel état ſerions-nous, ſi la paix étoit faite, & nos alliances rompues, & les Princes deſarmés. Si les conquêtes, du Roi étoient comme elles le ſont, ne ſerions-nous point expoſés à des inſultes & à des invaſions dans notre pays, comme nous avons été, ſans en avoir donné aucun ſujet? Il vaut bien mieux riſquer étant armés & bien unis; il peut arriver divers accidens par la continuation de la guerre, qui nous mettront en ſûreté: & par la paix à des conditions que la France a propoſées, nous ſommes toujours expoſés à des périls & dangers que nous ne ſçaurions ſoutenir ſeuls. Ne vous laiſſez pas perſuader, comme je vois que vous l'êtes par vos lettres; mais croyez que le plus ſûr moyen que nous ayons de parvenir à une bonne & ſûre paix, eſt de continuer la guerre avec nos Alliés, ſans nous ſéparer, & attendre les événemens; la France manque d'argent; il y a beaucoup de révoltes dans leurs provinces, tout le monde

eſt

eſt mal content, ils perdent pluſieurs Généraux & bons Officiers; cela continuant, le Roi ſe trouvera obligé de nous donner des conditions de paix plus aſſurées pour nous qu'il n'a fait juſqu'à cette heure. Je vous prie d'aller dans les villes, & inſinuez aux Penſionnaires & aux Bourguemaſtres ces ſentimens, non pas comme venant de moi, mais de vous, & qu'après, eux les inſinuent dans l'eſprit des peuples, afin qu'ils ſoient perſuadés que c'eſt le ſeul moyen d'avoir une paix aſſurée. Je m'attends que vous me donnerez tout au plu ôt des marques de votre affection en ce rencontre. Preſſez ſur toutes choſes le départ des bateaux chargés de grains qui ſont reſtés à Dort, & qu'ils viennent à Anvers.

Du méme au méme. Le 13 Août 1675.

JE viens tout préſentement d'apprendre par un Gentilhomme du Duc de Zell, la grande victoire que M. le Duc de Lorraine & lui ont obtenue par la défaite de l'armée de M. le Maréchal de Crequy; toute l'infanterie a été taillée en piéces, dix piéces de canon priſés & quinze étendarts.

La cavalerie s'eſt ſauvée à Thionville, & on ne ſçait pas ce qu'eſt devenu M. le Maréchal de Crequy.

Il y a pluſieurs Officiers de marque de tués; le combat a duré depuis dix heures du matin juſqu'à deux heures après midi.

Je fais état de partir de mon camp le 15 de ce mois, en attendant la priſe de Treves & la réponſe des Alliés; je leur propoſe de s'approcher de la Meuſe, afin que nous nous mettions en état de nous rejoindre tous, & ne perdre pas aucun temps pour profiter de l'avantage que nous avons ſur nos ennemis. Vous voyez bien par les événemens qu'il a mieux vallu ne ſe hâter pas de faire la paix; j'eſpere qu'avant que la campagne finiſſe, nous ſerons encore en état de demander des conditions meilleures que celles que le ſieur Peſter avoit faites à M. le Maréchal d'Eſtrades. Donnez avis au ſieur Peſter de cette bonne nouvelle, & de celle du paſſage du Rhin par M. de Montecuculy avec

avec l'armée de l'Empereur, qui tire ſes vivres de Strasbourg, cette ville s'étant déclarée pour Sa Majeſté Impériale, & qu'il la debite dans les villes d'Utrecht, Overyſſel & Gueldre, ainſi que vous ferez dans celles de la Hollande. Preſſez toujours tous les bateaux qui ſont à Dorth de partir & venir à Anvers, où ils trouveront mes ordres.

Copie d'une lettre écrite à M. le Maréchal d'Eſtrades par ſon correſpondant. Du 5 Octobre 1675.

SOn Alteſſe avoit cru le corps qui vient de Ruremonde plus fort, qui l'a joint aujourd'hui: il eſt de deux mille chevaux, & de quatre mille hommes de pied.

Le Prince de Vaudemont lui a écrit qu'il marche avec deux mille Lorrains, qui ſe joindront avec deux mille hommes des troupes de Luxembourg; ils doivent paſſer la Meuſe à Namur; trois mille chevaux & deux mille hommes de pied des Lunebourgs doivent paſſer à Ruremonde, & joindre ſon Alteſſe.

Tenez pour certain que le deſſein eſt de combattre M. de Luxembourg, lorſque tout ſera enſemble, &, ſuivant le ſuccès, attaquer les places de la Meuſe, ou du moins ruiner tellement les environs, & tout le pays de Liége, que vous n'en puiſſiez tirer aucun ſecours.

On

On a bien fait reconnoître Limbourg, qu'on a trouvé une bonne place, & autrement fortifiée qu'elle n'étoit; on en dit de même de la citadelle de Liége, mais on a toujours eſpérance que les bourgeois de la ville recevront ſon Alteſſe & ſon armée, ce qui rendra l'attaque plus facile. Je vous mande tout ce qui ſe dit, ne pouvant pas bien vous certifier de ce qui ſe fera.

Copie d'une lettre écrite à Mr. le Maréchal d'Eſtrades, par ſon ami d'Amſterdam. Du 16 Octobre 1675.

SOn Alteſſe part demain pour s'en retourner en Hollande; il prend deux cens chevaux pour le conduire, le reſte de l'armée ſuivra. Je ne puis aſſez vous repréſenter le peu de ſatisfaction que ſon Alteſſe a des Eſpagnols, qui lui ont rompu tous ſes deſſeins en lui faiſant manquer de toutes choſes après les paroles données.

Son Alteſſe a nommé M. Diefelt, Député des Etats Généraux de l'armée, pour être Commiſſaire au traité de neutralité du pays de Liége: il eſt reſté à Saint-Tron, pour aller à la place dont on conviendra. Notre infanterie eſt fort affoiblie par les maladies & les flux-de-ſang; on ne pouvoit plus tenir la campagne ſans haſarder

ſarder de perdre toute l'infanterie : une bonne paix vaudroit mieux que la continuation de la guerre.

Copie d'une lettre écrite par M. d'Eſtrades à ſon ami. Le 18. Octobre 1675.

JE m'étonne qu'après tout ce que je vous ai écrit ſi ſouvent, & ce que ſon Alteſſe éprouve tant de foi du manquement des Eſpagnols, tant ſur le traité que ſur l'exécution des deſſeins arrêtés entre eux, Mgr. le Prince d'Orange n'ouvre pas les yeux & ne prenne pas une bonne réſolution de s'accommoder avec le Roi, qui le recevra les bras ouverts comme ſon parent & ſon ami. Eſt-il poſſible qu'il ne conſidere pas qu'il eſt lié avec des gens qui lui rompront toutes meſures d'acquérir de l'honneur & de la réputation, qui voudroient qu'il fut abyſmé & tout l'Etat pour le moindre de leurs intérêts? Eſt-ce aimer la patrie & ſa maiſon que de ſe laiſſer conduire par des gens qui le ſacrifieront tous les jours, & l'Etat ſans aucun ſujet. L'exemple de M. le Prince de Condé à qui j'ai oui dire que pendant dix années il ne s'en eſt pas paſſé une qu'il n'ait penſé périr, qu'on l'a engagé ſouvent dans des combats & dans des ſiéges, & qu'on l'a abandonné au milieu du péril, faiſant retirer leurs troupes; ſi après leur avoir ſauvé Cambray & la Flandre ils en uſoient

ainſi

ainſi avec le Prince de Condé, que ne feront-ils pas à M. le Prince d'Orange qui n'a pu exécuter aucun deſſein par le manque de paroles des Eſpagnols ſur toutes les choſes promiſes? Croyez-moi, il eſt temps que S. A. ſonge à lui, qu'il ne perde l'occaſion de rentrer dans les bonnes graces du Roi, qui eſt un Prince généreux, aimant la guerre, & qui lui donnera moyen d'acquérir de la réputation & ſuivre les traces de ſes prédéceſſeurs, qui n'auroient jamais élevé leur maiſon dans l'éclat & la grandeur où elle eſt ſans l'amitié & l'aſſiſtance de la France.

Les obligations que j'ai à feu M. le Prince d'Orange, l'affection que j'ai toujours conſervé pour S. A. me fait déſirer avec paſſion de lui voir prendre d'autres intérêts que ceux où il eſt engagé, & lui voir les mêmes ſentimens que j'ai vû à M. le Prince Henri ſon grand-pere, & à feu M. ſon pere.

Copie

Copie d'une lettre écrite à M. le Maréchal d'Eſtrades par ſon ami d'Amſterdam. Le 25. Octobre 1675.

J'Ai reçu votre lettre & je vous dirai confidemment que je l'ai lûe toute entiere à S. A. mon maître qui l'a gardée, & m'a commandé de le venir trouver le lendemain; ce que j'ai fait. Il m'a dit qu'il vous étoit bien obligé de l'amitié que vous lui témoignez en toutes rencontres, qu'il avoit pour vous la même amitié & confiance que ſon pere, qu'il ne demandoit que l'occaſion de pouvoir rentrer dans les bonnes graces du parti du Roi & avec honneur, pour être dégagé où il étoit, & après ſuivre ſes ſentimens par un attachement à S. M. pareil à ceux que ſes prédéceſſeurs ont eu; qu'il convient qu'il y a du riſque pour lui & beaucoup de dégoût à eſſuyer de la part des Eſpagnols dans la continuation de la guerre; mais qu'il trouveroit plus de perte pour lui, s'il venoit à manquer à l'Empire, à l'Eſpagne & à ſes Alliés en faiſant un accommodement avec S. M. ſans eux, qu'il a tenté toutes ſortes de voyes pour les faire relâcher de leurs prétentions ſans avoir pu obtenir que les conditions que M. Peſter vous a propoſées ayent été reçues; que leſdits Etats, les Alliés & lui doivent chercher

cher leur ſûreté contre une ſi grande puiſſance, qu'ils ne la peuvent trouver que par des places qui ſervent de barrieres aux entrepriſes du Roi, qu'ils en ont éprouvé le péril par le paſſé, & que ſans cette grande ligue qui a fait abandonner au Roi trois Provinces & plus de trente places, l'Etat auroit été perdu; qu'il eſpere encore que le progrès du Roi de Dannemarck & de ſes Alliés en Allemagne chaſſeront le Roi de Suede d'Allemagne, qu'après cela toutes les troupes ſe joindront enſemble contre la France qui ſera obligée, comme par le paſſé, d'abandonner plus de places qu'elle n'a fait en Hollande pour avoir des troupes pour s'oppoſer à toutes ces forces; qu'il avouoit que l'on avoit commis dans ſon parti bien des fautes qu'ils redreſſeroient par l'exemple de la France; qu'il avoit ordonné douze mille hommes pour prendre des quartiers d'hyver dans le pays de Liége, que les Lunebourgs les prendroient dans le pays de Juliers & les Eſpagnols au pays de Luxembourg & Comté de Namur, & qu'on ruineroit autant qu'on pourroit les environs de Maſtricht pour ôter les contributions & la ſubſiſtance aux troupes qui y ſeroient; que pour être en état de mettre l'armée en campagne, on feroit des proviſions de fourages, avoines & farines, par la Meuſe à Ruremonde & Venlo, d'où l'on fourniroit les poſtes qui reſteroient de ce côté-là.

Quant à l'article qui parle de M. le Prince de Condé, il avoue qu'il a fallu autant de

de mérite & de patience que ce Prince a eu pour ſupporter les injuſtes procédés des Eſpagnols contre lui, mais qu'il y a bien peu de conformité de l'état où étoit ce Prince au ſien, tel qu'il eſt à preſent, le Prince de Condé ne trouvant pas de sûreté pour lui que par une paix générale, & il ne trouve pas auſſi de sûreté pour les Etats ni pour lui, tant que le Roi tiendra des places qui donnent une entrée dans leurs pays: ainſi qu'il eſperoit que la deſtruction du parti Suédois lui donneroit moyen avec les Alliés de ſe défaire des places voiſines que la France occupe & qui leur donne tant d'ombrage.

Je vous rends compte de tout ce que S. A. mon maitre m'a dit après avoir gardé un jour votre lettre.

J'ajouterai qu'on eſt ici fort perſuadé que le Roi manque d'argent, & que rompant les contributions & ruinant le pays, les places ne pourront pas ſubſiſter.

Je ſuis, &c.

LETTRE

De M. le Maréchal d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 29 Octobre 1675.

MONSIEUR,

J'ai reçu les trois lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 23 de ce mois. J'ai écrit à M. le Prince d'Orange comme vous me l'ordonnez, & lui ai fait une honnêteté de la part du Roi ſur la mort de Madame la Princeſſe Douairiere.

J'ai fait ce que vous m'avez ordonné, d'envoyer vivre la cavalerie ſur le pays de Juliers & de Cologne pendant un mois, & on continuera à l'y envoyer, quand les ennemis ne m'obligeront pas de l'occuper ailleurs, comme il eſt arrivé pluſieurs fois depuis qu'ils ſont marchés en deçà.

M. l'Intendant vous rend compte du bled & des avoines; je me remettrai à ce qu'il vous en mande comme étant de ſon fait: je vous dirai ſeulement, que toutes les fois qu'il demande de la cavalerie & de l'infanterie pour chercher dans le pays les bleds, avoines, fourages & bois, on les lui donne tout auſſitôt.

Depuis le départ de M. le Duc de Luxembourg

bourg de Harlue, les ennemis qui s'étoient mis à couvert de la riviere de Gette, & étendu leur armée juſqu'à Dieſt, ont marché en deçà, ſe ſont ſaiſis d'Haſſelt, qui leur a ouvert les portes, où ils ont mis trois régimens de cavalerie & trois d'infanterie; ils ont occupé le château d'Eſſenac à une lieu d'Haſſelt, qui eſt entouré de deux foſſés pleins d'eau, d'un autre château appartenant à M. l'Electeur de Cologne, qui eſt auſſi bon, & ils ont mis quatre cens hommes de pied à chacun; ils ſe ſont ſaiſis de Herck, qui eſt entre Dieſt & Haſſelt, de Per, Bré & autres poſtes dans la campagne. Les avis que nous avons, ſont que leur deſſein eſt de ſe ſaiſir de Mazeick & de Stockem, & y établir de forts quartiers, ce qui nous couperoit entierement les contributions du Brabant, de la mairie de Bois-le-duc & du pays de Gueldre.

Les troupes de Wolfembutel & du Prince d'Oſnabruck ſont à Campen, pour y attendre les deux mille chevaux que commande M. de Lippe, qui doit paſſer la Meuſe pour les joindre: le bruit eſt dans le pays qu'ils occuperont Cittart & Reliquerque, le Nick & autres poſtes du pays de Juliers. D'autres avis de Bon & de Cologne diſent que le Marquis de Graſſe & Louvigny auront un corps de dix mille hommes pour occuper les poſtes du Luxembourg & pays de Namur, & qu'ils croyent être ſi forts cet hyver, qu'il romperont nos contributions, & empêcheront que rien n'entre à Maſtricht.

C'eſt dans ces occaſions, Monſieur, que les troupes ſont néceſſaires, pour attaquer des quartiers, & combattre les ennemis, en cas qu'ils ſe mettent enſemble: le plus gros des troupes ennemies ſera du côté de Maſtricht: ainſi je ne puis pas me paſſer de M. de Calvo; il y aura à agir deçâ & delà la Meuſe. Il me paroit que les Hollandois laiſſeront dix à douze mille hommes dans les quartiers du pays de Liége & de-ça la Meuſe, & j'en ai été confirmé par la lettre de mon ami que je viens de recevoir, dont je vous envoye la copie, avec celle que je lui écrivis après ſon depart de ce pays. J'ai été bien aiſe d'avoir ſuivi votre ſentiment, en faiſant réponſe à ſa lettre.

Je crois, Monſieur, que vous vous ſouviendrez bien d'un Frere Capucin qui nous propoſa à Hui une entrepriſe ſur Luxembourg: c'eſt lui qui a averti M. de Maiſonville touchant l'entrepriſe de Lexue, & ç'a été un Gentilhomme du Marquis de Conflans, qui eſt fort ſon ami, qui lui a dit. M. de Maiſonville ſe ſert de lui pour ſçavoir des nouvelles, & lui permet quelquefois d'aller à Namur: il l'a ſervi fort fidélement juſqu'à cette heure.

J'ai répondu à tous les Officiers qui parlent d'aller en France, que j'ai réçu ordre du Roi de leur refuſer congé, à moins qu'ils ne l'obtiennent de Sa Majeſté.

Comme l'armée n'eſt point encore ſéparée, & que tout le fort de la guerre va être de ce côté-ci, ſi vous trouvez bon, Monſieur,

ſieur, d'envoyer trois mille chevaux, & ſix mille hommes de pied, avec un équipage d'artillerie, je ſerois en état avec ce qui je retirerois des garniſons, de chaſſer les ennemis des quartiers qu'ils occupent, ou les combattre s'ils ſe mettent enſemble, ſelon les occaſions qu'ils me donneront.

Je vous ſupplie, Monſieur, de conſiderer, que les laiſſant établi dans leurs quartiers, ils nous ôtent toutes nos contributions, & empêchent les grains d'entrer dans nos places.

J'attendrai vos ordres là deſſus, & cependant on ne perdra aucune occaſion de les incommoder par nos partis, qui nous amenent tous les jours des priſonniers.

Copie d'une lettre écrite à M. le Maréchal d'Eſtrades par ſon Correſpondant. Le 1 *November* 1675.

J'Ai rendu la lettre en main propre à ſon Alteſſe mon maître: je vous aſſure qu'il a reçue avec bien de la joie les marques que le Roi lui donne de ſon amitié, & je vous dirai que ſon cœur n'eſt point du tout dans le parti où le malheur du temps l'a engagé.

Tachez, Monſieur, je vous prie, de le tirer avec honneur du pas où il eſt, & vous verrez qu'après qu'il ſera libre, le Roi n'aura pas un plus fidéle & plus affectionné ſerviteur que lui.

Je ne ſçaurois vous exprimer la joie qu'il eut, lorſque le bruit a couru que le Roi vous avoit choiſi pour être l'un de ſes Plénipotentiaires pour le traité de paix: il a dit à M. le Penſionnaire devant moi, qu'il vous prieroit de le venir voir à ſa maiſon de chaſſe près d'Utrecht, où il auroit la ſatisfaction de vous embraſſer, & de s'entretenir ſur tous ces intérêts. Je vous aſſure qu'il n'y a perſonne en qui il aye plus de confiance qu'en vous; mais du depuis il a été bien faché d'apprendre que cela n'étoit pas.

Je vous dirai que M. le Penſionnaire l'auroit auſſi fort ſouhaité. Son Alteſſe m'a commandé

mandé de vous envoyer la lettre qu'il écrit au Roi, pour le remercier de la part que S. M. prend à la perte qu'il a faite de Madame la Princeſſe d'Orange Douairiere, il m'a chargé auſſi de vous prier de ſa part, de demander à M. le Marquis de Louvois un paſſeport du Roi, dont le nom ſoit en blanc, pour envoyer un Député de Mrs. les Etats avec la commiſſion d'Envoyé en Eſpagne, pour paſſer par la France: ſon Alteſſe ne ſçait pas encore celui qu'elle choiſira, la nomination ne ſe devant faire que le 15. de ce mois. Je vous aſſure que ce Député & Envoyé ne va en Eſpagne que pour avancer la paix, & faire connoître au Conſeil d'Eſpagne, que ſi on ne ſe porte à des conditions raiſonnables, Mrs. les Etats ſeront obligés de s'accommoder: on veut eſſayer de ſortir d'affaire honnêtement.

Si M. le Marquis de Louvois accorde le paſſeport à la priere de S. A. vous me l'enverrez s'il vous plaît. S. A. part demain pour aller à ſa maiſon de chaſſe près d'Utrecht: je vous ai déja mandé qu'il devoit reſter près de douze mille hommes en quartier d'hyver dans le pays de Liége.

On mettra auſſi des troupes dans les places de la Meuſe pour ſoutenir celles-là.

LETTRE

De M. le Maréchal d'Eſtrades à M. de Louvois, du 5 Novembre 1675. à Maſtricht.

J'Ai reçu, Monſieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, des 29. & 30 du mois paſſé. Je vous envoye Monſieur, la lettre que M. le Prince d'Orange écrit au Roi, la mienne & la copie de celle de mon ami. Si vous trouvez à propos d'accorder le paſſeport qu'il demande, je vous prie de me l'envoyer.

Il n'y a préſentement que vingt-trois compagnies de la Marine dans Limbourg qui ne font que neuf cens hommes, & deux compagnies Suiſſes de trois cens cinquante, ſur quoi on détache cent cinquante hommes pour mettre dans quatre châteaux, dont il y en a deux ſur les rivieres d'Ourte & d'Emblesme, qui ſont des paſſages fort néceſſaires pour entrer dans le Luxembourg; je puis vous aſſurer que ce qui reſte d'infanterie eſt logé fort au large, & bien plus que la garniſon de Maſtricht.

Le bataillon de Bourbonnois ne court aucun riſque dans Hui, ayant ordonné qu'on le logeât dans les maiſons qui ſont joignant le château, où ils ſe peuvent retirer en ſûreté en cas que la garniſon de Namur entrepriſt

ſur

ſur la ville de Hui, a quoi je vois peu d'apparence. Je n'entends pas encore parler de ces deux régimens de cavalerie qui doivent venir à Hui.

Le ſieur Rouby, Commiſſaire d'artillerie, part dans deux jours, pour s'en retourner ſuivant vos ordres en France.

Les ennemis fortifient Herck, Haſſelt & autres poſtes aux environs; lorſque les cent cinquante maîtres ſeront de retour du pays de Treves, où ils ſont allés avec M. de la Leuretiere, M. de Calvo ira à Hui & mettra de l'infanterie dans trois châteaux, qui ſerviront de communication de la citadelle de Liége à Hui, & qui ne ſe peuvent prendre ſans canon: j'aurois penſé de mettre un des trois bataillons de Piémont dans Vizet, qui eſt ſi proche de la citadelle de Liége, qu'il entrera toujours dedans, ſans que les ennemis le puiſſent empêcher; mais je ne le ferai pas ſans en avoir auparavant vos ordres.

Je me remets à M. de Calvo à vous écrire du mauvais état où eſt notre cavalerie; il eſt néceſſaire de lui donner quelque temps pour remettre les chevaux avant de la pouvoir faire agir. Les Eſpagnols ont mis quatre régimens d'infanterie dans Venlo & Ruremonde; les Hollandois & eux pourront mettre l'hyver enſemble en vingtquatre heures quinze mille hommes, & laiſſer leurs places garnies pour ne craindre pas d'inſulte.

Si vous me vouliez envoyer deux bataillons d'infanterie & deux régimens de cavalerie, avec les deux que vous avez déja deſtinés

ſtinés à Hui, je les placerois bien; l'un ſeroit à Vervier avec une compagnie de dragons, pour faire la guerre au pays de Colog. & de Treves, conjointement avec la garniſon de Limbourg.

Le Marquis de Grana a fortifié la garniſon de Cerpen ſur l'Erpe, & a mis dans la ville quatre cens dragons; on doit auſſi mettre de la cavalerie à Munſter, Elfelt & dans les lieux fermés du pays de Treves; mon ſentiment ſeroit, ſi vous m'envoyez deux bataillons d'infanterie, de les mettre dans Hui, d'où l'on tireroit la garde pour les trois châteaux qui ſont de ce côté-là, & le bataillon de Bourbonnois, je l'enverrois à Vizet pour être prêt d'entrer à la citadelle de Liége, ou à Limbourg, ſuivant les démarches des ennemis, & en ce cas je ne détacherois rien de Maſtricht: ces troupes étant diſperſées de la ſorte, je pourrois les aſſembler en un jour, pour agir ſelon les lieux où je trouverai occaſion d'entreprendre ſur les ennemis; je vous dis ſeulement ma penſée, me remettant à ce que vous en ordonnerez pour le mieux.

Je ſuis avec reſpect, &c.

Copie

Copie de la lettre écrite à M. le Maréchal d'Eſtrades par ſon ami. Le 7 Novembre 1675.

J'Ai ordre de S. A. mon maître de vous prier encore une fois d'écrire de ſa part à M. de Louvois, qu'il l'obligera d'obtenir du Roi un paſſeport, le nom en blanc, pour un Envoyé de Mrs. les Etats Généraux en Eſpagne, paſſant par la France avec ſes gens, bagages & voitures, ſoit en caroſſe ou à cheval.

S. A. a ſçu que Mrs. les Etats Généraux avoient député un exprès à M. de van Beuningue en Angleterre, pour obtenir ledit paſſeport en la maniere ſuſdite, par la négociation dudit van Beuningue, & par l'entremiſe de M. le Marquis de Ruvigny en France; il eſt de l'intérêt de S. A. que ledit paſſeport ſoit accordé du Roi, par la demande de S. A. plutôt que par celle de Mrs. les Etats: quand vous l'aurez reçu je vous prie de me l'envoyer tout auſſi-tôt.

Je vous aſſure ſur mon honneur que le dit Envoyé pour l'Eſpagne n'a pour but que la paix, & faire voir au Conſeil d'Eſpagne qu'il eſt temps de s'accommoder & de ſe relâcher de ſes prétentions, Mrs. les Etats n'étant plus en volonté de continuer la guerre & les grandes dépenſes qu'ils font ſans en tirer aucune utilité. Nos Généraux écrivent tous les jours à S. A. que leur armée dépérit, qu'ils au-

ront peine à ſoutenir les poſtes qu'ils ont pris; qu'il faudra en abandonner quelques uns plutôt que de les voir prendre par la garniſon de Maſtricht qui les fatigue fort; que leurs ſoldats tombent malades en grande quantité; qu'ils ne trouvent dans les villages ni grains, ni fourages, la garniſon de Maſtricht ayant tout enlevé avant leur arrivée, & c'eſt ce qui les a empêché de prendre Stockem & de ſe fortifier à Mazeick. S. A. leur mande de patienter encore quelques jours, & qu'elle leur enverra ſes ordres.

LETTRE

De M. le Maréchal d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 10 *Novembre* 1675, *à Maſtricht.*

MONSIEUR,

Monſieur de la Leuretiere eſt de retour de la courſe qu'il a faite; il a été bien avant dans le pays de Treves, où il a brûlé deux gros villages & pluſieurs cenſes.

M. de Melac a auſſi été établir garniſon dans les châteaux de Harſe, Montjardin & Poruy qui ſont bons, & ſur les paſſages de Luxembourg & du pays de Treves; ils ne ſont qu'à trois heures de Limbourg. Comme le régiment de la Marine a vingt-trois com-

compagnies, j'en ai mis quatre dans ces châteaux & une dans celui de Stavelot: elles ſubſiſteront bien là, étant proches de Luxembourg & de Treves où il y aura toujours quelque choſe à faire.

M. de Calvo ira demain à Hui. J'ai réſolu de mettre le régiment de Mélac de cavalerie dans trois châteaux, Trion, Ceret & Choquieres, qui ſont entre Hui & Liége dans la Hesbaye, où je commanderai quelques dragons; M. de Calvo les doit placer. Par ce moyen nous tiendrons la communication libre de Hui, Maſtricht & Liége, de même que nous l'avons de Limbourg à Liége & à Maſtricht, occupant comme nous faiſons les châteaux de Frepont & de la Rochette ſur la riviere de Veze, Montjardin & Harſe ſur l'Embleſme, & celui de Suramion ſur l'Ourte, vis-à-vis de Colter & à un quart d'heure de Cheſnay. M. de Calvo viſitera ceux qui ſont dans la Condroos par-de-là Hui, pour tâcher à y mettre garniſon, & après cet établiſſement nous ſongerons à aſſembler un corps pour entreprendre ſur quelqu'un de leurs quartiers. Cependant il n'y a jour que mes partis ne m'amenent des priſonniers; ils vont au milieu de leurs quartiers, & nous les faiſons paſſer toutes les nuits au bivouac, ce qui les fatigue fort. Le Comte de Naſſau, Général de la cavalerie, qui commandoit dans Haſſelt, a mis en ſa place le Comte de Stirum, & eſt allé demeurer à Herck près de Dalem. Le travail qu'ils ont entrepris ne ſçauroit être en défen-

ſe au mois d'Avril, la plupart de leurs gens tombent malades, & pluſieurs déſertent. Ils avoient commencé à fortifier Bray qui eſt à deux lieues de Mazeik, & un fort bon poſte, aiſé à ſoutenir, & ils l'ont abandonné depuis hier, ayant fait ſauter les portes, & fait divers mines au rempart. Ils ont rapproché leur cavelerie d'Haſſelt ſur le murmure que l'infanterie fait, & qui dit hautement qu'on les veut faire périr. Je ne crois pas que cette armée tienne long temps la campagne; & lorſqu'elle ſera retirée, nous eſſayerons de bien faire la guerre cet hyver à ce qui reſte de leurs troupes en ce pays.

J'ai mandé à M. de la Leuretiere d'aller viſiter les châteaux qui ſont dans ſon voiſinage, & de faire mettre des paliſſades & des barrieres aux endroits qui ſont néceſſaires ſur les avenues de la baſſe-cour: car pour le corps des châteaux ils ſont bien flanqués de tours à l'épreuve du canon, & qui nous auroit fort imcommodé, ſi les ennemis s'en étoient ſaiſis. La garniſon de Limbourg ſera à préſent logée fort commodément, & le régiment de la Marine trouvera des douceurs dans ces châteaux à racommoder leurs compagnies. Nous avons confirmation que trois mille chevaux des Lunebourgs ont repaſſé le Rhin, & qu'il en reſte encore deux mille dans le pays de Cologne.

Je vous envoye, Monſieur, la copie de la lettre que je viens de recevoir de mon ami.

Je ſuis avec reſpect, &c.

Du

Du même au même. Du 24 Novembre 1675, à Maſtricht.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 19 de ce mois. Je ſuis de votre même avis, que dans un mois nous pourrons entreprendre de chaſſer les ennemis des quartiers qu'ils ont dans le pays de Luxembourg, prenant les meſures que vous marquez avec M. de Montal, leſquelles ſeront ſûres, puiſque nous en avons le temps.

Nous ne pouvons pas donner tant de repos à notre cavalerie, qu'il ne faille lui donner de la fatigue.

Les Officiers d'infanterie, qui doivent aller de tous les poſtes où je commande, s'aſſembleront le 26, pour partir le 27. M. de Melac les conduira avec trois cens chevaux & cent dragons juſques au Cinq Etoiles, & j'ai écrit à M. de Montal de leur envoyer une eſcorte juſques-là pour les mener à Charleroi. Ceux de Hui ſe rencontreront entre Waren & Orion, où nous avons garniſon; & pour mieux favoriſer ce paſſage, M. de Calvo ira au même temps avec le reſte de la cavalerie à Stavelot, & s'avancera environ deux lieues dans le Luxembourg, pour retenir le quartier de Marche & de Baſtogne

là

là où ils ſont; il viſitera par même moyen les châteaux que nous occupons de ce côté-là: après cette courſe, nous donnerons du repos à la cavalerie qui en a bon beſoin.

Je crois que M. de Calvo vous aura rendu compte de la derniere revue qui a été faite, où l'on a caſſé cent ſoixante chevaux inutiles, & que l'on ne pourra jamais remettre. Dans la compagnie de la Bretêche, il ne s'eſt trouvé que trente dragons montés en état de ſervir; je ne doute pas que la lettre que vous lui avez écrite, ne faſſe un bon effet.

Dès que les gens que j'ai envoyé dans les places du derriere & de la Meuſe ſeront de retour, je vous informerai au juſte du nombre des troupes qui y ſont, & de celui des Hollandois, tant cavalerie qu'infanterie. C'eſt *Lagarde*, Ingénieur, qui a deſerté de Maſtricht, & qui a pris ſervice avec ceux qui fortifient Haſſelt: il eſt fort ignorant, & n'eſt propre qu'à travailler de la main & à copier des plans: ils ne laiſſent pas d'en faire grand cas, & lui donnent cinq cens livres par mois d'appointemens; c'eſt ce que j'ai ſçu par un homme qui eſt avec eux, & qui a été Officier dans mon régiment Hollandois. Il m'a mandé qu'il y a dans Haſſelt quatre régimens d'infanterie, deux régimens de cavalerie & quatre compagnies de dragons; que l'infanterie fait trois mille hommes, & la cavalerie & les dragons huit cens chevaux; que dans l'infanterie la moitié eſt malade, & la cavalerie eſt en mauvais état,

les

les chevaux ne trouvant pas du fourage ; que comme il ne sort pas de Hasselt, il ne peut pas sitôt m'informer des autres quartiers, mais qu'il y travaillera, & me mandera ce qu'il y a de troupes dans les quartiers.

Je suis, &c.

Du même au même. Du 26 Novembre 1675, à Mastricht.

MONSIEUR,

Je n'ai pas révelé le secret que vous m'avez confié: M. Descarrieres, avant d'avoir reçu votre lettre, m'écrivit qu'il avoit trouvé un expédient de châtier les séditieux qui étoient revenus dans Liége, & qu'il vous en écriroit; je lui répondis que cela seroit fort utile au service du Roi, & que je croyois que l'on ne sçauroit mieux faire; qu'il m'obligeroit de me mander par quels moyens il les croyoit punir: il me répliqua qu'il vous avoit mandé son sentiment, & qu'il lui seroit nécessaire de lui envoyer des ordres pour le faire; il n'y a eu rien de ma part à lui qui aye déclaré les ordres que j'ai reçus; il a pu soupçonner & découvrir que j'avois donné de l'argent à quatre personnes dans Liége, pour espier le temps que deux des principaux séditieux vont à leurs maisons de campagne,

pagne, pour les faire enlever par un parti de la citadelle; mais par moi je vous assure, Monsieur, qu'il n'en a jamais rien sçu: car, quoiqu'il m'ait écrit deux fois qu'il voyoit bien que j'avois des ordres, je ne lui ai jamais avoué, & je vous prie de croire que je n'ai pas été depuis quarante ans dans des affaires très-importantes, pour être capable de manquer au secret.

J'ai envoyé à M. de Montal la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 de ce mois, afin qu'il soit informé au juste des intentions de Sa Majesté sur ce que nous avons projetté.

Je suis avec respect, &c.

Du même au même. Du 5 Décembre 1675, à Maſtricht.

JE vous envoye un état de tous les châteaux que nous occupons, & des lieux où ils ſont ſitués. Vous verrez par la carte comme ils nous ſont néceſſaires, pour empêcher les ennemis de tirer des fourages, & la facilité que nous avons d'en avoir. La cavalerie a ordre de ſe retirer ſur Liége, en cas qu'un grand corps vint à eux. Les baſſecours ne ſe peuvent ſoutenir où ſont leurs chevaux: les quinze hommes qui ſont dans les dongeons ne peuvent être pris ſans canon, tous les foſſés étant bons.

Nos partis d'infanterie de Maſtricht incommodent ſi fort la garniſon de Haſſelt, qu'on ne leur porte rien de la campagne; peut-être entendrez-vous dire avant la fin de l'hyver, qu'ils ſeront obligés de deſerter, à moins que l'on ne faſſe pluſieurs grands convois de Ruremonde, ce qui ne ſe fera pas facilement.

J'ai fait reconnoître les travaux qu'ils font, ce n'eſt que de la boue remuée ſans figure de travail; au-devant des portes, ce ſont des commencemens de demi-lunes, qui n'ont que quatre pieds de hauteur: le foſſé de la ville eſt bon, large & plein d'eau; ils ont fait entrer mille hommes de pied, qui étoient dans des quartiers proche de Haſſelt: ſi vous trouviez bon qu'on leur donnât un écu à chacun,

cun, & leur faire ſçavoir, il en viendroit quantité d'autres.

Je ſuis avec reſpect, &c.

Etats des Châteaux qu'on a occupé du côté de Limbourg & autres lieux.

LA ville de Stavelot.

Il y a dedans quatre compagnies de la Marine, ſix compagnies de cavalerie du régiment de Nonant, & deux compagnies d'infanterie dans le château de Stavelot.

Malmedi aide à la ſubſiſtance de cette garniſon.

Châteaux.

Raveſtein à la portée du canon de Malmedi, une compagnie du régiment de la Marine.

Harſt, deux compagnies dudit régiment de la Marine.

Forgei, une compagnie dudit régiment de la Marine.

Tous ces châteaux ſont ſitués ſur les rivieres d'Embleſme, & proche l'Ourte.

Les châteaux de Frepont & de la Rochette ſur la riviere de Veze, & celui de Briamont près Cheſnay, ſont occupés par deux compagnies de la citadelle de Liége du régiment Royal.

Dans

Dans la Condroos, châteaux de Plenevaux, une compagnie d'infanterie du régiment de Piémont, & la compagnie de dragons du régiment d'Eſtrades.

Château de la Neuville, la compagnie de dragons du ſieur de Montbrizon.

Dans les Châteaux qui ſont dans la Heſbaye: & entre Liége & Hui.

Celui de Waren près le Geer, quinze fantaſſins & douze cavaliers avec un Officier.

Dans celui de Dorion, la compagnie de Melac, & quinze Mouſquetaires dans le dongeon.

Dans Ceret, la compagnie de Rives, & quinze Mouſquetaires dans le dongeon.

Dans Choquieres, la compagnie de cavalerie de Raſſé, avec quinze Mouſquetaires dans le dongeon.

Dans Fontaine, la compagnie de Maillan, & quinze Mouſquetaires dans le dongeon.

Dans celui de Gée, la Compagnie de Coulon, autant de Mouſquetaires dans le dongeon.

La ſixiéme compagnie eſt dans un château près l'Abbaye de Flrigue avec quinze Mouſquetaires: quand la cavalerie ſort, les Mouſquetaires levent le pont-levis, & gardent le château.

Du

Du côté d'Aix-la-Chapelle.

Le château de Witten entre Sittard & Aix une compagnie d'Infanterie.

Au château de Galop ſur la Geulle à deux petites heures d'Aix, une compagnie d'infanterie.

Ces deux châteaux ſont fournis par la garniſon de Maſtricht.

LETTRE

De M. le Maréchal d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 5 Decembre 1675, à Maſtricht.

JE n'ai point reçu ces deux ordinaires de vos lettres: j'attendrai que vous m'ordonniez le jour précis que vous voulez que j'arrive devant Marche; ſi vous trouviez bon que ce fut le 1 Janvier, & que nous nous trouvaſſions M. de Montal & moi, chacun de ſon côté, ce jour-là, devant Marche, je réglerois les choſes de maniere, que j'y arriverois préciſément à cette heure; il faudroit que M. de Montal en fit de même.

Quant à ce qui regarde les troupes, je ne puis mener au plus que mille chevaux & trois cens dragons, & deux mille hommes de pied; ſi M. de Montal pouvoit mener quin-

quinze cens hommes & quinze cens chevaux, nous ſerions en état de combattre les ennemis, quand même ils aſſembleroient toutes les forces qu'ils ont ſur le Demer, & dans les places qu'ils ont de ce côté-ci.

J'ai envoyé deux piéces de douze à Hui, & pour les tirer je fournirai mes ſix chevaux de caroſſe, M. de Calvo & M. l'Intendant le reſte.

Voilà, Monſieur, le détail de notre équipage.

Je ſuis avec reſpect, &c.

Copie de la lettre écrite à M. le Maréchal d'Eſtrades par ſon ami. le 7 Decembre 1675.

SOn Alteſſe m'a commandé de vous remercier de ſa part de la diligence avec laquelle on a envoyé le paſſeport qu'il a demandé à Cambray: après m'être acquitté de ſes ordres, je m'acquiterai de mon devoir, en vous avertiſſant que ſon Alteſſe a ordonné à M. le Rhingrave de partir tout auſſitôt de Breda, & de s'en aller à Haſſelt, prenant des quartiers du Brabant juſqu'à ſix cens chevaux, & les mener audit Haſſelt, où il recevra les ordres de M. de Villa-Hermoſa de ce qu'il aura à faire. Le deſſein eſt de ſurprendre Hui où il y a intelligence, & ce deſſein doit s'exécuter dans un mois. Toutes les troupes doivent marcher, & s'op-

s'oppoſer à celles de France, en cas qu'elles ſe joignent. J'ai eſtimé devoir vous en avertir, & je continuerai de faire de même.

Son Alteſſe & les Etats ont nommé des Députés, pour aller recevoir Mrs. les Pléni. potentiaires au lieu où ils debarqueront, & leur rendre les honneurs dûs aux Miniſtres d'un grand Roi.

LETTRE

Du Maréchal d'Eſtrades à M. de Louvois. Du 12 Décembre 1675, du chateau de Neuville à trois lieues de Hui.

JE vous envoye, Monſieur, par une perſonne aſſurée cette dépêche à Philippeville, où vous trouverez la lettre de mon ami: j'ai envoyé en même temps avis à M. de Maiſonville pour redoubler les gardes, & faire une perquiſition exacte dans la ville & dans la garniſon, pour tâcher de découvrir quelque choſe, étant certain qu'il y avoit une entrepriſe ſur Hui; je mandai au ſieur de Limport, Lieutenant-Colonel du régiment de Jonzac, & Montmas, premier Capitaine, de bien examiner ce qui ſe paſſe dans leurs régimens.

Dès que je ſerai de retour à Maſtricht, je détacherai cinq cens hommes pour mettre dans Hui; ce ſera un renfort qui mettra cette

cette place en ſûreté contre toutes ſortes d'entrepriſes. Les châteaux de Plenevaux & de Neuville dans la Condroos ſont très-bons, & ne ſont qu'à quatre heures de Marche, & à cinq de Roches: depuis que nous y avons garniſon, les payſans vont avec toute liberté porter leurs denrées à Hui & à Liége.

Je ſuis avec reſpect, &c.

Copie d'une lettre écrite à M. le Maréchal d'Eſtrades par ſon ami. Du 31 Decembre 1675.

M. De Vaudemont eſt près de ſon Alteſſe de la part du Duc de Villa-Hermoſa, & M. le Marquis de Grana de la part de l'Empereur, pour détourner la paix, faiſant voir grande eſpérance d'une heureuſe campagne. M. de Brandebourg fait auſſi les mêmes pourſuites par ſon Réſident, & aſſure qu'il chaſſera les Suédois de la Poméranie. Le Prince d'Oſnabruck a fait ſon traité avec Mrs. les Etats pour l'année 1676. Les deux régimens d'infanterie que le Marquis de Grana a demandés, ſont partis par le Rhin pour aller à Coblentz: ſon Alteſſe doit réſoudre pour les autres qu'il demande au nom de l'Empereur: leſdits ſieurs de Vaudemont & de Grana font tout ce qu'ils peuvent, pour empêcher la paix.

Je crois que vous ſçavez la priſe de Vi-

mar par le Roi de Danemarck. Les Suédois ſont en mauvais état, & M. de Brandebourg promet de faire la guerre tout l'hyver, s'il veut n'entendre à la paix d'un an ; mais j'eſpere que les Plénipotentiaires de France étant arrivés à Nimegue, feront des ouvertures ſi raiſonnables, que les intrigues du Prince de Vaudemont & du Marquis de Grana ſeront inutiles.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Prince d'Orange. Du 11 *Janvier* 1678, *à Saint-Germain.*

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre qu'il vous a plû de m'écrire le 6 de ce mois. Le Roi n'a point eu de connoiſſance que vous ayez fait répéter les priſonniers des troupes d'Hollande qui ſont en ſon pouvoir depuis la fin de la campagne, qui eſt le ſeul temps dans lequel Sa Majeſté auroit pû les faire mettre en liberté. Préſentement que vous les redemandez, S. M. m'a commandé de vous faire ſçavoir qu'elle fera inceſſamment arrêter avec le ſieur de Valkembourg, ou tel autre des Officiers qui ſont priſonniers ici, que vous choiſirez, le compte de ce qui ſera dû pour la rançon deſdits

dits prisonniers ; & qu'aussitôt qu'il y aura été satisfait de la part des Etats Généraux, & à la dépense qu'ils ont faite depuis qu'ils sont prisonniers, S. M. les fera mettre en marche pour se rendre au Havre de Grace, & les y faire embarquer pour aller en Hollande. Elle desire encore une chose, auparavant qu'ils partent, qui est que le cartel qui expire le 29 Mai prochain, soit renouvellé.

Je vous informe de tout ce qui est nécessaire pour leur liberté, afin qu'en y pourvoyant, ils puissent en jouir plutôt.

Le payement de la rançon des prisonniers des troupes de Hollande, qui ont été faits à la bataille de Seneff, a été retardé si longtemps, que le Roi n'a pas desiré que ceux-ci partissent qu'après le payement fait.

Je suis avec respect, Monseigneur, de V. A. le très, &c.

Du même au même. Sans date.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 de ce mois. Il est vrai que le cartel porte, que l'on ne doit point retenir les prisonniers plus de quinze jours; mais ces quinze jours là ne se doivent compter que de celui qu'ils sont reclamés, & je n'ai point de connoissance que les prisonniers de la bataille de Cassel l'ayent été

que par votre précédente lettre qui m'a été rendue il y a douze ou quinze jours.

Le Roi consent au renouvellement du cartel, en y spécifiant que par quelque raison que ce soit, les prisonniers qui auront été faits de part & d'autre, ne pourront être retenus plus de quinze jours, après qu'ils auront été réclamés; & S. M. en fera délivrer un acte au sieur Valkembourg de la même teneur que l'acte que vous aurez envoyé à celui ci. Cela étant, vous êtes en état d'y inférer tout ce que vous voudrez. Cependant on travaillera à arrêter le compte de la rançon & de la nourriture des prisonniers.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Maréchal d'Estrades. Du 25 Janvier 1678.

J'Ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, celle qui y étoit jointe de votre ami d'Hollande, du 14. de ce mois. Je vous prie de sçavoir de lui, si les régimens qu'il dit qui sont sortis de Breda, Bois-le-duc, Berg-op-zoom & de Quitemburg, sont de cavalerie ou d'infanterie, & d'essayer d'être informé des mouvemens des troupes qui se feront en Hollande, pour m'en donner avis dans le même temps qu'ils se feront.

Je

Je vous envoye un passeport de M. de Villa-Hermosa, pour dépêcher des courriers, duquel vous pourrez vous servir pour m'envoyer à Mastricht ou à Liége ratraper les ordinaires; mais il sera bien à propos de ne le faire que dans les occasions qui mériteront cette dépense.

Pressez, s'il vous plaît, votre ami de la Haye de continuer à vous donner des nouvelles de tout ce qu'il apprendra, & essayez d'être informé comment réussissent les recrues d'Hollande, ayant vû des lettres qui portent qu'elles ne vont pas bien.

LETTRE

De M. le Prince d'Orange à M. de Louvois. Du 10 Février 1678, à la Haye.

MONSIEUR,

Etant informé, des intentions de S. M. très-Chrétienne, touchant l'affaire du Cartel, par celle qu'il vous a plû de m'écrire le 27 du mois passé, j'envoye par cet ordinaire au sieur de Valkembourg un acte pour la prolongation dudit Cartel, pour l'espace de trois ans, auquel est inseré aussi l'éclaircissement nécessaire pour prevenir les disputes sur les manieres des combats & les occasions auxquels les prisonniers pourront être

faits. Avec votre permiſſion j'attendrai de recevoir une déclaration pareille de la part de S M. au plutôt. Le Lieutenant-Colonel de Lannoy vient de me dire que du côté de S. M. l'on fait quelque difficulté à ſon égard, comme s'étant abſenté au-delà du temps qui lui avoit été accordé; mais comme cela n'eſt point arrivé par ſa faute, mais ſur mes ordres, & qu'il croyoit de recevoir de temps en temps l'avis de ce que l'affaire des priſonniers ſeroit ajuſtée, & que d'ailleurs juſqu'ici, on n'a jamais preſſé de revenir des Officiers de condition & de marque de vos troupes qui ont eu permiſſion d'aller en France ſur leur parole, j'eſpere qu'on ne voudra pas faire une affaire audit Lieutenant Colonel.

Copie de la lettre écrite à M. le Maréchal d'Eſtrades, par ſon correſpondant d'Hollande. Du 15 Février 1678, à la Haye.

SOn Alteſſe vient tout préſentement de recevoir un courrier d'Angleterre. On lui mande que le Roi d'Angleterre ſe va déclarer contre la France, & qu'on eſt réſolu de n'entendre plus de propoſitions de paix que ſur les conditions du traité des Pyrenées. S. A. partira demain pour Breda, & on doit toucher demain de l'argent pour faire partir les bateaux qui ſont à Delft chargés d'artillerie

tillerie & de munitions de guerre & de quantité d'outils. Leur rendez vous eſt à Dort; je le ſçais du Lieutenant d'artillerie, qui a ordre, étant à Dort, d'arrêter des bateaux propres pour monter la Meuſe. S. A. a dit à Dom Emmanuel de Lira, que pour pouvoir bien défendre la Flandre avec toutes les forces de l'Etat & des Alliés, il falloit prendre Maſtricht, & que ce ſeroit toujours ſon avis. S. A. attend huit régimens d'Angleterre, qui doivent être ſous le commandement de M. le Comte d'Oſſery, qui a déjà prêté ſerment aux Etats Généraux de Lieutenant général des Anglois. M. le Comte de Bentheim ſe marie avec Mlle de Villars, Fille d'honneur de la Princeſſe & ſa favorite, qui doit être ſa Dame d'honneur.

Du même au même. Du 28 *Mars* 1678, *à Boom à une lieue d'Anvers.*

NOus croyons Ypres perdu, & S. A. ne peut pas aſſembler les troupes qui ſont trop diſperſées, ayant été obligé d'en envoyer une bonne partie couvrir les places du pays de Waes, qui ſont frontieres de la Zélande. La perte de Gand cauſera notre ruine, & on ne ſçait plus ce qu'on fait. On eſpere ici la paix par l'entremiſe du Roi d'Angleterre. S. A. a fait ôter deux articles du traité, qui donnoient de l'ombrage aux

Etats de la province de Hollande, & S. A. croit qu'ils le ratifieront.

Vous ne ſçauriez croire la crainte que nos troupes ont de celles du Roi, lorſqu'elles marchent en quelque lieu: s'il y a mille hommes, on fait rapport qu'il ſont dix mille.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Maréchal d'Eſtrades. Du 18 *Avril* 1678.

MONSIEUR,

J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 de ce mois, celle de votre ami qui y étoit jointe. Il vous dit vrai, quand il vous parle de la réforme de quarante hommes par compagnie; mais il omet de vous dire que ce ſont les Etats Généraux qui ont réſolu cette réforme, & qui ont envoyé des Députés à M. le Prince d'Orange, pour lui ſignifier cette réſolution. Je vous ſupplie de faire les diligences néceſſaires pour être informé comment elle réuſſira, parce que d'ordinaire les nouvelles compagnies d'Hollande n'étoient compoſées que de ſoixante hommes, & le reſte de quarante à cinquante; de ſorte qu'il eſt certain que, ſi l'on en ôtoit quarante hom-

hommes, il y auroit des compagnies à dix ou douze hommes, ce que je ne crois pas qu'un Etat auſſi œconome que celui de Hollande voulut tolérer, & de bien recommander à votre ami de vous mander en détail comment cette réforme aura été exécutée.

LETTRE

De M. de Louvois à M. le Prince d'Orange. Du 23 Avril 1678, à Saint-Germain.

MONSEIGNEUR,

Il eſt arrivé au ſieur Dottaret une affaire à Amiens, pour laquelle il s'eſt fait quelques procédures de juſtice contre lui, & pour raiſon de quoi, ſi on n'avoit eu de la conſidération pour lui, il auroit été étroitement détenu priſonnier. Cependant comme au préjudice de ſa parole & de ſon écrit dont V. A. trouvera ci-joint une copie collationnée en bonne forme, il s'eſt évadé, j'ai crû que je devois vous en donner avis, ne doutant que vous ne lui ordonniez de ſe rendre à Amiens comme ſon devoir & ſon honneur l'y obligent.

TA-

TABLE DES LETTRES.

LETTRES

1674.
15 *Janvier* de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. . . . pag. 3
22 *Avril* Extrait de la lettre du Comte de Monterey à M. le Prince d'Orange. 5
25 —— —— de la lettre du Correſpondant à M. d'Eſtrades. 6
30 —— du Correſpondant à M. d'Eſtrades. . . . 6
29 *Mai* de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 9
20 *Juin* du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 11
21 —— du même au même. . 11
22 —— de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. . . . 12
2 *Juillet* de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. . . . 12
4 —— de Mr. de Chaunes à Mr. de Louvois: Rélation de ce qui s'eſt paſſé devant

Lettres.

1674.
vant Belleiſle par la flotte de Hollande. 13
10 *Juillet* du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 14
11 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 15
14 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 19
23 —— du même au même. . . 20
23 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 22
6 *Août* du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 23
14 —— du même au même après le combat de Seneff. 24
15 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 26
16 —— du Correſpondant à M. d'Eſtrades. 28
17 —— du même au même. . 29
19 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 31
23 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 34
29 —— du même au même. . 35
1 *Septemb.* du même au même. . 37
1 —— Inſtruction de Mr. le Prince d'Orange au ſieur Peſter. . 38
4 —— de Mr. Fagel Penſionnaire d'Hollande à Mr. d'Eſtrades. . 41
23 —— de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. . . . 41
26 —— du même au même. . 44

1675.

Lettres.

1675.
1 *Janvier* de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 44
21 —— du même au même. . . 45
24 —— de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. . . 47
24 —— du même au même. . 48
28 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 48
11 *Février* du Roi à Mr. d'Eſtrades. . 50
11 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 51
18 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 54
28 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 57
5 *Mars* de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. 60
5 —— de Mr. le Prince d'Orange au Sr. Peſter. 64
9 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 66
10 —— du Duc de Villa-Hermoſa à Mr. le Prince d'Orange. . . 70
11 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 71
12 —— de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. 73
15 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 75
16 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 76
16 —— du même au même. . 77

Lettres.

1675.
17 *Mars* de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. 78
20 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 81
21 —— de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. 82.
21 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 85
28 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 86
29 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 87
2 *Avril* de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. 88
3 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 92
3 —— du même au même. . 93
8 —— du même au même. . 94
13 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 95
15 —— du même au même. . 98
16 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 99
18 —— de Mr. le Penſionnaire Fagel à Mr. Peſters. 100
19 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 102
21 —— de Mr. le Penſionnaire Fagel à Mr. Peſters. . . 103
22 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 106
23 — de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 108
25 —— du même au même. . 110
28 —— de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. 113

Lettres.

1675.
2 *Mai* de Mr. le Prince d'Orange au Sr. Peſters. 114
2 — dudit à Mr. d'Eſtrades. . 116
3 — de Mr. le Penſionnaire Fagel à Mr. Peſters. . . . 117
3 — du Correſpondant à Mr. de d'Eſtrades. 118
7 — de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. 119
9 — du même au même. . 121
11 — de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 122
13 — du même au même. . 131
14 — du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 133
14 — de Mr. le Prince d'Orange à Mr. Peſters. 134
16 — de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. 136
20 — du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. . . . 137
23 — de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. 138
28 — de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 139
30 — de Mr. le Prince d'Orange à Mr. Peſters. . . . 140
de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades, lettre ſans datte. . 141
4 *Juin* de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. . . . 144
13 — du même au même. . 144

Lettres.

1675.
13 *Juin* du même au même. . 145
5 *Juillet* de Mr. le Prince d'Orange à Mr. le Penſionnaire Fagel. . 146
12 —— du même au même. . 149
20 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. . . . 151
29 —— du même au même. . 153
8 *Août* de Mr. le Prince d'Orange à Mr. Fagel. . . . 155
9 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. . . . 157
10 —— du même au même. . 158
10 —— de Mr. le Prince d'Orange à Mr. Fagel. . . . 159
13 —— du même au même. . 162
5 *Octob.* du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. . . . 163
16 —— de l'Ami d'Amſterdam à Mr. d'Eſtrades. . . 164
18 —— de Mr. d'Eſtrades à ſon ami. 165
25 —— de l'Ami d'Amſterdam à Mr. d'Eſtrades. . . 167
29 —— Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. . . . 170
1 *Novemb.* du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. . . . 174
5 —— de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. . . 176
7 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades 179
10 —— de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. . . . 180
24 —— du même au même. . 183

Lettres.

1675.
26 *Novemb.* du même au même. . 185
5 *Decemb.* du même au même. . 187
Etat des Chateaux &c. . 188
5 —— de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. 190
7 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 191
12 —— de Mr. d'Eſtrades à Mr. de Louvois. 192
31 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 193

1678.
11 *Janvier* de Mr. de Louvois au Prince d'Orange. . . . 194
—— du même au même ſans datte. 195
25 —— de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 196
10 *Février* de Mr. le Prince d'Orange à Mr. de Louvois. . . . 197
15 —— du Correſpondant à Mr. d'Eſtrades. 198
28 *Mars* du même au même. . 199
18 *Avril* de Mr. de Louvois à Mr. d'Eſtrades. 200
23 —— du même à Mr. le Prince d'Orange. 201

FIN.

FH
MVSEVM
BRITANNICVM